This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

CS
404
.L14
v.11

George de Soultrait

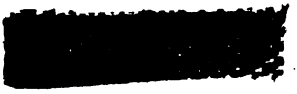

50 50
49
342

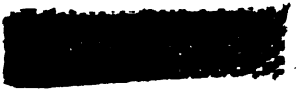

ÉTRENNES
A LA NOBLESSE;

CONTENANT l'état actuel des Maiſons des Princes Souverains de l'Europe, & des Familles nobles de France, &c.

POUR ſervir de ſuite au Calendrier des Princes & de la Nobleſſe de France, interrompu en 1769, incluſivement, & aux Étrennes à la Nobleſſe commencées en 1770.

Par M. DE LA CHENAYE-DESBOIS, Auteur du Dictionnaire de la Nobleſſe & des Supplémens pour y ſervir de ſuite, qu'on va mettre ſous Preſſe.

POUR L'ANNÉE 1780.

Prix 4 liv. rel. en veau, & 3 liv. 8 ſols, rel. en carton.

A PARIS,
De l'Imprimerie de VALADE, rue des Noyers.

M. DCC. LXXX.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

CS
40A
.L14
v.11

716023-124

AVIS

A LA NOBLESSE.

QUELQUE attention que nous ayons eu de faire annoncer *ces Étrennes à la Nobleſſe*, par la *Gazette de France* du 21 *mai* 1779, N°. 41, & dans le *Journal de Paris du même mois*, N°. 142, les Chefs de chaque Maiſon noble du Royaume, ne ſe ſont pas preſſés de nous faire paſſer, *franc de port*, leur état actuel.

Nous n'en avons reçu qu'un très-petit nombre de Paris, mais beaucoup plus des différentes Provinces. Ce ſont *ces états actuels*, qui vont former *les Étrennes à la Nobleſſe* de cette année, avec ceux déja inſérés dans les Étrennes de 1779, où il y a des corrections ou changemens à faire.

Mais pendant l'impreſſion de ce petit Ouvrage, la Dame *Deſventes de la Doué*, qu'une mort précipitée & imprévue, vient d'enlever, vint avant ſa maladie nous apporter pluſieurs articles dont les Lettres étoient déja imprimées, pour les mettre en addition : c'eſt ce que nous faiſons, pour ſuivre ſcrupuleuſement ſes dernieres volontés.

Nous nous flattons à préſent, que continuant de donner par la voie publique, les avertiſſemens néceſſaires, on fera paſſer au plutard dans le courant du mois de Juillet ou d'Août prochain, *franc de port*, ſoit à Nous, Auteur, *Rue Saint-André-des-Arcs, au coin de de celle des Grands Auguſtins, en face du Notaire*, ſoit au *Libraire* qui déſormais aura le débit de ces Étrennes, les articles à inſérer dans celles de l'année ſuivante : & ceux dont les noms ſont employés dans les préſentes ou précédentes Étrennes, qui auroient des corrections ou additions à y faire, ſont priés de les faire tenir, *franc de port*,

dans les tems marqués ci-deſſus à l'Auteur ou Rédacteur, (le Sieur de la Chenaye-Desbois,) qui les inſérera en leur rang.

Il ne nous reſte plus que d'avertir la Nobleſſe, qu'après l'impreſſion de ces *Étrennes*, nous allons ſonger à faire mettre ſous Preſſe les ſupplémens en pluſieurs volumes *in*-4°. pour ſervir de ſuite, par ordre alphabétique, aux douze premiers volumes qui paroiſſent : ainſi ceux dont les noms ſe trouvent dans les premieres lettres de l'alphabet, ſont invités de faire paſſer le plutôt poſſible au Rédacteur de ce grand Ouvrage, leurs Mémoires dreſſés ſur titres & liſiblement écrits, il ne leur en coûtera que les frais de la Rédaction & ceux de Bureau en Commis, pourvû qu'ils ſouſcrivent pour les ſupplémens, à raiſon de 13 liv. 12 ſols par chaque volume, relié en carton, en payant le premier d'avance, le dernier leur ſera livré *gratis*.

AN DE GRACE.

MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT.

C'eſt la 198me de la correction Grégorienne.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

NOMBRE d'Or,	14
Epacte,	XIII.
Cycle Solaire,	25
Indiction Romaine,	13
Lettres Dominicales,	B. A.

FESTES MOBILES.

LA Septuagéſime, le 23 Janvier.
Les Cendres, le 9 Février.
PASQUES, le 26 Mars.
Les Rogations, le 1, 2 & 3 Mai.
L'Aſcenſion, le 14 Mai.
La Pentecôte le 14 Mai.
La Trinité, le 21 Mai.
La Fête-Dieu, le 25 Mai.
Le premier Dimanche de l'Avent, le 3 Décembre.
De l'Epiphanie à la Septuagéſime, 2 Dimanches.
De la Pentecôte à l'Avent, 28 Dimanches.

JANVIER.

LES QUATRE-TEMS.

Les 16, 18 & 19 Février.
Les 17, 19 & 20 Mai.
Les 20, 22 & 23 Septembre.
Les 20, 22 & 23 Décembre.

LES QUATRE SAISONS.

Le Printems commencera cette année le 20 Mars, à 13 h. très-proche.
L'Été, le 20 Juin.
L'Automne le 20 Septembre.
L'Hyver, le 20 Décembre.

ÉCLIPSES.

Il y aura cette année quatre Éclipſes, deux de Soleil & deux de Lune; il n'y aura que celle de Lune du 12 Novembre qui ſera viſible à Paris.

La premiere Eclipſe de Soleil le 4 Mai; elle ſera centrale & annulaire au lever du Soleil.

La ſeconde Éclipſe de Soleil le 29 Octobre.

La premiere Éclipſe de Lune le 18 Mai, viſible dans la Mer pacifique, dans la partie occidentale de l'Amérique ſeptentrionale.

La ſeconde Éclipſe de Lune le premier Novembre.

JANVIER.

● *Nouv. Lune le 6.* ☽ *Pleine L. le 21.*
☽ *Prem. Q. le 14* ● *Dern. Q. le 29.*

samedi	1	*La Circoncision.*
Dimanche	2	s. Basile.
lundi	3	*Ste Geneviève.*
mardi	4	s. Rigobert, Evêque.
mercredi	5	s. Siméon-Stylite.
jeudi	6	*Les Rois*
vendredi	7	s. Tilman. **Noces.**
samedi	8	s. Lucien, Martyr.
1 *Dim.*	9	s. Julien
lundi	10	s. Guillaume.
mardi	11	s. Théodose.
mercredi	12	s. Ferréol, Evêque.
jeudi	13	s. Hilaire, Evêque.
vendredi	14	S. Nom de Jésus.
samedi	15	s. Maur, Abbé.
2 *Dim.*	16	s. Fursy, Abbé.
lundi	17	s. Antoine, Abbé.
mardi	18	Chaire de s. Pierre à Rome.
mercredi	19	s. Sulpice, Evêque.
jeudi	20	s. Sébastien, Martyr.
vendredi	21	ste Agnès, Vierge.
samedi	22	s. Vincent.
Dimanche	23	*Septuagésime.*
lundi	24	s. Babylas, Evêque.
mardi	25	Conversion de s. Paul.
mercredi	26	s. Polycarpe.
jeudi	27	s. Jean Chrysostôme.
vendredi	28	s. Charlemagne, Empereur
samedi	29	s. François de Sales.
Dimanche	30	*Sexagésime.*
lundi	31	s. Pierre Nolasque.

LES QUATRE-TEMS.

Les 16, 18 & 19 Février.
Les 17, 19 & 20 Mai.
Les 20, 22 & 23 Septembre.
Les 20, 22 & 23 Décembre.

LES QUATRE SAISONS.

Le Printems commencera cette année le 20 Mars, à 13 h. très-proche.
L'Été, le 20 Juin.
L'Automne le 20 Septembre.
L'Hyver, le 20 Décembre.

ÉCLIPSES.

Il y aura cette année quatre Éclipſes, deux de Soleil & deux de Lune; il n'y aura que celle de Lune du 12 Novembre qui ſera viſible à Paris.

La premiere Eclipſe de Soleil le 4 Mai; elle ſera centrale & annulaire au lever du Soleil.

La ſeconde Éclipſe de Soleil le 29 Octobre.

La premiere Éclipſe de Lune le 18 Mai, viſible dans la Mer pacifique, dans la partie occidentale de l'Amérique ſeptentrionale.

La ſeconde Éclipſe de Lune le premier Novembre.

JANVIER.

● *Nouv. Lune le 6.* ◑ *Pleine L. le 21.*
◑ *Prem. Q. le 14.* ◐ *Dern. Q. le 27.*

ſamedi	1	*La Circonciſion.*
Dimanche	2	s. Baſile.
lundi	3	*Ste Genevieve.*
mardi	4	s. Rigobert, Evêque.
mercredi	5	s. Siméon-Stylite.
jeudi	6	*Les Rois.*
vendredi	7	s. Theau. Noces.
ſamedi	8	s. Lucien, Martyr.
1 *Dim.*	9	s. Julien.
lundi	10	s. Guillaume.
mardi	11	s. Théodoſe.
mercredi	12	s. Ferjus, Evêque.
jeudi	13	s. Hilaire, Evêque.
vendredi	14	S. Nom de Jeſus.
ſamedi	15	s. Maur, Abbé.
2 *Dim.*	16	s. Furcy, Abbé.
lundi	17	s. Antoine, Abbé.
mardi	18	Chaire de s. Pierre à Rome.
mercredi	19	s. Sulpice, Evêque.
jeudi	20	s. Sébaſtien, Martyr.
vendredi	21	ste Agnès, Vierge.
ſamedi	22	s. Vincent.
Dimanche	23	*Septuagéſime.*
lundi	24	s. Babilas, Evêque.
mardi	25	Converſion de s. Paul.
mercredi	26	s. Polycarpe.
jeudi	27	s. Jean Chryſoſtôme.
vendredi	28	s. Charlemagne, Empereu
ſamedi	29	s. François de Sales.
Dimanche	30	*Sexagéſime.*
lundi	31	s. Pierre Nolaſque.

FÉVRIER.

● *Nouv. Lune le* 5. ○ *Pleine L. le* 19.
☽ *Prem. Q. le* 13. ☾ *Dern. Q. le* 26.

mardi	1	s. Ignace, Evêque.
mercre	2	*Purification.*
jeudi	3	s. Blaiſe, Evêque.
vendredi	4	s. Aventin.
ſamedi	5	ste Agathe, Vierge.
Dimanche	6	*Quinquagéſime.*
lundi	7	s. Romuald.
mardi	8	s. Jean de Matha.
mercredi	9	*Les Cendres.*
jeudi	10	ste Scholaſtique.
vendredi	11	s. Severin, Abbé.
ſamedi	12	ste Eulalie.
1 *Dim.*	13	*Quadragéſime.*
lundi	14	s. Valentin.
mardi	15	s. Fauſtin.
mercredi	16	ste Julienne. *Quatre-Temps.*
jeudi	17	ste Marianne.
vendredi	18	s. Siméon.
ſamedi	19	s. Gabin, Martyr.
2 *Dim.*	20	*Reminiſcere.*
lundi	21	s. Pepin, Duc.
mardi	22	Chaire de s. Pierre à Ant.
mercredi	23	s. Mérault.
jeudi	24	s. Mathias, Apôtre.
vendredi	25	s. Taraiſe, Evêque.
ſamedi	26	s. Alexandre.
3 *Dim.*	27	*Oculi.*
lundi	28	s. Romain.
mardi	29	s. Généreux.

MARS.

● *Nouv. Lune le* 5. ☽ *Plaine Lune le* 20.
☽ *Prem. Q. le* 13. ☾ *Dern. Q. le* 27.

mercredi	1	s. Aubin, Evêque.
jeudi	2	ste Noflette.
vendredi	3	ste Cunégonde.
ſamedi	4	s. Caſimir, Roi.
4 Dim.	5	*Lætare.*
lundi	6	ste Colette.
mardi	7	s. Thomas d'Aquin.
mercredi	8	s. Jean de Dieu.
jeudi	9	ste Françoiſe.
vendredi	10	ste Doctrové.
ſamedi	11	Quarante Martyrs.
5 Dim.	12	*La Paſſion.*
lundi	13	ste Euphraſie.
mardi	14	s. Silvin.
mercredi	15	s. Longin.
jeudi	16	s. Cyriaque.
vendredi	17	ste Gertrude.
ſamedi	18	s. Cyrille, Evêque.
6 Dim.	19	*Les Rameaux.*
lundi	20	s. Joachim, pere de la V.
mardi	21	s. Benoît, Abbé.
mercredi	22	s. Aphrodite, Evêque.
jeudi	23	s. Paul, Evêque.
vendredi	24	*Vendredi Saint.*
ſamedi	25	s. Ludger.
Dimanche	26	*PASQUES.*
lundi	27	s. Rupert, Evêque.
mardi	28	s. Gontran.
mercredi	29	s. Euſtaſe, Abbé.
jeudi	30	s. Rieul, Evêque.
vendredi	31	ste Balbine.

AVRIL

● *Nouv. Lune le* 4. ⊛ *Pleine L. le* 18.
☽ *Prem. Q. le* 11. ☾ *Dern. Q. le* 26.

ſamedi	1	s. Hugues, Evêque.
1 *Dim.*	2	*Quaſimodo.*
lundi	3	*L'Annonciation.*
mardi	4	s. Ambroiſe, Evêque.
mercredi	5	s. Vincent Fer.
jeudi	6	s. Prudence, Evêque.
vendredi	7	s. Hégéſippe.
ſamedi	8	s. Céſar de Bus.
2 *Dim.*	9	ste Marie Egyptienne.
lundi	10	s. Macaire, Evêque.
mardi	11	s. Léon, Pape.
mercredi	12	s. Florentin.
jeudi	13	s. Marcelin.
vendredi	14	s. Tiburce.
ſamedi	15	s. Maron.
3 *Dim.*	16	Notre-Dame de Pitié.
lundi	17	s. Robert.
mardi	18	s. Apollinaire.
mercredi	19	s. Timon.
jeudi	20	s. Marcian. *
vendredi	21	s. Anſelme, Evêque.
ſamedi	22	ste Oportune, Vierge.
4 *Dim.*	23	s. Georges.
lundi	24	ste Beuve.
mardi	25	s. Marc, Evangéliſte.
mercredi	26	s. Clet, Pape.
jeudi	27	s. Antheme.
vendredi	28	s. Vital, Martyr.
medi	29	ste Catherine de Sienne.
ſa5 *Dim.*	30	s. Eutrope, Evêque.

MAI.

● *Nouv. Lune le* 4. ○ *Pleine L. le* 17.
☽ *Prem. Q. le* 11. ☾ *Dern. Q. le* 25.

lundi	1	s. Jacques s. Philippe. *Rog.*
mardi	2	s. Athanaſe, Evêque.
mercredi	3	Invention de Sainte Croix.
jeudi	4	*Aſcenſion.*
vendredi	5	s. Pie V, Pape.
ſamedi	6	s. Jean Porte Latine.
6 *Dim.*	7	s. Domitille.
lundi	8	s. Staniſlas, Roi.
mardi	9	Tranſlation de s. Nicolas.
mercredi	10	s. Soulange.
jeudi	11	s. Mammert.
vendredi	12	s. Nérée.
ſamedi	13	*Vigile-jeûne.* s. Onéſime.
Dimanche	14	*PENTECOSTE.*
lundi	15	s. Iſidore.
mardi	16	s. Honoré, Evêque.
mercredi	17	s. Montan. *Quatre-Temps.*
jeudi	18	s. Félix.
vendredi	19	s. Yves, Prêtre.
ſamedi	20	s. Bernardin.
1 *Dim.*	21	*La Trinité.*
lundi	22	s. Auſone, Evêque.
mardi	23	s. Didier, Evêque.
mercredi	24	ste Jeanne.
jeudi	25	*Fête-Dieu.*
vendredi	26	s. Philippe de N.
ſamedi	27	s. Hildevert.
2 *Dim.*	28	s. Germain, Evêque.
lundi	29	s. Maximin.
mardi	30	s. Hubert, Evêque.
mercredi	31	ste Pétronille.

JUIN.

● *Nouv. Lune le* 2. ○ *Pleine L. le* 16
☽ *Prem. Q. le* 9. ☾ *Dern. Q. le* 24.

jeudi	1	*Octave de la Fête-Dieu.*
vendredi	2	s. Pothin, Evêque.
ſamedi	3	ste Clotilde, Reine.
3 *Dim.*	4	s. Optat, Evêque.
lundi	5	s. Boniface.
mardi	6	s. Claude, Evêque.
mercredi	7	s. Mériadec.
jeudi	8	s. Médard, Evêque.
vendredi	9	s. Liboire, Evêque.
ſamedi	10	s. Landry, Evêque.
4 *Dim.*	11	s. Barnabé.
lundi	12	s. Baſilide.
mardi	13	s. Antoine de Pade.
mercredi	14	s. Baſile, Evêque.
jeudi	15	s. Guy, Martyr.
vendredi	16	s. Ferréol.
ſamedi	17	s. Avit, Abbé.
5 *Dim*	18	ste Marine, Vierge.
lundi	19	s. Gervais s. Protais.
mardi	20	s. Silvere, Pape.
mercredi	21	s. Leufroi.
jeudi	22	s. Paulin, Evêque.
vendredi	23	*Vigile-jeûne.*
ſamedi	24	*Nativité de S. Jean-Baptiſte.*
6 *Dim.*	25	Tranſlation de s. Eloi.
lundi	26	s. Antelme.
mardi	27	s. Creſcent.
mercredi	28	*Vigile-jeûne.*
jeudi	29	*S. Pierre S. Paul.*
vendredi	30	Commémoration de S. Paul.

JUILLET.

● *Nouv. Lune le* 1. ☾ *Dern. Q. le* 24.
☽ *Prem. Q. le* 8. *Nouv. L. le* 31.
○ *Pleine L. le* 16.

ſamedi	1	s. Thibault.
7 *Dim.*	2	Viſitation de la ste Vierge.
lundi	3	s. Anatole.
mardi	4	Tranſlation de s. Martin.
mercredi	5	s. Valere, Evêque.
jeudi	6	s. Tranquillin.
vendredi	7	ste Aubierge.
ſamedi	8	s. Aquilas.
8 *Dim.*	9	s. Ephrem.
lundi	10	s. Paſquier, Evêque.
mardi	11	Tranſlation de s. Benoît.
mercredi	12	Tranſlation de s. Prix.
jeudi	13	s. Turiaf, Evêque.
vendredi	14	s. Bonaventure.
ſamedi	15	s. Henri, Empereur.
9 *Dim.*	16	N. D. du Mont-Carmel.
lundi	17	s. Alexis.
mardi	18	s. Clair, Martyr.
mercredi	19	s. Vincent de Paule.
jeudi	20	ste Marguerite, Martyre.
vendredi	21	s. Victor, Martyr.
ſamedi	22	ste Magdelaine.
10 *Dim.*	23	s. Apollinaire.
lundi	24	ste Chriſtine.
mardi	25	s. Jacques s. Chriſtophe.
mercredi	26	Tranſlation de s. Marcel.
jeudi	27	s. Pantaléon.
vendredi	28	ste Anne, mere de la ste V.
ſamedi	29	ste Marthe.
11 *Dim.*	30	s. Ours, Evêque.
lundi	31	s. Germain l'Auxerrois.

AOUST.

☽ *Prem. Q. le 6.* ☾ *Dern. Q. le 22.*
☉ *Pleine L. le 14.* ● *Nouv. L. le 29.*

mardi	1	s. Pierre ès-liens.
mercredi	2	Susception de Sainte Croix.
jeudi	3	Invention de s. Etienne.
vendredi	4	s. Dominique.
samedi	5	s. Yon, Prêtre.
12 *Dim.*	6	Transfiguration de N. S.
lundi	7	s. Gaëtan.
mardi	8	s. Justin.
mercredi	9	s. Domitien.
jeudi	10	s. Laurent, Martyr.
vendredi	11	Suscept. de la Cour. d'Ep.
samedi	12	ste Claire.
13 *Dim.*	13	ste Hyppolite.
lundi	14	*Vigile-jeûne.*
mardi	15	*ASSOMPTION.*
mercredi	16	s. Roch, Confesseur.
jeudi	17	s. Mammert, Martyr.
vendredi	18	ste Hélenne.
samedi	19	s. Louis, Evêque.
14 *Dim.*	20	s. Bernard.
lundi	21	s. Sidoine, Evêque.
mardi	22	s. Symphorien.
mercredi	23	s. Timothée.
jeudi	24	s. Barthélemi, Apôtre.
vendredi	25	*S. Louis, Roi de France.*
samedi	26	s. Zéphirin.
15 *Dim.*	27	s. Césaire, Evêque.
lundi	28	s. Augustin, Evêque.
mardi	29	Décolation de S. Jean-Bapt.
mercredi	30	s. Fiacre.
jeudi	31	s. Ovide.

SEPTEMBRE.

☽ *Prem. Q. le* 5. ☾ *Dern. Q, le* 21.
☉ *Pleine L. le* 13. ● *Nouv. L. le* 27.

vendredi	1	✤. Leu s. Gilles.
ſamedi	2	s. Lazare.
16 *Dim.*	3	s. Grégoire le Grand.
lundi	4	ste Roſalie.
mardi	5	s. Victorin, Evêque.
mercrdi	6	s. Eleuthere.
jeudi	7	s. Cloud, Prêtre.
vendredi	8	*Nativité de la Ste Vierge.*
ſamedi	9	s. Omer, Evêque.
17 *Dim.*	10	s. Nicolas de Tollentin.
lundi	11	s. Hyacinthe.
mardi	12	s. Raphaël.
mercredi	13	s. Maurille, Evêque.
jeudi	14	Exaltation de ste Croix.
vendredi	15	s. Nicodeme.
ſamedi	16	ste Euphémie.
18 *Dim.*	17	s. Lambert.
lundi	18	s. Jean Chryſoſtôme.
mardi	19	s. Janvier, Evêque.
mercredi	20	*Quatre-Temps.*
jeudi	21	s. Matthieu, Apôtre.
vendredi	22	s. Maurice, Evêque.
ſamedi	23	ste Théclę, Vierge.
19 *Dim.*	24	s. Gabriel.
lundi	25	s. Firmin, Evêque.
mardi	26	ste Juſtine.
mercredi	27	s. Côme s. Damien.
jeudi	28	s. Chaumont.
vendredi	29	s. Michel, Archange.
ſamedi	30	s. Jérôme Docteur.

OCTOBRE.

☽ *Prem. Q. le* 4. ☾ *Dern. Q. le* 20.
☉ *Pleine L. le* 13. ● *Nouv. L. le* 27.

20 *Dim.*	1	s. Remi, Evêque.
lundi	2	ss. Anges Gardiens.
mardi	3	s. Denis l'Aréopage.
mercredi	4	s. François d'Aſſiſe.
jeudi	5	ste Aure, Vierge.
vendredi	6	s. Bruno, inſtit. des Chartr.
ſamedi	7	ste Julie.
21 *Dim.*	8	ste Brigitte.
lundi	9	*S. Denis, Evêque de Paris.*
mardi	10	ste Telchide.
mercredi	11	s. Venant, Abbé.
jeudi	12	s. Donatien.
vendredi	13	s. Géraud.
ſamedi	14	s. Caliſte, Pape.
22 *Dim.*	15	ste Théreſe.
lundi	16	s. Gal, Abbé.
mardi	17	s. Cerboney.
mercredi	18	s. Luc, Evangéliſte.
jeudi	19	s. Pierre d'Alexandrie.
vendredi	20	s. Caprais, Evêque.
ſamedi	21	ste Urſule, Vierge.
23 *Dim.*	22	s. Mellon, Evêque.
lundi	23	s. Jean Capiſtan.
mardi	24	s. Magloire.
mercredi	25	s. Crépin s. Crépinien.
jeudi	26	s. Evariſte.
vendredi	27	s. Frumen.
ſamedi	28	s. Simon s. Jude, Apôtres.
24 *Dim.*	29	s. Narciſſe.
lundi	30	s. Lucain.
mardi	31	*Vigile-jeûne.*

NOVEMBRE.

☽ *Prem. Q. le* 3. ☾ *Decn. Q. le* 18.
○ *Pleine. L. le* 11. ● *Nouv. L. le* 25.

mercredi	1	*La Touſſaints.*
jeudi	2	*Les Trépaſſés.*
vendredi	3	s. Marcel, Evêque.
ſamedi	4	s. Charles Borromée.
25 *Dim.*	5	s. Euſtache.
lundi	6	s. Léonard, Solitaire.
mardi	7	s. Baudin, Evêque.
mercredi	8	Les Stes Reliqu. S. Godefroi.
jeudi	9	s. Mathurin.
vendredi	10	s. Martin, Pape.
ſamedi	11	s. Martin, Evêque.
26 *Dim.*	12	s. René, Evêque.
lundi	13	s. Brice, Evêque.
mardi	14	s. Laurent, Evêque.
mercredi	15	s. Maclou, Evêque.
jeudi	16	s. Edme, Evêque.
vendredi	17	s. Aignan, Evêque.
ſamedi	18	s. Mandé.
27 *Dim.*	19	ste Eliſabeth.
lundi	20	s. Edmond.
mardi	21	Préſentation de N. D.
mercredi	22	ste Cécile, Vierge.
jeudi	23	s. Clément, Pape.
vendredi	24	s. Severin, Solitaire.
ſamedi	25	ste Catherine.
28 *Dim.*	26	ste Genevieve des Ardens.
lundi	27	s. Vital, Martyr.
mardi	28	s. Maxime, Abbé.
mercredi	29	s. Saturnin.
jeudi	30	s. André, Apôtre.

OCTOBRE.

☽ *Prem. Q. le* 4. ☾ *Dern. Q. le* 20.
☉ *Pleine L. le* 13. ● *Nouv. L. le* 27.

20 *Dim.*	1	s. Remi, Evêque.
lundi	2	st. Anges Gardiens.
mardi	3	s. Denis l'Aréopage.
mercredi	4	s. François d'Aſſiſe.
jeudi	5	ste Aure, Vierge.
vendredi	6	s. Bruno, inſtit. des Chartr.
ſamedi	7	ste Julie.
21 *Dim.*	8	ste Brigitte.
lundi	9	*S. Denis, Evêque de Paris.*
mardi	10	ste Telchide.
mercredi	11	s. Venant, Abbé.
jeudi	12	s. Donatien.
vendredi	13	s. Géraud.
ſamedi	14	s. Caliſte, Pape.
22 *Dim.*	15	ste Thérèſe.
lundi	16	s. Gal, Abbé.
mardi	17	s. Cerbonet.
mercredi	18	s. Luc, Evangéliſte.
jeudi	19	s. Pierre d'Alexandrie.
vendredi	20	s. Caprais, Evêque.
ſamedi	21	ste Urſule, Vierge.
23 *Dim.*	22	s. Mellon, Evêque.
lundi	23	s. Jean Capiſtan.
mardi	24	s. Magloire.
mercredi	25	s. Crépin s. Crépinien.
jeudi	26	s. Evariſte.
vendredi	27	s. Frumen.
ſamedi	28	s. Simon s. Jude, Apôtres.
24 *Dim.*	29	s. Narciſſe.
lundi	30	s. Lucain.
mardi	31	*Vigile-jeûne.*

NOVEMBRE.

☽ *Prem. Q. le* 3. ☾ *Decr. Q. le* 18.
☉ *Pleine. L. le* 11. ● *Nouv. L. le* 25.

mercredi	1	*La Touſſaints.*
jeudi	2	*Les Trépaſſés.*
vendredi	3	s. Marcel, Evêque.
ſamedi	4	s. Charles Borromée.
25 *Dim.*	5	s. Euſtache.
lundi	6	s. Léonard, Solitaire.
mardi	7	s. Baudin, Evêque.
mercredi	8	Les Stes Reliqu. S. Godefroi.
jeudi	9	s. Mathurin.
vendredi	10	s. Martin, Pape.
ſamedi	11	s. Martin, Evêque.
26 *Dim.*	12	s. René, Evêque.
lundi	13	s. Brice, Evêque.
mardi	14	s. Laurent, Evêque.
mercredi	15	s. Maclou, Evêque.
jeudi	16	s. Edme, Evêque.
vendredi	17	s. Aignan, Evêque.
ſamedi	18	s. Mandé.
27 *Dim.*	19	ste Eliſabeth.
lundi	20	s. Edmond.
mardi	21	Préſentation de N. D.
mercredi	22	ste Cécile, Vierge.
jeudi	23	s. Clément, Pape.
vendredi	24	s. Severin, Solitaire.
ſamedi	25	ste Catherine.
28 *Dim.*	26	ste Genevieve des Ardens.
lundi	27	s. Vital, Martyr.
mardi	28	s. Maxime, Abbé.
mercredi	29	s. Saturnin.
jeudi	30	s. André, Apôtre.

Colonel d'un Régiment de ſon nom, Infanterie, & Chevalier des Ordres le 30 Mai 1762. Il a repréſenté au ſacre du Roi LOUIS XVI le Duc de Normandie; a obtenu le 10 Août 1776, le Gouvernement de Poitou, vacant par la mort du Prince de Conti; a été nommé Lieutenant-Général des Arm. naval. le 29 Janvier 1777; & a prêté ſerment entre les mains du Roi le 18 Nov. 1778, pour la place de Colonel-Général des Huſſards. Il a épouſé, le 5 Avril 1769, LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE de Bourbon, née le 13 Mars 1753, fille de LOUIS-JEAN-MARIE de Bourbon, Duc de Penthiévre, Grand Amiral de France, & de feu MARIE-FÉLICITE d'Eſt, dont:

1. *N.*... d'Orléans, Duc de Valois, né le 6 Oct. 1773.

2. *N.*... d'orléans, Duc de Montpenſier, né le 3 Juillet 1775.

3. *N.*... d'orléans, appellée *Mademoiſelle d'Orléans*, née le 23 Août 1777.

4. *N.*... d'orléans, appellée *Mademoiſelle de Chartres*, ſœur jumelle de la précédente.

SŒUR du Duc de Chartres, & fille du Duc d'Orléans.

LOUISE-MARIE-THÉRESE-BATHILDE d'orléans, Ducheſſe de Bourbon, née le 9 Juin 1750. Voyez ci-après BOURBON & la Généalogie de la maiſon d'orléans, *Tome XI du Dictionnaire de la Nobleſſe*, au mot ORLÉANS, *p.* 106 *& ſuiv.*

MAISON DE BOURBON-CONDÉ.

BRANCHE formée par l'Oncle du Roi HENRI IV.

LOUIS-JOSEPH de Bourbon, Prince de Condé, Duc de Bourbon, Pair & Grand-Maître de la Maiſon du Roi, né le 9 Août 1736, Colonel & Meſtre-de-Camp de deux Régimens de ſon nom, Chevalier

des Ordres, le 2 Février 1752, Gouverneur de Bourgogne, le 17 Mai 1754, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 12 Août 1758, a de ſon mariage contracté le 3 Mai 1753, avec CHARLOTTE-GODEFRIDE-ELISABETH de Rohan-Soubiſe, fille du Maréchal Prince de Soubiſe, morte le 4 Mars 1760

1. LOUIS-HENRI-JOSEPH de Bourbon-Condé, appellé *le Duc de Bourbon*, né le 13 Avril 1756, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1771, & reçu le premier Juin 1773, marié le 24 Avril 1770, à LOUISE-MARIE-THÉRESE-BATHILDE d'Orléans, fille du Duc d'Orléans, & ſœur du Duc de Chartres, née le 9 Juillet 1750. Il a été reçu le jour de ſon mariage Grand-Maître en ſurvivance de la Maiſon du Roi, & en a prêté ſerment le 26 du même mois d'Avril. Il a de ſon mariage un fils, titré *Duc d'Enghien*, né le 2 Août 1772.

Sœur du Duc de Bourbon, LOUISE-ADÉLAÏDE de Bourbon-Condé, née le 5 Oct. 1757, appellée *Mademoiſelle*.

BRANCHE de BOURBON-CONTI, ſortie de celle de BOURBON-CONDÉ.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH de Bourbon, Pair de France, né le premier Sept. 1734, d'abord appellé *Comte de la Marche*, reçu Chevalier des Ordres le 17 Mai 1750, Lieutenant-Général des Armées le 2 Août 1758, titré *Prince de Conti*, après la mort de ſon pere, par permiſſion du Roi, le 10 Août 1776; Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, & Gouverneur de Berri, a épouſé le 7 Février 1759, FORTUNÉE-MARIE d'Eſt, née le 24 NOV. 1731. Voyez la Généalogie de cette Maiſon au mot BOURBON, *Tome III* du *Dictionnaire de la Nobleſſe*, depuis la page premiere juſqu'à la page 26.

Postérité du feu COMTE DE TOULOUSE, *grand Amiral de France, Prince légitimé.*

LOUIS-JEAN-MARIE de Bourbon, son fils, Duc de Penthiévre, pair de France, premier Baron de Bretagne, né le 16 Novembre 1725, fait Amiral de France en Janvier 1734, Chevalier de la Toiſon d'or le 27 Avril 1738, Chevalier des Ordres le premier Janvier 1742 & reçu le 2 Février ſuivant; Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel & Meſtre-de-Camp de deux Régimens de ſon nom, marié le 29 Déc. 1744, eſt veuf depuis le 30 Avril 1754, de MARIE-THÉRESE-FÉLICITÉ d'Eſt, ſœur aînée de Madame la Princeſſe de Conti, & n'a plus de ſon mariage que

LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE de Bourbon, Ducheſſe de Chartres, née le 13 Mars 1753, mariée le 5 Avril 1769, à LOUIS-PHILIPE-JOSEPH d'Orléans, Duc de Chartres. Voyez ſa Poſtérité ci-devant, MAISON D'ORLÉANS.

Le Duc de Penthiévre a pour bru MARIE-THÉRESE-LOUISE de Savoie-Carignan, Princeſſe de Lambale, Surintendante de la Maiſon de la Reine, née le 8 Sept. 1749, veuve du 6 Mai 1768, ſans enfans de ſon mariage contracté le 17 Janv. 1767, avec LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH STANISLAS de Bourbon, Prince de Lambale, Grand-Véneur de France, fils unique du Duc de Penthiévre, mort âgé de 20 ans 8 mois.

ÉTRENNES
A LA NOBLESSE.

CONTENANT l'état actuel des Maiſons des Princes Souverains de l'Europe, & des Familles nobles de France, &c.

POUR L'ANNÉE 1780.

A.

ABOS, anc. nobleſſe originaire de Béarn, connue dès le treizieme ſiécle, & établie dans le Vexin François depuis le quinzieme. Elle ne ſubſiſte que dans trois branches.

Le chef de la premiere eſt *N.... d'Abos*, chev. ſeig. de Binanville, Mancheville, &c. appellé *le Marquis d'Abos*, (fils de feu *Antoine-Maximilien* d'Abos, chev. ſeig. deſdits lieux, conſ. au Parl. de Paris, & de demoiſelle *le Vavaſſeur d'Hérouville*,) l'un des premiers chambellans de *Monſieur*, & cap. d'infant. dans ſon régim. marié cont. ſigné le 25 Août 1776 avec demoiſ. de Chavagnac, fille du lieut. gén. de ce nom.

De la ſeconde branche eſt chef *Jacques-Claude-Pierre* d'Abos, écuyer, ſeig. de Grandcamp, né le 30 oct. 1718, veuf ſans poſtérité de *Marguerite-Henriette* de Vaumeſle, qu'il avoit épouſée par cont. reconnu le 21 Mars 1740; & marié 2°. le 11 février 1777 à demoiſ. le Grix-de-la-Fontelaye, fille de *N....* le Grix, écuyer, ſeig. de la Fontelaye, & de *N....* Froger.

De la troiſieme branche il ne reſte que *Louiſe-Ambroiſe* d'Abos, (fille de feu *Claude* d'Abos, écuyer, ſeig. de la Pelletiere & de ſaint Hilarion, & d'*Ambroiſe-Marie* de Grandmeſnil-de-Meſlé, ſa ſeconde femme,) veuve du mois d'avril, 1748, de *Pierre* d'Urreville, chev. de S. Louis, capit. & major du rég. royal-étranger, caval. & mariée 2°. à *Charles-Gilles* le Cornu, cheval. ſeig. d'Oinville, anc. capit. au rég. d'Enghien, chev. de S. Louis, gouv. de Dreux. Elle n'a point d'enfans de ſes deux mariages. Généal. que nous donnerons dans le *Tome I.* du ſupplém. de notre Diction.

Les armes: de ſable, au chevron d'or accompagné de trois roſes d'argent, 2 & 1.

Affry, ancienne & illuſtre maiſon de la Suiſſe, dont eſt chef:

Louis-Auguſte-Auguſtin, comte d'*Affry*, ſeig. de Prévondavaux, Biolley, &c. lieut. gén. des armées du Roi, ci-devant ſon ambaſſadeur en Hollande, colon. command. du régiment des Gardes-Suiſſes, le 26 Août 1767, nommé, le 21 fév. 1779, reçu le 24 command. de l'ordre de S. Louis dans le ſervice de terre, & grand'croix dud. ordre, le 25 Août de la même année. Il eſt veuf du 19 déc. 1777, de *Marie-Eliſabeth d'Alt*, fille de feu *Protais-Joſeph d'Alt*, baron du S. Empire-Romain, qu'il avoit épouſée le 2 Juillet 1738, dont: — 1. *Louis-Auguſte d'Affry*, capit. command. de la comp. de ſon pere, au rég. des Gardes-Suiſſes; — 2. *Jean-Pierre-Nicolas-Charles-Joſeph*, appellé *le Chevalier d'Affry*, ſous-lieut.

depuis 1766, de la comp. colonelle des Gardes-Suiſſes; —— 3. & *Madeleine*, nom. dame de l'ordre de la croix étoilée de l'Impératrice Reine, le 3 mai 1764, mariée le 21 ſept. 1742, à *François* comte *de Diesbach-Torny*. Voyez la généal. impr. *Tome I.* du Diction. de la Nobleſſe, *p.* 58 *& ſuiv.*

AGAY (d'), en Franche-Comté. Anc. nobleſſe diviſée en deux branches.

Le chef de la premiere eſt *Jean-Proſper d'Agay*, ſeig. de Byarnes, chev. de S. Louis, marié en 1766, à *Anne-Joſeph de Mongenet*, dont une fille née en Avril 1770.

De la ſeconde branche eſt chef *Marie-François-Bruno*, chev. comte *d'Agay*, par lettres-patentes de 1766, ancien intendant en Bretagne, marié à *Charlotte le Bas du Pleſſis*, dont deux garçons & deux filles.

Freres & ſœur. —— 1. *Philippe-Joſeph-François*, prieur-commend. des prieurés de Heauville & de Clairveaux, chan. de l'Egliſe Métropol. de Beſançon; —— 2. *Jean-Gabriel*, chan. du chap. noble & cathédrale de S. Claude, vic. gén. du diocèſe d'Autun, nommé, le 28 Juillet 1779, co-adjut. de l'évêché de Perpignan, & le premier Août de cette année, abbé-commend. de l'abbaye de Soteze, ordre de S. Benoît, dioc. de Lavaur. —— 3. & *Margueritte-Françoiſe-Bernardine*, mariée en 1748 à *Claude-François-Joſeph de Mongenet*, chev. ſeig. de la Roche, &c. Généal impr. *Tome I.* du Dict. de la Nobleſſe, *p.* 69 *& ſuiv.*

AGUESSEAU (d'), à Paris, famille illuſtre dont eſt chef.

Jean-Batiſte-Paulin d'Agueſſeau de Freſnes, comte de Compans & de Maligny, conſ. d'état ordin. doyen du conſeil, prévôt, maître des cérémonies de l'ordre du S. Eſprit, veuf en premieres nôces du 13 fév. 1737, d'*Anne-Louiſe-Françoiſe du Pré*, dame de la Grange-Bleneau, marié en ſecondes nôces le 16 Août 1741, à *Marie-Gene-*

vième-Roſalie le Bret, morte en nov. 1759, fille de *N.... le Bret*, alors premier préſid. au parlem. de Provence; & 3°. le 4 nov. 1760, à *Gabrielle-Anne de la Vieuville*, dont il n'a point d'enfans. Du premier lit eſt iſſue : — 1. *Henriette-Anne-Louiſe d'Agueſſeau*, dame de la principauté de Tingry, mariée le 25 fév. 1755, à *Jean-Paul-François de Noailles*, comte & aujourd'hui duc d'Ayen. Voyez NOAILLES.

Et du ſecond lit ſont ſortis : — 2. *Henri-Cardin-Jean-Batiſte d'Agueſſeau-de-Freſnes*, avocat-général du parlem. de Paris, marié le 18 janv. 1775, à *Marie-Catherine de Lamoignon*; — 3. *Angélique-Françoiſe-Roſalie*, mariée le 13 ſept. 1762, à *Batiſte-Gaſpard Bochard de Saron*, préſid. au même parlem.; — 4. & *Antoinette-Eliſabeth-Marie*, mariée le 30 avril 1777 à *Louis-Philippe* comte *de Ségur*.

AIGUILLON : le chef de la ſeconde branche de la maiſon du PLESSIS-RICHELIEU, eſt :

Emmanuel-Armand, né le 31 Juillet 1720, titré *Duc d'Aiguillon*, reçu chev. des ordres le 2 fév. 1756, lieut. gén. des armées du premier mai 1758, gouvern. & lieut. gén. de la province d'Alſace en 1762, nommé capit. lieut. des chevaux-légers de la garde du Roi, anc. miniſtre des affaires étrangeres & de la guerre, marié le 4 fév. 1740 à *Louiſe-Félicité de Bréhan*, fille du feu comte de Plelo, ambaſſad. de France en Dannemarck. Il n'a qu'un fils vivant, la fille nommée *Innocente-Aglaé du Pleſſis* étant morte à Aiguillon le 11 Juin 1776 dans la vingt-neuvieme année de ſon âge, femme de *Joſeph-Dominique-Guigues de Moreton*, marq. de Chabrillant, colon. commmand. du rég. de Conti, infant. premier écuyer de madame la comteſſe d'Artois. Généal. impr. aux mots PLESSIS-RICHELIEU, *Tome XI*, *p.* 358 *& ſuiv.*

ALBERT-DE-LUYNES : maiſon illuſtre, diviſée en deux branches,

Le chef de la premiere eſt *Louis-Charles-Amable* d'Albert, duc de Luynes, meſtre-de-camp général dès dragons, marié le 19 avril 1768, à *Guyonne-Eliſabeth-Joſephe* de Laval-Montmorency, fille du duc de Laval, & de *Jacqueline-Hortenſe* de Bullion-Fervaques, dont une fille née en août 1774.

Le duc de Luynes a pour mere *Henriette-Nicole* d'Egmond-Pignatelli, ducheſſe douairiere de Chevreuſe. —— Pour grand'oncle, le cardinal de Luynes, archev. de Sens; & pour ſœurs : *Marie-Paule-Angélique*, dame du Palais de la Reine, rapportée ci-après; & *Pauline-Sophie*, appellée *Mademoiſelle d'Albert*, non encore mariée.

Le chef de la ſeconde branche eſt *Marie-Joſeph-Louis* d'Albert-d'Ailly, vicomte d'Amiens, duc de Pecquigny, puis duc de Chaulnes après la mort de ſon pere, marié le 23 mai 1758, à ſa couſ. *Marie-Paule-Angélique* d'Albert, dame du Pal. de la Reine, dont il n'a point d'enfans. Généal. impr. *Tome I. p.* 103 *& ſuiv.*

Aligre, en Beauce. Famille illuſtre dans la robe & dans l'épée, dont eſt chef :

Etienne-François d'Aligre, comte de Maran, ſeig. de la Riviere, &c. premier préſid. au parlem. de Paris depuis le mois de ſept. 1768, & marié en ſecondes nôces.

Sœur : *Marie-Madeleine* d'Aligre, mariée le 26 fév. 1748, à *Charles-Jean-Baptiſte* des Gallois de la Tour, chev. vicomte de Glené, prem. préſid. au parlem. d'Aix, intend. de Provence, dont des enfans. Généal. impr. *Tome I. p.* 170 *& ſuiv.*

Alsace-Hennin-Liétard, en Flandres, maiſon diviſée en pluſieurs branches.

De la premiere eſt *Jean-François-Joſeph* d'Alſace-Hennin-Liétard, chambellan de S. M. I. lieut. colon. à ſon ſervice, marié le 19 mars 1768, à *Albertine-Françoiſe* Wandewerve, dame de l'ordre de la croix étoilée de l'Imp. Reine, fille du comte

de Vorſſellaer, membre des états-nobles de Brabant, dont — *François Théodoric* d'Alſace, — & *Piere-Simon*, reçu chev. de Malte de minorité.

Frere & ſœurs : — 1. *Thierri* d'Alſace-Hennin-Liétard, — 2. *Marie-Françoiſe*, ci-devant dame d'honneur de l'Imp. Reine, mariée à *Jerôme*, comte de Rannuzzi, chambellan de S. M. I. & ſénateur de Bologne en Italie ; — 3. *Alix*, dame d'honneur de l'Imp. Reine ; — 4. & *Dorothée*, chanoineſſe-réguliere de la noble abbaye d'Aveſnes.

De la ſeconde branche établie en Champagne, dite *de Cuvillers*, il ne reſte plus que deux freres ; ſçavoir, — *Pierre* d'Alſace-Hennin-Liétard, bailli, grand'croix de l'ordre de Malte, command. de Laon & de Romecourt, ambaſ. extraordin. de ſon ordre en cour de Rome, cap. gén. des eſcadres de la religion, & grand prieur d'Aquitaine ; — & *Antoine-Denis* d'Alſace-Hennin-Liétard, bailli, grand'croix du même ordre, command. d'Abbeville, & grand bailli de la Morée en 1778.

La branche des princes de Chimay & du Saint-Empire, comtes de Boſſut, ſubſiſte dans deux freres & quatre ſœurs ; ſçavoir : — 1. *Philippe-Gabriel-Maurice* d'Alſace-Hennin-Liétard, Prince de Chimay, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, marié le 25 ſept. 1762, à *Laure* de Fitz-James, fille du maréchal duc de ce nom ; — 2. *Charles-Joſeph*, nommé *le Prince de Hennin*, marié à la fille du marquis *de Mauconſeil*, lieut. gén. des arm. du Roi ; — 3. *Marie-Anne-Gabrielle*, mar. le 6 oct. 1750, à *Victor-Maurice* Riquet, comte de Caraman, maréc. des camps & armées du Roi ; — 4. *Gabrielle-Charlotte-Françoiſe*, mariée au vicomte *de Cambis* ; — 5 & 6. *Louiſe-Françoiſe* & *Eliſabeth-Charlotte*. Généal. impr. *Tome I. p.* 202 & *ſuiv.*

AMALRIC : cette famille très-ancienne en Provence & dont nous donnerons la généalogie dreſſée ſur titres dans le ſupplément de notre Dictionnaire

Dictionnaire de la nobleſſe, ſubſiſte en deux branches.

Le chef actuel de la premiere, établie à Signe, dioc. de Marſeille, eſt *Louis-Joſeph Amalric*, écuyer, marié à dame *Charlotte de Goy*, dont il a deux filles, —— *Marie-Anne* & *Joſephine-Roſalie Amalric*.

Freres : —— 1. *Joſeph-François-Céſar Amalric*, écuyer, marié aux Iſles de la Martinique, qui a un garçon & une fille. —— 2. *François-de-Sales*, prêtre, docteur en théol. vic. gén. prieur de N. D. de Signe. —— 3. *Pierre-Alexandre-Emilien*, qui ſert ſur l'Eſcadre du comte d'Eſtaing.

Sœurs des précédens : —— 1. *Roſalie-Thérèſe Amalric*, mariée à *Pierre Cary*, de la ville de Marſeille ; —— 2. *Roſalie*, veuve de Meſſire *Louis Amalric*, ſon oncle ; —— 3. & *Anne-Marie-Marguerite*, non mariée.

Ces enfans ont pour mere *Madeleine-Anne d'Eſpinaſſy*, (fille de *Joſeph*, écuyer, & de dame *Marguerite Billon*,) mariée en 1734, & veuve depuis 1758 de Meſſire *André Amalric*, écuyer.

La ſeconde branche ſubſiſte dans la perſonne de *Felix Amalric*, écuyer, actuellement aux Indes, fils de feu meſſire *Joſeph Amalric*, & de dame *N.... Cary*.

Les armes : d'azur, à un pin d'argent, au tronc de ſinople poſé derriere un cerf paſſant d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe, d'une croix de Malte auſſi d'or, émaillée d'argent, poſée ſur le tronc de l'arbre. L'abbé *Robert de Brianſon*, dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence*, *Tome I. p.* 281, dit que les anciennes armes de cette famille étoient : de gueules, à trois bandes d'or.

AMELOT : famille diſtinguée dans la robe, originaire d'Orléans, dont eſt chef M. *Amelot*, conſ. d'état, pourvu de la charge de miniſtre & ſecrét. d'état au départem. de la maiſon du Roi,

le 12 mai 1776, ſur la démiſſion de M. de Lamoignon de Malesherbes. Art. impr. *Tome I. p.* 223,

ANCEAU : famille noble établie en Languedoc, dont eſt chef :

Charles-Paul-Louis d'Anceau, chev. ſeig. de de Lavelanet, &c. né à Toulouſe le 7 Juil. 1725, (fils aîné de feu *Jean-Louis* d'Anceau, chev. grand-maître des eaux & forêts de Languedoc, mort le 6 août 1772, & de *Marie-Jacquette-Mélanie* de Chalvet de Rochemonteix, qu'il avoit épouſée en 1721, & décédée le 21 mars 1762). Il a été reçu grand-maître des eaux & forêts de Languedoc en ſurvivance, le 13 ſept. 1752, en exercice en 1753 juſqu'en 1764, & n'eſt pas marié.

Freres : —— 1. *Louis-Hippolite* d'Anceau, né en ſept. 1731, doct. en théol. chan. ſous-chantre du chap. de Beziers, vic. gén. grand pénitencier, official de ce diocèſe, &c.

—— 2. *Joſeph-Eliſabeth-Claude* d'Anceau, chev. né le 8 oct. 1734, lieut. au régim. de la marine, du 6 juin 1758, non marié.

—— 3. *Jacques-Hélene*, chev. né le 14 ſept. 1735, ci-devant capit. au régim. des recrues provinciales de Montpellier, remplacé au régim. de Bretagne en 1768, auſſi non marié.

—— 4. *Joſeph-Marie-Michel* d'Anceau, chev. né le 29 ſept. 1736, major d'infant. en 1772, command. de bataillon au régiment du Cap, en 1775, chev. de S. Louis, en mai 1778, veuf, le 27 dudit mois, ſans poſtérité de demoiſ. *Charlotte* le Duc, qu'il avoit épouſée le 24 mai 1777.

—— 5. *Jean-Jacques-Conſtance-Théodore* d'Anceau, chev. né le 11 ſept. 1741, capit. de grenadiers au régiment d'Anjou, en 1779, non marié.

Sœurs : —— 6. *Marie-Antoinette*, aînée de

ſes freres, née en mai 1723, mariée en mai 1751, à meſſire *Henri* de Rolland, ſeig. de ſaint Rome, dont elle a trois enfans; — 7. *Marie-Françoiſe-Victoire*, née le 12 juin 1724; — 8. *Marie-Sophie*, née le 25 février 1727, toutes deux vivantes ſans alliance; — 9. *Marguerite-Louiſe-Félicité*, née en mai 1733, mariée le 22 avril 1755, à meſſire *Pierre-François-Maximilien* de Caſſarelli, ſeig. du Falga, dont elle a dix enfans; — 10. & *Marie* d'Anceau, née le 13 ſeptembre 1739, non mariée.

Leur pere & mere ont eu quatorze enfans, dont treize ont vécu en même tems pendant vingt-neuf ans, & il n'en reſte plus que onze comme on vient de le voir.

Les armes: d'azur, à trois croiſſans, montans d'argent 2 & 1.

ANGERVILLE-D'AUVRECHER: nobleſſe très-ancienne, établie en Normandie proche Caen, dioc. de Bayeux, dont nous avons parlé *Tome I.* de notre *Dictionnaire*, *p.* 271 *& ſuiv.* & *p.* 584 *à* 586; mais nous en redonnerons la généal. dans le premier volume du ſupplém. d'après des corrections & additions qu'on nous a fait paſſer.

Elle ſubſiſte en trois branches. De la premiere eſt actuellement chef *Louis-Jacques-François* d'Angerville-d'Auvrecher, chev. ſeig. de Grainville, Heuland, Douville, Angerville, Ste. Honorine, &c. né le 18 février 1716, marié par cont. du 19 fév. 1739, à *Marie-Madeleine-Jeanne-Françoiſe* Huë, fille de meſſire *Pierre-Auguſtin* Huë, chevalier ſeigneur de Mutrecy, Ste. Honorine, & de noble dame *Marie-Françoiſe* Corniere. De ce mariage il reſte deux fils qui ont chacun poſtérité, rapportés l'un après l'autre.

L'aîné, *Thomas-Robert-Nicolas* d'Angerville-d'Auvrecher, chev. né à Caen le 7 déc. 1740, a épouſé le premier déc. 1767, *Auguſtine-Marie-Anne-Lucie* d'Auray, dame de la Maroutiere,

près Château-Gontier, fille de meſſire *Marie-Eugène-Beuve* d'Auray, chev. baron de S. Poix, & de *Lucie* de Godde-de-Varennes, dont : — 1. *Louis-Marie-Eugène*, né le 23 mai 1771 ; — 2. *Louis-Victor*, né le 20 fév. 1776 ; — 3. *Marie-Anne-Louiſe-Eugénie*, aînée de ſes freres, née 20 janvier 1769 ; — 4. *Marie-Henriette*, née 15 avril 1772 ; — 5. *Marie-Félicité*, née le 26 mars 1777.

Le cadet, *Henri-René* d'Angerville-d'Auvrecher, chev. né le 23 Juin 1748, a épouſé, le 26 août 1775, *Marie-Victoire* Turgot, fille de meſſire *Etienne-François* Turgot, chev. marq. de Souſmont, ſeigneur & patron de Bons, Uſſy, Poſligny, &c. brigad. des armées du Roi, anc. gouv. & lieut. gén. de la Guienne, & de noble dame *Marguerite* Capon, dont : — 1. *Marguerite-Louiſe-Victoire*, née 31 mai 1776 ; — 2. *Marie-Françoiſe-Adélaïde*, née 28 oct. 1777.

La ſeconde branche a pour chef *Henri-Thomas-Robert* d'Angerville-d'Auvrecher, chevalier qui a épouſé, célébr. en l'Egliſe S. Jean de Caen, le 27 avril 1739, *Marie* de Francqueville, dont il n'a point d'enfans.

Frere ſorti d'un ſecond lit. *Louis-Guillaume-Robert* d'Angerville-d'Auvrecher, chev. ſeig. de Branville, la Montagne, le Meſnil-Toufray & de Cahagnes, a épouſé le 15 mai 1743, célébr. en lad. Egliſe de S. Jean de Caen, *Marie-Catherine* de Bernieres-Gavrus, fille de *François-Jean-Baptiſte* de Bernieres, ſeig. de Gavrus, & de *Marie* de Mathan, de laquelle il a : — *Marie-Henriette* d'Angerville-d'Auvrecher, née le 19 août 1767.

Le chef de la troiſieme branche, dite des *Seigneurs d'Authon, Gonneville*, &c. eſt *Jacques* d'Angerville-d'Auvrecher, écuyer, marié en 1759, à noble demoiſelle *N...* de Boiſtierry, fille de *Charles*, écuyer, ſeig. de Courcelles & de Livet, dont pour enfans vivans : — 1. *Pierre-*

Jacques, écuyer, né en 1765; — 2. *Adélaïde-Roſalie*, aînée de ſon frere, née en 1760; — 3. & *Jeanne-Clotilde-Julie*, née en 1761.

ANGLETERRE : le chef de la maiſon régnante de ce royaume eſt

Georges-Guillaume-Fréderic de Brunſwick, né le 4 juin 1738, devenu Roi d'Angl. le 26 oct. 1760, ſous le nom de GEORGES III, & Electeur d'Hanovre. Il a de ſon mariage contracté le 8 ſeptemb. 1761, avec *Sophie-Charlotte* de Meckelbourg-Strélitz : — 1 *Georges-Fréderic-Auguſte*, Prince de Galles, né le 2 août 1762; — 2. *Fréderic*, né le 16 août 1763, nommé prince & évêque d'Osnabrock, le 27 fév. 1764; — 3. *Guillaume-Henri*, duc de Lancaſtre, né le 21 août 1765; — 4. *Edouard*, né le 2 nov. 1767; — 5. *Erneſt-Auguſte*, né le 5 juin 1771; — 6. *Auguſte-Fréderic*, né le 27 janv. 1773; — 7. *Adolphe-Fréderic*, né le 24 janv. 1774; — 8. *Octave*, né le 23 février 1779; — 9. *Charlotte-Auguſte-Mathilde*, princeſſe d'Angleterre, née le 29 ſeptemb. 1766; — 10. *Auguſte-Sophie*, née le 8 nov. 1768; — 11. *Eliſabeth*, née le 22 mai 1770; — 12. *Fréderique*, née le 25 avril 1776; — 13. une princeſſe, née le 3 nov. 1777.

Freres & ſœurs du Roi. — 1. *Guillaume-Henri* de Brunſwick, né le 25 nov. 1743, titré duc de Glocester & d'Edimbourg en 1764, marié à la comteſſe de Waldegſave, dont un prince & une princeſſe. — 2. *Henri-Fréderic*, duc de Cumberland, né le 7 nov. 1745, marié à *Guillelmine*, comteſſe d'Irnham; — 3. *Auguſte*, mariée le 16 janv. 1764, au prince de Brunſwick-Wolfembutel; — 4. *Louiſe-Anne*, née le 10 mars 1749, mariée en 1764 au duc de Meckelbourg-Strélitz, frere de la Reine d'Angleterre.

Tantes du Roi. *Amélie-Sophie-Eléonore*, née le 16 juin 1711; — & *Marie*, épouſe du Landgrave de Heſſe-Caſſel. Art. impr. *Tome I. p. 289.*

ANGOSSE : ancienne nobleſſe établie en Bigorre, dans le quatorzieme ſiécle, & qui a paſſé depuis en Béarn où elle ſubſiſte aujourd'hui.

Le chef actuel de cette maiſon, (dont nous donnerons la généal. dans le ſupplém. de notre Dictionnaire) eſt, *Etienne* d'Angoſſe, appellé *le Baron d'Angoſſe*, qui a ſervi dans la ſeconde comp. des mouſquetaires, & a épouſé par cont. du 9 mars 1729, demoiſelle *Marie* d'Imcamps-de-Loubie, fille de meſſire *Paul* d'Imcamps, marq. de Loubie, d'une maiſon très-diſtinguée en Béarn, & fondue dans celle d'Angoſſe. De ce mariage il reſte : — 1. *Jean-Paul*, qui ſuit ; — 2. *Catherine* d'Angoſſe, nommée abbeſſe de l'abbaye royale de Neubourg, dioc. d'Evreux en Normandie, en 1777 ; — 3. & *Marie-Madeleine*, mariée en 1764, au marquis de Lupé, dont des enfans.

Jean-Paul d'Angoſſe, appellé *le Marquis d'Angoſſe*, chev. de S. Louis, colonel du troiſieme rég. d'état major, grand ſénéchal & gouv. d'Armagnac, a épouſé par cont. du 20 nov. 1768, demoiſelle *Louiſe-Pétronille* d'Uſſon-de-Bonac, fille de feu *François-Armand* d'Uſſon, marq. de Bonac, lieut. gén. des armées du Roi, chev. de l'ordre de S. André de Ruſſie, ci-dev. ambaſſad. du Roi auprès des états gén. des Provinces unies, & command. en chef au comté de Foix, & de dame *Pétronille-Louiſe* Bidé de la Grandville, veuve du 2 déc. 1778. La marquiſe d'Angoſſe eſt niéce du comte d'Uſſon, ambaſſad. du Roi en Suéde, & de *Jean-Louis* d'Uſſon-de-Bonac, évêque d'Agen. Ils ont pour enfans vivans : — 1. *Pierre-Conſtant-Charles-Joſeph* d'Angoſſe, chev. — 2. *Mathieu-Armand*, chev. de Malte ; — 3. *Claude-Alexandre-Caſimir*, né au mois de mai 1779 ; — 4 & 5. *Pétronille-Stéphanette* & *Louiſe-Armandine* d'Angoſſe, aînées des précédens, toutes deux chanoineſſes-comteſſes de Neuville.

Les armes : d'azur, à trois épées d'argent en pal ; au chef d'or, chargé d'un cœur de ſinople, couronné de même & accolé de deux merlettes de ſable couronnées d'argent.

ANHALT : ancienne maiſon d'Allemagne dont le chef eſt

Henri-Fréderic, prince d'Anhalt, marié le 25 juillet 1765, à *Louiſe-Henriette-Guillelmine*, fille du margrave de Brandebourg. Il a deux freres & ſœurs. Voyez ſur les différentes branches de cette maiſon l'almanach royal.

ANJOU (d') : famille noble & ancienne de Pertuis en Provence, dont la filiation remonte à *René* d'Anjou, qui, ſuivant la tradition, fut filleul du Roi RENÉ, comte de Provence, & établi par ce prince ſon bailli en la ville de Pertuis. Ce fut en cette qualité qu'il reçut l'hommage & ſerment de fidélité d'*Honoré* Meiſſonier, ſeig. de Beaumont, ainſi qu'il conſte par un acte du nov. 1488, paſſé à Pertuis.

Cette famille a formé pluſieurs branches. De premiere eſt chef *Joſeph-Gaſpard* d'Anjou, né 28 juillet 1735, officier dans le rég. d'Hainaut, infant. en 1770, marié par cont. du 13 1766, paſſé à Aix, avec demoiſelle *Marie-Thereſe-Madeleine* d'Anjou, de laquelle il a : — *Marguerite-Françoiſe-Paulette* d'Anjou, née 29 juin 1769.

La ſeconde branche établie en Normandie ſubſiſte dans deux freres. L'aîné *N*.... d'Anjou, écuyer, demeure à Cidot, près d'Inatot, par Rouen.

Le cadet *N*.... d'Anjou, ancien officier d'infanterie, réſide à Gerville.

Ils ont pour oncle *Dominique* d'Anjou, qui a été appellé pour ſervir dans le rég. que devoit lever la nobleſſe de Provence en 1746, & vit ſans poſtérité.

Le chef de la troiſieme branche eſt *Pierre* d'An-

jou, écuyer, né le 28 janv. 1708, marié, par cont. du 5 juin 1737, à demoiſelle *Marguerite* de Savignon, dont :

Charles-Melchior d'Anjou, écuyer, né le 26 ſept. 1738, ancien lieut. de vaiſſeau de 1770, chev. de S. Louis, retiré du ſervice, qui a épouſé par cont. du 27 août 1770, demoiſelle *Renée-Martin*, de laquelle il a : — 1. *Charles* d'Anjou, écuyer, né le 20 juillet 1771 ; — 2. *Emilie*, née 24 ſept. 1775 ; — 3. & *Flore*, née 23 oct. 1776.

Sœurs vivantes du précédent : — *Louiſe-Thérèſe* d'Anjou, demoiſelle ; — & *Marie*, mariée par acte de célébration du 21 nov. 1771, avec *Jean-Baptiſte-Laurent* de Viany, conſ. en la Cour des Comptes d'Aix. Généal. que nous donnerons dans le ſupplément.

Les armes : d'azur, à une colombe d'argent, prenant ſon eſſor & tenant dans ſon bec une branche d'olivier de ſinople, & accompagnée de trois étoiles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.

ANNEVILLE, en baſſe Normandie, élection de Valognes, ancienne maiſon connue dès le onzième ſiécle, qui ſubſiſte en trois branches.

Le chef de la premiere eſt *Guillaume-René* d'Anneville, chev. baron du S. Empire, appellé *le Marquis de Chiffrevaſt*, né le 5 mars 1712, ſeig. & patron de Chiffrevaſt, Tamerville, &c. chev. de S. Louis, ancien capit. de dragons dans le colon. gén. retiré du ſervice en 1745, marié le 4 janv. 1751, à *Catherine-Geneviéve* d'Héricy, fille de *Robert-Jacques*, ſeig. & patron de Villiers, Véuſſieux, Rampan, &c. chev. de S. Louis, & de feu *Julienne-Louiſe-Antoinette-Geneviéve* de la Cour de Maltot, dont — 1. *François-Antoine-Henri*, chev. dit *le Comte de Chiffrevaſt*, né le 21 nov. 1752, officier de dragons au rég. de Belſunce en 1769, marié le 18 juin 1776, à demoiſ. *Jeanne-Marie* Simon, dame de Turteville au bo-

czge ; —— 2. *Auguſtin-Jacques*, né le 11 janv. 1754, capit. de caval. dans le régim. de Royal-Pologne en 1778 ; —— 3. *Louiſe-Jeanne-Geneviéve* née le 25 août 1755, mariée, le 25 août 1778, à *Anne-Robert*, chev. vicomte d'Héricy ; —— 4. & *Aimée-Adélaïde-Geneviéve*, née le 19 avril 1763, appellée *Mademoiſelle de Tamerville.*

Frere du marquis de Chiffrevaſt. *Jacques-Robert-Nicolas* d'Ameville de Chiffrevaſt, né le 9 juillet 1716, doct. de Sorb. chan. archid. & vic. gén. de Coutances, abbé commendat. de l'abbaye S. Sever, au même dioc. depuis 1747.

Le chef de la ſeconde branche eſt *Jean-François* d'Anneville, chev, ſeig. & patron du Vaſt, de la Motte, d'Addeville, &c. né le 7 mai 1726, page du Roi à ſa grande écurie en 1742, puis officier au régim. de Surgeres, dragons, marié le 21 nov. 1746, à *Marie-Anne-Jacqueline* de Camprond, dont : —— 1. *Bon-François-Paul*, chev. né le 7 mars 1751, ci-devant mouſquet. du Roi dans ſa premiere comp. —— 2. *François-Hyacinthe-Guillaume*, né le 21 mai 1752, ci-devant mouſquet. du Roi dans la même compag. —— 3. *Bernardin-Bon-Felix*, né le 14 novembre 1755, chev. de Malte de minorité, reçu le 20 oct. 1773, & lieut. au rég. de Flandres, infant. en 1774 ; —— 4. *Paul-Bernardin*, né le 16 février 1758, auſſi chev. de Malte de minorité, & enſeig. de vaiſſeau en 1778 ; —— 5. *Suſanne-Charlotte*, née en déc. 1754 ; —— 6. *Adélaïde*, née le 2 oct. 1762 ; —— 7. *Suſanne-Léonore*, née le 28 mai 1765.

Sœur. *N....* d'Anneville, abbeſſe de Cordillon, ordre de S. Benoît, au dioc. de Bayeux, depuis 1756.

La troiſieme branche eſt établie au pays de Caux. Généal. que nous donnerons dans le *Tome premier* du ſupplément de notre Dictionnaire de la nobleſſe.

Les armes de la maiſon d'Anneville *ſont* : d'hermines, à la faſce de gueules, comme on les voit aux égliſes de Tamerville, Turteville au bocage, Quétreville près Coutances, à l'Hôtel-Dieu de la même ville, à Montaigu & ailleurs.

ARDRES-COURTEVILLE-HODICQ : maiſon dont la véritable origine eſt ignorée, mais dont le premier auteur connu poſſédoit l'Ardreſis par alliance au commencement du onzième ſiécle. Dans le douzième, pluſieurs de ſes deſcendans & nommément ceux-ci, ont formé des établiſſemens dans le Boulonnois, généralité d'Amiens. Elle a porté indifféremment les noms de *Hodic* ou *Hodicq* & de *Courteville*, & a poſſédé, de toute ancienneté, la principauté de Hodicq-ſur-Canche, la ſeigneurie de Courteville & le fief de Hodicq, ſitué à Parenty, encore aujourd'hui dans l'une des deux branches qui ſubſiſtent de cette maiſon.

La ville d'Ardres, cap. de l'Ardreſis, pays ſitué entre le Boulonnois, l'Artois & le Calaiſis, fut fondée l'an 1069, par Arnoul, premier du nom, vicomte d'Ardres, fils d'Elbodon, (frere du châtelain de Bergues), & d'Adelle de Selveſſe, dame d'Ardres, de qui ſont deſcendus les Seigneurs d'Ardres, de Marquiſe, d'Engoudeſent, de Cayeu, Longvilliers, Hodicq-Courteville, Heſdigneul, Marie-Ville & Brekeſent. Nous donnerons dans le ſupplém. de notre Diction. la généal. de cette maiſon, dont il ne ſubſiſte plus que deux branches.

Le chef de la premiere, dite *des ſeig. de Courteville-Hodicq*, eſt *Jacques-Alexandre-Antoine-François* de Courteville, (fils aîné de *Daniel-Antoine*, & de *Catherine-Françoiſe* de Halluin, derniere de ſon nom ou de ſa maiſon), chev. ſeig. comte d'Hodicq, vicomte des deux Airons, ſeig. d'Arry, de la Houſſaye, Beauval, Faveille, Briſtel, Ramez en Hainaut, &c. né le 4 avril 1726, d'abord page du Roi en 1742, ſucceſſivement capit. au rég. du prince Camille de Lorraine

le premier mai 1745, chev. de S. Louis en août 1758, colon. des Grenadiers de France en déc. 1762, colonel-commandant dudit corps en 1765, & brigadier des armées du Roi le 22 janv. 1769. Il a épouſé par cont. du 26 ſept. 1765, *Marie-Charlotte* du Chambge, fille de meſſire *Pierre-François*, chev. ſeig. d'Elbeck, & de *Marie-Pélagie-Joſephe* Fruit, dont : —— 1. *Alexandre-Charles-François-Joſeph* de Courteville, chev. né le 30 ſept. 1768 ; —— 2. *Charlotte-Joſephine*, née le 7 mars 1779.

Freres & ſœurs vivans. —— 1. *Daniel* de Courteville, chev. ſeig. du Norbois, ancien officier au rég. de Navarre, marié à demoiſelle *N*.... de Servins-d'Héricourt, dont il n'a point d'enfans ; —— 2. *Louis-Marie*, dit *le Chevalier d'Hodicq*, lieut. colon. du rég. de Péronne infant. non marié ; —— 3. & *Antoinette-Urſule-Madeleine-Roſalie* de Courteville-Hodicq, mariée le 18 mars 1752, & veuve, depuis 1757, de meſſire *Barthelemi* le Roy, chev. ſeig. de Cauchois, du Boisjulien, &c. dont une fille nommée *Marie-Catherine-Théreſe* le Roy.

De la ſeconde branche, ſortie de la précédente, eſt *Louis* de Courteville, chev. ſeig. de Valville, (fils unique de *Louis*, chev. cap. d'Infant. & de *Jeanne-Françoiſe* de la Cour), cap. de grenad. au rég. de Foix, qui s'eſt embarqué en 1778, ſur l'eſcadre de M. le comte d'Eſtaing. Il a épouſé demoiſelle *Marie-Marguerite-Antoinette* de Franſery du Pire, fille de *Gabriel-Antoine*, écuyer, ſeig. du Pire & de Sangatte.

Les armes des différentes branches de cette maiſon ont toujours été : d'or, à la croix ancrée de gueules, ou mi-parti d'or & d'azur à la croix ancrée de gueules ; c'eſt la ſeule différence que l'on trouve. Cimier : une dame maurée, ſortant d'un cuvier rempli de fleurs, & tenant une fleche de la main droite. Supports : deux griffons. Deviſe : *Pour ja-*

mais de Courteville. Les ſeigneurs de Hodicq, exiſtans, écartelent de Halluin, par l'extinction de cette maiſon dans la leur.

ARSCHOT : grande maiſon du Brabant, qui ſubſiſte dans les enfans de *Léopold-Charles-Philippe-Joſeph*, neuvieme duc d'Arſchot. Voyez les Étrennes de 1779, *p.* 17.

ASTORG (d') : maiſon dont la nobleſſe ſe perd dans les ſiécles les plus reculés, & qui dès le milieu du onzième étoit diviſée en pluſieurs branches qui floriſſoient en même-tems dans le Rouergue, le Languedoc, le Limouſin & le Querci.

On eſt certain que la maiſon d'Aſtorg-de-Montbartier, vient du Querci & du Limouſin, où elle poſſédoit de grands biens. *Bernard* d'Aſtorg, chev. vivoit en 1250, il étoit du nombre des Gentilshommes du parage du comté de Toulouſe, qui devoient ſe croiſer & paſſer dans la Terre-Sainte pour combattre les Infidèles. Les ſeig. d'Aſtorg ſont qualifiés dans les titres les plus anciens de *Nobles & Puiſſans Seigneurs*, de *Meſſires*, *Monſeigneurs*, *Chevaliers*, *Damoiſeaux* & *Ecuyers*. Mais la généal. de cette maiſon ne commence qu'à *Pierre* d'Aſtorg, chev. ſeig. de Segreville & de Montbartier, né vers 1360, capitoul d'épée de Toulouſe, en 1392, & années ſuivantes, & échanſon du Roi en 1405. C'eſt depuis lui que nous en rapporterons une filiation ſuivie par titres authentiques dans le ſupplém. de notre Dictionnaire.

Le chef de la branche aînée eſt *Pierre* d'Aſtorg, chev. ſeig. marq. de Montbartier, vicomte de Larbouſt, baron de Cardaillac, &c. marié par cont. paſſé en 1756, à demoiſelle *N....* de Saint-Martin, fille de *Guillaume*, ſeig. baron d'Aux, Auſſat, &c. & de *Perette* de Tournemine, dont il a une fille unique, nommée *Mademoiſelle de Montbartier.*

Freres

Freres & ſœurs : —— 1. *François* d'Aſtorg, ancien capit. au rég. de la Tour du Pin, chev. de S. Louis ; —— 2. le chev. d'Aſtorg ; —— 3. & 4. *Marguerite* & *Françoiſe*, vivantes ſans alliance.

De la ſeconde branche eſt chef *Louis* d'Aſtorg, chev. comte d'Aubaréde, ſeig. de la Peyre, &c. vicomte de Nebouzan, baron de Barbazan & de Peyruſſe, maréc. de camp de 1756, & lieut. gén. des armées du Roi, marié par cont. du 15 janv. 1744, ſigné par le Roi, avec *Marie-Louiſe* de Boufflers, dont il n'a point d'enfans.

Le chef de la troiſième branche eſt *Jean-Charles-Catherine*, marq. d'Aſtorg, chev. ſeig. baron de Montegut & de Caſtillon-de-Saizan, marié en 1745, à *Louiſe-Toinette* de Gallard, fille de *Gilles*, marq. de Terraube, & de *Victoire* de Moret-de-Peyre, de laquelle il reſte : —— 1. *Jean-Jacques* d'Aſtorg, chev. baron de Montegut & de Caſtillon, né 11 juin 1752, officier dans le régim. de Noailles, caval. depuis 1769 ; —— 2. *Marguerite-Victoire-Jeanne-Charlotte*, mariée en 1764, à *Marie-Joſeph-Valentin*, marq. de Vic. —— 3. & *Marie-Anne-Honorée* d'Aſtorg, mariée en 1778, à *N....* de Vergès, ſeig. de la Salle.

Frere. *Charles-Maurice* d'Aſtorg, reçu chev. de Malte en 1752, cap. au rég. de Royal-Comtois, reformé.

Cette maiſon porte pour armes : d'or, à l'aigle éployée de ſable.

AUBERJON (d') : famille noble du diocèſe de Narbonne en Languedoc, actuellement établie à Limoux en Razès, dont nous donnerons la généalogie dans le ſupplément de notre Dictionnaire.

Elle eſt connue dans cette Province depuis le milieu du ſeizième ſiécle, que vivoit *Louis* d'Auberjon, qualifié *Noble*, ſeig. de la Chevaliniere, nom qu'il donna au domaine de Pechgauſy, qu'il acquit de la famille de Sabbatier.

Le chef actuel de cette famille eſt *Jean* d'Auberjon, veuf du 23 juin 1746, de *Margueritte* d'Andrieu, ſa premiere femme, fille de *Martin*, juge-criminel à Limoux, & de *Marie-Anne* de Fonds. Il a épouſé 2°. par cont. du 25 avril 1747, *Anne* de Fonds, fille de *Guillaume*, conſ. du Roi en la Sénéc. de Limoux, & d'*Iſabeau* de Barry. Du premier lit il reſte pour enfans : — 1. *Antoine*, mentionné ci-après ; — 2 & 3. *Marie-Anne* & *Iſabeau*, religieuſes à Prouille, reçues, l'une en 1752, & l'autre en 1758. Et du ſecond lit eſt iſſue : — 4. *Suſanne* d'Auberjon, femme de noble *Jacques* de Caſſagnau, à Limoux.

Antoine d'Auberjon, chev. ſeig. de la Chevaliniere, (dont il a hériré par teſtament du 7 avril 1771, de noble *François* d'Orbeſſan-de-Saint-Aulaire, fils de *Léon* & de *Marie* d'Auberjon, héritiere de la branche aînée) capit. au rég. de Monaco en 1755, chev. de S. Louis en 1771, retiré du ſervice, a épouſé par cont. du 6 janv. 1772, *Jeanne-Marie* d'Uſton, fille de noble *Jean*, ſeig. de Saint Martin, d'Arſe & la Peyre, & de *Marie* Rouch, dont : — 1. *Jean-Antoine-Paul-Serge* d'Auberjon, né 12 décembre 1773 ; — 2. *Jean-Pierre*, né le premier janvier 1775 ; — 3. *Antoine-François-Marie*, né le 4 oct. 1777 ; — 4. *Eliſabeth-Marquette-Jacquette*, aînée du précédent, née 23 avril 1776.

On préſume que cette famille pourroit bien être iſſue des Auberjons de Murinais, du Dauphiné, quoique ſes armes ſoient différentes. On n'en trouve aucun veſtige, mais ce qui ſemble autoriſer cette préſomption, c'eſt que le nom d'Auberjon n'eſt point commun.

Les armes : d'azur, à ſix bezans d'or, poſés 3, 2 & 1.

AUDA : famille noble de robe & de fief, établie à Nice depuis environ quatre ſiécles, & dont une branche ſubſiſte à Marſeille. Le plus ancien que l'on connoiſſe eſt :

Laurent Auda, qu'Amé VIII, duc de Savoie, qualifie de ſon *cher & fidel Secrétaire* dans ſes lettres datées de Ripailles le 6 juillet 1435. Il fut biſayeul de noble *Jean-Michel* Auda, depuis lequel nous donnerons la filiation de cette famille dans le ſupplément.

La branche aînée s'eſt éteinte dans la perſonne de noble *André* Auda, comte de Villefranche, avoc. gén. au Sénat de Chambéri, enſuite à celui de Nice, par lettres du 20 mars 1737, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec la comteſſe de Poſſo.

Le chef de la ſeconde branche, devenue l'aînée, eſt *Gaſpard-François* Auda, écuyer, (fils de feu *Jean-André*, écuyer, & de *Claire-Roſe* Teilet), marié à Marſeille, par cont. du 20 mai 1760, avec demoiſelle *Claire-Marguerite* Arnaud, de laquelle ſont iſſus pluſieurs enfans morts jeunes; & il ne leur reſte qu'un fils nommé: — *Antoine-André-Marie-Gaſpard* Auda, écuyer, né le 30 mars 1761.

Frere. *Antoine-Anſelme* Auda, écuyer, avoc. au conſ. établi à Paris, marié & ſans poſtérité.

De la troiſième branche étoit chef *Jean-Michel* Auda, comte de Saint-Agnès, qui a ſervi pluſieurs années en qualité de conſ. ſecrét. d'état au département du commerce de Catherine, ſeconde Impérat. régnante de Ruſſie, où il étoit connu ſous le nom d'Odar par la différence de la langue. Il eſt mort à Nice le 26 avril 1773, âgé de 45 ans, laiſſant deux garçons & deux filles, dont une du premier lit, eſt mariée à *N...* Caguoli-de-Saint-Martin, du lieu de Lautoſes au comté de Nice.

La quatrième branche ſubſiſte dans la perſonne de noble *Victor-Amédée* Auda (fils d'autre *Victor-Amédée* Auda, & de *Catherine* Piana-d'Oneille), réſidant à Villefranche, au comté de Nice, non marié en 1779.

Les armes d'Auda ſont : de gueules, à la bande d'or, accompagnée de deux lévriers rampans auſſi d'or, l'un en chef & l'autre en pointe.

Quelques branches de la famille Auda, comme héritiere de celle de Bermeo, prennent *pour armes* : d'or, à la bande de gueules accompagnée de deux loups paſſans, de ſable, ſe contre-regardans.

AUMONT : voyez l'état actuel de cette maiſon, dans les Étrennes de 1779.

AUTRICHE : maiſon ſouveraine d'Allemagne, dont la ſeule qui ſubſiſte eſt *Marie-Thérèſe* d'Autriche, impératrice-douairiere, Reine de Hongrie & de Bohême, née 13 mai 1717, veuve 18 août 1765, de l'Empereur *François-Etienne* de Lorraine, & mere de l'Empereur régnant. Voyez LORRAINE.

AUXY : ancienne maiſon originaire de Picardie, éteinte par mâles en France.

De la branche des ſeig. d'Hanvoille eſt *Françoiſe-Eliſabeth-Henriette-Marie* d'Auxy, (fille du feu comte d'Hanvoille, ancien colon. de dragons) à laquelle Sa Majeſté a accordé le 23 août 1779, le titre de *Dame*, ſous le nom de *Marquiſe d'Auxy*. Gaz. de Fr. n°. 70, du 31 août de ladite année.

Il ſubſiſte de cette maiſon une branche établie au comté de Hainaut, laquelle deſcend au dixième degré de *Jean*, Sire & Ber d'Auxy, quatrième du nom, ſeig. de Fontaines-ſur-Somme, Montauban, &c. chev. de la Toiſon d'or en 1445, conſ. & chambel. de *Philippe* le Bon, duc de Bourgogne, & gouv. de Ponthieu, fait maître des arbalêt. de France, par proviſions du 14 août 1461. Il avoit épouſé 2°. *Félice* de Marchant, fille de meſſire *Henri*, ſeig. de Brenerne en Gaſcogne, qu'une généal. manuſc. & un mémoire authentique paſſé par dev. la chambre héraldique du Duché de Brabant, le 19 juin 1714, certifie &

atteſte avoir été ſa femme; ſur lequel mémoire a été fait l'extrait légaliſé qui nous a été communiqué. De cette ſeconde femme il eut pour fils aîné, *Jean* d'Auxy, cinquième du nom, chev. tige des ſeig. de Warelles, Launois, Neufville, &c. qui a continué la deſcendance.

Le chef actuel de cette branche eſt *Charles-Albert-Edouard-François-Joſeph* d'Auxy, chev. ſeig. de Corteville, Launois, Neufville & Foulant, né 6 fév. 1726, devenu comte de Watton, membre de l'Etat noble du pays & comté de Hainaut, qui a épouſé le 22 mars 1751, *Joſephe-Angélique* de Romrée, fille de *Jean*, baron de Fraypont, & d'*Anne-Cécile-Jacqueline*, baronne d'Hillebrandes de Haerſens. Leurs enfans ſont: — 1. *Charles-Emmanuel* d'Auxy-de-Neufville, chev. né 15 avril 1752, membre de l'état noble du pays & comté de Hainaut, capit. lieut. an rég. de Murray, au ſervice de S. M. l'Impérat. Reine de Hongrie & de Bohême, en 1774, retiré du ſervice depuis deux ans, non marié; — 2. *Philippe-Joſeph* d'Auxy-de-Foulant, né 7 janv. 1754, membre de l'état noble de la Province du Hainaut; — 3. *Edouard-Jérôme-François-Joſeph*, né 2 août, 1755; — 4. & *Marie-Anne-Théodore*, non mariée.

Sœur. *Louiſe* d'Auxy, femme de *Jacques-Antoine* de Romrée, baron de Fraypont, frere de la femme du comte de Watton ci-deſſus.

Nous donnerons la filiation de cette branche dans notre ſupplém. d'après un extrait dreſſé ſur piéces authentiques, telles que contrats de mariage & autres actes depuis *Jean* d'Auxy, IV du nom, chev. de la Toiſon d'or, &c. qui épouſa 2°. *Félice* de Marchant, incluſivement juſqu'à ce jour.

Les armes; échiqueté d'or & de gueules.

B.

BADE-BADEN : grande maiſon d'Allemagne, dont le chef eſt *Charles-Louis*, prince héréditaire de Bade, né le 14 fév. 1755, marié en 1774, avec la princeſſe *Amélie* de Heſſe-Darmſtadt, dont deux princeſſes jumelles, baptiſées le 14 juillet 1776, ſous les noms l'une de *Catherine-Amélie-Chriſtine-Louiſe*, & l'autre ſous ceux de *Frédérique - Guillelmine - Caroline*. Pour les autres branches, voyez l'almanach royal.

BADY : dans les comtés de Namur & de Hainaut. Famille noble qui ſubſiſte en deux branches. Voyez-en l'état actuel dans les Étrennes de 1779.

Nous ajouterons ſeulement ici que *Charles* Bady-de-Normont, (fils aîné de *Bertrand-Joſeph* Bady, comte de Normont, chev. de S. Louis, chef de la ſeconde branche, & de *Marie-Françoiſe-Narciſſe-Joſephe* de Bande), né 21 juillet 1756, a été fait capit. dans le rég. royal-dragons, en 1779.

Les armes : d'azur, à un lion d'or, tenant dans ſa patte droite une clef à l'antique de même, poſée en pal. Supports : deux griffons d'or, ayant la tête contournée, langués & onglés de gueules.

BANNE-D'AVÉJAN : maiſon qui tire ſon nom de la terre de Banne, au dioc. de Viviers en bas Languedoc, & eſt diſtinguée dans l'ordre de la nobleſſe, tant par ſes alliances que par ſon ancienneté, étant connue depuis le douzième ſiècle que vivoit *Arnaud* de Banne, nommé dans une chartre de 1181.

N'en ayant donné qu'une notice imparfaite dans le *Tome I.* de notre Dictionnaire, faute d'inſtructions, nous en rapporterons la généal. dans

le ſuppliém. (d'après les titres produits au Juge d'armes de France), depuis *Guigon* de Banne, damoiſeau, qui fit une donation en 1222, à la maiſon du Temple de Jalez au dioc. du Puy en Velay, de tous les biens qu'il avoit dans l'égliſe de S. Pierre de Banne. La branche aînée eſt éteinte, & il n'en ſubſiſte plus qu'une, dite des ſeig. de Terris & de Montgros, dont le chef actuel eſt :

Pierre de Banne, marq. d'Avéjan, baron des états de Languedoc, ſeig. de Montgros, & de Lignemaille, anc. mouſq. du Roi dans ſa premiere compagnie, capit. de caval. par commiſſion du premier juin 1739, marié le 27 oct. 1745, à *Marie-Françoiſe* d'Arbaud de Blauzac, dont : — *Jean* de Banne, comte d'Avéjan, capit. au rég. Meſtre-de-Camp gén. caval. en 1775 ; — & *Marie* de Banne d'Avéjan, non mariée.

Frere d'un ſecond lit : *Jean*, dit *le Comte de Banne*, ſeig. du marquiſat de Sandricourt, d'Amblainville, &c. chev. de S. Louis, le 3 juin 1740, brigad. de caval. le premier mai 1745, maréc. de camp du 10 mai 1748, & gouv. de la ville d'Ardres en Picardie, a épouſé le 11 juin 1759, *Marie-Geneviéve* de Thouron d'Arcilly, fille de *Jules-Charles*, ſeig. de Bertinval, & de *Geneviéve* Beſnier, dont deux filles, ſçavoir, — *Geneviéve-Louiſe* & *Suſanne* de Banne d'Avéjan.

Sœurs vivantes du même lit : — 1. *Catherine*, appellée *Mademoiſ. de Montgros* ; — 2. *Marguerite* de Banne de-Montgros, reçue à S. Cyr le 13 déc. 1730, puis mariée à *N...* d'Anglas, dont elle eſt veuve & a trois garçons & une fille ; — 3. & *Marie-Anne*, reçue à S. Cyr le 4 déc. 1733.

Barber (de) : famille noble originaire du Béarn, & établie en Champagne, dont le chef actuel eſt :

Charles-Michel de Barber, chev. de S. Louis,

(fils de feu *Jean* de Barber de Leſpadat, décédé major de Valenciennes en 1746, âgé de 91 ans), qui a ſervi 30 ans dans le régim. de Touraine, a été bleſſé au ſiége de Philisbourg, à un fourage près de Mayence, & au ſiége de Tournay. Comme command. de bataillon audit régim. il a été compris dans la réforme générale que M. le duc de Choiſeul a faite à la paix derniere de tous les officiers qui avoient ce titre. Il a épouſé en Champagne le 4 août 1738, demoiſelle *Louiſe* de Chartougnes, dont : — 1. *Claude-Louis* de Barber, qui a été lieut. au rég. de Touraine, a été bleſſé à la bataille de Minden, de cinq coups de ſabre ſur la tête, a eu deux doigts de la main gauche coupés, & a reçu un coup de bayonette dans la cuiſſe. Il étoit au ſiége de Caſſel, officier major audit régim. & a quitté le ſervice en 1766, pour prendre le parti de l'Egliſe. Il eſt aujourd'hui chanoine & grand chantre à Liſieux ; — 2. & *Clair* de Barber, appellé le *Chevalier de Barber*, actuellement capit. au rég. de Savoie-Carignan, non marié.

Les armes : d'azur, à un pin d'argent, accoſté en pointe de deux merlettes de même.

Barrel-Pontevès (de) : ancienne nobleſſe originaire de Champagne, & qui a contracté de belles alliances en Provence, à Avignon & dans le comté Venaiſſin depuis près de trois ſiécles.

Le chef actuel de cette famille eſt *Jean-François-Xavier* de Barrel-Pontevès, chev. co-ſeig. du Gubian & Vacheres, ſeig. du Reveſt & du Vilars en Provence, dont il a prêté hommage au Roi les 13 août 1760, & 24 juillet 1767. Il a épouſé par contrat du 23 oct. 1753, demoiſ. *Julie-Thérèſe* de Barras, fille de meſſire *Jean-François* de Barras, chev. ſeig. de Lanſac, Fos-lès-Martigues, Fontenelle & Beauvezet, & de dame *Marthe* de Begou, dont pour fils unique : — *Honoré-Gabriel-Elzéar* de Barrel-Pon-

tevès, chev. né le 3 oct. 1761, qui a été admis, ſur les preuves faites le 10 août 1774, au nombre des pages de S. A. R. MONSIEUR. Il vient d'obtenir en 1779, à ſa ſortie, une ſous-lieut. de cavalerie, au régiment Royal Cravattes.

Oncle du pere : *Joſeph-François-Gabriel* de BARREL, appellé *l'abbé du Reveſt*, chanoine de la métropole d'Avignon.

Les armes : écartelé au 1 & 4. des gueules, à un pont d'or de trois arches, qui eſt de Pontevès ; au 2 & 3 d'or, au loup raviſſant d'azur, qui eſt d'Agoult ; & ſur le tout faſcé d'azur & d'or de ſix piéces, & une bande d'or de gueules, brochante ſur le tout, chargée de trois quinte-feuilles d'argent, qui eſt de BARREL.

BARTHELEMY-DE-SAINTE-CROIX : anc. famille noble de Provence, connue dès l'an 1400, qui a eu des alliances directes avec les ducs de Bouillon, de la maiſon de la Marck, les ducs de Choiſeul, les ducs de Luynes, les Lesdiguieres, les Brichanteau, les Hardy, marq. de la Trouſſe, les Forbin, les Clapier, les la Palu & autres familles illuſtres tant en France qu'en Provence. Voyez *le P. Anſelme Noſtradamus, Bouche & Gaufridy.*

Elle eſt repréſentée par meſſire *N...* Barthelemy, des ſeig. de Sainte-Croix, vivant à Marſeille.

Sa ſœur *N....* Barthelemy-de-Sainte-Croix, a été mariée, en 1712, à *Pierre-Jean* de Villeneuve, marq. de Trans, premier marq. de France & des états de Provence, comte de Tourettes, ſeig. de la Napoulle & autres lieux, dont poſtérité.

BARVILLE : ancienne nobleſſe de Normandie, généralité d'Alençon, dont nous donnerons la généalogie dans le ſupplément.

Elle ſubſiſte dans les enfans de feu *Nicolas* de Barville, chev. de S. Louis, & de demoiſelle *Catherine* Carrel, veuve en ſept. 1777, de laquelle

il a laiſſé : — 1. *Antoine* de Barville, né en 1754, chev. de l'ordre de S. Lazare, éleve de l'école royale milit. d'où il eſt ſorti en 1771, pour entrer ſous-lieut. au régim. des Carabiniers de *Monſieur*; — 2. *Etienne* de Barville, écuyer, né le 10 ſept. 1762, entré en juillet 1772, à l'école royale milit. & aujourd'hui ſous-lieut. au rég. de la Sarre; — 3. *Nicolas*, né le 9 ſept. 1764, entré à l'école Royale milit. en déc. 1776; — 4. & demoiſelle de Barville, née en 1759, aînée des deux derniers.

Ces enfans ont pour oncle : *Gaſpard-Antoine* de Barville, né le 3 mars 1723, chev. de Saint Louis, anc. lieut. & inſpect. gén. de la capitainerie royale des chaſſes de Fontainebleau, & écuyer de *Monſieur*, frere du Roi, non marié.

Tante. *Anne-Marie-Madeleine* de Barville, née le 19 août 1720, mariée à *Adrien-Pierre* des Montis, écuyer, ſeig. du Boishebert & de la Morandiere, dont un fils, chevau-léger de la garde du Roi, & une fille mariée.

Les armes : d'argent à deux bandes de gueules.

BAULNY-DE LA-GRANGE, en Champagne.

Le chef de cette famille eſt *Luc-Georges-Guillaume* de Baulny-de-la-Grange, écuyer, ſeig. de Cierges, la Grange-au-Bois, Marcq & la Grande Beſogne, ayant le titre héréditaire de *Baron de Peck*, du chef de ſa mere, né à Saint-Juvin en Champagne, élection de Menehould, le 19 nov. 1725, garde du corps du Roi, comp. de Noailles, du 22 mai 1752, fait chev. de S. Louis le 30 avril 1771, avec rang de capit. de caval. Penſionnaire du Roi & commenſal de la maiſon de S. M. & retenu ancien garde du corps par lettres du 5 juillet 1774, non encore marié. Par un certificat de 15 gentilshommes des plus qualifiés de la Province, ils le reconnoiſſent pour être d'une très-ancienne nobleſſe.

Sœur : *Marie-Simonne* de Baulny, non mariée.

Mere : *Victoire-Madeleine* de Schrœder-de-Peck, (fille de *Georges* de Schrœder, baron de Peck, & de *Claire* de Rouſſel), veuve du 3 déc. 1765, de *Pierre* de Baulny, écuyer, ſeig. de Cierges, officier d'infanterie.

Les armes : écartelé au 1 & au 4 d'argent, à une bande d'azur, accoſtée d'une roſe de gueules, tigée & feuillée de ſinople, qui eſt de *Schrœder*; au 2 & 3 de gueules, à trois pals vairés d'argent & d'azur, au chef d'or chargé d'une étoile de ſable, accompagnée de deux tourteaux de gueules, qui eſt de *Rouſſel*; & ſur le tout de gueules, à trois beſans d'or. Pour cimier : un pélican avec ſa pitié, qui eſt de *Baulny*. Article à ſubſtituer à celui inſéré dans les Etrennes à la Nobleſſe de 1779.

Baupte (de) : Famille une des plus anciennes de la Province de Normandie, où elle poſſédoit dans les premiers tems, de très-grands biens.

Elle impoſa ſon nom de Baupte, à une paroiſſe, enſuite à une contrée entiere, appellée encore aujourd'hui *le Pays Bauptois*. La paroiſſe de Baupte appartenoit encore à cette famille en 1100, ainſi qu'on le remarque par quelques aveux rendus à *Joſeph* de Baupte, chev. ſeig. dudit lieu & de Bauptois. Les guerres que la Province a eſſuyées dans preſque tous les tems, & même encore depuis peu, près de Cherbourg & autres endroits, ont diſperſés les branches de cette famille & ſes anciens titres.

Quoiqu'elle ſoit *noble de race*, & que l'anno-bliſſement s'en perde dans les tems les plus reculés, Louis XIV jugea à propos de le renouveller par Lettres-Patentes données à Paris, au mois de Juin 1653, en forme de Charte & ſans finance, en faveur d'*Antenor* de Baupte, ſieur de Jugauville, depuis lequel nous donnerons la filiation de cette famille dans le ſupplément. Elle ſubſiſte en deux branches.

Le chef actuel de la premiere, eſt *Jacques-Marie-Robert* de Baupte, Ecuyer, ſieur de la Monguerriere, batiſé le 15 mars 1755, qui a pour ſœur aînée *Marie-Caroline-Anne-Françoiſe* de Baupte, non mariée.

Couſin. *Ange-Félix* de Baupte, écuyer, ſeig. de St. Manvieu, du Hamel, &c. appellé le chev. de Contrepont, ancien Lieut. de frégate du Roi, retiré du ſervice à cauſe de ſes bleſſures, a épouſé, le 10 février 1739, *Marie* le Pelletier, dont —— 1. *Ange-Félix-François-Marie* de Baupte, écuyer, batiſé 23 avril 1748; —— 2. *Louis-Marie*, écuyer, batiſé 20 avril 1750; —— 3. *Antenor-Marie*, écuyer, batiſé 7 février 1756, tous les trois officiers de marine; —— 4. Et *Angélique-Andrée-Charlotte*, aînée des précédens, non mariée.

La ſeconde branche eſt repréſentée par deux freres & une ſœur; ſçavoir, —— 1. *Jean-François-Henri*, chev. ſeig. de Moon; —— 2. *Louis-Charles*, appellé le chevalier de Baupte; —— 3. Et *Marie-Geneviéve*, dite Mademoiſelle de Beaumer.

Les armes: *de ſable, au pal d'or chargé d'une fléche de gueules.* Elles ſont ainſi blaſonnées en tête du certificat de M. Chamillart.

BEAUMONT, en Dauphiné. Maiſon diviſée en pluſieurs branches.

De la branche aînée eſt chef *Jean-Thereſe-Louis* de Beaumont, marq. d'Autichamp, reçu commandeur de l'ordre royal & miliit. de Saint Louis le 25 août 1779.

De celle des ſeig. du Repaire, eſt *Chriſtophe* de Beaumont, archev. de Paris, duc & Pair de France, prélat commandeur des ordres du Roi.

Il a pour neveux; —— 1. *Louis*, comte de Beaumont, officier au rég. des Gardes-Françoiſes, marié le 27 janv. 1761, à *Marie-Jacquette* d'Armagnac, comteſſe de Goas, dame du Palais

palais de feu la Reine ; — 2. *Chriſtophe*, appellé *le Chevalier de Beaumont*, anc. colon. du rég. de la Fere, marié à demoiſ. de Beynac ; — 3. & *Antoine-François*, vicomte de Beaumont, reçu chev. des ordres royaux, militaires & hoſpitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jéruſalem, le 20 juillet 1779. Il eſt marié depuis 1772, & ſon épouſe a été préſentée le 21 mars 1773 à S. M. & à la famille royale, par la comteſſe de Beaumont, ſa belle-ſœur. Généal. impr. *Tome II* de notre Diction. *p.* 173 *& ſuiv.*

Beauvau : maiſon ancienne & illuſtre, dont eſt chef *Charles-Juſt*, prince de Beauvau & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, lieut. gén. des armées du Roi, chev. de ſes ordres & capit. d'une des quatre compagnies des Gardes du Corps de S. M. Voyez l'État actuel de cette maiſon dans les Étrennes à la Nobleſſe de 1779, *p.* 37 *& ſuiv.*

Béhague, dans les Pays-Bas. Le chef de la premiere branche eſt :

Jean-Pierre-Antoine, comte de Béhague, chev. de S. Louis, brigad. des armées du Roi ; command. de Belle-Iſle, en mer depuis 1777.

Frere & ſœurs : — 1. *Jacques-François-Eléonor-Marie-Timoléon* de Béhague, nommé major d'artillerie le premier août 1764, marié en 1765, avec la ſœur de la comteſſe de Chabrillant : — 2. *Anne-Louiſe-Eléonore*, mariée par cont. du 11 oct. 1752, à *Pierre* de Conſtant, chev. de Saint Louis, & lieut. de Roi de Neuville, dont poſtérité ; — 3. & *Marie-Charlotte-Adélaïde*, mariée le 5 oct. 1762, à *Luc* Alen-de-Saint-Wolſtons, chev. de S. Louis, dont poſtérité.

De la ſeconde branche eſt *Jean-Batiſte-Emmanuel* de Béhague, capit. au rég. de la Tour du Pin, du 5 mai 1762. Voyez la généal. impr. *Tome II.* du Diction. *p.* 173 *& ſuiv.*

BELCASTEL-D'ESCAYRAC : famille noble originaire du Rouergue, une des plus illuſtres & des plus anciennes de cette Province, & établie depuis 300 ans dans celle de Querci, où ſubſiſtent les premiere & troiſieme branches. La ſeconde eſt établie en Poitou.

Elle eſt alliée à quelques-unes des premieres maiſons du Royaume, a donné pluſieurs officiers de diſtinction, & a fait ſes preuves tant à Malte, aux chapitres nobles de l'égliſe de N. D. de Bouxieres & de Sainte Marie de Metz, réuni à celui de Saint Pierre, ſous le titre de *Saint Louis*, qu'à la maiſon royale de Saint Cyr, l'Ecole milit. &c. Enfin elle eſt connue depuis l'an 1285, que *Flotard* de Belcaſtel, qualifié *noble* & *damoiſeau*, fit foi & hommage ſous Philippe le Bel, pour les terres & fiefs dépendans de celle de Belcaſtel & autres, entre les mains de l'archev. de Narbonne, & du maréchal de Mirepoix. Nous donnerons la généal. de cette famille dans le ſupplément de notre Dictionnaire.

Le chef actuel de la premiere branche eſt *Jean* de Belcaſtel-de-Montvaillant, chev. ſeig. d'Eſcayrac, &c. né en 1737, ancien cornette au rég. d'Hericy, caval. réſidant à Cauſſade en Querci, marié le 19 déc. 1767, à *Marguerite-Thereſe* de Guiton-de-Monrepos, fille de *Joſeph*, écuyer, ancien lieut. gén. de Juſtice & Police de Montréal, en Canada, & de noble *Thereſe* du Duc-des-Bordes. Leurs enfans ſont : — *Raimond* de Belcaſtel-de-Montvaillant, chev. né en 1768, agréé par le Roi au collége royal de la Fléche, le 3 août 1777 ; — & *Louis*, né en 1772, appellé le *Chevalier de Belcaſtel*.

Sœurs : *Anne-Antoinette* & *Marie-Louiſe* de Belcaſtel-de-Montvaillant, reçues à Saint Cyr, l'une en 1741, & la ſeconde en 1745.

La ſeconde branche, dite *de Belcaſtel-de-Montfabès*, établie en Poitou, eſt repréſentée par

les enfans de feu *Antoine* de Belcaſtel-de-Montfabès, chev. de S. Louis, cap. de grenad. au rég. de Périgord, aide-major avec brevet de command. de la Ville de Sarlouis, & de *Marie-Jacobée* de Léonardy, veuve du 14 juillet 1768; ſçavoir :

— 1. *Mathieu-Sébaſtien* de Belcaſtel de Montfabès, chev. né le 16 mai 1746, entré d'abord en 1755, à l'école royale milit. d'où il eſt ſorti chev. de l'ordre milit. de Saint Lazare, actuellement capit. au régim. de Gâtinois, infant. Il ſert à Saint Domingue & n'eſt pas encore marié.

2. *Jean-Baptiſte*, appellé *le Chevalier de Belcaſtel*, né le 26 oct. 1748, auſſi chev. de l'ordre milit. de Saint Lazare, actuellement capit. attaché au régim. de Royal-Marine, infant. marié le 21 mars 1778, à demoiſ. *Henriette-Catherine* Jouſſerant-de Lairé, (d'une nobleſſe d'ancienne extraction, du Poitou, qui poſſéde la terre de Lairé, depuis l'an 1100), fille de *François* Jouſſerant, ſeig. de Lairé, & de *Jeanne-Catherine* de Vaucelle.

3. Et *Marie-Anne-Charlotte* de Belcaſtel, demoiſelle, reçue à S. Cyr en 1741, ſur ſes preuves de nobleſſe, actuellement première dame d'honneur de Madame la Landgrave de Heſſe-Caſſel, née Princeſſe de Pruſſe.

De la troiſième branche, dite *de Belcaſtel-de-Montlauzun*, eſt chef *Jacques* de Belcaſtel, chev. ſeig. de Montlauzun, de la Grezette, &c. réſidant à Cahors en Quercy, qui a recueilli la ſucceſſion des Belcaſtel-de-Permilhac, de Nancy, & de M. de Belcaſtel, établi à Metz, après le décès d'*Anne-Françoiſe* de Belcaſtel-de-Permilhac, femme du baron d'Egeren. Il n'eſt pas encore marié.

Frere : *Joſeph* de Belcaſtel, appellé *le Chevalier de Belcaſtel*, capit. au rég. Royal-la-Marine, en 1778, auſſi non marié.

BELCASTE
naire du Ro
plus ancien
depuis 300 a
ſiſtent les pre
ſeconde eſt éta

Elle eſt alliée
maiſons du Roy
ciers de diſtinctio
Malte, aux chapit
de Bouxieres & de
à celui de Saint P
Louis, qu'à la mai
l'Ecole milit. &c. En
l'an 1285, que *Flota*
noble & *damoiſeau*, fit foi
lippe le Bel, pour les terr
de celle de Belcaſtel & autr
de l'archev. de Narbonne,
Mirepoix. Nous donnerons la
famille dans le ſupplément de n

Le chef actuel de la premi
Jean de Belcaſtel-de-Montvaill
d'Eſcayrac, &c. né en 1737, a
au rég. d'Hericy, caval. réſidant
Querci, marié le 19 déc. 1767, a
Thérèſe de Guiton-de-Monrepos, fill
écuyer, ancien lieut. gén. de Juſtice
Montréal, en Canada, & de noble
Duc-des-Bordes. Leurs enfans ſont :
mond de Belcaſtel-de-Montvaillant, che
1768, agréé par le Roi au collége roy
Fléche, le 3 août 1777 ; — & *Louis*,
1772, appellé le *Chevalier de Belcaſtel*.

Sœurs : *Anne-Antoinette* & *Marie-Louiſ*
Belcaſtel-de-Montvaillant, reçues à Saint C
l'une en 1741, & la ſeconde en 1745.

La ſeconde branche, dite *de Belcaſtel-de-Mon*
fabès, établie en Poitou, eſt repréſentée pa

ÉTRENNES

Lorraine. Généal. qui ſera réimprimée dans le ſupplément de notre Dictionnaire.

Les armes : d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe. Supports : deux lions. Cimier, une couronne de Marquis.

BERTIN : à Paris, dont eſt *Henri-Léonard-Jean-Baptiſte* Bertin, chev. comte de Bourdeille, premier baron de Périgord, miniſtre & ſecrétaire d'état, en nov. 1762, commandeur, grand tréſorier des ordres du Roi, non marié. Art. impr. *Tome II, p.* 494.

BETHUNE : grande & illuſtre maiſon originaire d'Artois, diviſée en pluſieurs branches, & dont le Chef eſt *Maximilien Antoine-Armand* de Bethune, duc de Sully, Pair de France, appellé *le Duc de Bethune*, marié le 21 fév. 1749, à *Louiſe-Gabrielle* de Châtillon, de l'ancienne & illuſtre maiſon de Châtillon-ſur-Marne, dont : — 1. *Maximilien-Alexis* de Bethune, titré *Duc de Sully*, mort le 24 juin 1776. De *Henriette-Roſalie* de Baylens-Poyanne, ſon épouſe, décédée le 14 oct. 1772, fille de *Bernard* de Baylens, marq. de Poyanne, chev. des ordres, reçu le 7 juin 1767, lieut. gén. des armées, inſpect. de caval. & command. du rég. Royal des Carabin. il a laiſſé une fille, née le 27 ſept. 1772; — 2. *Maximilien-Gabriel-Louis* de Bethune, né le 2 juillet 1756, titré *Duc de Sully*, après la mort de ſon frere aîné; — 3. & *Maximilienne-Louiſe-Gabrielle*, appellée *Mademoiſelle de Bethune*, née en 1761.

Le chef de la branche des comtes de Selles eſt *Armand-Louis*, marq. de Bethune, chev. des ordres, reçu le 2 fév. 1757, colon. gén. de la caval. légere de France, & lieut gén. des armées du Roi, du 17 déc. 1759, veuf du 3 juillet 1753 de *Marie-Edmée* de Boulogne; & remarié le 19 avril 1755, à *Marie-Thérèſe* Crozat, ſœur

de la maréchale de Broglie & de la comteſſe de Bethune. Du premier lit il a : — 1. *Catherine-Pauline* de Bethune, mariée en mai 1770, à *Jean-Baptiſte-Antonin* Colbert, marq. de Seignelay, chev. de S. Louis, brigad. des armées du Roi, colon. du rég. de Champagne, dont des enfans ; — 2. *Armande-Jeanne-Claudine*, dite *Mademoiſ. de Bethune-Chabris* ; & du ſecond lit : — 3. *Armand-Louis*, dit *le Marquis de Bethune*, né le 20 janv. 1756 ; — 4. *Armand-Louis-Jean*, appellé *le Chevalier de Bethune*, né le 30 avril 1757 ; — 5. *Armande-Pauline-Charlotte*, née le 18 oct. 1759 ; — 6. & *Armande-Louiſe-Adélaïde*, née le 12 nov. 1761.

L'une de ces trois dernieres demoiſelles eſt mariée depuis le 5 oct. 1772, à *Félicité-Jean-Louis-Etienne* de Durfort, enſeigne de gendarmerie, & fils aîné de *Louis-Philippe*, appellé *le Comte de Durfort*, de la Branche de Verniole, maréchal des camps & armées du Roi, & de *Marie Françoiſe* le Texier-de-Menetou.

D'un rameau de cette branche il reſte trois filles vivantes, enfans de feu *Joachim-Caſimir-Léon*, comte de Bethune, maréc. des camps & armées du Roi, décédé le 19 déc. 1769, & d'*Antoinette-Marie-Louiſe* Crozat, ſœur de la marq. de Bethune.

Le chef de la troiſième branche eſt *Armand-Joſeph*, duc de Bethune-Charoſt en Berri, Pair de France, né le premier juillet 1738, lieut. gén. pour le Roi dans les Provinces de Picardie, & Boulonnois, gouv. des Ville & citadelle de Calais, Fort Nieulay & pays reconquis en janv. 1756, & maréc. des camps & armées du Roi du 3 janv. 1770. Il a épouſé le 19 fév. 1760, *Louiſe-Suſanne-Edmée* Martel, dont il reſte : — *Armand-Louis-François Edme* de Bethune, appellé *le Marquis de Charoſt*, né le 5 août 1770. Pour les autres branches ſubſiſtantes de cette maiſon,

voyez les Étrennes de 1779, & la généal. impr. *Tome II* de notre Dictionnaire, *p.* 416 *& ſuiv.*

BIENCOURT : maiſon ancienne de Picardie, connue dès le XIIe ſiécle, que vivoit *Ancel* de Biencourt, depuis lequel on a une filiation ſuivie. Elle tire ſon nom de la terre & ſeigneurie de Biencourt, ſituée au pays de Vimeu, qu'elle poſſédoit encore dans le XVIe ſiécle; & eſt auſſi diſtinguée par ſes ſervices que par ſes alliances. Nous en donnerons dans le ſupplém. de notre diction. la généalogie, d'après celle dreſſée en 1778, ſur titres originaux, par M. Clabault, archiviſte & généalogiſte.

Cette maiſon ſubſiſte en trois branches. Le chef de la premiere, eſt *Michel-Charles-Louis* de Biencourt-Poutrincourt, chev. ſeig. de Poutrincourt, baron de Meſnieres, Creſecques, &c. grand bailli d'Ardres & du comté de Guînes, né le 20 fév. 1732, chev. de S. Louis, marié par cont. du 15 avril 1768, à demoiſ. *Adélaïde-Geneviéve-Emilie* Lucas de Boucout, fille de meſſire *Alexandre-Jacques*, chev. ſeig. châtelain de Martot, & de noble dame *Marguerite* Heudier, dont : ——1. *Charles-Nicolas* de Biencourt, chev. né le 30 oct. 1771; ——2. *Charlotte-Eléonore*, née le 2 déc. 1769.

Frere. *François-Séraphin*, comte de Biencourt-de-Poutrincourt, chev. né à Vernon, le 4 mai 1740, ancien écuyer ordinaire du Roi, qui a épouſé par cont. du 15 oct. 1770, *Anne-Henriette* de Fontette du Vaulmain, fille de feu *Louis-Philippe*, & de *Françoiſe-Catherine* de Mauléon-de-Savaillant, vivante, de laquelle il a —— *Adam-Séraphin* de Biencourt-de-Poutrincourt, chev. né le 30 mars 1774.

Sœur. *Roſe-Jeanne* de Biencourt, mariée par cont. du 22 Juillet 1761, à *Claude-Nicolas* de Belloy, chev. ſeig. de Prouvemont & de Fiſſancourt.

De la ſeconde branche eſt chef *Charles-Auguſtin-Gabriel* de Biencourt, chev. ſeig. de Gumery, né en 1726, chev. de S Louis, marié par cont. du 10 fév. 1767, avec demoiſ *Charlotte-Françoiſe* Richard-de-Rozée, fille de *François-Gabriel*, chev. de S. Louis, & de *Charlotte-Françoiſe* Benoiſt de la Motte, dont il n'a point d'enfans.

Il a pour freres & ſœurs : ——1. *Chriſtophe-Auguſtin*, ci-après; ——2. *Charles-Pierre*, né le 10 Sept. 1733, vic. gén. & official du Diocèſe de Sens; ——3. *Marie-Anne* de Biencourt, aînée de ſes freres, non-mariée; ——4. Et une autre fille, religieuſe aux Annonciades Céleſtes de Sens.

Chriſtophe-Augnſtin de Biencourt-de-Poutrincourt, né le 24 Sept. 1728, chev. de S. Louis, a épouſé par cont. du 28 déc. 1758, *Marie-Jeanne-Victoire* Sandrier, fille d'*Edme-Thomas*, écuyer, ſeig. de Mailly, & de dame *Catherine* Gratien de Puygaillard, dont : ——*Ange-Pierre-Louis-François* de Biencourt-de-Poutrincourt, ch. né le 18 Août 1762, entré page chez Monſieur, frere du Roi, le 26 juin 1776, & garde marine au département de Breſt, en 1779; ——& quatre filles.

Le chef de la troiſiéme branche eſt *Charles* de Biencourt, chev. ſeig. de la Fortileſſe, Maſſort, d'Ayen, de Mourtroux, &c. né en 1747, appellé le Marquis de Biencourt, ancien officier au régiment des gardes-françoiſes, avec brevet de Colonel en 1776 Il eſt veuf depuis 1773, de *Marie-Jeanne* Chauvelin, fille de *Jacques-Bernard*, conſeiller d'état, qu'il avoit épouſée par cont. du mois de Juillet 1770; & il en a ——*Armand-François-Marie* de Biencourt, chev. né le 12 fév. 1773

Frere & ſœurs. ——1. *Silvain-Jacques* de Biencourt, chev. né en 1749. ——2. *Marguerite-Henriette*, mariée par cont. du 7 fév. 1771,

à *Silvain-Pierre*, Comte de Chaſtillon, chev. ſeig. de Malranges, Neuville, Nerac, &c. —3 & 4. *Marie-Anne-Thérèſe*, & *Henriette-Pulchérie* de Biencourt, non-mariées.

La maiſon de Biencourt, porte *pour armes* : de ſable, au lion d'argent, couronné, armé & lampaſſé d'or.

BIGOT en Berri, Bretagne, à Paris, en Hollande, en Orléanois, Vendomois & Touraine. Famille une des plus anciennes & des plus conſidérables de Bourges, qui remonte à *Michel* Bigot, que le Roi *Charles V.* annoblit en conſidération de ſes grands mérites, par lettres données à Paris, le 22 Juin 1369, regiſtrées en la chambre des comptes, le 28 Juillet ſuivant, depuis lequel nous en rapporterons la généalogie dans le ſupplément. Elle a formé une infinité de branches, dont quatre ſubſiſtent.

La premiere établie en Hollande, eſt repréſentée par les enfans de feu *Charles* Bigot-de-Villandry, écuyer, député aux états de la province de Friſe, & aux états gén. lieut. grand veneur & grand foreſtier de lad. Province, & de Dame *Gérardine-Cornélie* Bergſma, ſa veuve; ſçavoir : —*Jacques-François-Adrien* Bigot-de-Villandry, écuyer, batiſé le 26 juillet 1771; —& *Willelmine*, aînée, batiſée le 19 Nov. 1769.

Ces enfans ont pour oncles : —1. *François*-Bigot-de-Villandry, écuyer, batiſé le 27 ſept. 1744, (ſecond fils de feu *Jacques-Adrien-Iſaac*, écuyer, ſeig. de Villandry, mort en 1775, lieut. gén. de caval. au ſervice de la province de Friſe, gouv. des villes de Willemſtadt & Klundert, capit. des cent ſuiſſes, & grand maître de S. A. S. le Prince de Naſſau & d'Orange; & de Dame *Françoiſe* Herbert, veuve dudit Bigot). Il eſt député aux états de la Province de Friſe, & aux états gén. & chambellan de S. A. R. Madame la Princeſſe d'Orange; — 2, *Jean-Guil-*

laume Bigot, batiſé le 10 avril 1746, colonel de caval, guidon des Gardes du corps, chambel. & premier écuyer du prince d'Orange & de Naſſau.

Et pour tantes : — 3. *Willelmine-Eliſabeth* Bigot-de-Villandry, aînée de ſes freres, batiſée le 9 mars 1738, mariée par cont. du mois d'avril 1763, à *Willaume* de Schuylemburg, ſeig. de Bommenede; — 4. *Antoinette-Françoiſe*, batiſée le 18 mai 1739, mariée par cont. du mois de mai 1763, avec *Henri* de Lannoy; — 5. *Caroline-Diane*, batiſée le 23 oct. 1741, mariée par cont. du mois de nov. 1778, au comte de Radivyk, ſeig. de Polt; — 6. & *Hélene-Madeleine* Bigot-de-Villandry, batiſée le 17 ſept. 1747, mariée par cont. du mois d'avril 1775, à *Georges*, comte de Radivyk, ſeigneur de Gammeren.

De la ſeconde branche établie en Orléanois, eſt chef *Iſaac-Pierre* Bigot, écuyer, ſeig. de la Touanne, chev. d'honneur au bailliage & ſiége préſidial d'Orléans, par proviſions du mois d'août 1731, ſur les preuves de ſa nobleſſe alors certifiées au Roi par le Juge d'armes de France. Il a épouſé par cont. du 14 août 1726, *Thérèſe* Sinſon, fille de *Guillaume*, lieut. des chaſſes en Sologne, & de *Marie-Thérèſe* le Normand, dont :

Claude-Pierre Bigot, chev. ſeig. de la Touanne, né le 15 janv. 1729, reçu écuyer de main du Roi, ſur les preuves de ſa Nobleſſe admiſes au mois d'avril 1753, mariée 1°. par cont. du mois de fév. 1758, avec *Marie-Anne-Eliſabeth* le Maſſon-de-Vernou, fille de meſſire *Pierre-Antoine*, chev. ſeig. de Vernou, & de dame *Marie-Anne* de Jogues; & 2°. à demoiſelle *Anne-Marie-Louiſe-Thérèſe* Bigot, ſa couſine, fille de meſſire *Sébaſtien-François* Bigot, vicomte de Morogues, chev. de S. Louis, lieut. gén. des armées navales, & de *Marie* de Bodineau, rapportés ci-après.

Du premier lit eſt iſſue : — 1. *Marie-Marguerite-Victoire* Bigot de la Touanne, née le 25 déc. 1760, batiſée à S. Pierre d'Orléans; & du ſecond lit il reſte : — 2. *Pierre-Sébaſtien-Irenée* Bigot de la Touanne, chev. né en 1768 ; — 3. & *Marie-Thérese-Henriette*, née le 10 mai 1770.

Le chef de la troiſième branche eſt *Sébaſtien-François* Bigot, chev. ſeig. de Morogues & de Villefallier, appellé *le Vicomte de Morogues*, né le 5 avril, 1705, chev. de S. Louis, lieut. gén. des armées navales, de 1771, marié le 28 déc. 1743, à demoiſelle *Marie* de Bodineau, fille de meſſire *Urbain-Pierre-Louis*, baron de Meſlay, brigad. des armées du Roi, lieut. gén. de l'artillerie de France, & de dame *Angélique* de la Funetiere, dont il reſte pour enfans vivans : — 1. *Auguſtin-Pierre-Marie* Bigot de Morogues, chev. né le 27 août 1749, officier des vaiſſeaux du Roi, marié à demoiſelle *Gabrielle* de Villedieu, dont des enfans ;

— 2. *Anne-Marie-Louiſe-Thérese*, aînée de ſon frere, batiſée le 29 nov. 1747, ſeconde femme de meſſire *Claude-Pierre* Bigot, ſon couſin, chev. ſeig. de la Touanne, écuyer de main du Roi, rapporté ci-devant ; — 3. *Louiſe-Madeleine-Simphoroſe*, née le 16 juillet 1752, mariée à meſſire *N....* de Salvert, écuyer, lieut. des vaiſſeaux du Roi ; — 4. & *Pauline* Bigot de Morogues, mariée à meſſire *N....* de Tredern, écuyer, lieut. des vaiſſeaux du Roi, en nov. 1777.

Le Vicomte de Morogues a pour frere puîné *Pierre-Samuel* Bigot de Chérelles, chev. ſeig. de l'Emerillon, la Broyerie, &c. né le premier mars 1706, chev. de S. Louis, & anc. major du rég. de Conti, infant. qui a épouſé, par cont. du 6 décemb. 1745, demoiſelle *Jeanne-Madeleine* Boyetet, fille de *Jean-Léon*, ſieur des Bordes, écuyer, con[illegible] lieut. crim. au bailliag

d'Orléans, & de *Madeleine* Maſſon, de laquelle il reſte deux filles vivantes, ſçavoir : —— *Marie-Thérèſe-Pauline* Bigot de Chérelles, née le 17 juil. 1750, mariée à meſſire *N*... de Triſtan, chev. de S. Louis, ancien lieut. col. du rég. de Touraine, puis lieut. colon. du rég. de Boulonnois ; —— & une autre demoiſelle, mariée.

La quatrième branche établie en Vendômois & en Touraine, formée par *Pierre* Bigot, III. du nom, écuyer, ſieur de Moſnay, (ſecond fils de *Nicolas* Bigot, lieut. gén. au bailliage de Berri, & de *Catherine* Cherrier), conſ. & proc. du Roi au bailliage de Berri, & ſiége préſidial de Bourges, qui épouſa par cont. du 5 oct. 1543, *Marie* du Pont, fille de *Denis* du Pont, avoc. & commentateur de la Coutume de Blois, & de *Marie* Barbes, a actuellement pour chef.

Pierre-Louis-Charles Bigot-du-Puy-de-Sepmes, écuyer, ſeig. de la Séguiniere & de la Volliere, né le 3 juin 1717, à S. Nicolas de Saumur, maintenu dans ſa nobleſſe d'extraction, par arrêt contradictoire de la ſeconde chambre de la cour des aides de Paris, du 1 ſept. 1769, confirmé par autre arrêt de la premiere chambre de cette cour, le 30 Août 1770, ſur les concluſions de M. Boula de Mareuil, avocat-général. Il a épouſé par cont. du 30 mars 1753, demoiſ. *Anne-Cécile* Ceſnon-de-Beaupon, fille de feu *Louis* Cheſnon, conſ. du Roi, préſident au grenier à ſel de Neuvy, & de Dame *Anne-Cécile* de Beaupon. De ce mariage ſont iſſus ſix enfans, dont il n'en exiſte plus que deux, ſçavoir : —— 1. *Pierre-Louis-Charles-François-Aimé* Bigot-de-Pontbodin, écuyer, né le 18 fév. 1758 ; —— & *Louiſe-Henriette-Victoire-Sébaſtienne-Françoiſe-Sophie*, née le 22 juin 1759, ſans alliance.

Ces enfans ont pour oncle : *Marc-Pierre-Aimé* Bigot, écuyer, né le 21 oct. 1725, ancien capit. aide-major au rég. Provincial de Touraine, & fait

fait chev. de S. Louis en 1775. De ſon mariage contracté en avril 1754, avec *Charlotte* Odit, il lui reſte une fille, nommée *Perrine-Charlotte* Bigot, née le 1 août 1758, mariée au mois de juin 1779, à *Mathieu* le Comte du Boiſdais, écuyer, officier d'infanterie.

Et pour tante. *Françoiſe* Bigot, née le 29 ſept. 1732, mariée le 19 juin 1759, (célébr. en l'égliſe paroiſſiale de N. D. de Sepmes) à Meſſire *Antoine* Martin, chev. ſeig. de la Goutte-Bernard en Berri, près S. Benoît-du-Sault, fils de meſſire *Jean* Martin, chev. ſeig. dud. lieu, & de dame *Renée* de la Rye, dont pluſieurs enfans.

Les armes de cette famille, ſont : de ſable, à trois têtes de léopard d'or, languées de gueules, poſées 2 & 1. Pour cri de guerre : *Tout de par Dieu.*

Blottefiere : maiſon ancienne originaire de Ponthieu, qui a fourni pluſieurs chevaliers à l'ordre de Malte. Le chef actuel eſt :

Louis, comte de Blottefiere, chev. ſeig. de Voyennes & de Courtemanche, près de Ham en Picardie, (fils de *Pierre* de Blottefiere, chev. ſeig. deſdits lieux, capit. de caval. & chev. de S. Louis, décédé en 1747), anc. capit. du rég. de Cambreſis, infant. chev. de S. Louis, gouv. d'Argenteuil en l'iſle de France. Il a épouſé en 1747, *Marie-Louiſe-Madeleine* Chantereaux, fille de *Jacques*, avoc. au conſ. du Roi, dont pluſieurs enfans entr'autres : — 1. *Pierre-Louis* de Blottefiere, chev. éleve de l'école royale milit. chev. de l'ordre de S. Lazare, capit. au rég. de Bourgogne, infant. — 2. *François-Joſeph*, lieut. en premier au rég. de Forez.

Frere. *Paul-François* de Blottefiere, chev. de S. Louis, lieut. col. d'infant. ancien capit. au régim. Royal, retiré à Compiegne.

Couſin-germain. *François-Joſeph* de Blotte-

ſiere, chev. de S. Louis, ancien cap. de vaiſſeaux au départem. de Toulon, retiré en Languedoc, & marié à demoiſ. de la Croix-de-Caſtries, dont il n'a point d'enfans.

Sœur du précédent. *Marie-Catherine* de Blottefiere, mariée à Compiegne par cont. du premier, & célébr. le 2 oct. 1755, à *Théophile* Leveſque, écuyer, ſeig. de Waranval, ſous-lieut. de la Capitain. royale des chaſſes de Compiegne.

De la branche de Vauchelles, il ne reſte que *Marguerite* de Blottefiere-de-Vauchelles, (fille unique de feu *Nicolas*, marq. de Vauchelles, lieut. de Roi de Picardie, & Meſtre-de-camp de caval.) mariée le 8 janv. 1755, au marq. du Saugay, maréchal de camp, major du rég. des Gardes-Françoiſes, nommé grand'croix de l'ordre de S. Louis, le 5 ſept. 1778.

Nota. *Charles* de Blottefiere, chev. de Willencourt, triſayeul de *Louis*, comte de Blottefiere, chef de ſa maiſon, étoit gentilhomme ordinaire du Roi, capit. de 50 lances, & gouv. des Ville & Château de Dourlens, qu'il rendit à *Henri IV*.

Les armes : d'or, à trois chevrons de ſable l'un ſur l'autre. Supports. Deux lions.

Bock (de) : ancienne nobleſſe établie en Franconie, Veſtphalie, Livonie, Eſtonie, Luxembourg-François, trois Évêchés & Lorraine.

Les Bock de Franconie ſubſiſtent encore aujourd'hui dans les enfans de *Jean-Fréderic* de Bock, chev. de l'aigle noir, lieut. gén. de caval. au ſervice de l'Electeur d'Hanovre, Roi d'Anglet. mort le 6 avril 1766.

Ceux de Livonie & d'Eſtonie ont pour chefs.

— 1. *B. J.* de Bock, ſeig. des biens nobles de Kibbijorw, Morra, Terreſtre, Allotz-Kiwitz, Tallerhoff, Sahrenhoff, Tallitz & Kechtell, conſ. provincial du corps de la Nobleſſe de Livonie, &c.

— 2. *N....* de Bock, ſeig. des biens nobles

de Woiſick, Schwartzhoff, Kerſell, Willuſt, Ninnigal & Kuſelshoff, &c.

Les Bock du duché de Luxembourg ont formé trois branches.

La premiere, établie à Metz, a pour chef *Jean-Nicolas-Etienne* de Bock, chev. baron du Saint Empire, par diplôme du 21 avril 1777, ſeig. de Furſt, Buy, Uckange, Bettange, Luttange, Mancy en partie & autres lieux, lieut. des maréc. de France au départem. de Thionville, & gouv. pour le Roi de la ville de Sierck, né le 14 janv. 1747, fils de feu *Etienne* de Bock, chev. ſeig. d'Uckange, Bettange en partie, & autres lieux, lieut. des maréchaux de France, au départem. de Thionville, & de *Marie-Eliſabeth* Hennequin, ſa ſeconde femme, encore vivante. Il a épouſé par cont. du 3 déc. 1767, *Marie-Charlotte-Adélaïde* de Savonnieres, fille de feu *Madelon-Timoléon-Henri*, marq. de Savonnieres, chev. ſeig. du Val, & d'Entre-deux-Bois, en Anjou, dont : — 1. *Charles-Juſte* de Bock, chev. baron du Saint Empire, né le 21 oct. 1777; — 2. *Marie-Etienne-Adélaïde* de Bock, née le 15 janv. 1770.

La ſeconde branche a pour chef *Jean-Jacques-François* de Bock, chev. baron du Saint Empire, en vertu du diplôme déja cité, ſeig. d'Olgrange, haute & baſſe Ham, Valmeſtroff, Kekin, & autres lieux, capit. au rég. de Penthiévre, infant. né le 17 oct. 1749, fils de feu *François* de Bock, II du nom, chev. ſeigneur d'Olgrange, haute & baſſe Ham, Valmeſtroff, Kekin, & autres lieux, chev. de S. Louis, capit. de dragons, & de *Marie-Claire* Neiſſe. Il n'eſt point marié.

Sœur. *Anne-Marguerite* de Bock, née le 25 mai 1739, auſſi non mariée.

La troiſieme branche a pour chef, *François-Gaſpard* de Bock, chev. ancien officier au rég.

de Naſſau, marié à demoiſelle de Fontalar, dont des enfans.

Frere. *Pierre-Charles* de Bock, chev. lieut. au rég. d'Eſterhazy, Huſſards, non marié.

Oncle. *Pierre-Erneſt* de Bock, chev. ſeig. de Petrange, ancien officier au rég. de Royal-Baviere, non marié.

Les armes : de gueules, au bouc d'argent ſautant corné, onglé & membré de ſable.

Nous redonnerons dans le ſupplém. de notre Dictionnaire, la généal. de cette famille, d'après les corrections & additions, qu'on nous a fait paſſer depuis ſon impreſſion au *Tome II, p. 572 & ſuiv.*

Boisgelin, en Bretagne. Ajoutez à l'art. de cette maiſon imprimé dans les Étrennes de 1779, *p.* 47. L'Archevêque d'Aix a été nommé par le Roi à l'abbaye de Chaâlis, ordre de Cîteaux, dioc. de Senlis, en avril 1779, & le chev. de Boisgelin, frere du comte, reçu par *Monſieur*, le 20 juil. 1779, chev. des ordres royaux, milit. & hoſpit. de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem.

Boisguion (de) : famille noble & ancienne, originaire de Normandie, dont une branche eſt établie dans le comté de Dunois & dans le grand Perche. Nous en donnerons, dans le ſupplément de notre dictionnaire, la généalogie, depuis *Philippe* de Boiſguion, écuyer, vivant au XVe ſiécle, qui épouſa *Marie* de la Hogue, dame de Mondoucet.

Le chef actuel de cette branche, eſt *Nicolas-Armand* de Boiſguion, écuyer, ſeig. de Chauchepot, qui a ſervi dans le rég. de Beaujolois. Il a épouſé, en oct. 1755, *Marie-Anne-Henriette* de S. Pol de Masle, dont —*Jean-Batiſte-François* de Boiſguion de Chauchepot, écuyer, né 29 juin 1759, reçu page de Madame la Comteſſe d'Artois, le 1 nov. 1773, ſous-lieut. à la ſuite du rég. royal

Bomtois, infanterie, depuis le mois de déc. 1776.

Freres : —*Gabriel-André*, dont nous allons parler ; —& *Louis-Nicolas* de Boiſguion, écuyer, qui a auſſi ſervi dans le rég. de Beaujolois, infant. a été fait chev. de S. Louis en 1758, capit. de gren. au rég. de Lambale, Prince, en 1761, avec rang de major, & s'eſt retiré du ſervice en 1766, avec 800 liv. de penſion du Roi. Il réſide à Eſtrechy en Orléanois, gén. de Paris, & a épouſé par cont. du 27 déc. 1765, *Henriette-Thérèſe* Buchere-de-la-Beauvoiſiere, fille de *Clément*, écuyer du Roi, & de *Henriette* de Gabaille, dont il n'a point d'enfans.

Gabriel-André de Boiſguion, écuyer, ancien officier au rég. de Beaujolois, a auſſi été écuyer de main de Madame *Adélaïde* de France, tante du Roi *Louis XVI*, par brevet du 25 ſept. 1750, & s'eſt retiré avec une penſion de 600 liv. Il réſide à Châteaudun en Dunois, & a épouſé, par cont. du 3 mai 1757, *Anne-Erneſte* Cuperly-de-Jany, fille de *François*, ſeig. du Bertaudier, officier de la grande fauconnerie du Roi ; & de *Catherine* Deſprés, de laquelle il a — *Gabriel-Nicolas-François* de Boiſguion, écuyer, né le 27 mai 1758, d'abord page de madame la Comteſſe d'Artois, le 1 nov. 1773, ſous-lieut. en pied, au rég. de la Fere, du 30 juin 1778.

MM. de Boiſguion ſe croyent cadets d'une famille noble de ce nom, originaire de Normandie, & qui peut être éteinte. On en juge par leurs *armes*, qui ſont : d'argent, à la faſce d'azur ſurmontée d'un lambel de trois pendans de même.

Boisse (de) : nobleſſe d'ancienne chevalerie, originaire du Limouſin, & qui a des alliances avec un grand nombre de maiſons illuſtres du royaume, par leſquelles ceux de ce nom ont l'honneur d'appartenir, quoique dans un degré éloigné à l'auguſte

maiſon royale, & à pluſieurs ſouverains de l'Europe.

Elle eſt connue depuis le XIIIe ſiécle, que vivoit *André* de Boiſſe, *Chevalier croiſé*, ainſi qualifié dans l'acquiſition qu'il fit le 12 des calendes de Juin 1237, d'une rente aſſignée ſur les terres de la Farge, de la Sanguiniere & de Baunac, & ſur les héritages que *Guillaume* de Boiſſe, ſon ayeul, poſſédoit dans la paroiſſe de Chambarret. Elle a pour chef:

Adélaïde-Marie-Staniſlas de Boiſſe, chev. ſeig. de la Farge, d'Eijaux, vicomte de Treignac, &c. né le 11 avril 1762, officier de caval. au rég. de Royal-Picardie.

Oncles & Tantes vivans: — 1. *André-Charles* de Boiſſe-de-Murat, né le 4 ſept. 1732, grand vic. du dioc. de Vienne en Dauphiné, Abbé commendat. de S. Pierre de Nantes, ordre de S. Benoît, dioc. de Vannes, en 1773; — 2. *Antoine-René*, mentionné ci-après; — 3. *Henri-Louis* de Boiſſe, né en 1738, chev. de Malte; — 4. *Françoiſe-Radegonde-Charlotte*, née le 26 fév. 1724, abbeſſe de l'abbaye de Saint Corentin, dioc. de Chartres, ordre de S. Benoît, en 1756; — 5. *Marie-Marthe* de Boiſſe-de-la-Farge, née le 5 janv. 1730, religieuſe à la Viſitation Sainte-Marie à Melun.

Antoine René de Boiſſe-de-la-Farge, chev. appellé *le Vicomte de Boiſſe*, née 26 mai 1734, colon. au rég. Royal-la-Marine, en 1779, a épouſé par cont. du 9 ſept. 1777, *Henriette* de Chaſtelier, veuve en premieres nôces avec un fils de *François-Joſeph* de Venant, marq. d'Ivergny, & fille de feu *Charles-Joachim* de Chaſtelier, marq. du Meſnil, grand'croix de l'ordre de S. Louis, lieut. gén. des armées du roi, &c. dont: — *Barbe-Blanche-Radegonde* de Boiſſe, née 25 oct. 1778. Nous redonnerons la généalogie de cette maiſon dans le ſupplément, d'après ſes titres ori-

ginaux produits au Juge d'armes de France, pour ſubſtituer à la notice imparfaite inſérée au *Tome II* de notre *Dictionnaire*, p. 603 à 604.

Les armes : faſcé d'argent & de gueules de ſix piéces, les faſces d'argent chargées, chacune, de trois mouchetures d'hermines de ſable.

BONAFFOS ou BONAFFOUS : ancienne nobleſſe origin. du Querci, qui a formé pluſieurs branches. Elle a donné des chevaliers à l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, dont il eſt fait mention dans l'hiſtoire de Malte, & auſſi des chevaliers de l'ordre du Roi.

Le chef de la branche établie en Querci, eſt le baron de Bonaffos-de-Preſques, chev. de Saint Louis, lieut. col. de caval. écuyer ordinaire de S. M. attaché à madame *Sophie* de France. Il a épouſé par contrat du 7 mars 1773, demoiſelle de Bayle.

De la branche établie à Montréal, au dioc. de Carcaſſonne en Languedoc, eſt chef : meſſire *Jean-Pierre* de Bonaffos de la Tour, écuyer, né le 3 fév. 1709, marié par cont. du 5 nov. 1736, à demoiſelle *Angélique* de Lanapla, fille de noble *Jean* de Lanapla, ſeig. de S. Martin, & de dame *Anne* de Marti, dont : — 1. *Jean-Pierre*, ci-après ; — 2. *Paul*, dit *le Chevalier de Bonaffos de la Tour*, né le 10 mai 1745, capit. en ſecond au rég. de Vexin, infant, marié par cont. du 18 mai 1779, à demoiſelle *Claude-Catherine* d'Auger, fille de feu *Denis-René*, écuyer, ancien garde du Corps du Roi, & de dame *Jeanne* de Cabouilly ; — 3. *Jeanne-Françoiſe*, non mariée ; — 4. *Françoiſe-Henriette*, religieuſe urſuline à Toulouſe ; — 5. *Marie*, non mariée ; — 6. *Anne* de Bonaffos, mariée par cont. du 3 oct. 1777, à meſſire *Jean* de Labouiſſe, chev. de Saint Louis, ancien capit. au rég. de Saintonge, réſidant à Saverdun au comté de Foix, dont deux enfans, ſçavoir : *Jean-Pierre* de Labouiſſe, écuyer ;

né le 4 juillet 1778 ; & *Angélique* de Labouiſſe, née le premier juillet 1779 ; — 7. & *Charlotte-Eléonore-Adélaïde-Félicité* de Bonaffos, née 22 mars 1755, non mariée.

Jean-Pierre de Bonaffos, écuyer, ſeig. de la Tour, (frere aîné des précédens), né à Montréal le 11 oct. 1739, ancien capit. au rég. de Vexin, infant. a épouſé par cont. du 31 mars 1770, demoiſelle *Madeleine-Adélaïde* de Gauran, fille de meſſire *Bernard* de Gauran, conſ. de Grand'Chambre au Parl. de Toulouſe, & de dame *Pétronille* de Marmieſſe. De leur mariage ils ont pour enfans vivans : — 1. *Jean-Pierre-Auguſte-Xavier* de Bonaffos, écuyer, né le 8 avril 1778 ; — 2. *Jean-François-Maurice*, né le 30 juillet 1779 ; — 3. *Jeanne-Françoiſe-Angélique*, née le 14 mars 1773 ; — 4. *Joſephine-Pauline-Clotilde-Adélaïde* de Bonaffos, née le 14 mars 1777, toutes deux aînées de leurs freres.

Les ſuſdits ſept enfans de *Jean-Pierre* de Bonaffos de la Tour, ont pour tantes : — *Anne* de Bonaffos, vivante, veuve de *Jean-Pierre* Fargues, citoyen de Montréal ; — & *Marguerite*, religieuſe Carmélite à Toulouſe.

Les armes de cette famille ſont : d'azur, à une bande accompagnée de ſix bezans, poſés en bande, trois en chef & trois en pointe, le tout d'argent.

La branche établie à Montréal *porte* : d'azur, à une bande accompagnée en chef de trois bezans poſés en bande ; & en pointe d'une tour, ſurmontée d'une étoile, le tout d'argent. Nous en donnerons la généal. dans le ſuppl. de notre Dict.

Bonal (de) en Agénois. Ancienne nobleſſe dont la filiation eſt ſuivie depuis *Helie* de Bonal, qui s'établit dans cette province vers la fin du XIVe ſiécle. Il avoit pour frere, *Pierre* de Bonal, évêque de Sarlat, en 1457.

Elle eſt diviſée en trois branches. L'aînée,

connue ſous le nom de Bonal, ſeigneur de la Roquette, ſubſiſte en Agénois.

De la ſeconde eſt chef *Jacques* de Bonal, chev. ſeig. de Bonal, &c. né 14 mars 1732, ancien capit. au rég. de Briſſac, infant. aujourd'hui Vivarais, retiré du ſervice, marié par cont. du 6 avril 1763, à *Eliſabeth* d'Eſcayrac, dont ——1. *Jacques* de Bonal, chev. né 27 fév. 1764. ——2. *François*, né 23 avril 1765; ——3. *Henri*, né 28 ſept. 1769.

Freres & ſœur vivans: ——1. *François* de Bonal, né 9 mai 1734, ſacré évêque de Clermont, le 6 oct. 1776; ——2. *Joſeph*, né 9 fév. 1737, chev. de S. Louis, retiré du ſervice, ancien capit. de grenadiers au rég. de Vivarais, infant. non-marié; ——3. & *Marie-Marguerite*, mariée 10 déc. 1764, à *François* d'Ebrard de S. Sulpice, ſeig. du Rocal.

Oncles & tantes. ——1. *Antoine* de Bonal, chev. de S. Louis, retiré du ſervice, avec le titre d'ancien lieut. col. du rég. de Vivarais, marié par cont. du 2 ſept. 1755, à *Louiſe* de Boſredont, de laquelle il a pour fille uniqûe, *Catherine-Françoiſe* de Bonal, mariée 25 juin 1776, à *Georges-Louis* de Pechpeirou, chev. marq. de Beaucaire; ——2. *François* de Bonal, chev. de S. Louis, & col. dans le corps royal d'artillerie, non-marié; ——3. *Jeanne*, veuve de *François* de Plas, chev. ſeig. d'Iſſeps; ——4. *Marguerite-Chriſtine*, non-mariée; —— 5. & *Madeleine* de Bonal, veuve de meſſire *Jean* de la Boulbene, ancien capit. de grenadiers au rég. de Périgord, infanterie.

La troiſieme branche établie en Périgord, a pour chef *Antoine* de Bonal, écuyer, ſeig. de Bonis, du petit Change, &c. marq. de Beauregard en Périgord, ancien lieut. d'Infant. aux iſles du vent, qui a épouſé par cont. du 26 mai 1769, *Marie* de Chillaud-des-ſieux, fille de

meſſire *Jean* de Chillaud-des-fieux, préſident honoraire au parl. de Bordeaux, & de *Thérèſe-Eléonore* de Lage, dont juſqu'à préſent : —1. *Annet* de Bonal-de-Bonis, écuyer, né 17 août 1772 ; —2. *Eliſabeth*, née 30 juin 1774. Art. à ſubſtituer à celui inſéré p. 47 & ſuiv. des Etrennes à la Nobleſſe de 1779. Nous donnerons la généal. de cette maiſon, dans le ſupplément.

Les armes : d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1. Supports : deux lions.

BONNAY : ancienne nobleſſe origin. du Bourbonnois, dont nous donnerons la généal. dans le ſuppl. de notre dict. d'après les titres origin. qui nous ont été communiqués depuis *Arnoux* de Bonnay, marié en 1263, à *Jeanne* du Saulzay.

L'antiquité de cette maiſon eſt prouvée par une Charte de *Guillaume*, comte de Nevers, de l'an 1143, qui accorde des exemptions au prieuré de la charité, & à laquelle *Hugues* de Bonnay, ſigne comme témoin. Elle ſubſiſte en 2 branches.

Le chef de la premiere eſt *Charles-Louis*, comte de Bonnay, chev. né 8 juin 1744, (fils aîné de feu *Gilbert*, chev. & de *Charlotte-Thérèſe* Dormy de la Chapelle), ſeig. par égales portions, avec MM. & dame de Neucheze, des terres du Reray, le Pleſſy, les Littaux, Guichy, lieut. au rég. de Limouſin, infant. en 1761, marié par cont. du 16 janv. 1776, avec *Eliſabeth-Emilie* de Neucheze, fille de meſſire *Michel-Claude*, baron de Neucheze, & de dame *Louiſe* Farjonelle-d'Aubigny.

Frere. *Auguſtin* de Bonnay, né 15 ſept. 1747, Prêtre, Bachelier de Sorbonne, reçu chanoine de l'égliſe de Nevers, le 30 ſept. 1768.

Le chef de la ſeconde, eſt *Marc-Antoine*, comte de Bonnay, chev. ſeig. de Presle, la Grange, Coſſaye, &c. (ſecond fils de feu *François*, chev. & d'*Edmée* Favre de Dardagny, & frere puîné de feu *Gilbert* de Bonnay, mentionné ci-

deſſus) ancien capit. d'infant. au rég. de Querci, & chev. de S. Louis, marié par contrat du 9 janvier 1748, avec *Françoiſe-Gabrielle* de Marcellanges, fille d'*Edme-Iſabeau*, chev. ſeig. de la Grange, Coſſaye, Ris, Laumoy, &c. & d'*Anne-Marie-Eliſabeth* de la Mouilly, dont : —1. *Charles-François*, qui ſuit; —2. *Louiſe*, religieuſe aux Dames de Sainte Marie de Moulins; —3. *Charlotte*, élevée à S. Cyr; —4. & *Françoiſe-Hélène*.

Charles-François, marquis de Bonnay, chev. né le 22 juin 1750, ſous-lieut. des Gardes du Corps du Roi, comp. de Villeroy, a épouſé par cont. du 20 nov. 1769, paſſé à Valenciennes, demoiſelle *Marie-Louiſe* Raſoir-de-Croix, fille de meſſire *Nicolas-Joſeph-Arnould*, chev. ſeig. de Foreſt, Villers-au-Bois, Remoncourt, &c. & de *Marie-Catherine-Françoiſe* de la Chauſſée-de-Boisville, dont : — 1. *Marc-Antoine-Tiburce* de Bonnay, chev. né le 19 juin 1771; — 2. *Joſeph-Amédée*, né le 3 ſept. 1773, reçu chev. de Malte de minorité, par bref du 16 avril 1776.

Les armes : d'azur, au lion de gueules, armé, couronné & lampaſſé, au chef d'or. Suivant l'Hiſtoire des maſures de l'Iſle-Barbe par *le Laboureur*, ſeconde partie, elles ſont : d'azur, au chef d'or, au lion de ſable brochant ſur le tout. Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes à la Nobleſſe de 1779.

BONTEMPS (de) : ancienne nobleſſe établie dans le Comté de Bourgogne depuis près de 400 ans, où elle s'eſt diſtinguée au ſervice de ſes Souverains.

Elle a donné des chevaliers de Saint-Etienne, dès la création de cet ordre. Il y a eu un cardinal de ce nom dans le XIVe ſiécle. Les preuves de cette famille ont été jurées depuis long-tems à Malte, à Saint-Georges, dans les chapitres nobles de Mâcon, de Saint-Claude, & dans

les abbayes royales de Migette & de Lons-le-Saunier. *David* de Bontemps, écuyer, le premier connu dans le comté de Bourgogne, habitoit Lons-le-Saunier, & vivoit avant 1390. Nous en redonnerons la généalogie dans le ſupplément.

Le chef actuel eſt *Jacques-François* de Bontemps, écuyer, ſeig. de Groſon, né le 10 juil. 1752, qui a été reçu ſous-lieut. au rég. de Berri, caval. le 6 nov. 1771, & n'eſt pas encore marié.

Sœurs : —— 1. *Marguerite-Françoiſe-Joſephe* de Bontemps, née le 9 mars 1743, mariée le 15 mars 1766, à meſſire *Céſar-Marie* de Cappy, chev. ſeig. d'Ecury, de Buſſy & Champagne, capit. de caval. —— 2. & *Jeanne-Charlotte-Emmanuelle*, née le 8 août 1750, mariée le 20 fév. 1770, à meſſire *Remi* de Pecauld, écuyer, ſeig. de Changin, chev. de S. Louis, capit. de grenad. au rég. d'Enghien.

Mere. *Marie-Anne-Françoiſe* de Chatillon, veuve du 29 mars 1762, de *Charles-Emmanuel* de Bontemps, écuyer, capit. d'infant. dans le bataillon de Saint-Germain.

Tantes : —— *Marguerite* & *Marie-Eléonore* de Bontemps, vivantes ſans alliance.

Bosse (de) : famille noble, une des plus anciennes de Provence, & originaire du lieu de la Bréoule, proche de la ville de Seyne. Tous les anciens actes de la Bréoule & ceux de Lambeſc, où les de Boſſe ſont établis depuis longtems, les qualifient de nobles, d'illuſtres & de chevaliers.

Cette famille eſt connue par des titres du XIVe ſiécle, mais la filiation ſuivie, ne commence qu'à *Jean* de Boſſe, dit le majeur, qualifié *Chevalier* dans un acte paſſé avec la commun. de la Bréoule, le 14 déc. 1480.

Le chef actuel eſt *Joſeph-Louis-Antoine* de Boſſe, écuyer, ſeig. de Bonrecueil, Montplaiſant & Rochereinard, né le 26 ſept. 1754, nommé

lieut.

lieut. au rég. d'Aix, infant. le 28 oct. 1774, & qui ſert en 1779, dans le rég. de Provence.

Il a pour freres & ſœurs : —1. *Joſeph-Jean-Hippolite* de Boſſe, écuyer, né 14 mars 1767; —2. *Joſeph-Placide-Iſidore*, né 5 mars 1768; —3. *Joſeph-Jean-Batiſte-Hilarion*, né 21 nov. 1771; —4. *Félicité*; —5. *Marie*, religieuſe aux Dames de la Miſéricorde, à Avignon; —6 & 7. *Julie* & *Guſtavie*.

Mere. *Marie-Eliſabeth-Agathe* de Gilles, veuve du 2 fév. 1779, de *Jean-Joſeph* de Boſſe, écuyer, ſeig. de Bonrecueil, &c. qu'elle avoit épouſé par cont. du 11 nov. 1753.

Tante des enfans ci-deſſus. *Marie-Anne* de Boſſe, née en 1717, mariée en 1755, avec noble *Gaſpard* de Chapuis, écuyer, ſeig. de Pierredon. Généal. que nous donnerons dans le ſupplément de notre dictionnaire.

Les armes : d'azur, à une tour ronde d'argent, ouverte, ajourée & crenelée de quatre piéces, maçonnée de ſable. *Supports* : deux cerfs d'or, au collier de ſable.

Boucher-d'Ailly (le). Ancienne nobleſſe originaire de Ponthieu, connue par titres dès le XIVe ſiécle, & qui ſubſiſte en deux branches. Voyez-en l'état actuel dans les Etrennes de 1779.

Nota. A la page 54, pénultieme ligne, art. de *François-Marie* le Boucher-d'Ailly, chev. ſeig. du Bouchage, né à Abbeville, le 6 Janv. 1700, *il eſt dit*, ancien lieut. du rég. d'infant. de la Reine; *liſez* : anc. lieut. col. du rég. d'infant. de la Reine, & chev. de S. Louis. Il eſt oncle de *Jacques-Joſeph-Paſchal* le Boucher-d'Ailly, chev. ſeig. de Richemont, &c. marié, ſans poſtérité, & qui a un frere & deux ſœurs non mariés.

Les armes : d'or, au ſautoir engrêlé de ſable, accompagné de quatre aiglettes de même, bérués & armées de gueules. *Supports* : deux levrettes

d'argent. *Cimier* : un lévrier naiſſant. Nous donnerons la généal. de cette famille dans le ſuppl. de notre dictionnaire.

BOURDEILLE, en Périgord : ancienne & illuſtre maiſon dont deux branches ſubſiſtent.

De la premiere dite des comtes de Maſtas, eſt *Henri-Joſeph-Claude* de Bourdeille, né le 7 déc. 1720, ſacré Évêque de Tulles le 12 déc. 1762, & nommé Évêque de Soiſſons en 1764.

Le chef de la ſeconde branche, dite des ſeigneurs de la Salle, ſortie des ſeigneurs de Montanceys, eſt *Pierre* de Bourdeille, écuyer, ſeig. de la Salle, né le 28 déc. 1705, qui a épouſé par cont. du 15 juillet 1745, *Marie-Anne* de Roux-de-Luſſon, fille de meſſire *Iriar* de Roux-de-Luſſon, ſeig. de la Jarouſſe & de Taragodie, & de *Marie* de Vaſſal, dont pour enfans vivans : — 1. *Jean-Jacques* de Bourdeille-de-la-Salle, né le premier mai 1747, entré au ſervice en 1761, fait capitaine-command. & chef d'eſcadron au régim. Dauphin, caval. le 4 mai 1771. Il a épouſé à Dole en Franche-Comté, le 23 oct. 1776, demoiſelle *Marie* de Rouſſel; fille aînée de meſſire *Guillaume-François* de Rouſſel, anc. préſ. à la chamb. des Comptes au comté de Bourgogne, & de dame *Marie-Angélique* de Montguiot-de-Cambronne; — 2. *Jean* de Bourdeille, né le 19 juin 1751, enſeigne des vaiſſeaux du Roi au département de Breſt en 1775; — 3. & *Marie-Anne*, relig. à la Viſitation de Tulle en Limouſin, depuis 1776.

Ces enfans ont pour oncle : *Guillaume* de Bourdeille, chev. de S. Louis avec penſion, lequel a ſervi long-tems dans le rég. de Bigorre, infant. étoit capit. au rég. provinc. de l'Exigueux, en 1771, & eſt paſſé en la même qualité dans le bataillon de garniſon de Breſſe : il n'eſt point marié. Nous redonnerons la généal. de cette maiſon dans le ſuppl. de notre Dictionnaire.

Nota. C'eſt par erreur que dans les Étrennes de 1772 & 1773, (qui ne ſont point de nous), l'on a avancé, *p.* 58, qu'il ne ſubſiſtoit plus de cette maiſon, qu'une branche dite *des Comtes de Maſſas.*

Les armes : d'or, à deux pattes de griffon de gueules, onglées d'azur & poſées en barre, l'une ſur l'autre. Supports : deux griffons. Couronne de marquis ſurmontée d'un griffon iſſant à demi-corps.

BOUVET : ancienne nobleſſe originaire de Bretagne, connue dès le XIVe ſiécle : & qui ſubſiſte en pluſieurs branches.

Le chef de celle établie à Paris eſt : *Jean-Baptiſte-Charles* de Bouvet-de-Lozier, écuyer, (fils de feu meſſire *Julien* de Bouvet de Lozier, écuyer, & de demoiſelle *Marie* Rouſſelet), né le 14 janv. 1706, anc. capit. de frégate, chev. de S. Louis, ci-dev. gouv. de l'Iſle de Bourbon. Il s'eſt dévoué dès ſa plus tendre jeuneſſe à l'étude des exercices de la guerre & de la marine, ce qui lui a fait obtenir en 1738 le commandement de deux vaiſſeaux, *l'Aigle* & *la Marie*, avec leſquels il forma le projet d'aller reconnoître des terres inconnues. En effet il découvrit le premier janvier 1739, le *Cap de la Circonciſion*, dans les Terres Auſtrales, dont il a fait graver la carte ſous le privilege de l'Académie-Royale des Sciences, le 5 ſept. de ladite année. Fait capit. de Frégate par brevet du premier nov. 1746, il a eu le com. du vaiſ. du Roi, *le Lys*, de 64 piéces de canon, & de ceux *l'Invincible* & le *Jaſon*; & devint commandant de cette Eſcadre que devoit avoir M. Grouſt-de-Saint-Georges, obligé, après un combat glorieux de rentrer dans le Port de l'Orient. Le Sr de Bouvet-de-Lozier, arrivé à l'Iſle de France, après avoir fait en route pluſieurs priſes Angloiſes, fut chargé en 1748, d'aller avec ſon eſcadre au ſecours de Pondichery; s'acquitta de

cette expédition avec tant d'habileté & de bravoure, qu'il trompa l'Amiral Griffin qui fut renvoyé en Angleterre pour l'avoir laiſſé paſſer, & manqué la priſe de cette Ville. La conduite qu'il tint en cette occaſion lui fit mériter à ſon retour la croix de S. Louis par let. du Roi du 29 ſept. 1749, & il la reçut le 4 janv. 1750, des mains de M. de la Courneuve, alors gouv. de l'Hôtel-Royal des Invalides.

Le 14 mars ſuivant, il reçut des proviſions de gouv. particulier de l'Iſle-Bourbon, & de préſid. du conſeil ſupérieur, dont il prêta ſerment entre les mains de M. le Chancelier, & a donné dans ce gouvernement de nouvelles preuves de ſa capacité & de ſon intelligence. En 1757, il a eu le commandement d'une ſeconde eſcadre deſtinée à porter des troupes dans l'Inde, a ſoutenu dans cette expédition la réputation qu'il s'étoit ſi juſtement acquiſe; & a repris une ſeconde fois le gouvernement de l'Iſle-Bourbon, juſqu'à ſon retour en France, en 1763, après 43 ans de ſervices, pendant leſquels il n'a ceſſé de donner des *preuves de ſon zèle, de ſes talens ſupérieurs pour la navigation & de ſon déſintéreſſement*: ce ſont les propres termes des Lettres des Rois *Louis XV* & *Louis XVI*, enregiſtrées en toutes les Cours. Il n'a pas quitté le ſervice & a épouſé, 1°. en mars 1750, demoiſelle *Pauline-David*, morte ſans poſtérité; & 2°. par cont. du 7 octob. 1766, demoiſelle *Hyacinthe-Madeleine* de Leaumont, fille de feu *Pierre* de Leaumont, écuyer, contrôleur général des Fermes du Roi, & de dame *Madeleine* de Fontanieu. De ce ſecond mariage ſont iſſus: — 1. *Antoine-Jean-Batiſte* de Bouvet-de-Lozier, écuyer, né le 2 juin 1768; — 2. *Athanaſe-Hyacinthe*, né le 20 juillet 1770, tous les deux penſionnaires à l'Académie Royale de Juilly; — 3. *Hélène-Madeleine*, née 7 ſept. 1772.

Madame Bouvet-de-Lozier a pour beau frere —— *Julien* de Bouvet-de-Beauſoleil, écuyer, né le 16 ſept. 1712, avocat honoraire au Conſeil, vivant non marié à Rennes, couſin de MM. de Bouvet, ci-deſſus, au huitième degré. *N...* de Bouvet, auſſi officier de la comp. des Indes, établi à l'Orient, chev. de S. Louis, très-habile marin, qui s'eſt diſtingué ſur le vaiſſeau *le Duc de Bourgogne*, dans un fameux combat qu'il a ſoutenu pendant la derniere guerre. Il a épouſé en 1757, demoiſelle Dordelin, dont pluſieurs enfans. Son fils aîné a déja fait 4 campagnes dans l'Inde, & va faire la cinquième ſur le vaiſſeau *l'Ajax*, commandé par ſon couſin *Henri* le Brun; que le Roi vient de bréveter lieut. de vaiſſeau & de port, pour commander ce vaiſſeau de 64 piéces de canon.

Les armes: de ſinople au bœuf d'or paſſant, au chef couſu d'azur, chargé d'un ſoleil d'or, accompagné de deux étoiles de même. Cimier: un caſque poſé de profil, orné de ſes lambrequins aux couleurs & métaux de l'écu.

BRANCAS: maiſon originaire de Naples, dont on peut voir l'Etat actuel dans les Etrennes de 1779.

BRANDEBOURG: maiſon ſouveraine d'Allemagne, dont eſt chef: *Frédéric II*, né le 24 janv. 1712, Electeur de Brandebourg, & Roi de Pruſſe le 31 mai 1740, marié le 12 juin 1733, à *Eliſabeth-Chriſtine* de Brunſwick-Wolfembutel, née le 8 nov. 1715, ſans enfans. Voyez PRUSSE.

BRASCHI: maiſon, l'une des plus nobles de la province de Romagne en Italie, de laquelle eſt *Jean-Ange* Braſchi, cardin. Prêtre du titre de Saint Onuphre, né à Céſene, ville de l'état eccléſiaſtique, le 27 déc. 1717, Tréſorier-Général du Saint Siége, avant ſa promotion au Cardinalat, arrivée ſous le Pontificat de *Clément XIV*, le

25 avril 1773, & élu Pape le 15 avril 1775. Il a pris le nom de *Pie VI.*

Cette maiſon porte dans ſes *armes* : une aigle & des fleurs de lis. Extrait de la *Gaz. de France*, année 1775, *n°.* 19 & 21.

BREUIL-DU-THÉON (du), en Saintonge : anc. nobleſſe connue dès le XIVe ſiécle, dont nous donnerons la généal. dans le ſupplém. Elle ſubſiſte en trois rameaux formés par trois freres. Voyez-en l'état actuel dans les Étrennes de 1779.

Les armes : d'argent, à la bande d'azur, accoſté de deux étoiles de gueules. Supports : deux ſauvages.

BRIÇONNET : maiſon originaire de Touraine, qui a donné un Chancelier de France, deux Archevêques de Reims, dont un Cardinal, &c.

De la branche des ſeigneurs de la Chauſſée, marquis d'Oyſonville, (devenue l'aînée par l'extinction de celle des ſeigneurs de Glatigny), il ne reſte plus que *Geneviéve-Claude* Briçonnet, marquiſe d'Oyſonville, mariée par cont. du 23 janv. 1734, & veuve du 23 avril 1755, d'*André-René* du Pont-d'Aubevoye, chev. ſeig. de la Rouſſiere, &c. dont deux garçons vivans, appellés, l'un *le Comté de la Rouſſiere*, & l'autre le *Chevalier de la Rouſſiere*. Voyez, PONT-D'AUBEVOYE.

De la branche des ſeigneurs de Leveville, comtes de Millemont, eſt chef *François-Guillaume* Briçonnet, (actuellement ſeul mâle de ſa maiſon, ci-devant préſid. de la troiſieme chambre des enquêtes, conſ. d'honneur de la grande chambre du parl. de Paris, veuf du 15 mai 1728, de *Marie-Cécile* Mouſle-de-Champigny; & remarié, le 13 ſept. 1728, à *Eliſabeth* Lambert d'Herbigny.

De la branche des ſeig. de la Roquerie & de Monplaiſir, (inconnue au P. Anſelme) il ne reſte que deux filles, ſçavoir : —1. *Louiſe-*

Renée Briçonnet, née le 17 déc. 1736, mariée par cont. du 13 ſept. 1754, à meſſire *Jacques-François* de Ferrieres, écuyer, ſeig. de Maſſé, Monteil, la Guiberderie, vulgairement appellée Charrais, &c. ci-devant chev. de Malte, ancien capit. de dragons, au rég. de la meſtre de camp, dont deux garçons & deux filles; ——2. *Thérèſe-Roſalie* Briçonnet, née 22 mars 1739, religieuſe hoſpitaliere à Potiers. Nous rapporterons dans notre ſupplément, la filiation de cette branche de Briçonnet de la Roquerie, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Briffe (de la): ancienne nobleſſe du Vicomté de Fezenſaguet en Armagnac, connue dès le XIIIe ſiécle que vivoit *Arnaud-Aner* de la Briffe, qualifié Damoiſeau & ſeig. de la Briffe, dans la charte des priviléges & coutumes accordés en 1194, aux barons, chevaliers & gentilshommes du pays, par Gaſton de Fezenſaguet, fils de Geraud, comte d'Armagnac.

Cette famille ſubſiſte en trois branches; la premiere en Normandie, où elle eſt établie.

De la ſeconde eſt chef *Pierre-Arnaud* de la Briffe, chev. vicomte de Paſſy-ſur-Marne, Barſy & de Charmeil, ſeig. de Brecour en Auge, ſucceſſivement Préſident au parl. de Paris & au grand conſeil, qui a épouſé, en mai 1776, *Claude-Renée-Marie-Félicité* de Bernage, fille de *Jean-Louis*, conſeiller d'état.

Il a pour neveu & niéces: ——1. *Pierre-Arnaud* de la Briffe, né en mai 1772; ——2. *Angélique-Marie-Eliſabeth*, née en 1773; ——3. *Antoinette-Mélanie*, née en 1774; ——4. & *Catherine-Eſpérance*.

Ces enfans ont pour mere, *Catherine-Eliſabeth* de l'Averdy, veuve du 28 ſept. 1776, d'*Arnaud-Barthelemi*, marq. de la Briffe, chev. de S. Louis, colonel en ſecond du rég. de la Reine, dragons.

La troiſieme branche eſt repréſentée par les enfans de feu *Antoine-Henri* de la Briſſe, chev. comte d'Amilly, capitaine des frégates du Roi, décédé en 1770, qui, de demoiſelle *Julienne-Marie-Renée* le Preſtre de Châteaugiron, ſon épouſe, a laiſſé : — 1. *Arnaud-Paul* de la Briſſe, comte d'Amilly, né à Rennes, le 6 nov. 1765; — 2. *Henri-Bonaventure-Jean-Baptiſte*; — 3. & *Charlotte-Julie-Marie-Joanne* de la Briſſe, née le 14 août 1769.

Oncle & tante. — 1. *Charles-Arnaud* de la Briſſe, chev. comte de Préaux, lieut. col. du rég. de Lorraine, caval. & chev. de S. Louis; — 2. & *Marie-Charlotte*, mariée le 8 mars 1764, à *René-Jacques-Louis* le Preſtre, baron de Châteaugiron, marq. d'Epinay, ancien préſid. à mortier au parlement de Bretagne. Généal. que nous redonnerons dans le ſupplément.

Broglie : ancienne & illuſtre maiſon origin. de Piémont, qui ſubſiſte en trois branches.

De la premiere établie en Provence, eſt M. l'abbé de Broglie, prieur du prieuré royal de Bernay, couſin-germain du feu vicomte de Broglie, colon. du régim. d'Aquitaine, mort ſans enfans.

Couſins iſſus de germain. *Joſeph-Amédée* de Broglie, né à Arles en 1710, nommé Evêque d'Angoulême en 1753, & ſacré le 3 mars 1754; — & *Jean-Batiſte-Joſeph*, marq. de Broglie-de-Montbeau, ſeig. de Montbeau, chev. de Saint Louis, veuf ſans enfans, couſin germain de l'Evêque.

Le chef de la ſeconde branche établie à Paris, eſt *Charles-Guillaume-Louis*, marq. de Broglie, chev. né le 15 janv. 1716, ſeig. comte de Buhy au Vexin, &c. veuf ſans enfans, de *Théodore-Eliſabeth* de Bezinwal-de-Bronſtat, & marié en ſecondes nôces vers 1778, à demoiſelle de Menou.

Sœur. *Marie-Françoiſe* de Broglie, née le 5

oct. 1714, veuve du 15 déc. 1741, de *Charles-Joſeph* de Robert, marq. de Lignerac, lieut. gén. de la province d'Auvergne, &c.

De la troiſième branche eſt chef *Victor-François*, duc de Broglie, maréchal de France, prince du Saint Empire, chev. des ordres du Roi, gouv. de Metz & pays Meſſin, command. pour S. M. dans les trois évêchés, & ci-dev. général en chef des armées du Roi en Allemagne, généraliſſime des troupes aſſemblées en Normandie & en Bretagne en 1778, né le 19 oct. 1718, marié en ſecondes nôces le 11 avril 1752, à *Louiſe-Auguſtine-Salbigothon* Crozat-de-Thiers, dont pour enfans vivans : — 1. *Charles-Louis-Victor*, prince de Broglie, & du Saint Empire, né le 23 ſept. 1756, capit. au rég. de Limoſin, marié contr. ſigné le 31 janv. 1779, à *Sophie* de Rozen-de-Kleinroop ; — 2. *Auguſte-Joſeph*, prince de Broglie, & du Saint Empire, comte de Revel, né le 31 oct. 1762 ; — 3. *Charles-Louis-Victor*, prince de Broglie & du Saint-Empire, né le 28 août 1765 ; — 4. *Maurice-Jean-Madeleine*, prince de Broglie & du Saint Empire, abbé, né le 5 ſept. 1766 ; — 5. *Victor-Amédée-Marie*, prince de Broglie & du S. Empire, née le 23 oct. 1772 ; — 6. *Charlotte-Amédée-Salbigothon*, comteſſe d'Helmſtat, née le 12 juin 1754, épouſe de *Louis-Jean-Népomucène*, comte d'Helmſtat, meſtre-de-camp en ſecond du régim. d'Auſtraſie, Huſſards ; — 7. *Adélaïde-Françoiſe*, née le 19 juin 1764 ; — 8. *Aglaé-Charlotte-Marie*, née le 21 ſept. 1771.

Frere. *Charles*, comte de Broglie, né le 20 août 1719, marq. de Ruffec en Angoumois, ci-dev. ambaſſad. de France auprès du Roi & de la République de Pologne, en mai 1752, chev. des ordres le 2 fév. 1757, lieut. gén. des armées du Roi, gouv. de Saumur & du Saumurois en août 1770, marié le 11 mars 1759, à

Philippine-Auguſtine de Montmorency, ſœur de la ducheſſe de Boufflers, dont : —— 1. *Auguſte-Louis-Joſeph* de Broglie, né le 30 janv. 1765 ; —— 2. *Ferdinand-François*, ne le 30 janv. 1768 ; —— 3. *Louiſe-Auguſte-Charlotte-Françoiſe*, née le 25 août 1760, mariée, cont. ſigné le 29 août 1779, par leurs Majeſtés & la Famille Royale, au marq. de Vaſſé ; —— 4. *Philippine-Thérèſe*, née le 5 fév. 1762 ; —— 5. *Adélaïde-Charlotte*, née le 29 juillet 1763.

Sœur. *Marie-Thérèſe* de Broglie, née le 11 mai 1732, veuve de *Charles*, comte de Lameth, meſtre-de-camp d'un rég. de caval. de ſon nom.

La maiſon de Broglie porte pour *armes* : d'or, à la croix ancrée de gueules, poſées en ſautoir. Supports : deux lions, la tête contournée. Couronne impériale. Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes à la Nobleſſe de 1779.

Broue (de la) : ancienne nobleſſe originaire d'Auvergne, qui a donné dans *Guillaume* de la Broue, un Archevêque de Narbonne, qui préſida, aſſiſté de pluſieurs Evêques, à un Concile tenu à Béziers, le 19 avril 1246 ; un Evêque de Cahors, dans autre *Guillaume* de la Broue, d'abord Dominicain, vivant en 1316, & un Evêque de Mirepoix, en 1679, dans *Pierre* de la Broue. Cette maiſon a formé deux branches principales qui ſubſiſtent.

De la premiere, dite des *Seigneurs de Gandelon*, ſur les confins du haut Languedoc, établie à Moiſſac en Querci, eſt chef : ——*Joſeph-Germain-Paul* de la Broue, écuyer, ſeig. de Gandelon, né à Moiſſac le 7 janv. 1753, reçu conſeiller au parlement de Toulouſe, le 9 ſept. 1775, avec diſpenſe du payement du droit de marc d'or, par arrêt du conſeil d'état, du 29 juin précédent, attendu les preuves de ſa nobleſſe d'extraction. Il a épouſé, par cont. du 31 déc. 1776, *Marie-Thérèſe* de Bernier, fille de noble

Roch-André de Bernier, écuyer, ancien Capitoul de Toulouſe, & de dame *Marie* Teulade, dont : — 1. *Pierre-André* de la Broue, écuyer, né à Toulouſe, le 14 nov. 1777 ; — 2. *Germaine-Marie-André-Sophie-Paſcale*, née le 3 avril 1779.

Frere & ſœurs. — 1. *Jean-François-Joſeph*, écuyer, dit *le chevalier de la Broue*, né le 7 août 1755, ſous-lieut. de dragons au rég. d'Orléans, en 1779, non marié ; — 2. *Marguerite-Jeanne-Françoiſe*, mariée par cont. du 6 janv. 1772, à meſſire *Barthelemi* Maſars, ſeig. d'Alairac ; — 3. *Marie-Cyprienne*, mariée par cont. du 16 ſept. 1776, à meſſire *Georges-Jean-Joſeph* de Bonnefous, ſeig. de Caminel ; — 4. & *Marthe-Marie-Jeanne*, mariée par cont. du 13 juillet 1778, avec meſſire *Guillaume* de la Volvène, ſeig. de Lairaguet.

Mere. *Marie* de Couché, veuve, du 20 déc. 1778, de *Pierre-François* de la Broue, écuyer, ancien gouverneur de la ville de Moiſſac en Querci. Elle eſt fille de meſſire *Jean-Joſeph* de Couché, & de dame *Germaine-Etiennette* de Ducros.

Oncle. *Jean-François* de la Broue-de-Sancert, né à Mirepoix, le 11 fév. 1711, ancien capit. d'infant. au rég. de Dauphiné, incorporé dans Medoc, chev. de S. Louis, vivant ſans alliance.

Voyez dans notre ſupplément la généalogie de cette branche aînée, dreſſée ſur titres originaux communiqués, depuis *Jean* de la Broue, écuyer, qui habitoit la ville d'Aurillac en Auvergne en 1420, ayeul de *Martin* de la Broue, lieut. gén. au Sénéchal de Gordon, qui fonda le 29 mars 1549, une chappellenie à Gordon, avec *Françoiſe* de Conſtantin, ſa femme.

La ſeconde branche établie en Poitou, connue ſous le nom de *Vareilles*, ſubſiſte en pluſieurs rameaux. Elle a pour auteur *Salvy* de la Broue,

frere dudit *Martin*. Nous en donnerons l'état actuel l'année ſuivante. Voyez pour la généal. le *Tome VIII.* de notre Dictionnaire, *p.* 347 à 350.

Les ſeig. de Gandelon portent pour *armes* : écartelé au 1 & 4 d'or, à trois corbins ou corbeaux de ſable, 2 & 3, béqués & membrés de gueules, qui eſt *de la Broue*; au 2 & 3 de ſable, à la tour d'or, maçonnée de ſable, ſurmontée d'un cordon d'or, paſſé & repaſſé au treſle.

BRUNET : ancienne nobleſſe d'extraction, orig. de Provence, dont trois branches ſubſiſtent, la ſeconde à Paris, & la troiſieme en Bourgogne.

Nous avons parlé, dans le *Tome III* de notre Dictionnaire de la nobleſſe, *p.* 309 & *ſuiv.* de Brunet de Beaune en Bourgogne, de ceux de Paris, & des Brunet de Provence, comme de deux familles différentes; mais d'après un mémoire accompagné de piéces juſtificatives, nous avons vu que les Brunet de Provence, ceux de Paris & de Beaune en Bourgogne, ſont autant de branches ſorties de la même ſouche, & c'eſt d'après ces piéces juſtificatives communiquées, que nous en redonnerons la généal. dans le ſupplément, en diſtinguant les branches ſuivant leur ordre. Cette famille remonte ſa filiation à *Pons* Brunet, qualifié *écuyer*, qui quitta Manoſque, & s'établit à Arles en 1350.

De la premiere branche eſt *Paul* de Brunet-d'Eſtoublon, chef de ſa maiſon, chev. ſeig. de Molan, Eſtoublon, & de S. Juers, chev. de S. Louis; ancien lieut. des vaiſſeaux du Roi au départem. de Toulon, marié à demoiſelle *Anne-Antoinette* de Clavel, dont pour enfans vivans : —*Paul* de Brunet-d'Eſtoublon; —& *Marie-Thérèſe-Angélique-Marguerite*.

Couſin-germain. *Gaſpard-Jean-Batiſte* de Brunet, chev. gentilhomme ordin. du feu Roi de Pologne, chev. de S. Louis, ancien capitaine command.

command. des grenad. du rég. de Lorraine, infant. gouverneur de la ville de Valenſolle.

Il a pour ſœur : *N.* . . . . de Brunet, mariée à meſſire *Joſeph-André* de Vachere, chev. ſeig. de Saint-Martin-de-Gach, &c. anc. mouſq. de la garde du Roi.

Le chef de la ſeconde branche établie à Paris, eſt *Joſeph-Moulins* de Brunet, chev. ſeig. d'Evry, de Nancel & Châtelmontagne, appellé *le Marquis d'Evry*, premier baron du Bourbonnois, chev. de S. Louis, brigad. des armées du Roi, meſtre-de-camp, lieut. command. & inſp. du rég. col. gén. caval. marié le 20 avril 1750, à demoiſelle *Marie-Eſpérance* Maſſon-de-Pliſſay, de laquelle il a : —— 1. *Antoine-Louis-Gilles* de Brunet, chev. dit *le Comte d'Evry*, né 3 juin 1752, capit. du rég. col. gén. caval. —— 2. *Armand-Jérôme*, née 26 août 1753, officier aux Gardes Françoiſes ; —— 3. & *Pétronille-Jeanne*, née le 22 ſept. 1756, mariée le 21 juillet 1778, à *Charles-Albert-Xavier*, marq. d'Agueſſeau-d'Aubercourt.

De la troiſieme branche eſt chef *Gerard* de Brunet, écuyer, ſeig. de Monthelie, Marjolet & Barain, établi à Beaune en Bourgogne, né à Beſançon le 13 janv. 1724, lequel a été reconnu par arrêt du conſ. d'état du Roi du 31 juillet 1775, origin. & d'une nobleſſe anc. de Provence. Il a épouſé le 30 Janv. 1752, demoiſelle *Suſanne* Suremain, fille de Hugues, écuyer, anc. offic. au rég. Royal-Comtois, infant. niéce de *Philippe*, & ſœur de *Jean-Batiſte-Claude* Suremain, conſ. au parlem. de Dijon. Ils ont pour enfans vivans : —— 1. *Jean-Batiſte-François* de Brunet, écuyer, né à Beaune le 2 janv. 1760 ; —— 2. *Louis-François*, né 24 mars 1767 ; —— 3. *Jean-Batiſte Marie-Joſeph*, né 23 mars 1769 ; —— 4. *Antoine-Louis-Marie-Charles*, né le premier juin 1771 ; —— 5. *Louis*, né le 11 juil. 1775 ;

— 6. *Suſanne-Bernarde*, née le 9 juillet 1761 ; — 7. & *Eliſabeth* de Brunet, née le 11 janvier 1764, toutes deux aînées des quatre derniers freres.

Sœurs du pere : — 1. *Eliſabeth* Brunet, née à Beaune en 1725, veuve ſans poſtérité de *Jacques* Blanchon, ſeig. de Thorey, chev. de S. Louis, capit. au rég. de Tournaiſis, tué au ſervice ; — 2. & *Marie* Brunet, née en 1727, veuve de *François* Bizouard, écuyer, ſeig. de Montille & de la Courtine, dont elle a quatre garçons & trois filles ; les deux premieres mariées l'une à *N*.... Guillaume, ſeig. de Sermizelle, chev. de S. Louis ; capit. de grenad. au rég. d'Artois ; & la ſeconde à *N*... Morot, ſeig. de Lentillieres, auſſi chev. de S. Louis & capit. au rég. d'Artois. Les ſieurs Guillaume & Morot ſont d'ancienne nobleſſe, entrent aux états de Bourgogne, & placent dans les chapitres nobles.

Les armes des Brunet de Provence ſont : d'or, au lévrier rampant de gueules, à la bordure componée de ſable. Les Brunet de Paris & ceux de Bourgogne portent : écartelé au 1 & 4 d'or, chargé d'une levrette rampante de gueules, à la bordure componée de ſable ; & au 2 & 3 d'argent, à une tête de Maure de ſable.

Brunet, en Bretagne, ancienne nobleſſe d'extraction dont la filiation ſuivie par titres, remonte à *Olivier* Brunet, écuyer, qui ratifia le traité de Guerande à Dinan le 25 avril 1381, ſelon Dom Morice, *Hiſt. de Bret. Tome II. des preuves*, *p.* 276. Cette famille eſt employée parmi les nobles dans les réformations de la nobleſſe faites en 1428 & 1442, & elle a été maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt de la chambre de la réformation du 19 nov. 1668. Elle a formé pluſieurs branches, dont trois ſont éteintes. Il n'en ſubſiſte plus que deux.

De la premiere le chef actuel eſt *Joſeph* Bru-

net, chev. ſeig. du Guillier, né 15 janv. 1730, anc. lieut. au rég. de Berri, infant. marié par acte du 7 avril 1753, avec demoiſelle *Jeanne* Feudé, fille unique & ſeule héritiere de *Jean* Feudé, écuyer, & de dame *Guillelmette* de Kermarech, dont il a : *François-de-Sales-Marie* Brunet, chev. ſeig. de Guillier, né 19 janv. 1759, ſous-lieut. au rég. du Roi, infant. en 1779, ſous le nom du *Guillier* : —& trois filles.

Le chef de la ſeconde branche eſt *François-Louis* Brunet, chev. ſeig. de Hac, né 26 février 1719, qui a épouſé par acte du 2 mai 1757, demoiſelle *Marie-Roſe* Guerry, fille de meſſire *Claude* Guerry, chev. ſeig. du Boishamon, conſ. au parl. de Bretagne, & de dame *Marie-Roſe* Poly; dont *François-Louis-Marie* Brunet, chev. ſeig. de Hac, né 9 juillet 1758, d'abord reçu ſur ſes preuves le 30 nov. 1773, page de Monſeigneur le Comte d'Artois, & en 1779, lieut. au ſixieme rég. des chevaux-légers; — & *Sophie-Reine-Hélene-Marie* Brunet.

Les armes : d'azur, à trois molettes d'éperon, d'argent, au chef couſu de ſable chargé de trois têtes de loup d'argent, arrachées & lampaſſées de gueules. Nous donnerons la généal. de cette famille dans le ſupplément de notre Dictionnaire.

BRUNSWICK. Il y a pluſieurs branches de cette maiſon ſouveraine, établie en Allemagne, dont le chef eſt *Charles* de Brunſwick, duc de Wolfembutel, né le 1 août 1713, marié 2 juillet 1733, à *Philippine-Charlotte* de Pruſſe, née le 13 mars 1716, dont : — *Charles-Guillaume*, Prince héréditaire de Brunſwick-Wolfembutel, né 10 oct. 1735, marié 16 Janv. 1764, à *Auguſtine*, ſœur du Roi d'Angleterre, née 11 août 1737. Pour l'état actuel des Princes & Princeſſes de cette maiſon, voyez l'*Almanach Royal*. A l'égard de Brunſvick-Hanovre, voyez *Angleterre*.

C.

CAMINADE : famille ancienne du haut Languedoc, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *part. I. regiſt. II. fol.* 37, & dans la généal. de la maiſon de France, *Tome II. fol.* 1587.

Une branche s'eſt éteinte dans *Philippe* Caminade, préſid. à mortier au parlem. de Toulouſe, qui de ſon mariage contracté le 26 juillet 1640, avec *Anne* Deſplats, fille d'un conſeiller au même parl. ne laiſſa que quatre filles. — L'aînée nommée *Marthe* Caminade, fut mariée le 20 mars 1756, à *Jean-Georges* de Garaud-de-Donneville, ſeig. dudit lieu, marq. de Miremont, baron de Mauveſin, préſid. au parlem. de Toulouſe, dont il n'eut qu'une fille, mariée en 1679, à *Yves*, marq. d'Alegre, lieut. gén. des armées du Roi, depuis maréchal de France, & chev. des ordres. Voyez ſa poſtérité dans le *Tome I.* du Dict. de la nobleſſe, & pour l'état actuel, les Étrennes de 1779.

La ſeconde, *Marie-Gabrielle* Caminade, épouſa le 17 fév. 1663, M. de Châſtenet. — La troiſieme, *Marie* Caminade, épouſa le 9 juin 1663, M. de Montbrun, préſid. audit parlem. de Toulouſe. — Et la quatrieme *Jeanne-Marie* Caminade, fut mariée, le 5 août, 1663, à M. d'Aſſézat-de-Toupignon, conſeiller de grand'chambre au même parlement.

Le chef d'une autre branche qui ſubſiſte, eſt *Jean* Caminade, né à Rocquecourbe près Toulouſe, le 4 août 1711, ſeig. d'Auvilliers, &c. marié, le 16 avril 1742, à *Marie-Anne* de Chalopin, dont :

1. *Claude-Olivier* Caminade, né le 10 fév.

1745, écuyer, ſeig. de Kerambars, Kergadon en Cornouailles, &c. conſ. du Roi en ſes conſ. maître des req. honoraire de l'Hôtel de Monſeig. le Comte d'Artois, anc. juge-auditeur général de l'infant. & tréſor. receveur gén. des domaines & bois de la province de Dauphiné, marié le 2 oct. 1773, à *Marie-Sophie* Dionis, fille de *Charles* Dionis, anc. mouſq. de la premiere comp. de la garde du Roi, morte.

2. *Marc-Alexandre* Caminade, ſeig. de la Châtellenie de Briateſte en Albigeois, né 21 mars 1746, marié le 5 nov. 1778, à *Marie-Antoinette* du Putel-de-la-Croix, dont : — *Amelie-Reine-Juſtine* Caminade.

3. *Jean-Jacques* Caminade-de-Chaſtenet, né le 21 nov. 1751, conſ. avocat du Roi, & de Monſeigneur le Comte d'Artois, au ſiége royal de Cognac; — 4. & *Jean-François* Caminade-de-Beauregard, né en 1752, lieut. des chaſſes du Roi.

CARBONNIERES (de), ancienne maiſon de Périgord.

Meſſire *Louis* de Carbonnieres, chev. ſeig. de Saint Chamaſſy, de Jayac & Archiniac en partie, eſt mort en ſon château de S. Chamaſſy en Périgord, la nuit du 9 au 10 mai 1779, dans ſa 93e année, le chef de la branche de Carbonnieres-Jayac, de laquelle étoit *Gautier* de Carbonnieres, dit *le Capitaine Jayac*, qui défendit Sarlat en 1587, & en fit lever le ſiége au Vicomte de Turenne. Voyez *Moréri*, artic. *Sarlat*. De ſon mariage contracté le 16 mai 1748, avec *Marguerite* de Vaſſal, il laiſſe deux fils & une fille; le cadet actuellement à l'école royale militaire.

De la branche des ſeigneurs de Mayac, eſt chef *Louis* de Carbonnieres, Prieur de Bar-ſur-Aube, en Champagne, depuis 1738.

Niéce. *Madeleine* de Carbonnieres, fille un-

que de feu *Jean-Maximin*, frere aîné du précédent, chev. ſeig. de Mayac, capit. au rég. de Guienne, & chev. de S. Louis; & de demoiſ. de Maubuiſſon de la Boiſſiere.

Le chef de la branche de Carbonnieres S. Brice, eſt *François-Jean-Baptiſte* de Carbonnieres, chev. marq. de Carbonnieres, comte de S. Brice, ſeig. de la Vigne, Chambery, &c. marié par cont. du 14 nov. 1730, à *Louiſe-Françoiſe-Armande* de Rilhac, Baronne de Bouſſac en Berri, dont pour enfans vivans: —1. *Charles-Henri*, chev. dit *le comte de Carbonnieres*, ancien mouſquet. du Roi, marié en mai 1768, à demoiſelle *N*. . . du Carteron de la Péruſe; —2. *Jean*, appellé *le Vicomte de Carbonnieres*, chev. de S. Louis, ancien capit. au rég. de Normandie, fait lieut. colonel du rég. provincial de Lyon, en 1778; —3 & 4. *Gilbert-Alexandre* & *René-Henri*, aumôniers de MONSIEUR, tous les deux chanoines du noble chapitre de S. Claude, & vicaires-gén. le premier de l'évêché de Blois, & le ſecond de celui d'Auxerre; — 5. *Henri-Auguſte*, dit *le Chevalier de Carbonnieres*, chev. de Malte, ancien officier au régiment de Lyonnois, infant. —6. *Louiſe-Melchiore*, ſeconde femme, du 29 mai 1761, de *Charles-Louis* d'Argouges, marq. de Ranes, maréchal de camp de 1748; —7. *Louiſe-Françoiſe*, religieuſe au couvent des Dames de la Viſitation de la rue S. Jacques, à Paris; —8. *Madeleine-Paule*, dite *Mademoiſelle de Carbonnieres S. Brice*, à laquelle le Roi a accordé au mois de Sept. 1778, le titre de *Dame*, ſous le nom de *Comteſſe Paule* de Carbonnieres; —9. & *Anne-Françoiſe*, religieuſe Bernardine à Montluçon. Généal. impr. *Tome III*, *p.* 489 *& ſuiv.*

CARIGNAN. Voyez SAVOYE.

CARPENTIN (de): ancienne nobleſſe originaire de Ponthieu, où elle étoit connue au commencement du XIVe ſiécle. Nous en donnerons la

généalogie dans notre ſupplément, depuis *Jean* Carpentin, écuyer, qui épouſa en 1320, demoiſelle de Craon, parente de *Guillaume*, ſeig. de la Ferté Bernard, puis de Dommart de Barneville en Ponthieu. Cette famille ſubſiſte en trois branches.

La premiere, dite des *Seigneurs de Cumont* en Ponthieu, eſt aujourd'hui repréſentée par deux freres; ſçavoir, *Marc-Antoine* de Carpentin, chev. ſeig. de Gapenne, ancien capit. des grens. du régiment d'Aunis, chev. de S. Louis, retiré du ſervice. Il eſt marié & n'a eu qu'une fille, femme de *N*... de Carpentin, ſon couſin, chev. de S. Louis, puîné du ſeigneur de la Galeziere, ci-après. — Et *Jean-Charles* de Carpentin, auſſi retiré capit. dudit rég., & chev. de S. Louis, non marié.

De la ſeconde branche établie au Perche, il ne reſte que trois freres, mariés. L'aîné, *N*... de Carpentin, chev. ſeig. de Laurieres, a été page du Roi, & n'a qu'une fille jeune. — Le ſecond, chev. ſeig. de la Galeziere, a été mouſquetaire du Roi dans ſa premiere compagnie & eſt chev. de S. Louis. Il n'a de ſon mariage qu'une fille, auſſi en bas âge. — Le troiſieme s'eſt auſſi retiré du même corps, & eſt chev. de S. Louis. Il a épouſé demoiſelle de Carpentin, ſa couſine, fille unique de *Marc-Antoine*, ſeig. de Gapenne, chev. de S. Louis, mentionné ci-deſſus.

Le chef actuel de la troiſieme branche, eſt *Auguſtin-Céſar* de Carpentin, chev. ſeig. de Berteville, le petit Pendé, né 7 fév. 1701, capit. de cavalerie ancien Brigadier des gardes du corps du Roi, comp. de Noailles, penſionné de Sa Majeſté, chev. de S. Louis, marié par cont. du 5 fév. 1728, à *Françoiſe-Claudine* de Rambures, fille de feu meſſire *Claude*, chev. ſeig. de Vandricourt, &c. capit. au rég. du Roi, infanterie, & de *Françoiſe-Charlotte* de Calonne-Courtebonne, dont il reſte pour enfans vivans: —

Louis-Nicolas, appellé *le Chevalier de Carpentin*, né le 30 juin 1733, capit. au rég. provincial de Peronne, non marié; — 2. *François-Laurent* de Carpentin, chev. né le 10 août 1739, qui a été reçu à l'école royale-militaire, le 26 oct. 1754, chev. de l'ordre de Saint Lazare, capit. au rég. de Bretagne, infant. du 4 juillet 1777, veuf de *Marie-Catherine-Henriette-Sophie* de Schillinger, qu'il avoit épousée par cont. du 9 décemb. 1776, dont un fils unique, nommé *Auguſtin-Céſar-Henri-François*; — 3. *Madeleine-Antoinette*, aînée des précédens, mariée à *N....* Heurard, écuyer, ſeig. de Pongalland, anc. garde du corps du Roi, & aide-major de la place de Briançon; — 4. & *Anne-Eliſabeth-Reine* de Carpentin, qui a été élevée à S. Cyr, non mariée.

Les armes: d'argent, à trois fleurs de lis, au pied coupé de gueules, 2 & 1. Supports: deux ſauvages armés chacun d'une maſſue baſſe. Cimier: une renommée tenant une banderolle avec ces mots: *A tout.*

CASSAL, *alias* CASSALI: famille noble militaire, origin. d'Italie, établie en 1578 aux pays-bas du tems d'*Alexandre* Farneſe de Parme, avec le corps de 6000 hommes qu'on y envoya.

Le chef de cette famille eſt *Joſeph-Remi* de Caſſal, (fils aîné de feu *Guillaume* de Caſſal, ſeig. de Ny, &c. anc. capit. d'infant. au ſervice d'Eſpagne, & de noble demoiſelle *Dieu-Donnée-Henriette-Michelle* d'Ochain, dite *de Jemeppe*), ſeig. de Ny, Rianwez, grand & petit Han, Hampteau, &c. non marié.

Il a pour ſœurs vivantes: — 1. *Catherine-Cécile* de Caſſal, élue ſupérieure de la Congrégation de N. D. à Mons, le 20 mars 1778; — 2. *Marguerite-Claire-Joſephe*, non mariée; — 3. & *Erneſtine-Henriette-Joſeph-Michelle* de Caſſal-de-Ny, mariée le 9 fév. 1764, à meſſire

Jacques-Albert-François-Louis, baron de Flaveau, & de Louverval. Il ne leur reſte qu'une fille, nommée *Louiſe-Xavier-Albertine-Joſephe* de Flaveau, née le 21 mars 1773, dont la preuve de la filiation paternelle & maternelle de chaque génération, ainſi que leur ancienne nobleſſe, m'a été produite par acte authent. & legaliſé par gens de loi.

Les armes de Caſſal ſont : écartelé au 1 & 4 d'azur, au lion d'argent rampant; & au 2 & 3 d'or, à un cornet de ſable à feneſtre. Supports : deux lions, couronne de baron. Généal. que nous donnerons dans le ſupplément.

CASTELLANE : maiſon illuſtre de Provence diviſée en pluſieurs branches, dont nous ignorons l'état actuel.

Nous ſavons ſeulement que M. l'Abbé de Caſtellane de Mazaugues, aumônier du Roi, a été nommé par S. M. le 28 juillet 1779, abbé commendataire de l'abbaye d'Eſſonne, ordre de Saint Auguſtin, dioc. de Soiſſons.

CASTILLON, en Condomois. Ancienne nobleſſe de chevalerie, diſtinguée par une ſuite non interrompue de ſes ſervices militaires, dont le chef actuel eſt :

Joſeph de Caſtillon, chev. ſeig. de Mouchan, Baron de Mauveſin, (titre dont étoit qualifié *Jean* de Caſtillon, ſon triſayeul, aux états généraux de l'an 1614, où il fut député avec *Raimond* de Montcaſſin-Montlezun, ſon couſin-germain), né 21 ſept. 1706, anc. capit. au rég. de Foix, infant. veuf de *Marie-Anne* de Chantegrit, qu'il avoit épouſée par cont. du 7 juil. 1736, & marié 2°. par cont. du 10 juin 1743, avec demoiſelle *Marie-Anne* de Bigos-de-Belloc. Du premier lit ſont iſſus :

1. *Joſeph* de Caſtillon, II du nom, chev. baron de Mauveſin, ſeig. de la Concudſante, (formant le XIXe degré connu), né le 28 mai

1737, d'abord page de la grande écurie, le premier juillet 1753, anc. capit. au rég. d'Aunis, & chev. de S. Louis, marié par cont. du 24 janv. 1769, à demoiſelle *Marie-Anne* de Dudon, de laquelle il a trois filles & un garçon, ſçavoir : — *Antoine* de Caſtillon. chev. né en 1778; — *Marie-Anne*, née en oct. 1772; — *Marguerite-Marie-Jeanne-Françoiſe*, née le 18 mai 1775; — *Joſéphine-Marie*, née en 1776.

2. *Antoine* de Caſtillon, chev. né le 24 juin 1738, anc. capit. au rég. de Flandres, aujourd'hui capit. dans la Légion de Naſſau, marié en 1774, à demoiſelle *Marie-Marguerite-Victoire* Pruvoſt, fille de *Charles*, mort en 1779, lieut. de caval. de laquelle il a deux garçons & une fille, ſçavoir : — *Charles-Auguſte* & *Antoine-Louis* de Caſtillon, chev. — & *Marie-Jeanne-Victoire*, demoiſelle.

3. *Marie-Anne* de Caſtillon, veuve ſans enfans de noble *N*.... de Vacquieux-de-la-Mauragne.

Et du ſecond lit : — 4. autre *Joſeph*, chev. dit *le Baron de Caſtillon*, né le 14 avril 1744, capit. au rég. de Baſſigny, infant. major de la ville de Beſançon en 1779, marié par cont. du 31 juillet 1775, à Beſançon avec *Marie-Françoiſe-Antoinette* de Boutin de Diancourt, fille de meſſire *Thomas* de Boutin de Diancourt, chev. & de dame *Philiberte* de Rigoine, dont : — *Philiberte-Joſephine-Victoire-Clotilde* de Caſtillon, demoiſelle, née le premier juin 1776.

5. *Jean-François* de Caſtillon, né le 2 août 1751, doct. en théol. prieur de S. Jean de Maſcalac; prêtre, vic. gén. de Lombès, dès le mois de juillet 1777, penſionné du Roi par brevet du 11 oct. 1778, donné à Marly, S. M. y étant : — 6. autre *Antoine*, né le 10 oct. 1752, Prêtre, doct. en théol. — 7. *Joſeph*, chev. né le 26 juillet 1755, lieut. au rég. de Baſſigny; — 8. & *Jean-Armand*, né le 8 avril 1759, lieutenant au même régiment.

Couſine des précédens. *Marie-Anne* de Caſtillon-de-Carboſte, demoiſelle, née le 12 mars 1750, fille de *François* de Caſtillon, chev. baron de Mauveſin, (frere aîné de Joſeph I. du nom, ſeig. de Mouchan, chef de ſa maiſon), chev. de S. Louis, anc. ſous-brigad. des mouſq. de la premiere comp. mort des ſuites d'une bleſſure reçue à la bataille d'Ettingen en 1743, & de demoiſelle de Juigné-de-Bellebrune.

Ces enfans ont pour oncles & tantes vivans :— 1. *Jean* de Caſtillon-de-Carboſte, né le 27 août 1709, prêtre, doct. en théol. prévôt, chan. de la cathéd. de Condom. vic. gén. de ce dioc. prieur de Buzet; — 2. *Jean-François*, chev. né le 22 mai 1714, anc. capit. d'infant. au rég. de Montboiſſier; — 3. autre *Jean*, né le premier fév. 1715, prêtre, curé de Trignan.

4. *Michel* de Caſtillon, chev. né le 22 fév. 1717, chev. de S. Louis, lieut. col. du rég. de Baſſigny, infant. qui s'eſt retiré en 1778, après 45 ans de ſervice, en conſidération deſquels Sa Majeſté lui a accordé une penſion de 3000 liv. Il a épouſé le 16 mars 1755, *Marie* de Compagne-de-Barjoneau, de laquelle il a pour enfans vivans :— *Dominique* de Caſtillon, chev. né le 13 août 1772; — & deux filles aînées, l'une reçue à Saint-Cyr.

5. *Louiſe*, née le 22 fév. 1708, relig. au monaſtere de N. D. de Mezin, fondé par cette maiſon; — 6. *Marie*, née le 8 août 1718, mariée à *Louis* le Sueur-de-Perès, ſeig. de Pujols, &c. — 7. *Marguerite*, née le premier oct. 1719, relig. audit monaſ. de N. D. de Mezin; — 8. & *Françoiſe* de Caſtillon, née le 7 mai 1721, mariée par cont. du 24 juin 1749, à *François* de Dudon, oncle de *N...* de Dudon, proc. gén. au parl. de Bordeaux, dont une fille, *Marie-Anne* de Dudon, demoiſelle, née le 22 ſept. 1750, mariée à *Joſeph* de Caſtillon, II. du nom,

chev. baron, de Mauveſin, ſon couſin-germain, mentionné ci-devant.

Les armes : écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois tours d'argent, 2 & 1; & au 2 & 3 d'azur, à un rocher d'argent mouvant de la pointe de l'écu. Généal. réimpr. au mot MAUVESIN, *Tome IX, p. 652 & ſuiv.* Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes à la Nobleſſe de 1779.

CAULAINCOURT, en Picardie, dont deux branches ſubſiſtent. Voyez les Étrennes de 1779.

CAUMONT DE LA FORCE. De cette maiſon ſubſiſte la comteſſe de Caumont, gouvernante des enfans de Monſeig. le comte d'Artois, veuve de *Jean-François*, marq. de Caumont, mort gentilhomme de la chambre de MONSIEUR, le 22 janvier 1773, & a pour enfans 2 garçons & 3 filles, l'aînée, mariée 1776, au comte de Balbi, & la 3e en 1779, au comte de Gironde.

Les armes : d'azur à trois léopards d'or, l'un ſur l'autre armés & lampaſſés de gueules.

CHABERT, en Provence, ancienne nobleſſe dont eſt chef *Joſeph-Bernard*, marq. de Chabert, capit. des vaiſſeaux du Roi, chev. de S. Louis, grand'croix de l'ordre de S. Lazare, de l'Académie des ſciences de Paris, & de pluſieurs autres étrangeres, qui ſert ſur l'eſcadre de M. le comte d'Eſtaing.

Le repréſentant de la branche cadette, eſt *Annibal-Michel* de Chabert-de-Burgues, lieut. des vaiſſeaux du Roi, chev. de S Louis, dont la fille aînée, *Marguerite-Joſephe* de Chabert, eſt élevée à S. Cyr, art. impr. *Tome IV p. 111 & ſuiv.*

Les armes : d'argent, à la Herſe Sarrafine de gueules, ſurmonté d'un caſque ſoutenu par des hommes cuiraſſés & armés à l'antique, ayant leurs lances ornées de cornettes. *Cimier* : une main tenant une maſſue. Deviſe : *Poſtes portæsque refregit.*

CHAFFOY,

CHAFFOY, en Franche-Comté, dont un rameau établi à Laon en Picardie.

Le chef de cette maiſon, eſt *Charles-François* de Chaffoy, chev. ſeig. baron de Munans & de Sorans, chev. de S. Louis, ancien capit. de caval. au rég. de Conti, marié par cont. du 23 déc. 1756, à *Jeanne-Charlotte* de Prat de Pezeux, dont —— 1. *Louis-Amide* de Chaffoy, chev. reçu page de l'écurie de MONSIEUR, en juillet 1774; — 2. *Amide-Louis*; —— 3. *Louis*; — 4, 5, 6 & 7, *Claudine-Françoiſe-Véronique*; *Marie-Carlotte-Jeanne-Batiſte*; *Jeanne-Ferdinande-Octavie* & *Louiſe-Véronique*, toutes les quatre d'abord Chanoineſſes de Neuville, & chanoineſſes de l'Abbaye royale de Migette en mai 1774.

Frere du baron de Munans. *Adride-Hippolite* de Chaffoy, chev. ancien major de caval. au rég. de Conti, & chev. de S. Louis, marié à Laon, le 1 ſept. 1766, & veuf depuis 1775, de *Marie-Jeanne-Florimonne-Sophie* le Clerc, a pour enfans: —— 1. *Marie-Charles-François-Amide* de Chaffoy, cheval. né 10 nov. 1767; —— 2. *Pierre-Ferdinand-Charles-Eugenie*, né 10 ſept. 1770; —— 3. *Louis-Philippe-Hector*, né 31 août 1772; —— 4. & *Marie-Louiſe-Sophie* de Chaffoy, née 4 mars 1775.

Les armes: loſangé d'or & d'azur, à la faſce d'argent. Généal. impr. au mot SORANS, *tome XII*, *p.* 555 *& ſuiv.*

CHALMAZEL. Voyez TALARU.

CHAMPEAUX, en Bourgogne, dont deux branches.

Le chef de la premiere, eſt *Denis* de Champeaux, chev. ſeig. de Saucy & de Coneley, ancien capit. de caval. au rég. de Berri, lieut. de MM. les Maréchaux de France, au bailliage d'Autun, marié le 15 mars 1757, à *Anne* de Maurey, dont: —— 1. *Denis-Anne* de Champeaux; —— 2. *Joſeph-Antoine*; —— 3. & *Deniſe-Françoiſe-Amélie*.

Freres & ſœurs. —— 1. *Guy* de Champeaux,

prieur de Marcilly, chanoine de S. Honoré; — 2. *Jean-Baptiſte*, capit. au rég. royal de drag. en 1772; — 3. *Denis-Auguſtin*, non marié; — 4 & 5. & deux filles religieuſes.

Le chef de la ſeconde branche, eſt *Jean-Baptiſte-Lazare* de Champeaux, chev. ancien capitaine d'infanterie au rég. de Nice, chev. de S. Louis, marié le 1 fév. 1752, à *Antoinette* Grangier, dont: — 1. *Etienne-Eliſabeth-Clair-Joſeph*; — 2. *Louis-Philibert*, reçu à l'école royale militaire, le 24 août 1771; — 3. *Jean-Baptiſte-Lazare*; — & trois filles, *Madeleine-Philiberte*, *Marie-Andoche* & *Françoiſe-Xaviere-Antoinette*.

Niéce. *Madeleine-Joſephe* de Champeaux, mariée le 5 janv. 1762, à *Edme-Armand* de Riollet, écuyer, ſeig. de Giſſey, ſon couſin iſſu de germ. Voyez la généal. imp. *tome IV, p. 206 & ſuiv.*

CHAPEL ou CHAPPEL: ancienne nobleſſe orig. du château de la Salle, ſitué dans le village de Malliargnes, paroiſſe de la ville d'Allanches, diſtant de 15 lieues de celui de Pachervie, ſis aux confins de la Haute-Auvergne, frontiere du Limoſin.

L'étymologie du nom de *Chapel*, vient d'un fort qui eſt aux environs d'Allanches, dont les ruines exiſtent encore. M. l'abbé Berger, qui travaille au nobiliaire de la province d'Auvergne, & qui y a fait la recherche des titres, aſſure qu'en 1090, un Chapel donna les rentes d'un village au prieur de Bredon, paroiſſe qui eſt auprès de la ville de Murat, ce qui prouve que ceux de ce nom étoient dans ce tems-là des ſeig. diſtingués. Il ajoute qu'ils deſcendent du vic. de Murat, dont ils portent les mêmes armes que l'on voit encore à une des clefs de la voûte de l'Egliſe paroiſſiale d'Allanches. Cette Egliſe appartenoit anciennement à une maiſon de Bénédictins, qui furent transférés dans une autre. Il y a lieu de croire qu'ils en ont été les fondateurs ou les bienfai-

teurs, puiſqu'on leur permit d'y mettre leurs armes : c'eſt même la tradition du pays.

Le chef actuel de cette famille eſt *Pierre-Joſeph* Chapel de la Pachevie, (fils de feu *François*, écuyer, ſeig. de la Cipiere, & de défunte *Jeanne* de Collinet), chev. ſeig. de la Pachevie, de Bezaudun, co-ſeig. de Tournemine, de Girgols & autres lieux en Auvergne, capit. de grenad. au rég. de la Sarre, chev. de S. Louis, puis chef de bataillon audit rég. marié par cont. du 8 janv. 1777, à demoiſ. *Louiſe-Eliſabeth* Meynard ; fille de meſſire *Raimond*, chev. ſeig. baron de Maumont, la Chapelle, l'Eſpinaſſe, &c. & de défunte dame *Marie-Jeanne-Louiſe* de Faige, dont : —— *Raimond-Marie-Hippolite* Chapel, né le 4 nov. 1777.

Freres & ſœurs : — 1. *Antoine* Chapel, écuyer, prêtre, curé de Charenton-les-Paris ; —— 2 & 3. *Marie-Catherine* & *Françoiſe*, non mariées.

Les armes : d'azur à trois faſces d'or crenelées ; la premiere de quatre piéces, la ſeconde de trois, & la troiſieme de deux. Pour Cimier : une tête de more. Supports : deux griffons. Généal. que nous donnerons dans le ſupplément de notre Dictionnaire, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

CHARBONNEL (de) : ancienne nobleſſe de Velay en Languedoc, qui a donné neuf chanoines comtes de Brioude. Elle eſt connue depuis le XIIe ſiécle que vivoit Guy de Charbonnel, qui ſous le Roi *Louis le jeune*, fit priſonnier dans les Croiſades, un Général Turc, & obtint de ce Prince en récompenſe les armes que ſa famille porte aujourd'hui. Elle eſt diviſée en deux branches.

Le chef de la premiere eſt *François*, appellé *Le Comte de Charbonnel*, chev. ſeig. du Bets, Lecron, Verne, &c. veuf en premieres nôces, & remarié en 1746, à *Marie-Louiſe* de Beget,

dame du Flachat. Du premier lit il a : — 1. *Marie-Madeleine* de Charbonnel, mariée à *Jacques* Colomb, ſeig. d'Eſpinaſſe ; — 2. *Marie-Etiennette*, veuve de *Louis-Joſeph-Armand* de Paſtourel, chev. ſeig. de Beaux, Boiſlong, le Bouchet, &c. anc. officier au rég. d'Auvergne. Voyez PASTOUREL. Et du ſecond lit : 3. *Jean-Batiſte*, ci-après ; 4. *Anne-Eliſabeth*, mariée à *Jean-Louis* du Lac, chev. ſeig. de S. Martin, Feugeres, &c. anc. capit. au rég. de Normandie ; — 5. & autre *Marie-Etiennette* de Charbonnel, née 5 ſept. 1755, mariée le 11 janv. 1773, à *Benoît-Michel* de Charbonnel, ſeig. de Juſſac, chef de la branche ſuivante.

Jean-Batiſte, comte de Charbonnel, chev. né le 24 janv. 1754, reçu en 1770, mouſq. de la garde du Roi dans ſa ſeconde comp. & depuis 1778, capit. au rég. de Belſunce, dragons, a épouſé au mois de janv. 1776, *Marie-Françoiſe-Andrée* de Portalez, fille de feu *François-Hercule* de Portalez, marq. de la Cheze, lieut. gén. des armées du Roi, & de *Marie-Antoinette* de la Rivoere de la Tourrete, dont deux filles, ſçavoir : — *Marie-Françoiſe* de Charbonnel, née le 18 avril 1777 ; — & *Louiſe-Gabrielle-Suſanne-Alphonſine*, née le 18 février 1779.

De la ſeconde branche eſt chef *Benoît-Michel* de Charbonnel, chev. ſeig. de Juſſac, né le 10 fév. 1749, (fils de feu *Henri-Joſeph* de Charbonnel, chev. & de *Catherine* du Cluzel, vivante, veuve depuis 1757), lieut. au corps royal d'artillerie, rég. de Metz, qui a épouſé le 11 janv. 1773, ſa couſine *Marie-Etiennette* de Charbonnel, ci-devant mentionnée, dont : — 1. *François-Jean-Batiſte-Joſeph*, chev. né le 25 juillet 1777 ; — 2. *Catherine-Françoiſe-Henriette-Emilie*, née le 7 nov. 1774, aînée ; — 3. *Marie-Louiſe-Marceline-Françoiſe-Félicité*, née le 25

nov. 1775 ; — 4. & *Marie-Françoiſe-Gabrielle-Touſſaint* : née le 31 oct. 1778.

Sœur. *Catherine* de Charbonnel, non mariée.

De la troiſieme branche dite *Charbonnel-de-Pelouzac*, il reſte trois filles. L'aînée eſt chanoineſſe-comteſſe de N. D. de Coize à l'Argentiere en Forez, & les deux autres ne ſont point mariées. Voyez la généal. impr. aux additions du *Tome VI*, *p.* 750 *& ſuiv.*

Les armes : d'azur au croiſſant d'argent accompagné de trois molettes d'or. Deviſe : *In corde decus & honor.*

CHASPOU, ancienne nobleſſe originaire de Bretagne & établie en Touraine, depuis le XVe ſiécle, où elle tient un rang conſidérable & a pris des alliances avec les familles les plus diſtinguées de la Province. Le chef actuel eſt *Euſebe-Félix* Chaſpou, marq. de Verneuil, comte de Loches, vicomte de Betz, baron du Roullet, ſeig. de S. Flovier, Ste Julitte, &c. né le premier ſept. 1710, pourvu de la charge de grand Echanſon de France, le 23 janv. 1756, de celle d'Introducteur des Ambaſſad. le 18 mai 1743, dont il s'eſt demis volontairement le 30 janvier 1756, retenu Secrét. du cabinet du Roi avec exercice en 1747, marié, cont. ſigné par le Roi, la Reine & la Famille Royale, le 17 mai 1743, & après diſpenſe de parenté du Pape Benoît XIV, du 14 avril précédent *Anne-Adélaïde* de Harville, décédée le 29 juillet 1761, fille d'*Anne-François*, marq. de Harville, ſeig. de la Celle, Beaumont, Champhoudry, Voiſe, &c. maréc. des camps & armées du Roi, & de *Marie-Anne* Boucher de Livry, dont pour enfans vivans : — 1. *Adélaïde-Louiſe-Félicité* Chaſpou de Verneuil, née le 24 avril 1744, mariée par cont. du 29 avril 1764, à *Charles-Gabriel-René* d'Appelvoiſin, marq. de la Roche du Maine, cornette des chevaux-légers de la garde d'

Roi ; — 2. *Anne-Iſabelle-Michelle*, dite *Mademoiſelle de la Celle*, née le premier ſeptemb. 1751, mariée par cont. du 25 janvier 1769, à *René-Louis-Charles*, marq. de Menou, enſeigne des gendarmes bourguignons ; — 3. *Louiſe-Félicité*, dite *Mademoiſelle de Sainte Juliette*, née le 21 fév. 1755 ; — 4. & *Anne-Pauline*, appellée *Mademoiſelle du Roullet*, née 22 juin 1761. Généal. qui ſera impr. dans le ſupplément, d'après les titres originaux communiqués au Généalogiſte des ordres du Roi.

Les armes : d'azur, au pélican d'or dans ſon aire ; au chef couſu de gueules, chargé de trois croiſſans montans d'argent.

CHASTENET-DE-PUYSÉGUR : Maiſon originaire d'Armagnac, qui ſubſiſte en trois branches. Voyez les Étrennes de 1779.

Jacques François-Maxime de Chaſtenet, chev. marq. de Puyſégur, vicomte de Buzancy & premier quart-comte de Soiſſons, (chef de la premiere branche), lieut. gén. des armées du Roi, command. de l'ordre de S. Louis, a été nommé par le Roi grand'croix dudit ordre le 21, & reçu le 24 fév. 1779.

Les armes : d'azur au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion léopardé d'or, au chef de même.

CHASTRE, en Berri. Voyez l'état actuel de cette maiſon dans leſdites Étrennes.

Nous ajouterons ſeulement que *Louis-Charles*, appellé *le Marquis de la Chaſtre*, (fils de *Charles-Louis*, comte de Nançay, lieut. gén. des armées du Roi, chef de la branche aînée), meſtre-de-camp, command. le rég. de dragons de *Monſieur*, & l'un de ſes gentilshommes d'honneur, a prêté ſerment le 28 mars 1779, entre les mains de ce Prince, en qualité de premier gentilhomme de ſa chambre, en ſurvivance du marq. de Noailles.

CHAPY. Voyez GROUCHES-DE-CHEPY.

CHOISEUL : ancienne & illuſtre maiſon de Champagne diviſée en pluſieurs branches, dont on peut voir l'état actuel dans les Étrennes de 1779, *p.* 92 *& ſuiv.* & corrections, *p.* 335.

Nous ajouterons ici que *Louis-Marie-Gabriel-César* de Choiſeul-Buſſiere, chef de cette branche, baron de Choiſeul, &c. chev. de S. Louis, capit. des Gendarmes Dauphins, Brigadier de caval. & Ambaſſad. du Roi, à la Cour de Turin en oct. 1765, a été nommé par *Monſieur*, le 16 mai 1779, chev. des Ordres militaires & hoſpitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jéruſalem, & reçu le 20 juillet ſuivant.

Et que le comte de Choiſeul-Beaupré a été reçu Commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, le 25 août de ladite année 1779.

CHOLET ou CHOLLET : ancienne maiſon qui a donné ſon nom à la ville de Cholet ou Chollet en Anjou, baronnie qu'elle a poſſédée dès les premiers ſiécles de la Monarchie, juſqu'au douzième, temps où elle étoit déjà répandue dans pluſieurs provinces, & diviſée en différentes branches, dont une s'eſt établie à Abbeville en 1100, de laquelle eſt ſorti le cardinal Cholet, petit-fils d'*André* de Cholet, iſſu des anciens barons de Cholet, qualifié chev. en 1148, dans l'hiſtoire des comtes de Ponthieu, & des Majeurs d'Abbeville, depuis lequel nous donnerons la généal. de cette Maiſon dans le ſupplément de notre Dict. de la nobleſſe, pour être ſubſtituée à ce que nous avons dit dans le *tome IV*, *p.* 515 & 516, au mot *Cholet*. Elle ne ſubſiſte plus que dans deux branches établies en Barrois.

Le chef actuel de la premiere, eſt *Charles-Louis*, baron de Cholet, chev. ſeig. de Longeaux, né le 10 mai 1716, (fils de feu *Jean-Elie*, baron de Cholet, enſeigne des gardes de *Léopold*, duc d'

Lorraine, & de *Jeanne* Camus de Courcelles) ancien officier d'infant. qui a donné ſes dénombremens à la Chambre des comptes de Bar, en 1772. Il eſt veuf de *Marie* Grelot, & a épouſé 2.° le 20 juin 1747, *Marguerite-Scolaſtique* Genin, fille de *François*, & de dame *Marguerite-Scolaſtique* Clouet. Du premier lit il a: —1. *Marguerite* de Cholet, mariée en ſept. 1768, à *Gedéon* de Condé, ſeig. d'Avaucourt, chev. de S. Louis, ancien chevau-léger de la Garde du Roi; & du ſecond lit: —2. *Jean-Baptiſte*, Baron de Cholet, chev. ſeig. de Longeaux, Chevau-léger de la Garde du Roi en 1765, qui a fait ſes foi & hommage pour ſa part, dans la terre de Longeaux, à la Chambre des Comptes de Bar, en janv. 1777. Il a épouſé à Ligny, par cont. du 23 janv. 1776, *Marie-Eliſabeth-Catherine* de Bérauville, fille de feu *Thomas-Dominique*, chev. de S. Louis, Capit. au rég. de la Marine, & de dame *Charlotte-Catherine* de Bérauville de Villandré; —3. *Charles-Gabriel*, eccléſiaſtique; —4. & *Marguerite-Scolaſtique* de Cholet, aînée du précédent, élève de la maiſon royale de S. Cyr, puis mariée en ſeptembre 1774, à *Henri* de Condé, chevalier.

Frere. *Henri*, appellé *le chevalier de Cholet*, ſeig. de Cleré-la-côte & de Jubainville, ancien officier au rég. de royal Baviere, qui a rendu ſes foi & hommage à la chambre des comptes de Nancy, pour ſa terre de Jubainville, le 11 janv. 1772, & à la chambre des comptes de Bar, pour celle de Cleré-la-côte en 1773. Il a épouſé en 1750, *Catherine* d'Ardennes-de-Jubainville, & n'en a point d'enfans.

De la ſeconde branche eſt chef, *Alexandre*, baron de Cholet, chev. ſeig. de Longeaux, (fils aîné de défunts *Charles-François*, baron de Cholet, capit. d'infant. au ſervice de France, & *Jeanne-Barbe* Mouzin de Romecourt), qui a rendu ſes

foi & hommage à la chambre des comptes de Bar, en 1773 : il n'eſt pas marié.

Freres & ſœurs vivans. *Joſeph*, baron de Cholet, chev. de S. Louis en 1762, major du rég. Provincial d'Aix, en 1771, & lieut. colonel, commandant le bataillon de garniſon de Dauphiné en 1778, marié à Toulon en Provence, au mois de janvier 1759, avec *Claire* de Beaulieu, fille de *Touſſaint*, chev. capit. de caval. & de *N...* de Gombert, dont il a — *François-Victoire* de Cholet, chev. né à Toulon, en décem. 1759, garde de la marine; — & un autre garçon; — 2. *Charles-Adrien* de Cholet, ſeig. de Naives & de Braux, prêtre & chanoine de la collégiale de Ligny; — 3. *Ignace*, ſeig. en partie des mêmes lieux, prêtre & chan. de la cathédrale de Toul; — 4. *Antoine*, dont nous allons parler; — 5. & *Françoiſe*, religieuſe aux Dames du Tiers-Ordre à Toul.

Antoine, dit *le Chevalier de Cholet*, ſeig. en partie de Longeaux, (frere puîné des précédens) lieut. colonel, & chev. de S. Louis en 1779, a rendu ſes foi & hommage, pour ſa part dans la terre de Longeaux, en janv. 1777, & a obtenu, le 5 fév. ſuivant, un arrêt de la chambre des comptes de Bar, portant confirmation de la qualité de *Chevalier*, comme lui étant acquiſe par *François* de Cholet, ſon biſayeul, par *Gérard*, triſayeul dudit *François*, & par une poſſeſſion immémoriale. Il a épouſé par cont. du 8 nov. 1771, *Gabrielle-Antoinette* de la Veſve, fille de feu *Antoine-Jean-Batiſte*, chev. ſeig. du Chenois, & de dame *Anne* Potin d'Harmeville, dont il a : — 1. *Charles-Adrien* de Cholet, né le 12 juillet 1778; — 2. *Anne*, aînée du précédent, née à Longeaux, le 19 ſept. 1774.

La maiſon de Cholet n'a eu de blaſon déterminé que dans le XIVe ſiecle. Juſqu'à ce temps il a été ſi varié, qu'on n'a pu le déſigner; mais

les Cholets établis en Barrois, portent *pour armes:* d'argent au chevron d'azur chargé ſur le chef d'une étoile d'or, & accompagné de trois hures de ſanglier de ſable, 2 en chef & un en pointe; au chef d'azur, chargé d'une levrette d'argent, colletée de ſable. *Cimier:* une levrette à demi corps.

CLAIBROKE-HANMER OU HANMER-CLAIBROKE: branche de l'illuſtre maiſon de Brooke, qui paſſoit en 1150, pour très-noble dans la ville de Cantorbery en Angleterre, d'où elle eſt originaire, & qui a porté indiſtinctement les noms de Claybroke, Claibroke, Hanmer-Claibroke, Claibroke & Hanmer, depuis 1250, temps auquel un deſcendant de cette maiſon s'établit ſous le nom de Claybrooke à Fulham ſur la Tamiſe, dans le comté de Midleſex. On ſçait par des mémoires de famille, que le mot *Clay*, mis avant celui de *Brooke*, a été pour diſtinguer une branche qui fit de grandes acquiſitions en fonds de terre; le mot *Clay* en Anglois, ſignifiant *bonne terre ou terre graſſe.*

La branche paſſée en France, où elle s'eſt diſtinguée au ſervice, & établie dans le Cambreſis depuis 1628, a fait imprimer en 1778, ſa généalogie chez *Simon*, Imprimeur du Parlement, avec ſes preuves ſur chaque degré, & l'on y voit qu'elle remonte à l'an 1150 ou environ, que vivoit un Brooke, homme très-noble, comme il eſt prouvé par une atteſtation authentique du 3 août 1574, *de Robert* Cooke, écuyer, dit *Clarencieulx*, principal héraut & roi d'armes de la Reine *Eliſabeth.* C'eſt depuis ce Brooke que nous donnerons la filiation de cette maiſon, dans le ſupplément de notre Dictionnaire.

Le chef de la branche établie en France, eſt *Maximilien-Albert-Joſeph*, baron d'Hanmer-Claibroke, chev. ſeig. de Bethencourt, Lieramont, Hallons, Vendeuil, Damartin, Vauxſorel, Sorel,

petit Sorel, Cargret, Malvoiſine, &c. né à Valenciennes, le 7 oct. 1726, membre né de la chambre des gentilshommes, aux Etats de Cambray, ancien capit. au rég. de Boufflers Wallons, infant. par commiſſion du 19 fév. 1745. Ayant perdu un œil d'un coup de feu, il céda ſa compagnie à ſon frere puîné, le chevalier de Bethencourt, mort chev. de S. Louis, en mai 1774. Il a obtenu du Roi Louis XVI, des lettres-patentes données à Verſailles au mois de juillet 1778, par leſquelles Sa Majeſté a réuni les terres de Lieramon, Hallons, Vendeuil, Sorel, petit Sorel, Vatiſorel & Malvoiſine, & les a érigées en baronnie, ſous la dénomin. de *Baronnie d'Hanmer-Claibroke*, pour être poſſédée aud. titre par lui, ſes enfans, poſtérité & deſcendans aînés mâles. Elles ont été enregiſtrées au parl. le 21 août, & en la chambre des comptes de Paris, le 5 ſept. de la même année. Le baron d'Hanmer-Claibroke a préféré cette qualité à une plus éminente, parce qu'elle eſt celle que portoit *Joſeph* Claybroke, un de ſes ancêtres en 1250, & ſe rapporte à celle de chevalier baronnet, qu'ont eu en Angleterre pluſieurs membres de ſa maiſon, & qui dans ce royaume eſt la premiere après la Pairie, & eſt héréditaire. Il a épouſé par cont. du 9 fév. 1750, paſſé devant Vinchon, not. royal à Peronne, (célébr. le lendemain en la paroiſſe de S. Quentin de Lieramont, dioc. de Noyon) noble demoiſelle *Hélene-Antoinette* Dufeu de Lieramont, fille de défunt meſſire *Gabriel* Dufeu, écuyer, ſeig. de Lieramont, & de dame *Hélene-Juſtine* Maubert, dont: — 1. *Antoine-Albert-Joſeph*, baron d'Hanmer-Claibroke, chev. ſeig. de Bethencourt, né à Lieramont le 23 nov. 1750, reçu conſ. au parl. de Paris, le 21 juillet 1769, après avoir obtenu des lettres de diſpenſe d'âge, le 5 du même mois. Il eſt membre de la chambre de la nobleſſe aux Etats

de Cambray, où il a été reçu en oct. 1775; — 2. *Gabriel-Jean*, appellé d'abord le *Chevalier*, & actuellement le comte d'Hanmer-Claibroke, né le 13 mai 1759, ci-dev. officier au rég. de royal dragons, nommé en juin 1779, capit. au rég. de la Reine, dragons; — 3. & *Agnès* d'Hanmer-Claibroke, mariée par cont. du 25 mars 1771, à meſſire *Eugène-François* d'Eſpiennes, chev. ſeig. d'Haſvent, réſident à Valenciennes, dont deux garçons & trois filles

Sœurs du pere. — 1. *N...* d'Hanmer-Claibroke, chanoineſſe de la noble abbaye de Guiſlenghein, près d'Ath en Hainaut; — 2. *Anne-Marie-Joſeph*, mariée par acte de célébr. le 19 avril 1751, à S. Martin de Cambray, avec *Jean-Charles* Pomairol de Grammont, chev. de S. Louis, major de la ville de Cambray; — 3. *Marie-Joſeph-Aimée* d'Hanmer-Claibroke, mariée par acte de célébr. en lad. égliſe, le 14 oct. 1754, à *Joſeph-Pierre* Marcel-de-Blain, marq. de Poët, chev. de S. Louis, anc. capit. de grenadiers, retiré avec penſion à Montelimar en Dauphiné; — 4. *Marie-Joſeph*, mariée par acte de célébr. à S. Martin de Cambray, du 14 janv. 1755, avec *Charles-Auguſte-Joſeph* de Sart-du-Caſtelet, député depuis ce temps juſqu'à préſent, pour la nobleſſe des Etats de Cambray; — & pluſieurs filles religieuſes.

Les armes: d'argent, à la croix pattée de gueules, l'écu ſurmonté d'une couronne ducale d'or, d'où ſort une Autruche à demi-corps, les ailes d'or, étendues, le corps herminé & tenant à ſon bec un fer à cheval de ſable; le tout environné d'un manteau ducal de gueules, doublé d'argent, d'après un titre donné en 1574, par le généalogiſte de la Reine *Eliſabeth*; leſdites armes confirmées par deux diplômes, l'un émané de *Charles II*, & l'autre de *Jacques III*, Rois d'Angleterre. Depuis 1738, cette maiſon eſt en poſſeſſion de porter le *manteau doublé d'hermines*, au lieu d'*argent*.

COETLOSQUET

COETLOSQUET (du) : ancienne maiſon de Bretagne, du reſſort de Leſneven, paroiſſe de Plounéourmenez, évêché de Léon, diſtinguée par ſes ſervices & ſes alliances :

La filiat. ſuivie de cette maiſ. remonte par titres origin. & autres à *Jehan* ou *Jean* du Coetloſquet, qualifié *noble écuyer* : ſeig. dudit lieu, nommé dans le rôle de la réformat. de Quimper-Corentin, faite en 1426 ; & compris encore au rang des nobles de toute ancienneté, (*ab antiquo*), dans le rôle de la réformation des paroiſſes de Ploékerneau & Ploemaorn, (aujourd'hui Plouguerneau & Plouvorn), au dioc. de Léon, faite le 11 février 1443, lequel rôle eſt au Greffe de la Chambre des Comptes de Bretagne. Nous en donnerons la généalogie dans le ſupplément de notre Dictionnaire.

Cette maiſon qui ſubſiſte en trois branches, a aujourd'hui pour chef de nom & armes, *Jean-François-Yves*, vicomte du Coetloſquet, qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur*, chev. ſeig. de Peulan, le Val-Kerret, Boisboixel, Kergrach, Kergoat, &c. né 12 mars 1728, chev. de S. Louis, nommé colon. en ſecond du rég. Dauphin, le 18 avril 1776, retiré du ſervice en 1777. Le Roi lui a accordé par Arrêt du Conſeil du premier avril 1767, le droit d'établir une pêcherie à perpétuité le long de la mer, vis-à-vis la terre de Penſornon, ce qui a été exécuté d'après le procès-verbal de l'Amirauté du Morlaix, du 25 mai 1775. Le vicomte du Coetloſquet a épouſé 1°. par acte de célébr. du 15 déc. 1755, demoiſelle *Deniſe-Françoiſe* de Tréanna, héritiere de Penſornon ; 2°. par cont. du 10 oct. 1767, dame *Anne-Claire-Nicole* Millet, veuve de meſſire *Antoine-Philippe* de Roſſet, chev. conſ. du Roi en tous ſes conſeils, préſid. en la Cour des Aides de Paris, & morte ſans enfans ; & 3°. par cont. du 22 ſept. 1772, demoiſelle *Jeanne-*

Eliſabeth Royet-de-Balnot, laquelle lui a apporté en dot la terre & ſeigneurie de Balnot-le-Châtel en Bourgogne, avec toutes ſes prééminences, droits honorifiques, de pêche, &c. dont il n'a point d'enfans. Du premier mariage il reſte : — 1. *Etienne-François-Denis*, comte du Coetloſquet, chev. né le 24 ſept. 1756, d'abord reçu page de Madame la Dauphine, le premier avril 1770, enſuite nommé lieut. au rég. provinc. de Vannes, le premier mai 1773, (dont ſon pere avoit été fait colon. le 4 août 1771), & capit. au rég. de Royal-Piémont, caval. depuis le 2 juin 1777, — 2. *Marie-Joſephe-Gillette*, née le 10 mars 1759; — 3. & *Julie-Jeanne* du Coetloſquet, née le 6 juillet 1760.

Belle-ſœur. *Marie-Anne* Gallays de Châteaucroq, dame douairiere de Coetloſquet, veuve depuis 1761, de *François-Etienne*, comte du Coetloſquet, major de la capitainerie, garde-côte de Pontrieux.

Sœur du vicomte. *Marie-Marguerite-Thérèſe-Claudine* du Coetloſquet, mariée par cont. du 27 oct. 1741, à meſſire *Jacques-Claude* le Bihan, chev. ſeig. de Pénélé, fils aîné de meſſire *Touſſaint* le Bihan, & de *Marie-Charlotte* de Sévigné, ſeig. & dame de Pénélé, Tréouret, Veauberger, &c.

De la branche des ſeigneurs des Iſles, eſt chef *René-François* du Coetloſquet, chev. ſeig. des Iſles, veuf de demoiſelle *Urſule-Oriot* de Coetumour, qu'il avoit épouſée par cont. du 10 mai 1749, dont *Jean-Baptiſte-Gilles*, appellé *le baron du Coetloſquet*, chev. né le 20 août 1751, nommé gentilhomme d'honneur de Monſeigneur le comte d'Artois, le 16 ſept. 1773, & fait colon. en ſecond du rég. Dauphin, infant. par brevet du 2 juin 1777.

Freres & ſœur du pere. — 1. *Jean-Gilles* du Coetloſquet, né le 15 ſept. 1700, ci-devant

Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, aujourd'hui *Louis XVI*, du comte de Provence, *Monſieur*, & du comte d'Artois; l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, ſacré évêque de Limoges, le 7 fév. 1740, dont il a donné ſa démiſſion en 1758, prélat command. de l'ordre du Saint-Eſprit, nommé abbé command. de l'abbaye de Saint Philibert de Tournus, dioc. de Châlons-ſur-Saone en 1745, de celle de S. Paul au dioc. de Verdun, en 1759, & premier aumônier de *Monſieur*, frere du Roi; — 2. *Joſeph-Gabriel*, ſeig. de la Palue, anc. capit. au rég. de Marſan, infant. chev. de S. Louis, veuf de *Marie*, dame de Bleas; a épouſé 2°. *Marie* le Gac, dame de Lanſalut. Du premier lit, il a: — *Marie-Gilletre* du Coetloſquet, née 18 nov. 1742, mariée en 1764, à meſſire *Louis-Felix*, ſeig. de Bedée; & du ſecond lit; — *Marie-Jeanne*, née le 7 nov. 1753, mariée le 11 fév. 1777, à meſſire *Pierre-Jean* le Roux, ſeig. de Kerninon; — 3. & *Gillette* du Coetloſquet, appellée *Mademoiſelle des Iſles*.

Le chef de la branche des ſeig. de Kerannot, eſt *Michel-Yves-Marie* du Coetloſquet, chev. ſeig. de Kerannot, né le 31 oct. 1708, marié par cont. du 22 août 1731, à demoiſelle *Eliſabeth* le Pape, dame de Kerminy, dont: — 1. *Marc-Serny-Guy-Marie*, mentionné ci-après; — 2. *Marie-Jeanne* du Coetloſquet, née 7 déc. 1732, mariée par cont. du 3 avril 1750, à meſſire *François-Louis-Hyacinthe* de Penfentenyo, chev. de S. Louis, ſeig. marq. de Cheſontaine, baron de Coetconq, ſeig. de Boſigno, Kergoet, &c. — 3. *Anne-Marie-Michelle*, née le 23 février 1734, mariée par cont. du 17 janv. 1752, avec meſſire *Nicolas-Pierre-François* Amelinê, chev. ſeig. de Cadeville; — 4. *Marie-Renée-Geneviéve*, née le 23 nov. 1738, mariée par cont. du 26 oct. 1756, à meſſire *Annibal-Louis* Rogon, chev.

ſeig. de Carcaradec, Kerivon, &c. — 5. & *Marie-Joſeph-Anne* du Coetloſquet, née le 19 août 1747, mar. par cont. du 10 ſept. 1766, à *Louis-Marie-Ambroiſe-René* du Dreſnay, chev. ſeigneur de Montrleaix, guidon des chevaux-légers.

Marc-Sezny-Guy-Marie du Coetloſquet, chev. app. *le marq. du Coetloſquet*, (freres des précéd.), né 31 juillet 1744, qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur*, a épouſé par cont. du 7 mars 1767, demoiſelle *Pauline-Anne-Pélagie* de Farcy-de-Cuillé, niéce de feu meſſire *Auguſte-François-Annibal* de Farcy-de-Cuillé, évêque de Quimper-Corentin, qui leur a donné la bénédiction nuptiale. Leurs enfans ſont : — 1. *Annibal-René-Guy-Paul* du Coetloſquet, chev. né le 16 janv. 1768 ; — 2. *François-Jean-Marie-Magloire*, né le 14 juin 1769 ; — 3. *Louis-Marie-Joſeph-Fortuné*, né le 20 mars 1772 ; — 4. *Pauline-Anne-Marie*, née le 30 août 1770, aînée du précédent.

Cette maiſon porte *pour armes* : de ſable, ſemé de billettes d'argent, au lion morné auſſi d'argent, brochant ſur le tout. Deviſe : *Franc & loyal*.

COLLA-DE-PRADINE : ancienne nobleſſe origin. d'Italie, & établie en Provence dans le XIVe ſiécle, dont eſt chef :

André-Xavier de Colla de Pradine, chev. ſeig. de Vauroux, conſ. en la cour des comptes, aides & finances de Provence, marié le 19 mars 1723, à *Anne-Catherine* de Turc-Vauroux, dont :

Barthelemi de Colla-de-Pradine, chev. ſeig. de Vauroux, anc. inrend. de l'iſle de Corſe & conſ. d'honneur au Parlem. d'Aix, qui a épouſé le 6 fév. 1758, demoiſelle *Thérèſe-Gabrielle-Aimare* de Gymon-de-Beauval, fille de meſſire *Balthaſard*, ſeig. de Beauval, chev. conſ. audit parl. & de

dame *Aimare-Thérese* de Villeneuve. De ſon mariage il a : — 1. *Théodore-Xavier-Joſeph-Rambaud* de Colla de Pradine, gouv. de Martigues ; — 2. *Henri-Caſimir-Amedée*, garde de la marine au départ. de Toulon, en mars 1778 ; — 3 & 4. *Thérese-Julienne-Sophie* & *Louiſe-Adélaïde-Victoire*

Freres de *Barthelemi* : — 1. *Sextius-Alexandre* de Colla-de-Pradine, abbé de Saint Etienne de Venaco en Corſe, & grand vic. de l'Evêque d'Aleria dans ladite Iſle. — 2. *Louis-Alexandre* dit *l'Abbé de Pradine*, vic. gén. du dioc. d'Alby en 1759, abbé command. de Saint Sauveur de Vertus en 1761, prévôt de l'égliſe métropolitaine d'Alby en 1764, aumônier de madame la comteſſe d'Artois en 1773, & nommé abbé command. de l'abbaye de Saint Cybar, ord. de S. Ben. dioc. d'Angoulême, le 28 juillet 1779. — 3. *Henri-Xavier-Antoine*, lieut. de vaiſ. en 1763, marié à l'Iſle S. Domingue en 1768, à demoiſelle *Marguerite-Louiſe-Marie-Perrine* de Boyer de la Gautraye, dont trois garçons & une fille ; — 4. *Louis-Auguſte* de Vauroux, lieut. de vaiſſeaux en fév. 1772, marié dans l'Iſle Saint Domingue au fond de l'Iſle à Vache, en 1776, avec demoiſelle *N...* Carpentier, fille d'un anc. direct. de la comp. des Indes, dont un garçon né en 1777.

Sœurs. *Louiſe-Thereſe-Adélaïde* de Colla-de-Pradine, mariée à Brignoles le 29 juin 1761, à *N...* de Romegat, chev. ſeig. du Bourguet, Saint Pierre, &c. — & *Jeanne-Claire*, relig. à l'abbaye de S. Bathelemi à Aix. Généal. impr. au *Tome V. p.* 49 *& ſuiv.* Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Etrennes de 1779.

CONSTANT-DE-REBECQUE : maiſon illuſtre d'Artois, établie en Suiſſe. Un chevalier de la Toiſon d'or de cette famille obtint en 1472 de *Charles*, duc de Bourgogne, de porter les armes &

le nom de *Rebecque*, après avoir été dépoſſédé de cette ſeigneurie, & par cette grâce elle conſerva le rang des premiers parmi les nobles. Elle a pour deviſe : *in arduis conſtans*.

Le chef de cette maiſon eſt *David-Louis*, baron de Conſtant de Rebecque, ſeig. d'Hermenches & de Villars-Mendras, chev. de l'ordre du mérite milit. en 1766, brigad. des armées du Roi du 3 janv. 1770, (fils aîné de feu *Samuel* Conſtant-de-Rebecque, col. d'un rég. Suiſſe de ſon nom en Hollande, mort lieut. gén. des armées de la République, & *de Roſe* de Sauſſure-de-Bercher), veuf depuis 1773 de dame *Louiſe* de Seigneux, d'une ancienne nobleſſe du pays de Vaud, dont : — *Guillaume-Anne* Conſtant, ſeig. de Villars-Mendras, colon. d'infant. & capit. aux Gardes-Suiſſes de la République d'Hollande.

Freres vivans du baron de Conſtant-de-Rebecque : — 1. *Juſte-Arnold* Conſtant-de-Rebecque, colon. d'un rég. Suiſſe de ſon nom en Hollande, veuf d'*Henriette* de Chondieu-Villars ; — 2. *Marc-Samuel-François*, retiré major au ſervice de Hollande, marié à noble demoiſelle de Galatin.

D'une autre branche eſt *Samuel-Henri* Conſtant-de-Rebecque, (fils de feu *Auguſtin*, Barmeret de la ville de Lauſanne, & de noble *Loïs* de Villardin), retiré lieut. aux Gardes Suiſſes au ſervice de Hollande, marié à noble demoiſelle de Sauſſure. Voyez la généal. impr. *Tome XII*, *p.* 9 *& ſuiv.* au mot REBECQUE.

CORMEILLE : ancienne nobleſſe de Normandie, établie à Mante-ſur-Seine, dioceſe de Chartres, dont le chef actuel eſt :

Joſeph-Charles de Cormeille, chev. né le 30 janv. 1727, ancien officier d'artillerie en Amérique, à l'iſle de la Grenade, où il a ſervi 14 ans, ſous le gouvernement du baron de Bonvouſt; il a eu dans ladite iſle le commandement d'une batterie de canon nommée Calivigny, durant la

derniere guerre. Il a épouſé, le 3 avril 1766, à Rouen, demoiſelle *Marie-Catherine* Dujardin, née le 29 déc. 1749, dont : — 1. *Auguſte-Marie-François* de Cormeille, né le 31 juillet 1774; — 2. *Barthelemie-Joſeph-Cécile*, née le 9 mars 1768, ainée de ſon frere, élevée à la maiſon royale de S. Louis à S. Cyr, où elle eſt entrée le 1 nov. 1777.

Freres. — 1. *Jean-Adrien* de Cormeille, chev. né le 3 mars 1733, capit. d'une compagnie de Canoniers de la diviſion de Touques en Normandie; — 2. *Nicolas*, né le 17 déc. 1736, lieut. de caval. — 3. *Pierre-Paul*, né le 21 oct. 1739, lieut. de Grenadiers au rég. de Vermandois.

Les armes : de gueules, à une tour d'argent.

COSSART-DESPIÉS : maiſon origin. de Liége, & établie en Picardie depuis plus de 300 ans; dont deux branches ſubſiſtent.

Le chef de la premiere, eſt *Louis-Veſpaſien* de Coſſart, marq. Deſpiés, chev. de S. Louis, maréc. des camps & armées du Roi, ci-devant commandant de bataillon au rég. des gardes-françoiſes, marié en 1741; avec *Marie-Geneviéve* Beraud, ſans enfans.

Frere. *Jean-Batiſte-Gabriel* de Coſſat, comte Deſpiés, lieut. gén. des armées du Roi, du 25 juillet 1762, command. de l'ordre royal & milit. de S. Louis, du 11 avril 1770, gouv. de ſainte Menehould, a commencé de ſervir en 1721, dans le rég. du Roi, infant. & il s'eſt trouvé pendant 16 campagnes qu'il a faites, à 11 batailles, 5 ſiéges & a plus de 30 affaires, où dans 7 il a commandé des corps depuis 1500 juſqu'à 8000 hommes. Il eſt veuf de *Marie-Geneviéve* de Chambon, fille de *Pierre*, marquis d'Arbouville, maréc. des camps & armées du Roi, gouv. de Scheleſtadt, & s'eſt remarié le 3 mars 1761, à *Juſtine-Emilie* de Vion, fille de feu *Jean-Philippe-François*, marq. de Gaillon & de Teſſan

court, meſtre-de-camp de caval. & chev. de S. Louis, & de *Marie-Catherine* de Gars. Le comte Deſpiés n'a point d'enfans de ces deux mariages.

De la ſeconde branche étoit chef *Chriſtophe* de Coſſart, Vicomte Deſpiés, ancien capit. de caval. au rég. de royal-Pologne, & chev. de S. Louis, mort âgé de 58 ans, le 20 août 1779, au château d'Omecourt en Picardie. Il avoit épouſé en mars 1769, *Thérèſe-Eliſabeth* de Gaudechard, fille de *Jean*, chev. ſeig. de Boutancourt, dont il a laiſſé : —1. *Jean-Batiſte-François* de Coſſard-Deſpiés, chev. né le 28 oct. 1775; —2. *Marie-Louiſe*, née le 27 fév. 1770, aînée de ſon frere ainſi que ſes ſœurs; —3. *Eliſabeth-Madeleine*, née le 21 juillet 1771; —4. *Marie-Thérèſe*, née le 13 août 1772; —5. *Thérèſe-Eliſabeth*, née le 19 août 1774.

Frere du Vicomte Deſpiés. *Jean-Batiſte-Chriſtophe* de Coſſart, baron Deſpiés, ancien capit. de caval. au rég. de royal-Lorraine, & chev. de S. Louis, marié en 1764, à *Marie* Duguet, dont : —*Jean-Batiſte-Louis-Veſpaſien* de Coſſart-Deſpiés, chev. né le 1 ſept. 1765.

Sœurs. —1. l'aînée, prieure de l'Abbaye royale de S. Paul près Beauvais; —2. *Marguerite* de Coſſart-Deſpiés, ci-devant ſous-prieure de ladite abbaye; nommée en mai 1776, Abbeſſe de l'Abbaye d'Avenay, au dioc. de Reims, ſur la démiſſion de la dame de Bouffiers; —3. & la derniere, religieuſe aux Urſulines du Mans. Généal. impr. *Tome V, p. 142 & ſuiv.*

Les armes : de gueules, à la croix ancrée d'or, chargée de 5 ancres d'azur. Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Etrennes de 1779.

Courtarvel-de-Pezé : ancienne nobleſſe établie au Maine.

De la branche aînée il ne ſubſiſte que deux filles; ſçavoir *Louiſe-Jeanne-Marie* de Courtarvel-de-Pezé, mariée le 27 mai 1755, à *Joa-*

chim de Dreux, marq. de Brezé, lieut. gén. des armées du Roi; — & *N...* de Courtarvel de Pezé, mariée par cont. du 21 fév. 1761, à *Michel-Pierre-François*, comte d'Argouges, maréc. de camp.

Le chef de la ſeconde branche, eſt *Jean-Louis-Hubert*, appellé *le marquis de Courtarvel*, chev. ſeig. de Lierville en Dunois, né le 4 janv. 1722, (fils aîné de feu *Céſar* de Courtarvel, dit *le marquis de S. Remy*, & de défunte *Marie-Jeanne* de Prunelé) ancien capit. au rég. du Roi, infant. & chev. de S. Louis, veuf en 1760, ſans enfans, de *Marie-Louiſe* Petit de la Guerche, & remarié 24 avril 1762, à *Marie-Anne* de Faudoas, fille de *Marie-Charles-Antoine*, marq. de Faudoas-Caniſy, lieut. de Roi en baſſe Normandie, gouv. des ville & château d'Avranches, & de *Marie-Thereſe* de Borand-Caſtilly.

Frere. *Rene-Céſar*, comte de Courtarvel, chev. ſeig. de Souday au Maine, né le 28 avril 1728, marié le 6 mars 1759, à *Françoiſe-Thereſe* des Ligneris, dont: — 1. *Louis-François-René* de Courtarvel, chev. né le 19 déc. 1759, capit. à la ſuite du rég. de Guienne, infant. — 2. *Claude-René-Céſar*, dit *le Chevalier de Pezé*, né le 1. avril 1761, reçu chev. de malte de minorité, ſous-lieut. au rég. de Guienne; — 3. *Jean-Louis-René*, né le 3 juillet 1763, auſſi reçu chevalier de malte de minorité, aſpirant garde de la Marine au département de Toulon, — 4. *Jules-Honoré-Céſar*, né le 25 janv. 1768, auſſi reçu chev. de malte de minorité. Généal. impr. *Tome V, p. 235 & ſuiv.* Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Etrennes à la Nobleſſe de 1779.

COURTEVILLE. Voyez ARDRES-COURTEVILLE-HODICQ.

CRÉQUY: branche établie en Artois & en Anjou, connue ſous le nom de *le Jeune*, ſeigneur

d'Ambricourt, &c. iſſue de la maiſon de *Créquy*, illuſtre par ſa haute antiquité, ſes alliances & les dignités dont elle a été décorée.

Le chef de cette branche, eſt *François-Marin*, appellé *le comte de Créquy*, né le 31 mai 1731, entré au ſervice en 1746, ſucceſſivement capit. au rég. de Languedoc, infant. en 1755, capit. dans celui de royal-Champ. caval. en 1761, aide-maréchal gén. des logis ès camps & armées de Flandres en 1762; chevalier de S. Louis, en 1763, avec rang de meſtre-de-camp, attaché à la caval. marié cont. ſigné par Leurs Majeſtés & la famille royale, le 22 août 1779, avec demoiſ. *Adélaïde-Louiſe* de Fitte de Soucy, fille de Madame la comteſſe de Soucy, ſous-gouvernante des enfans de France. Elle a été préſentée le 29 dudit mois, par la princeſſe de Liſlenois.

Freres & ſœurs. — 1. *Pierre-Jean-Marie*, baron de Créquy, né le 3 mars 1739, anc. lieut. au rég. de Lemps infant. marié en 1774, à demoiſelle de Prie, fille du comte de Prie, & niéce du marq. de Prie, parain du feu Roi Louis XV, & chevalier de ſes ordres, dont il n'a point d'enfans: — 2. *Godefroy-Philippe-François*, né le 26 déc. 1741, lieut. au rég. de Languedoc, infant. fait major des ville & château de S. Florent en l'Iſle de Corſe, lors de la conquête de cette Iſle. Il a obtenu le grade de major, avec appointemens, attaché à l'infant. en 1778, & a été fait chev. de S. Louis la même année, non marié; — 3. *Jean-Baptiſte*, né le 17 fév. 1743, ſucceſſivement lieut. au rég. de la Tour du Pin, devenu Boiſgelin, & aujourd'hui Béarn, où il eſt capit. depuis 1758; — 4. *Euſtache*, né le 17 juillet 1744, vic. gén. du dioc. de Liſieux, abbé command. de l'abbaye royale de S. Maur, dioc. d'Angers, depuis 1772; — 5. *François-Philibert*, dit *le Chevalier de Créquy*, né le 12 août 1748, reçu page du Roi en ſa

grande écurie en 1762, garde du pavillon amiral en 1766, & lieut. de vaiſſeau en 1778. Il ſert ſur la flotte de M. le Comte d'Eſtaing, en Amérique, dans la préſente année 1780; — 6. *Françoiſe-Lancelotte-Louiſe*, née le 14 mars 1736, religieuſe profeſſe dans l'abbaye du Ronceray à Angers, & nommée abbeſſe de N. D. du Pré ou Saint Deſir, dioc. de Liſieux en 1776; — 7. *Marie-Armande*, née le 22 mai 1737; — 8. & *Louiſe*, née le 17 déc. 1745, toutes deux vivantes ſans alliance.

Mere. *Marie-Lancelotte-Philiberte-Renée* Richer-de-Neuville, baronne de S. Germain, de Retz & de Craon en Anjou, dame de la Roche-Jacquelin, la Bruyere, &c. veuve depuis 1767, de *François* de Crequy, dit *le jeune*, chev. ſeig. de la Furjonniere, du Pleſſis, d'Aubigné, &c. commiſſaire provincial de l'artillerie de France.

Cette branche ayant briſé *ſes armes* portoit depuis l'an 1300 : de gueules, au créquier d'argent, & ſur la premiere feuille du créquier à droite, un petit écuſſon, auſſi d'argent à deux faſces; mais depuis qu'elle a fait ſes preuves, tant devant le Juge d'armes de France, que le Généalogiſte des ordres; elle a repris les armes pleines de ſa maiſon qui ſont : d'or au créquier de gueules, du conſentement du marq. de Crequy, chef des noms & armes, lieuten. gén. des armées du Roi, grand'croix de l'ordre de S. Louis, gouv. de la ville & Château de Domme, &c. comme on le voit par un acte paſſé le premier ſept. 1765, devant Petit & Audinet, notaires à Gençay en Poitou.

D.

DANNEMARCK : Maiſon ſouveraine.

CHRISTIAN VII, né 29 janv. 1749, Roi de Dannemarck & de Norwege, &c. le 13 janv. 1766, couronné le 1 mai 1767, marié 8 oct. 1766, & veuf 10 mai 1775, de *Caroline-Mathilde* d'Angleterre, dont : — *Fréderic*, prince royal de Dannemarck, né 28 janv. 1768; — & *Louiſe-Auguſte*, princeſſe, née 7 juillet 1771.

Sœurs du Roi, iſſues d'un premier lit. — 1. *Sophie-Madeleine*, princeſſe de Dannemark, née 3 juillet 1746, mariée en oct. 1766, à *Guſtave III* d'Hoſtein-Eutin, né 24 janv. 1746, Roi de Suède, le 12 fév. 1771; — 2. *Guillelmine-Caroline*, née 10 juillet 1747, mariée en 1764, à *Georges-Guillaume*, prince héréditaire de Heſſe-Caſſel, comte de Hanau, né 3 juin 1743; — 3. *Louiſe* de Dannemarck, née 30 janv. 1750, mariée 30 ſept. 1766, à *Charles*, prince de Heſſe-Caſſel, ſecond fils du Landgrave, Vicerοi de Norwege.

Frere du Roi, ſorti d'un ſecond lit. *Fréderic*, prince de Dannemarck, né 11 oct. 1753, chev. de l'ordre de l'Eléphant, élu Co-adjuteur de l'Evêché de Lubeck, le 4 déc. 1756, marié 11 oct. 1774, à *Sophie-Fréderique* de Mecklembourg-Schwerin, née 24 août 1758.

Reine douairiere. *Julie-Marie* de Brunſwick-Wolfembuttel, née 4 ſept. 1729, mariée 26 juin 1752, & veuve 13 janv. 1766, de *Fréderic* V.

Il y a des enfans naturels des Rois de Dannemarck, dont il eſt parlé au *Tome V*, *p.* 493 *& ſuiv.* Voyez auſſi au mot LOWENDAL.

DAUVET

DAUVET : Maiſon originaire de Picardie, dont le chef actuel eſt :

Louis-Nicolas Dauvet, chev. marq. de Dauvet-Maineville & autres lieux dans le Vexin Normand, ſeig. châtelain d'Auvillars au pays d'Auge, (fils aîné de feu *Louis-Benoît* Dauvet, marq. de Maineville, &c. brigadier des armées, & chev. de S. Louis) lieut. gén. des armées du Roi, du 17 déc. 1759, nommé le 3 nov. 1774, grand-croix de l'ordre royal & milit. de S. Louis. Il a épouſé le 16 mai 1754, *Marie-Angelique* Groulard-de-Bogefroy, ſœur de la marq. de Lenoncourt, dont : — 1. *Louis-Gabriel-Benoît*, chev. — 2. *Gabriel-Nicolas* ; — 3. & *Adrien-Louis-Nicolas*, chev. de Malte.

Frere. *Alain-Louis* Dauvet., chev. ſeig. de Bouffé près Bernay en Normandie, appellé *le comte Dauvet*, brigadier des armées du Roi, & chev. de S. Louis, a épouſé, le 11 fév. 1771, *Marie-Marguerite* Deshayes, dont : — *Auguſte-Louis-Caſimir* Dauvet, chev. né en 1772.

Sœur. *Louiſe* Dauvet, Abbeſſe de l'Abbaye royale de S. Paul, Diocèſe de Beauvais, ordre de S. Benoît, depuis 1751. Généal. imprimée, *Tome V*, *p.* 518 *& ſuiv.* Arr. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Etrennes de 1779.

DAVID : ancienne nobleſſe du Haut-Languedoc, dont eſt chef :

Alexandre-Amable de David, comte de Beauregard, ſeig. dudit lieu, &c. col. d'inf. & chev. de S. Louis, (fils aîné de feu *Alexandre* de David, comte de Beauregard, brigad. des armées du Roi, & de *Marie* de Contié), marié le 19 janv. 1763, avec *Eliſabeth-Deniſe* de Fortia-de-Pilles, fille de *Touſſaint-Alphonſe*, marquis de Pilles, duc de Fortia au Comté Venaiſſin, chev. de Malte & de l'Ordre de S. Louis, gouv. de Marſeille, & de feu *Anne* d'Antrechaux, dont : — 1. *Alexandre-Joſeph-Alphonſe*, dit *le Mar-*

quis de David; — 2. *Alexandre-Jacques-Iſidore*, appellé *l'abbé de David*; — 3. *Alphonſe-Auguſte*; — 4. *Arnaud-Hippolite*, marq. — 5. *Alexandre-Auguſte-Louis-Marie*; — 6. *Alexandre-Camille-Fréderic*; — 7. *Aimée-Eliſabeth-Marie-Sophie*, comteſſe de David, aînée de ſes freres, chanoineſſe de Neuville, où elle a été admiſe le 30 nov. 1778.

Frere. *Alexandre-Auguſte* de David, dit le chev. de Beauregard, ancien chef de bataillon des rég. de Royal & de Brie, reçu chev. de S. Louis à l'âge de 22 ans avec penſion.

Sœurs. *Aimée-Eliſabeth* de David-de-Beauregard, épouſe de *Louis* de Magnol, ſeig. de la Barre, chev. de S. Louis, anc. capit. de grenad. du rég. de Brie; — & *Adélaïde-Marie-Fleur*, non mariée. Généal. impr. *Tome V.* p. 504 & *ſuiv.* Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes de 1779.

Desmaretz, au Perche. Maiſon dont eſt chef:

Marie-Yves Deſmaretz, comte de Maillebois, (fils du feu maréchal de ce nom), né en août 1715, lieut. gén. des armées du Roi le 10 mai 1748, reçu chev. des Ordres le 2 fév. 1757, honoraire de l'Académie des Sciences, gouv. de Douay, & lieut. gén. du Haut-Languedoc. Il a épouſé le 11 mai 1745, *Marie-Madeleine-Catherine* de Voyer-d'Argenſon, fille unique de feu marq. de ce nom, dont il a eu un fils, mort ſans alliance. Art. impr. *ibid. p.* 566, *& ſuiv.*

Desmier-d'Archiac. Le comte d'Archiac, maréc. des camps & armées du Roi, command. de l'Ordre royal & milit. de S. Louis, de 1761, a été reçu grand'croix dudit Ordre le 25 août 1779. Voyez la généal. impr. *Tome V*, *p.* 575 *& ſuiv.*

Diesbach. Le comte de Diesbach-de-Belleroche, maréc. de camp, command. de l'Ordre royal & milit. de S. Louis de 1761, a été reçu

grand'croix dudit Ordre le 25 août 1779. Voyez l'art. impr. *Tome V*, *p.* 588 & *suiv.*

DION (de) : ancienne & illuſtre famille de Brabant, qui tire ſon nom de la terre de Dion-le-Val, ſituée dans le Duché de Brabant, à une lieue de la ville de Wavre, & à cinq lieues de celle de Bruxelles.

Cette terre de Dion-le-Val, très-conſidérable, tant par ſon château que par ſes domaines immenſes, a fait l'appanage d'un cadet des anciens ſeig. de Wavre, dont les deſcendans ont toujours depuis porté le nom de Dion, avec les armes, couronne & ſupports, (dont l'explication eſt à la fin de cet art.), telles qu'elles ſont gravées ſur quatre mauſolées en marbre du XVIe ſiécle, qui exiſtent encore dans le chœur de l'égliſe paroiſſiale de Dion-le-Val. Ces monumens ſont la preuve authentique des alliances, de la haute nobleſſe d'ancienne extraction & des attributs attachés aux armoiries de la maiſon de Dion, connue depuis le XIIe ſiécle que vivoit *Jean* de Dion, qualifié *Meſſire* & *Chevalier*, ſeig. de Dion, qui fut gouv. de Cambray. Elle a donné une chanoineſſe à Nivelle, & trois autres à l'illuſtre Abbaye de Maubeuge.

La terre de Dion-le-Val eſt paſſée dans la maiſon de *Hennin-Liétard*, par le mariage de *Joſſine* de Dion, (fille aînée de *Gilles*, chev. ſeig. de Dion-le-Val, Roſembos, &c. & d'*Alix* de Bailleul), d'abord chanoineſſe de Maubeuge, héritiere de la branche aînée, dame de Dion-le-Val, Roſembos, Demicourt, Parfouval, la Belle-Haye, &c. avec meſſire *Jean* de Hennin-Liétard, chev. baron de Foſſeux, marq. d'Alſace, dont poſtérité. Le ſeig. de *Hennin-Liétard*, marq. d'Alſace, eſt poſſeſ. de cette terre de Dion-le-Val.

La ſeconde branche établie en Artois, la ſeule qui ſubſiſte, a été formée par *Jean* de Dion, chev. ſeig de Wandonne, Coupelles, Watieſſart,

&c. frere puîné dudit *Gilles* de Dion, oncle de *Joſſine*, mentionnée ci-deſſus, & triſayeul du chef actuel de cette branche, nommé,

Louis-François-Jerôme, baron de Dion, chev. ſeig. de Wandonne, Wandonnelle, Coupelles, Wailly, &c. (fils aîné de feu *Louis-François-Tranquillain-Iſidore* de Dion, chev. ſeig. deſd. terres, & de défunte *Françoiſe-Alexandrine* de Brias, ſa ſeconde femme); créé Baron par lettres-patentes de *Louis XV*; du 3 fév. 1761.

De ſon mariage contracté le 31 oct. 1746, avec *Anne-Joſeph-Nicole* de Preud'homme d'Haillies, née vicomteſſe de Nieuport, fille puînée de *Marc-Antoine-Albert*, chev. vicomte de Nieuport, d'Oomberghe, baron de Poucques, &c. & d'*Antoinette-Alexandrine*, née baronne d'Ongnies-de-Courieres; il a pour enfans vivans: — 1. *Louis-Conſtant-Joſeph* de Dion, chev. né le 27 janv. 1750; — 2. *Charles-Louis-Joſeph*, né le 7 avril 1752, offic. dans le rég. des Gardes-Wallones, au ſerv. d'Eſp. — 3. *Antoine-Henri-Joſeph*, né le 15 déc. 1753.

Frere du même lit, & oncle de ces enfans. *Philippe-François-Alexandre* de Dion, chev. anc. capit. des Gardes-Wallones, au ſervice d'Eſpagne, non marié.

Le Baron de Dion & le chevalier ont pour freres & ſœurs vivans, iſſus du troiſ. mariage de *Louis-François-Tranquillain-Iſidore* de Dion, avec *Marie-Claire-Bonne* d'Oſtrel, vivante, veuve depuis le 24 déc. 1755; ſçavoir: — 1. *Antoine-Joſeph-Tranquillain*, qui ſuit, tige du premier rameau; — 2. *Louis-François*, auteur du ſecond mentionné ci-après; — 3. *Henri* de Dion, chanoine de la Collégiale de S. Amez à Douay; — 4. *Alexandre*, chanoine de la Métropole de Cambray; — 5. *N...* de Dion, religieux de l'abbaye royale de Saint Waaſt d'Arras; — 6. *François-Joſeph-Conſtant*, chev. anc. capit. au

fonds de la Marine. Le Roi, ſur la démiſſion du comte d'Orvilliers, a donné au comte Duchaffault le commandement de ſa flotte royale qui ſert dans la Manche avec la flotte combinée d'Eſpagne. Le chev. Duchaffault, ſon fils, lieut. de vaiſ. qui a eu la jambe caſſée dans cette action, & dont la mauvaiſe ſanté ne lui permet pas de continuer ſes ſerv. a obtenu du Roi ſa retraite, avec commiſſion de capit. de vaiſſeau, & 1000 liv. de penſion ſur les invalides de la Marine.

DUFORT : ancienne nobleſſe originaire du Limouſin. *Jean-Nicolas*, comte de Dufort & de Cheverny, chev. ſeig. de Cour, Frêne, Fontaine, &c. né le 3 fév. 1731, introducteur des Ambaſſadeurs, depuis le 20 avril 1752, lieut. gén. pour le Roi, du Blaiſois, Dunois, Vendômois & du pays d'Amboiſe, le 14 avril 1764, a obtenu l'érection de ſa terre de Cheverny en Comté, par lettres-patentes du mois d'août de lad. année, enreg. à la chambre des comptes de Paris, le 18 mars 1766, en celle de Blois, le 31 juillet ſuiv. & au parl. le 27 août de la même année. Il a épouſé par cont. du 25 avril 1755, *Anne-Marie-Edme* le Gendre, fille aînée de *Paul-Gaſpard-François* le Gendre, cheval. conſ. du Roi, préſid. en la chambre des comptes de Paris, & de *Marie-Eliſabeth* Roslin, dont : — 1. *Bernard-Marie-Joſeph-Pierre* Dufort, chev. dit *le comte de Cheverny*, gouverneur en ſurvivance de la ville de Romorantin, depuis le 19 mai 1767, capit. d'infant. en 1779 ; — 2. *Jean-Pierre-Marie*, dit *le Chevalier de Dufort* ; — 3. & *Edmée-Antoinette-Marie*. Généalogie impr. *Tome V, p. 674 & ſuiv.*

DURFORT : Maiſon diſtinguée & illuſtre, diviſée en pluſieurs branches.

Le chef de la premiere, eſt *Emmanuel-Félicité* de Durfort, duc de Duras en Guienne, Pair & Maréchal de France ; chev. des Ordres du Roi & de la Toiſon d'or, premier gentilhomme

de la chambre, ci-devant commandant en chef dans la province de Bretagne, & Ambaſſadeur extraord. en Eſpagne, gouv. de Franche-comté, reçu à l'Acad. françoiſe en 1775, né 19 déc. 1715, marié, 1°. le 1 juin 1733, à *Charlotte-Antoinette* Mazarini, fille unique & hérit. de *Guy-Paul-Jules*, duc de Mazarin, Pair de France, & de *Louiſe-Françoiſe* de Rohan-Rohan; & 2°. en juin 1736, à *Louiſe-Françoiſe-Maclovie-Céleſte* de Cœtquen-Combourg, fille unique & hérit. du feu marq. de Cœtquen, lieut. gén. des armées du Roi, & gouv. de S. Malo. Du premier lit il a: — 1. *Louiſe-Jeanne* de Durfort-Duras, Ducheſſe de Mazarin, mariée 2 déc. 1747, à *Louis-Marie-Guy* d'Aumont-de-Villequier, maréc. des camps & armées, fils aîné du duc d'Aumont, Pair de France, & premier gentilhomme de la chambre, & de feu *Victoire-Félicité* de Durfort-Duras, dont une fille mariée en 1777, au prince de Monaco. Et du ſecond lit: — 2. *Emmanuel-Céleſte-Auguſtin* de Durfort, titré duc de Duras, brigadier d'infant. marié 10 déc. 1760, à *Louiſe-Henriette-Charlotte-Philippine* de Noailles, fille de *Philippe*, duc de Mouchy, maréc. de France, chev. des Ordres & de la toiſon d'or, gouv. de Verſailles, & d'*Anne-Claude-Louiſe* d'Arpajon, ci-devant dame d'honneur de la Reine. De leur mariage eſt iſſu un fils *N...* de Durfort-Duras, tenu ſur les fonds par les États de Bretagne; — 3. & *Charles-Armand-Fidele* de Durfort, titré *Comte de Duras*, col. du rég. de Vexin, du 26 fév. 1777, marié du 2 mai [illegible] à *Marie-Joſephe* de Rigaud-de-Vaudreuil, [illegible] marq. de Vaudreuil, lieut. gén. des armé[illegible] vales, ci-devant gouv. gén. des iſles ſous [illegible]

De la ſeconde branche, eſt chef *Jac[illegible]* Durfort, duc de Civrac, reçu chev. [illegible] 26 mai 1776, chev. d'honneur [illegible] *Victoire de France*, ſœur du Roi, [illegible] mbaſſad. extraord. à Vienne, pu[illegible]

de Sa Majeſté. Il a épouſé *N...* de la Faurie, dame d'honneur de Madame *Victoire*, dont : — 1. *Laurent* de Durfort-Civrac, duc de Lorges & de Quintin, col. du rég. de Royal Piémont, caval. marié le 22 mai 1762, avec *Marguerite-Philippine* de Durfort, Ducheſſe de Lorges, ſeconde fille de *Louis* de Durfort, duc de Lorges, lieut. gén. des armées du Roi, command. en chef de la province de Franche-comté, après la mort du maréchal de Lorges ſon frere, & ancien menin de Mgr le Dauphin, pere du Roi; & de *Marguerite-Reine* de Butault-de-Marſan, dame de feu Madame la Dauphine, mere du Roi. De leur mariage ils ont deux fils. — 2. *N...* de Durfort-Civrac, (fille du duc & de la ducheſſe de Civrac), mariée 15 mars 1760, avec *N.* de Doniſſan, marq. de Citran, col. d'infant. — 3. & *Jeanne* de Durfort-Civrac, mariée 17 juin 1765, à *Louis-Marie-Joſeph* & de Leſcure, dont elle eſt veuve, & dame de Madame *Adélaïde de France*, tante du Roi.

Sœurs du Duc de Civrac. — 1. *N...* de Durfort, veuve du marq. de Puyfara, dont une fille mariée à un conſeiller au parl. de Bordeaux; — 2. & *N...* de Durfort-Civrac, nommée en 1760, Abbeſſe de S. Auxone d'Angoulême.

D'un rameau de cette branche de Durfort-Civrac, eſt iſſu *Aimery* de Durfort, comte de Civrac, col. du rég. des Cuiraſſiers, (fils d'*Aimery* de Durfort, marq. de Civrac, lieut. gén. des armées du Roi, & de *Marie-Françoiſe-Paule* de Gondrin-d'Antin), marié du 16 fév. 1774, à demoiſelle de Browne.

Sœurs. — 1. *Amable-Cécile* de Durfort-Civrac, née 23 mai 1757, mariée à *Charles Gaſpard*, marq. de Clermont-Tonnerre, petit-fils du maréc. duc de Clermont-Tonnerre; — 2 & 3, & deux autres demoiſelles.

Couſin collatéral du duc de Civrac. *N...* de

Durfort-Civrac, lieut. de Roi à Gravelines.

Le chef de la troiſieme branche, eſt *Louis*, comte de Durfort-Léobard, lieut. pour le Roi, & commandant du fort Médoc, chev. de S. Louis, né le 6 juillet 1721, marié par cont. du 16 déc. 1754, à *Anne-Suſanne-Claire-Madeleine-Frédérique* de Moreal-de-Sorans, fille & hérit. d'*Henri-Jean-Batiſte*, marq. de Sorans, col. d'infant. du rég. d'Orléanois, & de *Claire-Madeleine* de Sury-de-Steinbroug, dont : — 1. *Gilles-François-Louis-Anne*, marq. de Durfort-Léobard, né 18 oct. 1758, capit. de caval. au rég. des cuiraſſiers ; — 2. *Jeanne-Marie-Nicole* de Durfort-Léobard, née 31 janv. 1756, cidev. chan. de Neuville, mariée par cont du 6 fév. 1775, à *Jean-Victor-Ours-Joſeph-Laurent-Fidele* d'Eſtavayé, baron de Mollondin, fils unique de *Joſeph-Laurent* d'Eſtavayé, baron de Mollondin, conſ. d'état de la ville & canton de Soleure en Suiſſe, & de *Charlotte-Cléophé* de Sury-de-Buſſy, dont une fille ; — 3. *Marie-Anne-Louiſe-Gabrielle* de Durfort-Léobard, née 25 juillet 1757, chanoineſſe de Neuville.

Frere du comte de Durfort-Léobard. *Raymond* de Durfort, né 10 août 1725, vic. gén. du diocèſe de Tours, aumônier du Roi, du 11 mai 1761, Evêque d'Avranches du 21 juin 1764, évêque de Montpellier, du 22 mai 1766, & Archev. de Beſançon, du 16 janv. 1774.

Sœurs. — 1. *Marie* de Durfort-Léobard, née 10 août 1717 ; — 2. *Claude*, née 9 août 1723, Abbeſſe de Farmoutier, diocèſe de Meaux en 1774 ; — 3. & 4. *Marguerite* & *Gabrielle*, religieuſes.

De la quatrieme branche eſt chef, *François-Armand*, comte de Durfort-Boiſſieres, marié par cont. du 16 août 1747, à *Alphonſine-Geneviève* de Barjot-de-Rencée, dont : — 1. *Alphonſe-Sarrain* de Durfort, titré *Marquis de Durfort-Boiſſiere*,

fort-Boiſſiere, né 19 janv. 1753, col. en ſecond du rég. de Vexin, infant. marié à demoiſelle de Guiſcard-de-Labourlie, fille & hérit. du comte de Guiſcard & de Cadrieu, de laquelle il a un fils; — 2. & *Joſeph-Armand* de Durfort-Boiſſieres, dit *le Chevalier de Durfort*, né le 24 ſept. 1755, capit. de dragons au rég. de Chartres.

Frere du comte de Durfort-Boiſſieres. *Joſeph* de Durfort, dit *le Comte de Clermont*, marié en 1740, à *Madeleine* de Turenne-d'Aynac, dont un fils, mort colon. du rég. de Chartres, caval.

Le chef de la cinquieme branche eſt *Paul-Louis-Alexandre*, comte de Durfort-Deyme, chev. de S. Louis & des Ordres royaux, milit. & hoſpital. de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem, capit. de vaiſſeau, né en 1727, fils de feu *François*, comte de Durfort-Deyme, & de *Marie* Gautier.

Sœurs. — 1. *Marie-Marguerite* de Durfort-Deyme, mariée en 1751 au marq. de Montureux, de Lorraine, maréc. de camp, dont elle eſt veuve avec trois enfans; — 2. & *N...* de Durfort-Deyme, non mariée.

De la ſixieme branche eſt chef *Louis-Philippe*, comte de Durfort, maréc. de camp, command. & grand'croix de l'Ordre de S. Louis, marié du 6 déc. 1750, à *Marie-Françoiſe* le Texier-de-Menetou, dont: — 1. *Félicité-Jean-Louis-Etienne* de Durfort, dit *le Comte Louis de Durfort*, né le 4 mars 1752, colonel en ſecond du régiment des cuiraſſiers du Roi; — 2. & *Etienne-Narciſſe*, dit *le Vicomte de Durfort*, né le 3 oct. 1753, col. en ſecond du rég. de Roy. Drag.

Frere du comte de Durfort. *Nicolas-Louis*, dit *le Baron de Durfort*, capit. de vaiſſeaux, chev. de S. Louis, & chev. des Ordres royaux, milit. & hoſpit. de N. D. du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jéruſalem, du 20 juillet 1779. Il eſt marié & a des enfans.

Sœurs. — 1. *Marguerite-Thérèse-Narciſſe* de Durfort, mariée par cont. du 30 avril 1743, à *François-Gaſpard*, comte de Poly-Saint-Thiébaud, marq. de Chauſſin, &c. maréc. de camp, dont une fille unique titrée *Comteſſe Narciſſe-de-Poly*; — 2. & *Marguerite-Marie-Agnès* de Durfort, relig. à l'abbaye royale de Saint-Cyr.

De la ſeptieme branche eſt chef *Charles* de Durfort, dit *le Chevalier de Durfort*, maréc. de camp, premier gentilhomme de la Chambre de Monſeigneur le Duc d'Orléans.

Belle-ſœur. *Thérèſe-Eléonore* de Pourchereſſe-d'Eſtrabonne, (fille de feu *Jean-Jacques*, baron d'Eſtrabonne, & de *Paſcale-Antoinette-Emilie* Petit-de-Marivas, remariée au marquis du Meſnil, lieut. gén. des armées & Inſp. de caval.), mariée en juillet 1753, & veuve en 1759 de *Louis-Charles*, dit *le Vicomte de Durfort*, meſtre-de-camp, lieut. d'une brigade de Carabiniers, tué à la bataille de Minden, s'eſt remarié en 1762 à *Joſeph* de Malarmey, comte de Rouſſillon, veuf de *Roſe* Huot. De ſon premier lit avec le vicomte de Durfort, ſont iſſues deux filles, reçues à Saint-Cyr, & depuis chanoineſſes de Neuville.

Sœurs du chev. de Durfort: — 1. *N...* de Durfort, mariée au comte de Vernet en Languedoc, de la maiſon de le Comte, dont elle a des enfans; — 2. & *Marie-Anne* de Durfort, marq. de Tilly, dame de Madame *Eliſabeth de France*, ſœur du Roi, mariée le 9 mars 1758, à *Charles* de Biotiere-de-Chaſſincourt, marq. de Tilly, maréc. des camps & armées du Roi, dont une fille veuve du marq. de Lentat, qui a laiſſé une fille unique. Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes de 1779.

E.

EGMOND-PIGNATELLI, originaire de Naples. Maiſon qui ſubſiſte dans Caſimir, comte d'Egmond-Pignatelli, duc de Biſache, marq. de Pignatelli, Grand d'Eſpagne, lieut. gén. des armées du Roi, du 25 juillet 1762, veuf en premieres nôces du 20 janv. 1753, de *Blanche-Alphonſine-Octavie-Marie-Louiſe-Françoiſe* de Saint-Severin-d'Aragon, qu'il avoit épouſée le 14 déc. 1750; & en ſecondes nôces, le 14 oct. 1773, ſans enfans de *Jeanne-Sophie-Eliſabeth-Louiſe-Armande-Septimanie* du Pleſſis-Richelieu, fille de *Louis-François-Armand*, maréc. duc de Richelieu. Le comte d'Egmond-Pignatelli n'a du premier lit qu'une fille vivante, nommée *Alphonſine-Louiſe-Julie-Félicité* d'Egmond, mariée au fils du comte de Fiennes, alors ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne à la Cour de France. Généal. impr. *Tome VI*, *p.* 5 *& ſuiv.* art à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes de 1779.

ESCAYRAC: ancienne nobleſſe du Querci, dont eſt chef:

Etienne d'Eſcayrac, chev. ſeig. d'Eſcayrac, baron de Lauture, ſous-lieut. au rég. de Vermandois, du 6 mai 1764. Nous ignorons s'il eſt marié.

Freres & ſœurs. — 1. *Henri* d'Eſcayrac; — 2. *Jacques-Etienne*; — 3, 4 & 5. *Antoinette*, *Marie* & autre *Marie* d'Eſcayrac.

Oncles. — 1 *Jean* d'Eſcayrac, chev. de Saint-Louis, ancien capit. au rég. de Vermandois, marié à Thionville, le 18 juin 1753, avec *Marie-Eliſabeth* Buker, dont un fils nommé *Jean*, né le 26 juin 1754; — 2. *Fabien*, qui a ſervi dans le rég. d'Eu; — 3. *Henri*, Prêtre.

Tantes. *Marie-Sylveſtre* & *Marie* d'Eſcayrac, religieuſes.

L'abbé d'Eſcayrac, vic. gén. du dioc. de Saint Claude, a été nommé par le Roi, le 28 juillet 1779, abbé commend. de l'abbaye de Boſchaud, ordre de Cîteaux, dioc. de Périgueux : nous ignorons, s'il eſt frere ou oncle du baron de Lauture, chef actuel de cette famille.

De deux autres branches établies en Querci, l'une au chateau de Touſailles, & l'autre au château de Granioler ; il ne reſte plus que des filles. Généal. impr. *Tome VI, p. 70 & ſuiv.*

Escorches (d'), en Normandie. Ancienne nobleſſe diviſée en pluſieurs branches. De la premiere eſt chef :

Marie-Louis Henri d'Eſcorches, chev. ſeig. de Sainte-Croix, du Menil-Gonfroy, &c. appellé *le Marquis de Sainte-Croix*, (fils de feu *Henri* d'Eſcorches, chev. ſeig. deſdits lieux, & de défunte *Louiſe-Aimée-Jeanne*, dame d'Oſmond), né le 17 ſept. 1749, ſous-lieut. au rég. des Gardes-Françoiſes, dans la comp. colon. en 1777, marié cont. ſigné le 29 janv. & célébr. le 6 fév. 1775, avec *Marie-Victoire* Talon, fille puînée de feu *Jean-Batiſte*, conſ. au Parl. en la premiere Chambre des Enquêtes, & de défunte *Marie-Charlotte* Radix.

Sœur. *Jeanne-Henriette-Antoinette* d'Eſcorches, née le 4 fév. 1741, relig. à la Viſitation de Caen en 1767.

De la ſeconde il ne reſte que *Marguerite-Catherine* d'Eſcorches-de-Sainte-Croix, dame de la Vallée-Sainte-Croix, & du Coudray, mariée en fév. 1740, à *Louis-Gaſton* de Bonnechoſe, chev. ſeig. de la Boulaye, la Francardiere, &c. ancien garde du corps du Roi, dont des enfans.

La troiſieme a pour chef *Jean-Antoine* d'Eſcorches, chev. ſeig. de la Guitonniere, la Grandnoë & du Meſnil, veuf en premieres nôces de

Marie-Madeleine Laiſné-de-Vauvers, & remarié à *Geneviéve* de Launay. Du premier lit il a : — 1. *Henri* d'Eſcorches, chev. ancien mouſq. du Roi dans ſa ſeconde comp. & du ſecond : — 2 & 3. *Guillaume* & *Simon-Antoine* ; — 4. & *Charlotte* d'Eſcorches.

Il y a encore pluſieurs autres branches établies en différentes Provinces, dont nous ignorons l'état actuel. art. impr. *Tome VI*, *p.* 76.

ESNEVAL. Voyez ROUX-D'ESNEVAL.

ESPAGNE. Maiſon régnante, dont eſt chef :

Charles III, né le 20 janv. 1716, d'abord Roi de Naples & des deux Siciles le 15 mai 1734, puis Roi d'Eſpagne & des Indes, le 10 août 1759, marié le 19 juin 1738, & veuf du 27 ſept. 1760, de *Marie-Amélie*, princeſſe de Saxe, a pour enfans vivans.

1. *Charles-Antoine-Paſcal-François-Xavier-Jean-Népomucène-Joſeph-Janvier-Séraphin-Diegue*, Prince des Aſturies, né le 11 nov. 1748, marié le 4 ſept. 1765, à *Louiſe-Marie-Thérèſe*, Princeſſe de Parme, née le 9 déc. 1751, dont trois Princeſſes, ſçavoir, — *Charlotte-Joachime* Infante d'Eſpagne, née le 25 avril 1775 ; — *Marie-Louiſe-Charlotte*, Infante d'Eſpagne, née le 11 ſept. 1777 ; — & *Marie-Amélie*, Infante d'Eſpagne, née le 10 janvier 1779.

2. *Ferdinand IV*, né le 12 janv. 1751, Roi de Naples & des deux Siciles, par abdication du Roi d'Eſpagne en 1759. Voyez NAPLES.

3. *Gabriel-Antoine-François-Xavier-Jean-Népomucène-Joſeph-Séraphin-Paſcal-Sauveur*, Infant d'Eſpagne, né le 12 mai 1752 ; — 4. *Antoine-Paſcal-François-Jean-Népomucène-Aniello-Raimond-Silveſtre*, Infant d'Eſpagne, né le 31 déc. 1755, — 5. *Marie-Joſephe*, Infante d'Eſpagne, née le 16 juillet 1745 ; — 6. & *Marie-Louiſe* née le 24 nov. 1745, mariée le 16 fév. 1765, à *Pierre-Léopold-Joſeph* de Lorraine, archiduc

d'Autriche, grand duc de Toſcane, frere de l'Empereur régnant. Voyez LORRAINE.

Le Roi d'Eſpagne a pour frere *Louis-Antoine-Jacques*, infant d'Eſpagne, né le 25 juillet 1727.

ESPIE : ancienne nobleſſe du Languedoc, dont deux branches ſubſiſtent.

De la premiere eſt chef *Félix-François*, comte d'Eſpie, ſeig. de Saint-Lis, cheval. de l'Ordre royal & milit. de S. Louis, & de celui de la Fidélité, ancien capit. au rég. de Picardie, gouv. de Muret, qui a obtenu par lettres du mois de ſept. 1747, l'érection des terres de la Serre, la Baſtidette, l'Encontrade, & de la Maſquerre, au dioc. de Toulouſe en Comté, ſous la dénomination de *Comté d'Eſpie*. Il a épouſé, 1°. le 12 juin 1743, *Catherine-Marie-Blandine* de Caſtellan, morte ſans laiſſer de poſtérité, le 30 oct. 1777, fille de *Jacques* de Caſtellan-la-Maſquerre, préſid. de la premiere des Enquêtes du parlem. de Toulouſe, & de *Louiſe* de Caſes. Elle étoit niéce de feu *N...* de Caſtellan, évêque de Rieux, & petite niéce de *N...* de Caſtellan, évêque de Valence. Le comte d'Eſpie a épouſé, 2°. le 17 juin 1778, demoiſelle de Panat, fille du comte de Panat, cheval. de S. Louis, mort chef d'Eſcadre, & de dame *Françoiſe* de la Rochefoucaud. De ce ſecond mariage il a : *Joſeph-François-Félix* d'Eſpie, né le 17 avril 1779.

Le Comte d'Eſpie a deux freres, *Joſeph*, chev. de l'Ordre de Chriſt, & *Louis* d'Eſpie, baron de Gaure, réſidans en Portugal.

La ſeconde branche eſt repréſentée par les enfans de *Jean-François* d'Eſpie, ſeig. de Maitre-Huguet, né à Toulouſe le 2 avril 1699, & de défunte *Eliſabeth* de Carriere d'Aufrery, ſçavoir : — 1. *Barthelemi-Michel-André* d'Eſpie, né le 30 oct. 1736, ancien officier des grenadiers royaux ; — 2. *Bertrand-Marie*, né le 12 fév. 1738, enſeigne des vaiſſeaux au département de

Toiſon, en 1773; — 3. *Nicolas-Auguſtin*, né le 27 août 1741, ancien officier au régiment de Picardie; — & trois filles non mariées. Généal. impr. *Tome VI, p.* 106 *& ſuiv.*

ESSARS. Voyez LOMBELON-DES-ESSARS.

EST: maiſon l'une des plus illuſtres de l'Italie, dont eſt chef:

François-Marie d'Eſt, né le 2 juillet 1698, duc de Modène le 26 oct. 1737, Prince de Novellara & de Corregio, marq. d'Eſt, &c. chev. de la Toiſon d'or, admis chev. des Ordres le premier janv. 1746, vice-gouv. de la Lombardie, feld-maréc. au ſervice de l'Impérat. Reine, marié le 21 juin 1720, & veuf du 19 janv. 1761, de *Charlotte-Aglaé* d'Orléans, princeſſe du ſang de France, dont: — 1. *Hercule-Renaud*, qui ſuit; — 2. *Mathilde*, princeſſe de Modène, née le 7 fév. 1729; — 3. *Fortunée-Marie* d'Eſt, née le 24 nov. 1731, mariée le 7 fév. 1759, à *Louis-François-Joſeph* de Bourbon, Prince de Conti.

Hercule-Renaud d'Eſt, né 22 nov. 1727, Prince héréditaire de Modène, duc de Maſſa-Carrera, chev. de la Toiſon d'or, marié le 29 ſept. 1741, à *Marie-Thérèſe* Cibo, ducheſſe de Maſſa, née le 29 juin 1725, dont — *Marie-Béatrix*, d'Eſt, née le 6 avril 1750, mariée le 15 oct. 1771, à *Ferdinand-Charles-Antoine-Joſeph-Jean-Staniſlas* de Lorraine, Archiduc d'Autriche, frere de l'Empereur régnant, dont une princeſſe, *Marie-Thérèſe-Jeanne-Joſephe*, née le premier nov. 1773.

Sœurs du duc de Modène. — 1. *Bénédicte-Erneſtine-Marie*, née le 18 août 1697; — 2. *Amélie-Joſephe*, née le 28 juillet 1699. Généal. impr. *ibid. p.* 138, *& ſuiv.*

ESTAING: Maiſon illuſtre de Rouergue, qui ne ſubſiſte plus que dans *Jean-Baptiſte-Charles*, comte d'Eſtaing, ancien gouv. gén. de l'Iſle S. Domin-

gue, reçu chev. des Ordres, le 1 janv. 1767, Vice-Amiral du 10 fév. 1777, commandant une de nos flottes en 1778, qui a fait la conquête de l'iſle S. Vincent en juin 1779; de celle de la Grenade, le 4 juillet ſuivant, & a battu le 6, la flotte Angloiſe commandée par l'Amiral Byron. Il a épouſé en 174 , *Marie-Sophie* de Rouſſelet-de-Châteaurenault, fille du maréc. de ce nom, dont il a eu un fils mort en 1768. Généal. impr. *Tome VI, p.* 145 *& ſuiv.*

ESTIMAUVILLE : ancienne nobleſſe de Normandie, dont eſt chef :

Jean-Batiſte-Philippe d'Eſtimauville, écuyer, ſeig. de Beaumouchel, dans la paroiſſe de Trouville en Norm. &c. né le 12 mars 1714, ancien capit. d'une compagnie franche, détachée de la marine à l'iſle royale, chev. de S. Louis, du 15 avril 1755, qui s'eſt trouvé à différentes batailles, chocs, tant de mer que de terre, à quatre ſiéges, & en a ſoutenu un. Il a épouſé en 1749, *Marie-Charlotte* Daillebouſt, fille de meſſire *Charles-Joſeph*, écuyer, alors lieut. de Roi de l'iſle royale, d'une famille noble & diſtinguée par les ſervices que ceux de ce nom ont rendu en Canada. De ce mariage ſont iſſus treize enfans, dont ſept exiſtent, ſçavoir : — 1. *Jean-Batiſte-Philippe-Charles* d'Eſtimauville, écuyer, né à l'iſle royale, le 21 juin 1750, ſous-lieut. dans la légion de S. Domingue, en 1768; — 2. *Gabriel-Philippe*, né le 3. déc. 1753, élève de l'école royale milit. en 1765, garde de la marine en 1770; — 3. *Robert-Anne*, né le 3 déc. 1754, auſſi élève de l'école royale milit. — 4. & 5. *Jean-Batiſte* & *Marie-Dorothée*, né le 8 oct. 1761, éleves du collége royal de la Fléche; — 6. *Louiſe-Marguerite-Charlotte*, élevée à la maiſon royale de l'Enfant-Jeſus; — 7. *Louiſe-Joſephe*, élevée en la maiſon de S. Cyr. Généal. impr. *ibid. p.* 171 *& ſuiv.*

EYNATTEN : ancienne famille noble de Brabant, orig. du pays & duché de Luxembourg.

Le chef de la branche d'Eynatten-de-Schoonhove, eſt *Théodore-Guillaume-Marie*, baron d'Eynatten-de-Schoonhove, ſeig. de Terheyden & de Terhaegen, &c. premier Bourguemeſtre de la ville de Louvain, & député ordinaire aux états de Brabant, veuf en premieres noces, d'*Urſule-Véronique*, baron de Joncis de Duffel, ſa couſine-germaine, & remarié avec *Marie-Joſephe* de Vos de Steenwyck, veuve de *Louis* d'Amenzaga, chev. ſeig. de Nilpiereux, &c. & fille d'*Eugéne* de Vos-de-Steenwyck, chev. de S. Louis, lieut. col. au ſervice du Roi d'Eſpagne. Il n'a point d'enfans de cette ſeconde femme; mais de la premiere eſt iſſue : —— *Honorine-Joſephine-Caroline*, baronne d'Eynatten-de-Schoonhove, dame & héritiere de Grace, Kersbeeck, Mons & Berleur, Arouée de Steel, mariée le 28 décem. 1769, à *Joſeph*, comte d'Albon, baron de Zentrudlumaie, lieut. capit. au rég. de Picardie, & gouv. de S. Andéol en France.

Sœurs du baron d'Eynatten. *Marie-Anne* d'Eynatten de Schoonhove, mariée par cont. du 25 mars 1735, à meſſire *Charles-Philippe-Martin*, baron de Baudequin, chev. ſeig. de Peuthy, Battenbourg, &c. grand bailli de la ville & territoire de Vilvorde, dont poſtérité; —— & *Juſtine-Gabrielle* d'Eynatten de Schoonhove, religieuſe à la noble Abbaye d'Herkenrode, au pays de Liége. Généal. impr. *Tome VI, p. 220 & ſuiv.*

F.

FABRI (de) : ancienne nobleſſe ; & la plus ancienne famille Fabricienne de Genève, dont eſt chef *Marc-Conrad* de Fabri, né 15 nov. 1717, ſeig. & baron d'Aire-la-Ville, par lettres-patentes d'érection du Roi de Sardaigne, du 28 ſept 1770, ancien capit. au rég. de Montfort au ſervice de ce prince, marié par cont. du 11 ſept. 1750, à *Eliſabeth* de Thelluſſon, fille de noble *Iſaac*, qui a été envoyé & miniſtre de la Rép. de Genève à la cour de France ; pendant 20 ans. Leurs enfans ſont : — 1. *Iſaac* de Fabri, baron d'Aire-la-Ville, né 28 ſept. 1751, ſous-lieut. au rég. Suiſſe d'Aubonne, au ſervice de France ; — 2. *Louis*, dit *le Chevalier d'Aire-la-Ville*, né 25 oct. 1755, ſous-lieut. du rég. d'infant. de Chablais, au ſervice de Sardaigne ; — 3. *Pierre*, chev. né 3 mai 1757, auſſi ſous-lieut. aud. rég. — 4. *Catherine*, née 22 août 1754 ; — 5. & *Louiſe-Renée*, née 28 fév. 1760.

Frere & ſœurs. — 1. *Pierre* de Fabri, chev. né 25 oct. 1727, ancien capit. au rég. de montfort au ſervice du Roi de Sardaigne, non marié ; — 2. *Renée*, née le 31 mars 1713, mariée à *Horace-Louis* de Buiſſon, d'une branche de cette maiſon établie à Genève, depuis la fatale journée de la S. Barthelemi ; — 3. & *Marianne* de Fabri, née le 1 avril 1714, mariée à *Abraham* de Weſſelow, ſeig. Ruſſe, qui a été col. dans les troupes de feu l'Empereur de Ruſſie *Pierre* le Grand, & ſon miniſtre plénipotentiaire à Vienne, de 1715 à 1719, vivant à Genève. Généal. impr. aux

additions du *Tome XII*, p. 874 & *ſuiv.* & que nous redonnerons dans le ſupplément.

Les armes : d'azur, à la bande d'or chargée d'une roſe de gueules, accompagnée de deux étoiles d'or. Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes de 1779.

FAGES (de) au dioc. d'Uzès en Languedoc. Ancienne nobleſſe qui ſubſiſte en cinq branches. Voyez en l'état actuel dans les ſuid. Étrennes.

La maiſon de Fages, dont nous donnerons la généal. dans le ſupplément, porte *pour armes :* d'or, à la montagne de trois coupeaux de gueules, celui du milieu plus élevé & ſurmonté d'une colombe d'argent, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople, au chef de France, c'eſt-à-dire, d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or, Couronne de comte, ornée de ſix perles d'argent, d'une fleur de lis d'or au milieu, & à chacune des extrémités, d'une demi-fleur de lis de même au lieu de perles. Deviſe : *Regi fidelitatem lilia coronant.* Contre deviſe poſée au bas de l'écu : *intacta.* Supports : deux licornes d'argent cabrées.

FARE (de la), en Languedoc. Maiſon qui ſubſiſte en quelques branches. Le chef de la derniere eſt *Joſeph-Louis-Dominique*, marquis de la Fare, né 18 juillet 1712, meſtre-de-camp de caval. & chev. de S. Louis, qui a obtenu en 1734 l'érection de ſes terres de Venejan, S. Alexandre & S. Mazaire, en marquiſat ſous le nom de la Fare.

Il a épouſé par cont. du 22 juillet 1748, *Paule-Henriette* Gazeau-de-Champagné, dont il a : —

1. *Joſeph-Gabriel-Henri*, chev. appellé *le comte de la Fare*, né en avril 1749, aide-major de la Gendarmerie, marié, cont. ſigné du Roi & de la famille royale, le 21 mai 1775, célébration le 30 du même mois, avec demoiſelle *Gabrielle-Françoiſe-Victoire* de Riquet, fille aînée de *Victor-Maurice*, comte de Caraman, ſeig. du canal de Languedoc, &c. inſpect. gén. de la caval. franç. &

étrangere & lieut. gén pour le Roi de la province de Languedoc, & de *Marie-Anne-Gabrielle-Joſephe-Françoiſe-Xavier* d'Alſace-Hennin-Liétard, dont : —— 1. *Gabriel-Anne-Henri* de la Farre, chev. né 21 juin 1777.

—— 2. *Anne-Louis-Henri*, né en 1751 ; eccléſiaſtique, appellé *l'abbé de la Fare* ; —— 3. *François-René-Joachim*, né 6 mars 1761 ; —— 4. *Marie-Madeleine-Henriette-Joſephine* ; —— 5. *Adélaïde* ; —— 6. & *Marie-Marguerite* de la Fare, toutes trois non mariées.

Le marquis de la Fare a pour frere *Jacques-Jean* dit *le Chevalier de la Fare*, né en 1723, meſtre-de-camp de caval. en 1746, aide-maréchal gén. des logis en chef aux Indes orientales, la même année, & chev. de S. Louis de 1757, non marié. Nous redonnerons la généal. de cette maiſon dans le ſupplément.

Fay (de) ancienne maiſon du Languedoc, qui a formé pluſieurs branches, dont la premiere eſt éteinte.

Le chef de la ſeconde eſt *Jacques* de Fay-de-Peyraud, ſeigneur de la Cheze en Poitou, &c. nommé *le Marquis de la Cheze*, qui eſt entré dans les Mouſquet. en 1739, & s'eſt trouvé en cette qualité à la bataille d'Ettingen, en juin 1743, & s'eſt retiré du ſervice en 1745. Il a épouſé par contr. du 21 avril 1758, *Anne-Julie-Félicité* d'Auguille, dont ; *Jean-Hector-Jacques* de Fay de Peyraud, né 2 ſept. 1760 ; —— & *Julie-Françoiſe*, née 15 mars 1759.

Freres. —— 1. *Jacques-René* de Fay-de-Peyraud, qui a ſervi d'abord dans les Mouſq., & enſuite dans le rég. des Gardes-Françoiſes, s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, en 1745, & au ſiége de Maſtrich en 1748. Il a épouſé le 5 août 1752, *Marie-Louiſe-Eliſabeth* de Fourcroy, dont une fille ; —— 2. *Pierre* de Fay-de-Peyraud, chev. de S. Louis, ancien capit. au rég. de Champagne, qui

qui s'eſt trouvé à pluſieurs autres batailles & ſiéges, non marié ; — 3. *Charles*, qui a fait les campagnes de Bohême & de Baviere, s'eſt trouvé à pluſieurs ſiéges, & s'eſt retiré du ſervice en 1755.

Il a épouſé le 21 fév. 1753, *Geneviéve-Angélique* Houdiart, dont il n'a point d'enfans.

De la branche des ſeig. de la Gibotiere eſt chef *Pierre-François* de Fay-de-Peyraud, ſeig. de la Gibotiere, &c. chev. de S. Louis, anc. capit. au rég. de Royal-Artillerie, retiré du ſervice en 1755. Nous ignorons s'il eſt marié.

Frere. *Pierre-Baſile* de Fay-de-Peyraud, capit. au rég. de Royal-Artillerie en 1727, qui a ſervi 25 années de ſuite, s'eſt trouvé à 23 ſiéges & à 3 batailles, & a été fait chev. de S. Louis en 1745. Il n'a point d'enfans de *Marguerite-Jeanne-Eucharie* de la Sayette, qu'il a épouſée en 1741.

Le chef de la branche des ſeig. de Solignac, eſt *Claude* de Fay, chev. ſeig. de Solignac, marié le 20 ſept. 1731, avec *Madeleine* de Coubladour, dont : — 1. *Louis-Charles* de Fay, né le 14 nov. 1733, capit. aide-major au rég. de Foix en 1773, — 2. *Marie-Madeleine*, mariée le 23 avril 1753, à *Paul* de Ravel, ſeig. de Monteron, chev. de S. Louis, anc. capit. au rég. de Breſſe ; — 3. *Marie-Louiſe* ; religieuſe à l'ab. royale de S. Paul de Beaurepaire, ordre de Cîteaux, — & trois autres filles non pourvues en 1765.

La branche des ſeig. de la Tour-Maubourg, s'eſt éteinte en 1764 dans le feu maréchal de France de ce nom, qui n'a eu de ſon ſecond & troiſieme mariage que des filles, mortes mariées.

Le chef de celle des ſeig. de Coiſſe eſt *Claude-Florimond* de Fay-de-Coiſſe, chev. dit *le Marquis de Maubourg*, baron de Dunieres & des états particuliers du Velay, ſeig. de Mazel, &c. ancien capit. command. du rég. de Bezons, caval. veuf en 1753, en premieres nôces, ſans

enfans de *Marie-Agnès-Céſariette* de Fay-Gerlande ſa parente ; & remarié le 3 mars 1756, avec *Marie-Françoiſe* de Belmont, dont il a —— *Marie-Charles-Céſar* de Fay-de-Coiſſe, appellé *le Marquis de la Tour-Maubourg*, né le 11 fév. 1757, capitaine au rég. de Noailles, dragons, marié, cont. ſigné le 28 déc. 1777, par leurs Majeſtés & la Famille Royale, avec demoiſelle Pinault-de-Tenelles.

Sœurs du marq. de Maubourg : —— 1. *Marie-Anne-Huguette* de Fay-Maubourg, mariée par cont. du premier mars 1745, & veuve de *Damien-Louis-Antoine* de Matharel, chev. ſeig. du Chery, &c. De la branche aînée de cette maiſon, dont poſtérité. Voyez Matharel ; —— 2. *Catherine*, abbeſſe de l'abbaye de S. Paul-de-Beaurepaire, ordre de Cîteaux, au dioc. de Vienne, depuis 1772 ; —— 3. & *Marie-Julienne*, religieuſe du Chapitre noble de Marciny. Voyez la généal. impr. *Tome VI*, *p.* 291 & *ſuiv.*

Févre-de-Caumartin (le), origin. de Ponthieu. Famille illuſtre & diſtinguée dans la robe dont eſt chef :

Antoine-Louis-François le Févre-de-Caumartin, marq. de Saint-Ange, &c. né le 30 juil. 1785, Maître des Requêtes, du 12 juin 1749, ancien Intendant de Lille de 1756, nommé en août 1778, Prévôt des marchands de Paris, marié le 30 juin 1749, & veuf le 25 janv. 1763, de *Geneviève-Anne-Marie* Mouffle, dont il ne lui reſte plus qu'un fils —— *Marc-Antoine* le Févre-de-Caumartin, né le 14 mars 1751.

Sœur. *Anne-Eliſabeth* le Févre-de-Caumartin, née le 14 juillet 1723, mariée le 30 juillet 1739, à *Pierre-François-Jean* de la Porte, ſeig. de Meſlay, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1734, veuf ſans enfans en premieres nôces de *Marie-Anne-Colette* Morgan, & nommé Intendant de Grenoble au mois de nov. 1744,

dont il s'eſt demis. De ce ſecond mariage il a : — *Pierre-Nicolas* de la Porte-de-Meſley, né en novemb. 1745, Maître des Requêtes de 1767, nommé Intendant de Perpignan & de Rouſſillon en 1775.

Les ſeconde, troiſieme & quatrieme branches ſont éteintes. Généal. impr. *Tome VI, p. 368 & ſuiv.*

FÉVRE (le), à Paris, autre famille de robe non moins diſtinguée que la précédente, dont deux branches ſubſiſtent.

Le chef de la premiere eſt *André* le Févre, ſeig. d'Eaubonne, né le premier nov. 1716, marié le 19 janv. 1745, à *Marie-Françoiſe* le Maître, fille de feu *Henri-Louis* le Maître, ſeig. de Bellejeamme, conſ. au parlem. & de *Marie-Madeleine* de Bullion. Nous en ignorons la poſtérité.

De la ſeconde branche, dite des ſeig. d'Ormeſſon, & d'Amboile, eſt chef *Henri-François* de Paule le Févre-d'Ormeſſon, marquis d'Araboile, né le 8 mai 1751, Maître des Requêtes, en 1770, Intend. des Finances, conſ. d'Etat en 1774, Directeur de la Maiſon Royale de Saint Cyr, marié cont. ſigné le 18 avril 1773, à demoiſelle le Pelletier.

Sœur. *Henriette-Louiſe* le Févre d'Ormeſſon, veuve en premieres nôces le 8 mai 1767, d'*Anne-Charles-Marie* de la Bourdonnaye-de-Bloſſac, Maître des Requêtes, & remariée le 6 février 1769, à *Anne-André-Marie* de Cruſſol, comte de Montauſier, colon. du rég. d'Orléans.

Oncles. — 1. *Louis-François* de Paule le Févre-d'Ormeſſon, né le 7 mars 1712, chev. de Malte du 15 mars 1732, command. de Villedieu-la-Montagne, anc. exempt de la ſeconde comp. des Gardes du Corps du Roi, appellé *le Commandeur d'Ormeſſon*; — 2. & autre *Louis-François* de Paule le Févre-d'Ormeſſon-de-Noyſeau,

né le 27 juillet 1718, Préſid. à mortier au parlem. de Paris du 10 mai 1755, marié le 14 fév. 1748, à *Marie-Anne-Geneviève* Lucas-de-Muyn, dont deux enfans, ſçavoir : *Louis-François* de Paule le Févre-d'Ormeſſon, né le 26 fév. 1753, conſ. au parlem. du 6 ſept. 1770, puis Préſid. en ſurvivance de ſon pere, marié, cont. ſigné le 14 mars 1779, par leurs Majeſtés & la Famille Royale, avec demoiſelle Baillon ; —— & *Marie-Geneviéve*, née le 3 janv. 1749, mariée ; cont. ſigné le 14 mars 1779, avec le comte d'Apremont, meſtre-de-camp du ſixieme rég. des chevaux-légers. Généal. impr. *ibid. p.* 374, *& ſuiv.*

Feydeau : ancienne nobleſſe originaire de la baſſe-Marche, diſtinguée dans l'épée & dans la robe, qui a formé pluſieurs branches.

De la premiere eſt chef, *Charles-Henri* Feydeau, chev. marq. de Brou, batiſé le 26 août 1754, reçu Maître des Requêtes en 1775, nommé Intend. de Bourges en 1776, marié cont. ſigné par leurs Majeſtés & la Famille Royale le 8 déc. 1778, avec demoiſelle *Marie-Gabrielle-Olive* de Lamoignon, ſeconde fille de *Chrétien-François*, marq. de Baſville, Préſid. à mortier au Parlement.

Sœurs. *Anne-Juſtine* Feydeau-de-Brou, mariée le 23 mai 1769, à *René-Ange-Auguſtin* de Meaupou, ancien Préſident à mortier, fils du Chancelier de ce nom ; —— & *Antoinette-Pauline-Catherine*, mariée en 1771, à *N....* de Saulx-Tavannes, fils du comte de Saulx-Tavannes, chev. des Ordres du Roi, & chev. d'honneur de la Reine.

La ſeconde branche dite des ſeigneurs de Calende, s'eſt éteinte dans deux filles.

De la troiſieme qui eſt celle des ſeig. du Pleſſis, il ne reſte plus que *Jeanne* Feydeau, mariée en Normandie à *Charles* le Févre, marq. du Queſ-

noy, & *Anne-Marguerite*, abbeſſe de Villancourt à Abbeville depuis 1761.

La quatrieme branche, qui eſt celle des ſeigneurs d'Erouville, s'eſt éteinte dans *Catherine* Feydeau, mariée à *Claude* Charrieres, dont la fille a porté les biens dans la maiſon de Turpin-Criſſé.

La cinquieme dite des ſeig. de Vaugien ſubſiſte dans *Pierre-Louis* Feydeau, capit. au rég. de Limouſin. Il a cinq ſœurs, & nous en ignorons l'état actuel.

Le chef de la ſixieme branche dite des ſeig. de Marville, eſt *Claude-Henri* Feydeau, chev. ſeig. de Marville, comte de Gien, marquis de Dame pierre, &c. conſ. d'Etat de 1747, conſ. au conſ. royal en 1766, & nommé direct. gén. des Economats en juin 1773. Il eſt veuf ſans enfans vivans du 9 mars 1754, de *Louiſe-Adélaïde* Hérault, fille du conſ. d'Etat de ce nom, mort intend. de Paris.

Sœur. *Claude-Angélique* Feydeau-de-Marville, vivante ſans alliance.

Il y a encore pluſieurs autres branches établies dans la baſſe-Marche & ailleurs. Généal. impr. *Tome VI*, *p.* 381 *& ſuiv.*

FIENNES, au comté de Guines. Ancienne & illuſtre maiſon, dont il ne reſte plus qu'*Adélaïde-Félicité* de Fiennes, (fille de feu le marq. de Fiennes, chev. de S. Louis, marée. de camp), mariée le 22 mai 1752, & veuve le 9 oct. 1777, de *Marie-Joſeph*, marq. de Matharel, chev. de S. Louis, gouv. pour le Roi des villes & châteaux de Honfleur, Pont-l'Evêque, &c. dont poſtérité. Voyez MATHAREL. Généal. impr. *ibid. p.* 387 *& ſuiv.* & ci-après au mot MATHAREL.

FLAVIGNY : Cette maiſon de Picardie portant de tems immémorial le même nom & les mêmes armes, eſt diſtinctement diviſée en deux branches, qui ſe ſont réciproquement fourni des Tuteurs & des Curateurs, & qui toutes deux ſe

prétendent ſortir de *Jacquemart* de Flavigny, gouv. de Guiſe, ſous le Roi *Jean* en 1440, & cotiſé pour ſa part de la rançon de ce Prince, à la ſomme de 1000 livres; l'une par *Olivier* de Flavigny, fils de *Jacquemart*, & l'autre par *Jean*, ſecond du nom, ſon autre fils.

Les deux branches connues actuellement ſous le nom de *Renanſart* & de *Liès*, par l'aîné de leurs repréſentans, ſe croient toutes deux la premiere; mais en attendant une preuve complette, à laquelle on travaille, déférons le rang au plus élevé en grade.

Branche de Flavigny-Renanſart.

Cette branche conſiſte en trois têtes. — 1. *Louis-Agathon*, comte de Flavigny, vicomte de Renanſart, ſeig. de Cerfontaine & de Cugny, command. de l'ordre de S. Louis de 1771, maréc. des camps & armées du Roi, & ſon miniſtre plénipotentiaire à Parme, grand'croix dudit Ordre de S. Louis, du 25 août 1779. Il eſt marié à demoiſelle Bernard de Montigny depuis long-tems & ſans poſtérité.

2. *N....* de Flavigny, (frere puîné de *César-François* de Flavigny, pere du précédent) connu dans ſa jeuneſſe ſous le nom de *Chevalier de Renanſart*, capit. aux grenadiers de France, chev. de S. Louis, retiré lieut. col. des grenad. royaux à Monampteuil, dont il eſt ſeig. en partie par ſon mariage contracté il y a plus de dix ans, avec demoiſelle de Flavigny, ſa parente, ſœur de celui qui ſuit, de laquelle il n'a point d'enfans.

3. Et *N...* de Flavigny, vicomte de Monampteuil, où il demeure habituellement, garde du corps du Roi, comp. de Noailles, chevalier de S. Louis, &c. marié en 1775, à demoiſelle de Champagne de Morcins, dont une fille & un fils qui fait tout l'eſpoir de cette branche.

Branche de Liès.

Cette branche a eu pluſieurs ſubdiviſions; ſçavoir, quatre à la mort de *Nicaiſe*, fils de *Jean*, dont deux connues, l'une ſous le nom de *Liès*, en a eu trois autres, & l'autre ſous le nom d'*Epuiſart*, & enſuite de *Chambry* en a eu quatre; ce qui fait donc aujourd'hui ſept tiges ou rameaux, dont la forme de cet ouvrage ne nous permet que d'indiquer ceux qui exiſtent, telle envie que nous ayons de réparer une erreur involontaire, mais déſagréable, que nous avons fait l'année derniere, faute d'être véritablement inſtruit.

La branche aînée des ſept que nous annonçons conſiſte en deux garçons & trois filles, enfans de feu *Philippe-Florimond* de Flavigny, ſeig. de Liès, Aubermont, Elincourt, & Remigny, capit. de dragons au rég. de la Reine, & chev. de S. Louis, & de *Madeleine*, comteſſe de Spada, chanoineſſe d'Epinal, qu'il avoit épouſée le 28 décembre 1750, ſçavoir: — 1. *Athanaſe-Florimond* de Flavigny, chev. ſeig. de Liès, ſous-lieut. au rég. d'Orléans, dragons. — 2. *Antoine-Nicolas*, enſeigne de vaiſſeaux au département de Toulon, ſous le nom de *Chevalier de Flavigny*; — 3. *Anne-Charlotte*, chanoineſſe d'Epinal; — 4 & 5. *Aldegonde* & *Bernardine-Jeanne* de Flavigny, toutes deux déſignées pour entrer audit chapitre d'Epinal, dont madame de Spada, leur tante, eſt abbeſſe.

La ſeconde tige ſubſiſte dans *N...* de Flavigny, élève des écoles royales milit. à Rebec, qui a été légitimé par un arrêt du parlem. comme iſſu d'un mariage clandeſtin, mais revêtu des formalités que fit *Jean-Baptiſte-François* de Flavigny, ſon pere, mort étant capit. de dragons au rég. de Caraman, & chev. de S. Louis.

De la troiſieme tige eſt chef *Charles-François*

de Flavigny, (couſin-germain de feu *Philippe-Florimond*, ſeig. de Liès, mentionné ci-deſſus) vicomte des haut & bas Verneuil, baron de Caulers, ſeig. de Charmes, Tournevelle, Travecy, Villers, &c. chev. de S. Louis, lieut. au rég. des Gardes Françoiſes avec brevet de col. marié par cont. du 12 fév. 1762, à demoiſelle *Marie-Anne-Eliſabeth-Louiſe* de Tuffereau, dont il a juſqu'à préſent : — 1. *Anne-Louis-Jean* de Flavigny, né le 24 avril 1763, enſeigne à drapeau au rég. des Gardes-Françoiſes ; — 2. *Madeleine-Henriette*, née le 25 avril 1765 ; — 3. *Marie-Julienne-Cécile*, née le 14 ſept. 1766 ; — 4. *Adélaïde-Madeleine*, née le 30 déc. 1767 ; — 5. *Anne-Charlotte*, née le 18 mai 1769 ; — 6. *Adélaïde-Barbe-Victoire* de Flavigny, née le 3 déc. 1776.

Sœur du pere & tante de ces enfans. *Jeanne-Bernardine* de Flavigny, mariée à *Charles* d'Oſtalis, col. d'Artillerie, direct. à Dunkerque, ſans enfans.

Le chef de la quatrieme tige eſt *Chriſtophe-Théodore-André-François* de Flavigny, chev. ſeig. de Chambry, Malaiſe, Revillion, Serval, &c. (fils de *Claude-André*, ſeig. de Chambry, &c. lieut. col. au rég. de Vienne, marié le 26 avril 1738, à *Antoinette-Clermonne* de Hédouville). Il a épouſé le 29 mars 1763, *Anne-Féliciſé* Pelletier de S. Germier, dont : — 1. *Louis-François* de Flavigny, né le 27 juin 1764, page de S. A. R. Mgr. le Comte d'Artois en 1779 ; — 2. *François*, né le 15 août 1765, cadet gentilhomme au rég. de Rohan-Soubiſe ; — 3. *Alexandre-André*, né le 24 juillet 1768, élève des écoles royales, milit. à Rebec ; — 4. *Louiſe-Gabrielle*, née le 15 déc. 1766.

Sœurs vivantes du pere. — 1 *Louiſe-Antoinette-Clermonne* de Flavigny, mariée le 9 janv. 1767, à *Alexandre* Maréchal, ci-devant Maître

d'Hôtel de feu Madame la Dauphine, — 2 & 3. *Louiſe-Thomas* & *Eliſabeth-Charlotte*, demoiſ. — 4. *Claudine-Charlotte*, mariée en 1772, au chev. de Hédouville, anc. Garde du Corps & chev. de S. Louis; — 5. & *Marie-Françoiſe*, non mariée.

La cinquieme tige, qui a formé un rameau, a pour chef *Julien-Gabriel* de Flavigny, chev. ſeig. de Pontac, anc. mouſq. noir, réſidant à Bordeaux, qui de ſon mariage avec demoiſelle de la Mettrie a juſqu'à préſent quatre filles.

Frere. *Guillaume* de Flavigny, né le 4 fév. 1741, tige d'un rameau, s'eſt établi à Saint-Pierre de la Martinique, où il a épouſé demoiſ. *Aimée* Dupleix-de-Montaigu, dont il n'a point encore d'enfans.

Sœur. *Marie-Anne-Luce-Deſirée* de Flavigny, mariée à la Martinique au ſieur de Luſſy.

La premiere tige, (dite improprement de *Craonne*, puiſque le chef actuel n'en eſt pas ſeigneur), ſubſiſte dans la perſonne de *Gratien-Jean-Baptiſte-Louis*, connu ſous le nom de *Vicomte de Flavigny*, lieut. colon. de dragons, & chev. de S. Louis, réſidant à Paris, marié par cont. du 12 mai 1768, à *Sophie-Eliſabeth* Huguenin, d'une ancienne famille patricienne du Valengin en Suiſſe, dont il a : — *Alexandre-Victor-François* de Flavigny, né à Genève le 10 ſept. 1770, admis au nombre des penſionnaires du collége Mazarin. Etat actuel certifié véritable & ſigné de M. le Vicomte de Flavigny, demeurant à Paris, qui déclare qu'il n'exiſte point d'autres branches de cette maiſon, quoiqu'il y ait beaucoup de familles tant en Champagne qu'en Normandie & autres Provinces, qui portent le nom de Flavigny.

Les armes de celle-ci, dont nous venons de donner l'état actuel, ſont : échiqueté d'argent & d'azur, à un écuſſon de gueules en cœur, & une bordure de ſable.

FONTAINE-SOLARE (de la) : ancienne Maiſon originaire d'Italie, dont le nom primitif eſt *Solar*, qu'elle a fait précéder de ceux *de la Fontaine*, depuis l'alliance de *Georges* Solar, comte d'Aſt, avec *Marie* de la Fontaine, au XIIIe ſiécle. Il y a encore en Italie des Solar, qui occupent les premieres places de l'État.

Le chef actuel de cette maiſon en France, eſt *Charles-Hubert-Marie-Gaſpard* de la Fontaine-Solare, comte de Verton, chev. de S. Louis, anc. cap. gén. des gardes-côtes de Verton, qui de *Marie-Louiſe* de Lamiré, ſon épouſe, a pour fils unique : — *Jean-Marie-Denis-Hubert*, comte de la Fontaine Solare, officier à la ſuite du rég. du Roi, cavalerie, veuf en avril 1775, de *Marie-Louiſe-Françoiſe* le Pourceau de Rolivaud, qu'il avoit épouſée le 28 juin 1774, dont il a : — *Marie-Hubert* de la Fontaine-Solare, né en avril 1775.

Les armes de la Fontaine-Solare, ſont : bandé d'or & d'azur de ſix piéces, les bandes d'or échiquetées de geules de trois traits. *Pour cimier :* une femme naiſſante, tête nue, tenant dans la main droite une fleche émouſſée avec ces mots : *tel fierté qui ne tue pas. Supports :* deux lions armés de toutes piéces. *Deviſe :* adroits & vaillans tout Solier à gens.

FONTANIEU : ancienne nobleſſe qui eſt venue s'établir à Montpellier ſous le regne d'*Henri IV*. Elle eſt repréſentée par *Eliſabeth* de Fontanieu, ancien capit. au rég. d'Egmond, chev. de S. Louis, de l'Acad. royale des ſciences, Intend. des meubles de la couronne, qui n'eſt pas marié.

Les armes : d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent & en pointe, d'un rocher de même.

FONTETTE : ancienne Maiſon établie en Bourgogne & dans le Vexin françois. Elle remonte à *Pierre* de Fontette, chev. ſeig. de Fontette, vi-

vant en 1199, qui fut député avec *Thibaut* & *Huganon* d'Aiſinville, par *Thibaut*, comte Palatin de Champagne, pour faire une enquête au ſujet de la vicomté de la Ferté-ſur-Aube. Voyez *uſage gén. des Fiefs*, *liv.* 3, *chap.* 1, *p.* 672 & 682. Elle a formé pluſieurs branches, & il n'y en a plus que deux qui ſubſiſtent. De la premiere eſt chef :

Charles-Marie, comte de Fontette, chev. ſeig. de Sommery, &c. né le 8 avril 1745, capit. de dragons à la ſuite du rég. d'Artois, chev. d'honneur du parlement de Bourgogne, (fils de feu *Bernard*, comte de Fontette, ſeig. de Sommery, Gilly & en partie de Chavanche, chef d'eſcadre des armées navales, & chev. d'honneur du parlement de Bourgogne, mort 15 mars 1767, & de *Lazare* Lamy, décédée en 1746, fille de *Denis*, maître des comptes de Dijon, & de *Marie-Prudence* Petit.) Il a épouſé le 10 mai 1773, *Françoiſe-Joſephe-Perpétue*, née baronne de Montjuſtin, fille de *Guillaume-Antide*, baron de Montjuſtin, de laquelle il a : — *Claudine-Marie-Charlotte-Joſephine-Eléonore* de Fontette, née le 5 ſept. 1776.

Le comte de Fontette, a pour ſœurs vivantes : — 1. *Gabrielle* de Fontette, mariée à *N*... Suremain de Flammerans, conſeiller honoraire au parl. de Bourgogne ; — 2. & *Lazare-Charlotte* de Fontette, non-mariée.

De la ſeconde branche eſt chef *René-Charles*, marq. de Fontette ; ſeig. du Vaulmain, &c. né le 21 janv. 1746, capit. de caval. au rég. royal Lorraine, qui n'eſt pas encore marié.

Sœurs. — 1. *Marie-Charlotte* de Fontette, née en 1744, mariée à *N*... du Pille, ſeig. de Bertichere ; — 2. & *Anne-Henriette* de Fontette, née 21 mai 1748, mariée par cont. du 15 oct. 1770, à *François-Séraphin*, comte de Biencourt-de-Poutrincourt. Voyez BIENCOURT.

Mere. *Françoiſe-Catherine* de Mauléon-de-Savaillant, veuve de *Louis-Philippe* de Fontette, marq. de Vaulmain, ſeig. de Boiſpréaux, qu'elle avoit épouſé en 1745.

Les armes de Fontette ſont : d'azur, à trois faſces d'or.

FRAGUIER. Le marq. de Fraguier, brigadier des armées du Roi, & lieut. de ſes gardes du corps dans la comp. Ecoſſoiſe, a épouſé par cont. ſigné par leurs Majeſtés, le 15 janv. 1775, *Marie-Françoiſe-Félicité* Mandat, (ſœur de MM. Mandat d'aujourd'hui) veuve en premieres noces de *François-Guillaume-Simon* de Briçonnet, chev. marq. d'Oyſonville, &c. de laquelle il a un garçon & deux filles vivantes. Voyez MANDAT.

☞ FUMEL : Maiſon originaire du Querci, dont la branche des barons de Monſégur.

Les ſeigneurs de Monſégur en Agénois, connus depuis le XIe ſiécle dans le *Gallia Chriſtiana*, l'hiſtoire du Languedoc, les chartes, les coutumes du pays, &c. y ſont dits dès ce tems de la plus ancienne & de la plus illuſtre nobleſſe, cheval. ſeig. des plus belles terres du Querci, de l'Agénois & du Périgord, particuliérement de la baronnie de Monſégur qu'ils poſſedent encore aujourd'hui, ſans aucune interruption depuis cette époque; ce qui a été prouvé à une chambre des comptes, en 1666, & au parlement de Bordeaux en 1756, à l'occaſion d'un procès ſur les droits de ladite terre & baronnie, & de même au généalogiſte des ordres.

Le chef actuel de cette branche, eſt *Philibert*, marq. de Fumel, ſeig. baron de Monſégur, chev. de S. Louis, meſtre-de-camp de caval. enſeigne de chevaux-légers de la garde du Roi, & gentilhomme d'honneur de MONSIEUR. Il a épouſé, 1°. le 19 fév. 1770, demoiſelle *Marie-Françoiſe* d'Aldart, fille du baron d'Aldart, chev. de S. Louis, capit. aux gardes-françoiſes, & baronnet d'Angleterre,

d'Angleterre ; & 2°. le 6 mai 1776, demoiſelle *Charlotte-Henriette* du Tillet, fille de meſſire *Charles-Jean-Baptiſte* du Tillet, baron de Chailly, marquis de Villarceau, comte de Serigny, &c. & de *Louiſe-Henriette* d'Illiers-d'Entragues. Du premier lit il n'a eu qu'une fille, nommée *Charlotte-Marie-Françoiſe* de Fumel, vivante; & du ſecond lit ſont iſſus : —— *Henri-René* de Fumel, chev. —— & *Charlotte-Flavie*, appellée mademoiſ. de Fumel.

Frere. *Louis*, baron de Fumel, chev. de S. Louis, meſtre-de-camp, commandant le rég. de caval. de Mgr le comte d'Artois, non marié.

Mere. *Charlotte* de Bertin, ſœur du miniſtre d'état de ce nom, veuve depuis 1759, de *Henri*, marq. de Fumel, chev. baron de Monſégur.

Cette branche porte pour *armes* : d'or, à trois pointes ou fumées d'azur montantes, mouvantes de la pointe de l'écu.

G.

GALLARD. Ancienne maiſon de Guienne & Gaſcogne, diviſée en pluſieurs branches. Le chef de la premiere, eſt *François-Saturnin* de Gallard, marquis de Terreraube, marié le 24 fév. 1755, avec *Marie-Anne* de Loſtange Saint-Alvere, fille du marq. de Saint-Alvere, Sénéchal & Gouvern. du Querci ; dont : —— 1. *Arnault-Louis*, né le 15 juin 1757 ; —— 2. *Jean-Jacques*, chevalier de malthe, né le 13 mars 1759 ; —— 3. *Marie-Olympe*, née en janv. 1762.

Il a pour frere & ſœur —— 1. *Jean-Jacques*, chev. de Malte, ſucceſſivement capit. dans le rég. de Soiſſonnois, & lieut. colonel du régim. de Picardie, mort en 1778 ; —— 2. *Marie-Joſeph-*

chanoine de N. D. ci-devant prieur de Sorbonne, aumônier du Roi, abbé de la Charmine, vic. gén. de Senlis, & nommé en fév. 1774, à l'évêché du Puy-en-Vélay.

De la branche des ſeigneurs de Gallard, de Braſſac, de Béarn, eſt *Anne-Hilarion* de Gallard de Braſſac, comte de Béarn, premier écuyer de Madame Victoire de France, veuf le 6 juillet 1757, d'*Olympe* de Caumont de la Force, morte âgée de 39 ans, qu'il avoit épouſée par cont. du 12 janv. 1739, fille d'*Armand* Bompar de Caumont, duc de la Force, Pair de France; & d'*Anne-Elizabeth* de Gruel de la Frette, dont: — 1. *Guillaume-Alexandre* de Gallard de Béarn, comte de Gallard de Braſſac, chev. de S. Louis, ſucceſſivement capit. au rég. de Chartres, cav. & colonel au rég. de Breſſe en 1779, marié à *N...* Potier de Novion, dont 4 garçons & 2 filles, — 2. *Renée-Philibert* de Gallard de Braſſac, dame de Mad. Victoire, mariée en 1776, au marq. d'Eſtourmel, — 3. *Anne-Luce-Jacqueline*, morte fille en 1768, — 4. & *Adélaïde-Luce-Madeleine*, gouv. des enfans de Mgr le comte d'Artois, & veuve le 22 janv. 1773, de *Bertrand* de Caumont-de-Beauvilla, marquis de Caumont, premier gentilhomme de la Chambre de *Monſieur*, qu'elle avoit épouſé au mois de juin 1757, dont 2 garçons & 4 filles.

Le chef de la branche des ſeig. de la Vaure, eſt *Jean-Henri*, comte de Béarn, baron de la Motte-Mongaux, offic. dans la mar. & marié à Bordeaux; à une riche hérit. — 2. *Pierre-Louis*, offic. de caval. — 3. *Angélique-Marie-Gabrielle*, ci-dev. chanoineſſe de S. Louis à Metz, veuve du marq. de Pontchartrain, frere de M. le comte de Maurepas; — 4. *Marie-Madeleine*, chanoineſſe du même chapitre; — 5. & *Louiſe-Marguerite*, ci-dev. chanoineſſe du même chapitre, & mariée au comte Au-Quelly.

Les armes de la branche Terreaube : d'or à trois corneilles de ſable, becquées & membrées de gueules ; 2. & 1. La branche de Gallard de Braſſac, porte écartelée d'or à 2 vaches paſſantes de gueules accornées, accollées & clarinnées d'azur, avec 2 griffons pour ſupports.

GALIBERT, en Agenois. Famille diſtinguée par ſes ſervices militaires, diviſée en 3 branches.

L'aînée ſubſiſte dans demoiſelle de Galibert-de-Bernou, vivante ſans enfans de ſon mariage avec *N...* de la Tour, Ecuyer.

De la branche de Saint-Aviſt, établie à Aiguillon en Agénois, eſt chef *Etienne* de Galibert-de-Saint-Aviſt, écuyer, vivant, né le 20 janv. 1695, marié le 4 janv. 1724, à demoiſelle *Marie-Françoiſe* de Taſtes, dont pour fils :

Thomas-Mathurin de Galibert-Saint-Aviſt, écuyer, né le 8 nov. 1729, fait chev. de Saint-Louis en 1760, après 14 ans de ſervice, pour une action d'éclat où il fut bleſſé, étant capit. d'une comp. de 100 hommes d'inf. attachés au rég. de Turpin, huſſards ; & brigad. des armées du Roi en 1772. Il s'eſt trouvé pendant les campagnes de 1746, 47 & 1748, aux ſiéges des forts de Santvliet, Lillo, Berg-Op-Zoom ; à l'attaque de Voude, à l'affaire qui ſe paſſa à la rentrée de l'armée dans Anvers, le 27 nov. 1747 ; à l'attaque d'un convoi du 2 mars 1748, près de Berg-Op-Zoom ; & à différentes expéditions tant ſur mer que ſur terre, où il a donné des preuves de ſa valeur. En 1771, ayant été envoyé à la confédération de Bar en Pologne avec le baron de Vioménil, il y fut fait gouv. de la citadelle de Landſcroon dans les Monts Crapats, dont il ſortit à la tête de l'élite de ſa garniſon, pour ſe jetter dans le Château de Cracovie : les difficultés qu'il y rencontra & qu'il y ſurmonta, avec la part qu'il prit à ſa défenſe, lui ont mérité d'être fait brigadier des armées

du Roi, grace que la circonſtance a rendue auſſi éclatante qu'elle lui a été glorieuſe, & dont il n'eut la premiere nouvelle que deux ans après au retour de ſa captivité, où il avoit été conduit ſur les extrémités des frontieres des Ruſſes, qui l'avoient forcé de capituler, faute de vivres, après 87 jours de tranchée ouverte. Il a épouſé le 20 oct. 1727, demoiſelle *Eliſabeth-Urſule* de la Borde-de-la-Caſſagne, fille de *Louis-Martial*, écuyer, ſeig. de la Caſſagne, ancien officier d'infant. & de dame *Marie-Roſe* de Taſtes-de-la-Barthe, dont il n'a pas encore d'enfans.

Sœurs du précédent. — 1. *Marguerite* de Galibert, mariée en 1760, à *Joſeph-Boudon* Raignac-de-la-Combe, écuyer, anc. capit. au rég. de Mailly, infant. & chev. de S. Louis; — 2. *Marie-Marguerite-Thomaſſin*, non encore mariée; — 3. *Anne*, relig. urſulin. au Port Sainte-Marie; — 4. & 5. autre *Marguerite*, appellée *Mademoiſelle de Saint-Aviſt* & *Marie-Angélique*, non mariées.

Le chef de la branche établie à Montclar eſt *François* de Galibert, écuyer, (fils de feu *Antoine*, écuyer, capit. d'infant. & d'*Anne* de Carrié), né en 1710, marié le 7 oct. 1732, à dame *Catherine* Arbeau-de-Tombebœuf, dont: — 1. *Bernard* de Galibert, curé de Serignac, en Agénois; — 2. *Raimond*, qui ſuit; — 3. & *Marie*, relig. carmélite à Agen.

Raimond de Galibert, écuyer, né en 1736, élevé au collége royal de Périgord, établi à Toulouſe, par brevet du Roi du 26 oct. 1752, a épouſé le 20 janv. 1762, dame *Marie* de Glory, de Monclar en Agénois, de laquelle il a 4 garçons & 3 filles, tous vivans, ſçavoir, — 1. *Martial* de Galibert, écuyer, né en 1764; — 2. *Jean*; — 3. *Bernard*; — 4. *François-Armand*; — 5. *Marie*; — 6. *Jeanne-Victoire*; — 7. & *Marguerite-Henriette*.

Cette famille a été annoblie ſans finances, dans la perſonne d'*Antoine* de Galibert-de-Bernou, écuyer, ſeig. de Feuguerolles en Agénois, capit. au rég. de Luſignan, infant. en conſidération de ſes ſervices en diverſes occaſions de guerre, tant ſiéges que batailles, où il reçut pluſieurs bleſſures conſidérables, & de ceux de ſes deux fils aînés *Etienne* & *Guillaume* de Galibert, par lettres patentes de *Louis XIV*, données à Saint Germain-en-Laye, au mois de déc. 1674, enregiſtrées en la chambre des comptes de Paris, en la Cour de l'Election d'Agénois, le 17 mai 1675, & en la Cour des Aides du Parlement de Bordeaux le 30 déc. de la même année, au regiſtre des Chartes. Généal. que nous donnerons dans le ſupplément de notre Dictionn.

Les armes : d'hermines, à une faſce d'azur, chargée d'une aigle à deux têtes d'or, les alles éployées, accoſtée de deux lions d'argent paſſans & affrontés.

GANTÈS, en Provence & en Artois. Le chef de cette ancienne nobleſſe eſt,

Pierre-Henri-Anne de Gantès, chev. né à Aix le 26 juillet 1704, anc. officier des galeres du Roi, chev. de S. Louis, député au nom de la nobleſſe de Provence en 1751, pour être préſent au compte dudit pays, veuf du 14 juillet 1767 de *Marie-Roſe-Jeanne* de Roux-Beauvezet, dont : — 1. *Joſeph-Henri-Franç.* de Gantès, né à Brignoles le 21 juin 1747, lieut. des vaiſſeaux du Roi au département de Toulon ; — 2. *Pierre-Aimé-Hilarion*, né le 26 oct. 1760, garde de la Marine de S. M. — 3. *Marie-Marthe-Thérèſe-Roſe*, née le 23 ſept. 1745, mariée le 14 janv. 1765, à *François-Barthelemi-Caſimir* de Péliſſier, fils de *Jean-Barthelemi*, & de feu *Marthe* de Veneroſi-de-Piſciolini, des comtes d'Eſtredo ; — 4. *Marie-Joſephe-Benigne-Claire-Adélaïde*, née le 19 mars 1757.

Ces enfans ont pour oncle *Jean-François* de Gantès, capit. des vaiſſeaux du Roi au département de Toulon & chev. de S. Louis; — & pour tantes, *Urſule-Marguerite*, née le 21 oct. 1718, relig. urſuline à Brignoles; — & *Anne-Claire* de Gantès.

Seconde branche. *Robert-Antoine* de Gantès, chev. ſeig. de Saint-Marc & de la Paſtourelle, gouv. de Saintes en ſurvivance; chev. de Saint-Louis, écuyer de main de feu la Reine.

Il a pour neveux & niéces. — 1. *François-Ignace-Marie* de Gantès, chev. ſeig. d'Ablainſvelle, capit. de caval. au rég. de Royal-Pologne, marié à Lille en Flandre le 14 oct. 1777, avec *Marie-Françoiſe-Thérèſe* de Petitpas-de-Walle, fille de *Charles-Hippolite*, chev. ſeig. de Walle, de la Potenerie, &c. ancien officier des Gardes-Wallones, au ſervice du Roi d'Eſpagne; — 2. *Jean-François-Joſeph* de Gantès, né à Ablainſvelle le 29 juin 1763, entré au collége des quatre nations en janv. 1776 ſur les preuves de ſa nobleſſe; — 3. *Louis-Henri-Roſſolin*, né le 24 janv. 1767, page de la Chambre du Roi du premier janv. 1778; — 4. *Charlotte-Joſephe-Scholaſtique*, née le 21 fév. 1761; — 5. *Marie-Marguerite*, née le 8 mars 1762; — 6. & *Clotilde-Gertrude-Charlotte-Pierre-Françoiſe* de Gantès, née le 22 oct. 1765.

Leur grande belle tante, *Charlotte-Batiſtine-Antoinette*, née marquiſe de Pontevès-Gien, veuve du 3 avril 1776, de *Jean-François*, marq. de Gantès, lieut. gén. des armées du Roi, command. de l'ordre milit. de S. Louis, a été préſentée au Roi, à la Reine & à la Famille Royale, par la vicomteſſe de Caſtellanne le 31 mai 1764, ſur les preuves de nobleſſe produites de ſon mari. Généal. impr. *Tome VII*, *p.* 80 *& ſuiv.*

Les armes de la maiſon de Gantès ſont: d'azur, au chef emmanché d'or, de quatre pièces. Sup-

ports, deux lions. Art. à ſubſtituer à celui inſeré dans les Étrennes de 1779.

GAULCHER : nobleſſe des plus anciennes, orig. de Champagne, dont la filiation ſuivie par titres, remonte à *François* Gaulcher, premier du nom, chev. ſeig. de Gaulcher, &. de Monteclair, vivant en 1220, ſur la fin du regne de *Philippe-Auguſte*, Roi de France, & de *Thibaut IV*, Roi de Navarre, comte de Champagne. Elle ne ſubſiſte plus que dans une branche établie à Langres, dont eſt chef :

François Gaulcher, écuyer, né le 24 nov. 1717, capit. de caval. chev. de S. Louis, qui a ſervi dans les Gardes du Corps du Roi, comp. de Villeroy, & a épouſé le 30 déc. 1748, *Marie-Charlotte* Bourier, fille de *Joſeph*, capit. gén. des Charrois d'Artillerie, & command. l'équipage du corps de reſerve du Roi, & de *Marie* du Tocq; & ſœur de la mere de MM. Veron de Favincourt & des Eſſarts. De ce mariage il reſte : —— *Alexandre* Gaulcher, né en 1757, au ſervice; —— & *Félicité*, née en 1759, religieuſe en l'abbaye de Vinez à Châlons.

Frere. *Philippe* Gaulcher, écuyer, ſeig. de Valdonne, né le 11 fév. 1729, capit. de caval. & chev. de S. Louis, a ſervi dans la comp. des Gendarmes de la garde ordinaire du Roi, & a épouſé le 16 août 1758, *Marguerite* Catherinet, fille de *Nicolas*, capit. à Maſſe pour l'artillerie de la ville de Langres, de laquelle ſont iſſus : —— 1. *Philippe-Nicolas* Gaulcher de Valdonne, écuyer, né le 12 fév. 1763, gentilhomme cadet dans le rég. Royal-Rouſſillon, infant. en 1778; —— 2. *Marguerite*, aînée de ſon frere, née le 30 mai 1760; —— 3. *Anne-Jude*, née le 11 août 1764; —— 4. *Juſtine*, née le 9 nov. 1766; —— 5. *Colombe-Marguerite*, née le 25 déc. 1767; —— 6. *Anne*, née le 30 oct. 1773.

Sœur. *Anne-Jude* Gaulcher, aînée dudit *Philippe*, vivante ſans poſtérité.

Généalogie que nous donnerons dans le ſupplément d'après les titres de cette famille, mémoriaux de la chambre des Comptes & autres preuves dignes de foi, qui nous ont été commun.

Les armes : d'or, à la bande d'azur, chargée de deux étoiles d'or.

GAUTIER-DE-SAVIGNAC : ancienne nobleſſe du Rouergue, dont eſt chef :

Henri, comte de Gautier-Savignac, ancien capit. au rég. de Duras, aujourd'hui Vivarais, marié par cont. du 25 avril 1767, avec *Marie-Louiſe-Charlotte* de la Riviere, (ſœur de feu *Pierre-Charles*, marq. de la Riviere, col. en ſecond du rég. de la Reine, infant. décédé en janv. 1779), dont : — 1. *Pierre-Charles-Jean-Antoine-Emmanuel* de Gautier, né le 25 décemb. 1769 ; — 2. *Joſeph-Jean-François*, né le 3 avril 1771 ; — 3. & *Marie-Anne-Louiſe-Jeanne-Henriette* de Gaultier, née le 17 avril 1772.

De la ſeconde branche eſt chef *Gaſpard* de Gaultier-de-Savignac, ſeig. de la Baſtende, marié, ſans enfans.

Il a pour freres : — *Fabien*, Prêtre & Prieur de Montcalvignac en Quercì ; — & *Jean* de Gautier-de-Savignac, baron de Caufour, ſeig. de Saint-Chriſtophe, anc. capit. au rég. de Médoc, inf. & chev. de S. Louis. Généal. impr. *Tome VII*, *p.* 136 *& ſuiv.*

GEFFROY-DE-VILLEBLANCHE en Bretagne, famille maintenue d'extraction noble, par arrêt de la réformation générale de la nobleſſe en 1669.

Elle ſubſiſte dans les enfans de feu *Paul* Geffroy-de-Villeblanche, chev. ancien capit. des vaiſſeaux du Roi, & brigadier de ſes armées navales, & de dame *Louiſe-Gaëtane* de Quelen, vivante, de laquelle il a laiſſé : — 1. *René* Geffroy de Villeblanche, né en mai 1765 ; — 2. *Emmanuel-Armand*, né en oct. 1766 ; — 3. & *Louiſe-Antoinette-Adélaïde*, née en 1770.

Oncle. *Jean-René* Geffroy de Villeblanche,

chev. conſeiller du Roi, Préſid. à Mortier au parl. de Bretagne, veuf ſans enfans.

GIRARD-DE-CHARNACÉ : ancienne nobleſſe origin. du Poitou, dont nous donnerons dans notre ſupplément la filiation ſuivie, d'après les titres originaux communiqués depuis *Raoul* de Girard, écuyer, ſeig. de Baranton, &c. marié par cont. du 13 janv. 1403, avec *Louiſe* de Rouviere.

La branche aînée ſubſiſte en Poitou, dans la perſonne de *N...* de Girard, écuyer, ſeig. de Beaurepaire.

Le chef de la ſeconde branche établie en Anjou, eſt *Charles-François* de Girard-de-Charnacé, chev. ſeig. de Charnacé, du Lion d'Angers, &c. ancien capit. au rég. de Mailly, infant. marié par cont. du 4 juillet 1756, à *Marie-Charlotte-Françoiſe* du Tronchay, fille de *Louis-Joſeph-Denis*, chev. ſeig. de Meigné, Porençay, &c. & de défunte *Charlotte-Françoiſe* Poullain de Grée. Leurs enfans ſont : — 1. *Charles-Louis-Gaſpard-Auguſte* de Girard-de-Charnacé, chev. né 11 nov. 1758, officier au rég. du Roi, infant. depuis 1777; — 2. *Gui Joſeph*, né en juillet 1760, entré page du Roi à ſa grande écurie, en janv. 1776; — 3. *Raoul-Céſar*, né en mars 1764; — 4. *Geneviéve-Sophie*, née 2 mai 1766; — 5. & *Pélagie-Geneviéve*, née 6 oct. 1768.

Freres & ſœur du pere. — 1. *Marc-Proſper* de Girard de Charnacé, chev. de S. Louis, retiré lieut. colonel d'infant. au rég. de Bourgogne, marié par cont. du 11 juillet 1770, à *Nicole-Hyacinthe* de Boisjourdan, fille aînée de meſſire *Louis-François-Séraphin*, chev. ſeig. de Jourdan, Longueſuye, Chaſné, &c. dont deux garçons & deux filles, ſçavoir *Proſper-Charles* de Girard-de-Charnacé, chev. — 2. *Gaſpard-Auguſtin*; — 3. *Genuine-Hortence*; — 4. & une autre demoiſ.

2. *Jean-Gaſpard* de Girard, appellé *le Chevalier de Charnacé*, commiſſaire d'artillerie, puis capit.

de canoniers, vivant ſans alliance; — 3. & *Geneviéve-Charlotte*, mariée en 1752, à *Théophile-Pierre* de Morant, chev. ſeig. des Griſſerayes & de la Fontaine. Ils n'ont point d'enfans.

Les armes: d'azur, à trois chevrons d'or l'un ſur l'autre. Article à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes de 1779.

GODAILLE-D'AYRAC en Querci: famille d'extraction noble qui a toujours ſuivi le parti militaire.

Elle a pour chef actuel *Pierre-Jacques* de Godaille-d'Ayrac, chev. marq. de Cieurac, ſeig. de Veylas, qui a ſervi dans le rég. du Roi, & a épouſé à Montauban en 1754, *Marie-Catherine-Clotilde* Daliés-de-Realville, baronne de Montberon en Languedoc, par ſa grand'mere de la maiſon de Caumont; & de Bazian en Armagnac, par ſa grande tante, veuve de *Louis* de Bourbon-Bazian; & petite fille unique du feu comte de Bioulle. Ils ont de leur mariage: — 1. *Paul-Antoine* de Godaille-d'Ayrac-Cieurac, appellé le comte *de Biouille*, offic. ou rég. de Belſunce, dragons; — 2. & *Flore-Triſtanne* de Godaille-de-Cieurac, aînée de ſon frere, mariée en 1776, à *Hyacinthe*, marq. de Belliſſen, ſeig. d'Ayroux & de Millegrand en Languedoc, gouvern. du fort de Cabardes, chev. de S. Louis, capit. au rég. du colonel général dragons.

Le marq. de Cieurac a pour frere & ſœur — 1. *François* de Godaille, appellé *le Chevalier de Cieurac*, chev. de S. Louis, col. d'infant. non marié; — 2. & *Charlotte* de Godaille, veuve de *N...* Vaſſal-de-la-Barde, chev. ſeig. de la Barde & de Soalvignane, dont un fils unique actuellement aux Pages de MONSIEUR.

Oncle. *Joſeph* de Godaille, appellé le *Chevalier* de Veylas, chev. de S. Louis, ancien major du rég. de Bourbonnois.

Tante. *Jeanne* de Godaille-de-Veylas, Prieure

perpét. du couv. des Junies, au dioc. de Cahors.

GODART : noble & ancienne famille originaire d'Alſace.

La branche aînée ſubſiſte en Flandre & en Hainaut, & nous en ignorons l'état actuel.

De la ſeconde il reſte *Louiſe-Martine* de Godart, dame d'Ermeton, Staché Sommiere, Houtoir, &c. née 25 juillet 1712, (fille de feu *Pierre-François-Henri* de Godard, ſeig. d'Ermeton, capit. au ſervice d'Eſpagne, & de *Marie-Iſabelle* de Gal.) mariée le 8 janv. 1734, à *Jacques-Philippe-Michel*, baron de Flaveau-de-Henry, &c. membre de l'état noble du comté de Namur, dont poſtérité. Voyez FLAVEAU dans les Étrennes de 1779. Gén. impr. *Tome VII, p. 260 & ſuiv.*

GONTAUT-BIRON, en Guienne : maiſon ancienne & illuſtre, dont eſt chef :

Louis-Antoine de Gontaut, duc de Biron, Pair & Maréchal de France, reçu chev. des Ordres le premier janv. 1744, colon. command. du rég. des Gardes-Françoiſes, depuis le 11 mai 1745, marié le 29 fév. 1740, à *Pauline-Françaiſe* de la Rochefoucaud-de-Roye, ſans enfans.

Frere puîné. *Charles-Antoine-Armand*, duc de Gontaut, lieut. gén. des armées du Roi, & au gouvernem. de Languedoc, reçu chev. des Ordres le 2 fév. 1757, veuf du 16 avril 1747, d'*Antoinette-Euſtachie* Crozat-du-Châtel, dont pour fils unique —— *Armand-Louis* de Gontaut, titré *Duc de Lauzun*, ci-dev. meſtre-de-camp du rég. Royal-Dragons, qui a eu en 1778 l'agrément du Roi pour lever une légion de la marine de 4 à 5000 hommes pour les grandes Indes. Il a épouſé, cont. ſigné par le Roi & la Famille Royale le 26 janv. 1766, *Amélie*, fille unique du feu Duc de Boufflers, & de *Marie-Anne-Philippine*, princeſſe de Montmorency.

Nous ignorons l'état act. des autres branc. de cette maiſ. Gén. impr. *Tome VII p. 281 & ſuiv.*

GOUJON-DE-THUISY : ancienne nobleſſe originaire de Champagne, connue dès le XIIe ſiécle ; *Pierre* Goujon, écuyer, vivoit en 1200, & *Jean* Goujon, chev. ſeig. de Tally, en 1271, &c.

Ceux de cette famille ont depuis pluſieurs ſiécles donné au Roi & à l'État, des preuves de leur zèle & de leur attachement, ſoit dans la robe, ſoit dans l'épée. Mais ſa filiation n'eſt ſuivie que depuis *Pierre* Goujon, écuyer, ſeig. de Marqueny & de Coigny en partie, vivant au XVe ſiécle, avec *Iſabeau* de Maire, ſa femme.

Elle a actuellement pour chef, *Louis-Jerôme* de Goujon-de-Thuiſy, chev. marq. de Thuiſi, ſénéchal héréditaire de Reims, baron de Chalerange, né 13 juin 1749, ch. non profès de l'ordre de malte, reçu le 23 août 1751, actuellement capit. de dragons au rég. de MONSIEUR.

Il a pour freres & ſœurs vivans : — 1. *Jean-Batiſte-Charles* de Goujon-de-Thuiſi, comte de S. Souplet, baron de Paci en Valois, né le 5 janv. 1751. chev. non profès de l'ordre de malte, reçu de minorité le 23 août de lad. année, actuellement officier au rég. des gardes françoiſes ; — 2. *Charles-François*, baron de Vergeur, auſſi chev. non profès de l'ordre de malte, reçu le 3 février 1761, aujourd'hui capit. au régim. de Noailles dragons ; — 3. *Marie-Angélique*, appellée *Mademoiſelle de Thuiſy*, non mariée ; — 4. & *Marie-Renée-Mélanie* de Goujon de Thuſi, mariée par cont. du 9 mai 1775, à *Alexis-Balthaſard-Jean-Charles* de Ricouart-d'Herouville, chev. Conſ. au Parl. de Paris, du 19 août 1763. Généalogie que nous donnerons dans le ſupplément de notre Dictionnaire de la nobleſſe.

GOURO : famille noble & ancienne de Bretagne, maintenue par Arrêt de la Chambre de la Réformation le 4 fév. 1669, ſur titres qui conſtatent ſa filiation depuis *Pierre* Gouro, écuyer, ſeig. de Pommerit, vivant en 1438.

Elle

Elle ſubſiſte en trois branches. De la premiere eſt chef : *N...* Gouro, ſeig. de Pommerit, qui a un frere & une ſœur.

Oncle. Le chevalier de Pommerit, qui a été officier de Marine & de Milice.

La ſeconde a pour chef *Pierre* Gouro, ſeig. de També, ancien officier d'inf. marié, & qui a un fils unique.

La troiſieme branche eſt repréſentée par *Anne-François* Gouro, ſeig. du Pleſſis, marié à demoiſelle *Anne-Françoiſe-Pélagie* de la Choue, dont pluſieurs enfans des deux ſexes. L'aîné eſt volontaire dans le corps de la Marine-Royale, & s'eſt trouvé au combat naval d'Oueſſant, en 1778, ainſi qu'à pluſieurs priſes & rencontres.

Les armes : de gueules, à une fleur de lis d'argent.

Gravier-de-Vergennes, en Bourgogne.

Jean Gravier-de-Vergennes, baron de Tenare, ſeig. d'Ormes, Préſid. en la Chambre des Comptes de Bourgogne, a été nommé ſucceſſivement Ambaſſad. du Roi en Suiſſe, puis en Portugal le 15 oct. 1777, & Ambaſſad. près la République de Veniſe en 1778.

Frere. *Charles* Gravier-de-Vergennes, comte de Toulonjon, baron d'Huchon & de Saint Eugene, ſeig. de Bourdeau & autres lieux, nommé en 1755 Ambaſſad. du Roi près la Porte-Ottomane, envoyé en 1771, près le Roi de Suede en la même qualité ; & nommé en 1774, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au département des affaires étrangeres, & Secrétaire des Ordres de Sa Majeſté.

De la même famille eſt *N...* Gravier-de-Vergennes, Maître des Requêtes de 1777, marié, cont. ſigné par le Roi & la Famille Royale le 5 juillet 1778, avec demoiſelle Baſtard. *Article imprimé Tome XII, p.* 754 à 755.

Grolée : ancienne & illuſtre maiſon origin. de Bugey, où eſt ſitué le château de Grolée qui lui

a donné ſon nom. Elle a formé un grand nombre de branc. dont pluſ. ayant paſſé en Dauph. y ont toujours paru avec éclat & s'y ſont ſoutenues par des dignités relevées, des emplois glorieux, des actions mémorables & d'illuſtres alliances. Nous en donnerons la généalogie dans le ſupplément de notre Dictionnaire depuis *Jacques*, ſeig. de Grolée, qui étoit Sénéchal de Lyon en 1180. Cette maiſon ne ſubſiſte plus qu'en deux branches.

Le chef de la premiere, (ſortie des comtes, puis marquis de Virville), eſt *Céſar* de Grolée-Virville, chev. ſeig. de la Chazette, &c. né le 13 juillet 1711, qui a épouſé par cont. du 30 janv. 1731, *Marie* Bout-d'Albaret, de laquelle il reſte : — 1. *Antoine* de Grolée, chev. né le 22 mai 1739, ancien lieut. au rég. d'Auvergne, qui a ſervi durant les dernieres campagnes d'Allemagne, & s'eſt retiré peu après la paix ; — 2. *Céſar-Antoine*, dit *le Chevalier de Beauregard*, né le 7 ſept. 1742 ; — 3. *Nicolas-Victor*, dont nous allons parler ; — & quatre filles. La troiſieme, nommée *Victoire* de Grolée, relig. Bernardine à l'abbaye de Noningues en Rouergue.

Nicolas-Victor de Grolée-Virville, chev. appellé *le Comte de Grolée*, né le 2 nov. 1746, Garde du Corps du Roi en la comp. Ecoſſoiſe, (frere des précédens), a épouſé par cont. du 22 déc. 1773, *Marie-Gabrielle* Falcon-de-Longevialle, fille de *N...* Falcon, écuyer, ſeig. de Longevialle, en Auvergne, dont : — 1. *Céſar-Victor* de Grolée-Virville, chev. né le 29 déc. 1774 ; — 2. *Marie-Henriette*, dite *Mademoiſelle de Virville*, née le premier mai 1776 ; — 3. une autre demoiſelle.

La ſeconde branche, ſortie de la précédente, ne ſubſiſte plus que dans deux freres, enfans de feu *Etienne* de Grolée, chev. ſeig. de Ste Colombe, & de défunte *Jeanne* Clavel-de-Monteil ; ſçavoir : — *Pierre* de Grolée, chev. ſeig. de

Ste Colombe, Uſſel & Quintiniac, anc. capit. au rég. de Dauphiné, chev. de S. Louis, major-command. d'Aigues-Mortes depuis 1764, non marié. Il ſert depuis 1744, s'eſt trouvé à pluſieurs ſiéges en Flandres, & à deux batailles; à celle de Rosbac en Allemagne, où il a eu un bras fracaſſé de deux coups de feu, dont il eſt eſtropié; —— & *Pierre-Etienne* de Grolée, chev. ſeig. de Villedieu, Chodoreille, &c. qui a ſervi pendant la guerre de 1744, juſqu'à la paix, en qualité de lieut. au rég. de Montboiſſier; a été bleſſé au ſiége de Berg-Op-Zoom, en montant à l'aſſaut & a été réformé en 1749. Il a épouſé en fév. 1752, *Anne* de Ranguet, hérit. de ſa maiſon, fille d'*Amable* de Ranguet, écuyer, ſeig. de Villedieu, de laquelle il n'a eu qu'une fille, morte au berceau.

Les armes de la maiſon de Grolée ſont: gironné d'or & de ſable. Les deux branches exiſtantes portent de même, & en cœur, une couronne de ſinople. Article à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes de 1779.

Grouches-de-Chepy: Maiſon, l'une des plus nobles & des plus illuſtres de Picardie, qui tire ſon nom de la terre & ſeigneurie de Grouches, qu'elle a toujours poſſédé, ſituée près de la ville de Dourlens; ce qui prouve l'antiquité de ſon origine. Elle a donné des perſonnages de la plus grande diſtinction, qualifiés *Hauts & Puiſſans Seigneurs* dans les actes qu'ils ont paſſés, & ils ont tenu un des premiers rangs tant dans les armées que dans les aſſemblées publiques; leurs alliances même du côté des femmes, par une infinité de lignes, avec l'auguſte maiſon de France & tous les Souverains de l'Europe, ont auſſi beaucoup concouru à ſon illuſtration.

Nous redonnerons dans le ſupplément la généalogie de cette maiſon, rédigée d'après celle dreſſée ſur les titres originaux & autres monumens

& documens par M. Clabault, Archiviſte & Généalogiſte, ſous les yeux duquel elle a été imprimée à Paris en 1778. Elle remonte ſa filiation à Thierry, ſeig. de Grouches, Lencheul & de Brevilliers, qui vivoit vers l'an 1290, ſous le régne de *Philippe-le-Bel*.

Le chef actuel & le ſeul mâle de cette maiſon eſt *Antoine-Jean-Etienne* de Grouches, cheval. marq. de Chepy, ſeig. de Grouches, Hupy, &c. né le 26 avril 1738, qui a ſervi dans les chevaux-légers de la garde du Roi, non marié.

Les armes : d'or à trois faſces de gueules. Supports : deux ſauvages au naturel, ceints de ſinople, tenant chacun une maſſue baiſſée. Couronne ducale, ſurmontée d'un caſque grillé en face avec ſes lambrequins d'or & de gueules ſon cimier repréſentant un demi-corps de femme échevelée au naturel.

GROULT-DE-BEAUFORT : Famille noble originaire d'Allem. & établie en France ſous *Louis XI*. Elle y a formé deux branches.

Il ne ſubſiſte plus de la premiere qu'*Anne-Marie* de Groult-de-Beaufort, née en 1702, mariée à *N.* Deſprés, Maître des Requêtes de la Reine.

De la ſeconde branche eſt chef *Anne-François* de Groult-de-Beaufort, écuyer, né en 1751, entré dans la premiere comp. des Mouſq. du Roi en 1769, où il a ſervi juſqu'à la réforme de ce Corps en 1775. Il ſert à la ſuite de la Cavalerie, & n'eſt pas encore marié.

Frere. *Jean-Louis* de Groult-de-Beaufort, écuyer, né en 1754, entré ſous-lieut. au rég. d'Enghien en 1773, & lieut. aud. rég. en 1779, auſſi non marié.

Mere. *Anne-Françoiſe* Reignaud, fille de *Louis-Marie*, écuyer, ſecrétaire du Roi, veuve depuis le mois de déc. 1774, d'*Anne-Ange-Gabriel* Groult-de-Beaufort, écuyer, ſeigneur de

Harle, &c. mort Préſident-Honoraire de la Cour des monnoies de Paris. Elle s'eſt retirée à l'abbaye de Panthemont.

Les armes : de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, 2 & 1 ; telles qu'elles ſont enregiſtrées chez le Juge d'armes de France depuis le premier avril 1697.

GUION DE-GEIS : ancienne nobleſſe originaire du Vivarais, connue dès le XIIIe ſiécle, dont nous donnerons la généalogie dans le ſupplém. d'après les titres originaux communiqués. Elle eſt très-bien alliée & a formé pluſieurs branches, entr'autres celle des ſeig. de Pampellonne, dont eſt chef :

Jacques-Joſeph de Guion-de-Geis, chev. ſeig. baron de Pampellonne, Miraval, &c. né 6 janv. 1738, capit. au corps royal de l'artillerie, & chev. de S. Louis, (fils aîné de feu *Antoine* de Guion-de-Geis, ſeig. baron de Pampellone, &c. & de *Marianne* de Fages de Rochemure, vivante veuve depuis le 14 janv. 1768). Il a épouſé le 22 ſept. 1776, demoiſelle *Marie-Charlotte* de Vidaud-de-la-Tour, fille de feu *Gabriel* de Vidaud-de-la-Tour, chev. comte de la Batie, baron d'Anthon, &c. conſ. du Roi, proc. gén. du parl. de Dauphiné, & de dame *Jeanne-Madeleine* de Galet, vivante. De ſon mariage il a : — *Jean-Jacques-Joſeph-Marie-Gabriel-Victor* de Guion-de-Geis, chev. né 19 nov. 1777.

Le baron de Pampellonne, a pour freres & ſœurs vivans : — 1. *Scipion-Joachim* de Guion-de-Geis, chev. lieut. au corps royal de l'artillerie à l'iſle de la Guadeloupe, où il a épouſé demoiſ. Dumouchet ; — 2. *Jacques-Joſeph*, actuellement capit. à la ſuite de l'infanterie ; — 3. *Jacques-Antoine*, archidiacre & chanoine de l'égliſe de Viviers ; — 4. *Louiſe-Joſephine*, religieuſe à l'abbaye de Soyon à Valence ; — 5. *Mariannne-Catherine*, religieuſe à l'abbaye de S. Benoît à

Aubenas ; — 6, 7 & 8. *Marie-Jacqueline*, *Geneviéve* & *Marie-Victoire* de Guion-de-Geis, non mariées.

De cette branche de Pampellonne ſont ſorties celle des ſeigneurs de Sallette, celle des ſeigneurs de Laczelier & la branche établie en Angleterre, dont nous n'avons point les filiations.

Les armes : coupé au 1. d'azur, à une tour d'argent ſoutenue par deux lions d'or, en pointe trois coutelats d'argent, poſés en bande l'un ſur l'autre, qui eſt *de Guion ;* & au 2. de gueules ; à la bande d'or chargée de ſix points de ſable poſés 2, 2 & 2, accompagnée de trois fleurs de Geix d'argent, 2 & 1. qui eſt *de Geis.* Supports : deux lions. Deviſe : *vis unita fit fortior.* Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans ſes Étrennes de 1779.

GUISE : ſous ce nom, *p.* 575 *& ſuivantes du Tome VII* de notre Dictionnaire, nous avons parlé de la maiſon de Lorraine, établie en France.

De la branche des comtes d'Armagnac & de Brionne, eſt *Charles* de Lorraine, Prince de Lambeſc, grand écuyer de France, propriétaire du Duché d'Elbeuf, col. d'un rég. de dragons de ſon nom.

Il a pour frere & ſœurs : — 1. *N.*.. de Lorraine, titré *Prince d'Elbeuf* ; — 2. *Joſephe-Thérèſe* de Lorraine, née 26 août 1753, mariée 18 oct. 1768, au prince *Victor-Amédée* de Savoie, (fils aîné du feu Prince de Carignan) aujourd'hui prince de Carignan, par la mort de ſon pere arrivée le 6 déc. 1778, dont un fils né en oct. 1770 ; — 3. & *Anne-Charlotte*, née 11 nov. 1755, titrée *Princeſſe de Lorraine.*

Ils ont pour mere *Louiſe-Julie-Conſtance* de Rohan, comteſſe de Brionne, fille du feu comte de Montauban.

De la branche des comtes de Marſan, Sires de Pons, eſt *Camille-Louis* de Lorraine, long-tems appellé *Prince-Camille*, & aujourd'hui *Prince*

de Marſan, chev. des Ordres du Roi, & lieut. gén. de ſes armées, non marié. Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes de 1779.

H.

HAMEL-BELLENGLISE, en Artois. Maiſon dont eſt chef :

Antoine-Conſtant, marq. de Hamel-Bellengliſe, ſeig. de Grand-Rullecourt, &c. marié en 1739, à *Marie-Louiſe-Charlotte* de Dion, (fille de feu *Louis-François-Tranquillain-Iſidore* de Dion, & de *Marie-Cécile* de Salperwick) dont : — 1. *Paul-Joſeph*, comte de Hamel-Bellengliſe, ſeig. de Couſtices, Helignies, &c. ancien mouſquet. du Roi dans ſa premiere comp., marié en janv. 1770, à *Marie-Joſephe-Françoiſe-Caroline* de Menaldy, fille aînée du marq. de ce nom, anc. lieut. col. d'infant. — 2. *Louis-Robert-Conſtant*, dit *le Chevalier de Hamel-Bellengliſe*, capit au rég. du Roi, infant. — 3. *Jean-François-Jérôme*, dit *l'Abbé de Hamel*; — 4. *Jean-Antoine-Conſtant*, né en 1761; — 5. *Charlotte-Conſtance-Renée*, appellée mademoiſ. de Grand-Rullecourt; — 6. *Henriette-Conſtance*, dite *Mademoiſ. de Liencourt*; — 7. *Joſephine-Conſtance*; — 8. & *Marie-Louiſe-Joſephe-Conſtance* de Hamel-Bellengliſe. Généal. impr. au mot PERONNE, *Tome XI*, *p.* 263 *& ſuiv.*

HARCOURT, en Normandie. Maiſon diviſée en deux branches. Le chef de la premiere eſt,

Charles, comte de Harcourt-d'Olonde, né le 31 août 1743, meſtre-de-camp, commandant du Commiſſaire-Général, marié le 16 fév. 1767, à *Anne-Catherine* de Harcourt-Beuvron, ſa parente, mentionnée ci-après.

Le chef de la ſeconde eſt *Anne-Pierre*, duc de Harcourt, Pair de France, gouv. de la Province de Normandie du 26 mai 1764, maréchal de France en mars 1775, chev. des Ordres, veuf le 3 nov. 1739 de *Thérèſe-Eulalie* de Beaupoil-Saint-Aulaire, dont : —— 1. *François-Henri* de Harcourt, lieut. gén. des armées du Roi en 1762, lieut. gén. pour S. M. en Normandie en 1764, marié le 13 juin 1752, à *Françoiſe-Catherine-Scholaſtique* d'Aubuſſon, fille unique du feu comte de la Feuillade, dont deux filles ; —— 2. *Anne-François* de Harcourt, marq. de Beuvron, col. du rég. Commiſſaire-Général, caval. maréc. de camp du 20 mai 1761, reçu chev. des Ordres le 26 mai 1776, marié le 22 janv. 1749, à *Marie-Catherine* Rouillé, fille unique du feu Miniſtre d'État de ce nom au département des affaires étrangeres, & de *Marie-Catherine* Pallu, dont *Louis-Antoine-François* de Harcourt, comte de Beuvron, né le 18 mai 1755 ; —— & *Anne-Catherine*, mariée à *Charles*, comte de Harcourt-d'Olonde, ſon parent, mentionné ci-devant. Généal. impr. *Tome VII*, *p.* 646, *& ſuiv.*

. HEMERY (de) : ancienne nobleſſe de l'Iſle de France, dont eſt chef :

. *Céſar* d'Hemery, écuyer, ſeig. de la Martiniere en Poitou, ancien lieut. au rég. de la Couronne, infant. (fils aîné des defunts *Olivier* d'Hemery, écuyer, lieut. de dragons, & *Catherine* Julliot). Il a épouſé en 1741, *Marie* Chabot, de laquelle ſont iſſus : —— 1. *François-Olivier* d'Hemery, écuyer, anc. capitaine au corps Royal de l'Artillerie, marié à *Suſanne-Aimée* de Blois, dont : —— *Céſar* d'Hemery, né en 1779 ; 2. *Gabriel-Hippolite*, qui a été capit. dans le même corps ; —— 3. *Mathurin*, lieut. au même Corps Royal de l'Artillerie ; —— 4 & *Olivier*, lieut. au rég. d'Anjou, infanterie.

Ces enfans ont pour oncle. *Olivier-Mathurin* d'Hemery, né le 19 août 1716, écuyer, ſeig. de l'Abregement, dogé de la Leigne, baro en Angoumois & du Geneſt en Limoſin. chev. de S. Louis, colon. & directeur en chef de l'Artillerie au départem. d'Aunis, Saintonge & Poitou. Il a pour enfans : — 1. *Pierre* d'Hemery, écuyer, né le 8 déc. 1752, éleve de l'Ecole Royale milit. lieut. au rég. de Tourraine, infant. en 1779; — 2. *Louis*, né le 7 déc. 1753, lieut. au Corps Royal de l'Artillerie, avec rang de capit. en 1779; — 3. *Catherine*, née le 7 nov. 1754; — 4. & *Marianne* d'Hemery, née le 7 juin 1756, qui a été élevée à Saint-Cyr.

HENNIN-LIÉTARD. Voyez ALSACE-HENNIN-LIÉTARD.

HÉRAL-BRISIS : Famille noble & trés-ancienne, établie en Languedoc & en Agenois, dont la filiation a été donnée dans les Étrennes à la Nobleſſe de 1777, *p.* 108 *& ſuiv.*

Nous releverons ici quelques fautes d'impreſſion qui s'y ſont gliſſées, & nous ajouterons enſuite quelques obſervations. — *Page* 109, *degré* 10, de *Jean* d'Héral, ſeig. de Briſis, aprés, qui épouſa le 12 janv. 1761, *liſez Jeanne* de Grimoard de Beauvoir-du-Roure, au lieu de *Jeanne* de Beauvoir-de-Rouve. — *ibid. l.* 3, 4 *&* 5 *de ce deg.* au lieu de fille de *Claude* de Grimoart, ſeig. de Beauvoir, baron de Rouve, de Griſac, de Florette & de Porcellet, *liſez* fille de *Claude* de Grimoard, baron du Roure, de Griſac & des États de Languedoc, capit. de 100 hommes d'armes, & de Fleurie ou Florette-de-Porcellets. — *Ibid. ligne derniere de la page* 109, du comte de Rouve, *liſ.* du comte du Roure, chev. du Saint-Eſprit. — *p.* 110, *l.* 1. d'*Anne* du Rouve, *liſez* d'*Anne* du Roure.

Le Roi *François I.* accorda à un d'Héral pour ſervices milit. une gratification, avec une penſion

& érigea ſa terre de Briſis en Vicomté, pour jouir de ce titre, lui & ſes deſcendans du même nom. Cette famille a donné en 1300 un chev. de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, dit de Malte, & un ſecond en 1666; ce dernier étoit fils puîné de *Jean* d'Héral, vicomte de Briſis, & d'*Anne* de la Tour-du-Pin Gouvernet, fille du marq. de la Tour-du-Pin, lieut. gén. des armées, de la même maiſon que les ſeig. de la Charce & Montauban.

Outre les deux branches de Briſis & de la Garenne, inſérées dans ces Étrennes de 1777, il y en a d'autres ſorties de la même ſouche, ſous la dénomination de *Seigneurs de Mas-Hugon, de Valeſcure, de la Blachere & du Buiſſon*; mais il n'a pas été poſſible d'avoir connoiſſance de leur généalogie, & de ſçavoir même ſi elles ſubſiſtent encore.

Les aînés de cette famille ont poſſédé depuis l'an 1100 la terre & mandement de Briſis, dont ils ont porté le nom juſqu'au feu vicomte de Briſis, lieut. de Roi de la Province de Languedoc. Sa fille *N.*. d'Héral, l'a portée dans la maiſon de Condorcet, par ſon mariage avec le comte de Condorcet, neveu de l'Evêque de ce nom.

La branche des ſeig. de la Garenne ſubſiſte dans ſept enfans de feu *Jean-Baptiſte* d'Héral, ſeig. de la Garenne en Agenois, mort chev. de S. Louis. Deux ont été élevés à l'Ecole Royale-militaire : l'un d'eux eſt officier au rég. de Flandres; & l'autre eccléſiaſtique. De quatre filles, l'une eſt entrée à Saint-Cyr, en 1776.

Notice envoyée par la famille.

HESSE-CASSEL : Maiſon ſouveraine d'Allemagne, dont eſt chef :

Frédéric, II du nom, Landgrave de Heſſe-Caſſel, né 14 août 1720, chev. de l'Ordre de la Jarretiere, Gén. d'infant. au ſervice de Pruſſe,

Gouv. de Wezel, veuf du 16 janv. 1772, de *Marie* d'Angleterre, & remarié 10 janv. 1773, à la Princeſſe *Philippine-Auguſte-Amélie* de Brandebourg-Schwedt, née le 10 oct. 1745. Du premier lit il a : — 1. *Georges-Guillaume*, prince héréditaire de Heſſe-Caſſel, né 3 juin 1743, Adminiſtrateur du comté de Hanau, marié le 1. ſept. 1764, à *Guillelmine-Caroline* de Dannemarck, née 10 juillet 1747, ſœur du Roi de Dannemarck, dont deux Princes & deux Princeſſes, ſçavoir : — 1. *Frédéric*, né 8 août 1772; — 2. *N...* de Heſſe-Caſſel, né en 1777; — 3. *Marie-Frédérique*, née 14 ſept. 1768; — 4. & *Caroline-Amélie*, née 8. juillet 1771.

II. *Charles*, ſecond fils de Landgrave, Vicerοi de Norwege, né 19 déc. 1744, marié 30 ſept. 1766, à *Louiſe* de Dannemarck, née 30 janv. 1750, ſœur puînée du Roi de Dannemarck, dont : — 1. *Frédéric*, né 24 mai 1771; — 2. *Chriſtian*, né 14 août 1776; — 3. *Marie-Sophie-Frédérique*, née 28 oct. 1767; — 4. *Julienne-Louiſe-Amélie*, née 19 janv. 1773.

III. Et *Frédéric*, troiſiéme fils du Landgrave de Heſſe-Caſſel, né 11 ſept. 1747.

Pour les autres branches ſubſiſtantes de cette maiſon, voyez l'Almanach Royal.

HINEGUAND-DE-FURET : famille noble & anc. établie à Paris, connue depuis le XVe ſiécle, dont quelques-uns ont pris ces deux noms enſemble dans les actes qu'ils ont paſſés.

Le chef actuel eſt *Mathieu-Louis-Gaſton* de Hineguand-de-Furet de Cernay, écuyer, né le 7 fév. 1746, qui a épouſé par cont du 24 janv. 1779, célébr le 3 fév. ſuivant, en la paroiſſe S. André-des-Arcs, demoiſelle *Marie-Geneviéve-Sophie* de Beauvais, fille de feu *Charles-André* de Beauvais, chef du bureau de l'Agence générale du Clergé de France, & de *Marie-Jeanne* Quatremér.

Frere & ſœurs. — 1. *Antoine-Charles* de Hineguand-de-Furet, écuyer, né le 30 déc. 1746, capit. au rég. de Meſtre-de-camp général dragons, par brevet du mois de mai 1774, non marié; — 2. *Amable-Geneviéve*, née le 24 avril 1748, demoiſelle: — 3. & *Gabrielle-Geneviéve-Aimée*, née le 19 oct. 1751, admiſe dans la Maiſon royale de S. Louïs à S. Cyr, par brevet du Roi du 31 mai 1762.

Mere. *Geneviéve-Aubouin*, (fille de *Matthieu*, écuyer, conſeiller du Roi, Doyen des ſubſtituts de M. le proc. gén. du Grand-Conſeil, & de dame *Louiſe-Madeleine* de la Forêt), veuve du 20 août 1763, de *Gaſton-Louis* de Furet, écuyer, ſeig. de Cernay, qu'elle avoit épouſé par cont. du 25 mars 1745.

Tante. *Angélique-Françoiſe* de Furet, veuve de meſſire *Melchior* de Maubuiſſon, chev. de S. Louis, ancien capit. de Grenadiers au régim. de Baſſigni.

Les armes: d'azur, à trois épées d'argent, les gardes en haut, poſées en pal & en pointe, un croiſſant auſſi d'argent, ſurmonté d'une loſange de même. *Cimier:* un caſque de front, d'où ſort une licorne à demi-corps. *Supports:* deux licornes d'argent.

HORNES: Maiſon illuſtre des Pays-bas, dont étoit chef *Charles-Maximilien*, comte de Hornes, Grand-Veneur hérédit. de l'empire, & Ecoutette de la ville d'Anvers, mort le 28 avril 1772, laiſſant d'*Anne-Thérèſe* Berthout-des-Malines, dite *Van-Mechelen*, ſa veuve, pour enfans vivans: — 1. *Nic. Joſeph*, comte de Hornes-de-Geldorp, né 1. ſept. 1752, prêtre; — 2. *Jean Philippe*, né 20 oct. 1753, — 3. *François-Henri-Auguſtin-Pierre*, né 10 fév. 1757; — 4. *Lambert-Jean*, né 10 janv. 1759; — 5. *Edouard-Charles-Corneille*, né 4 nov. 1763; — 6. *Catherine-Charlotte*, née 4 janv. 1762; — 7. *Jeanne-Thérèſe-Joſephe*, née

mariée par cont. du 23 mars 1772, à *Charles-Joſeph-Gabriel* de la Salle, écuyer, gouv. de la ville de Dompaire; —— 2. & *Marie-Barbe-Charlotte*, mariée par cont. du 20 juin 1777, à *Charles-Robert* de Chambon, ſeig. de Trouſſeauville, chev. de l'Ordre de S. Lazare, & ſous-lieut. au rég. d'Artois, dragons.

Oncle. *Jean-Nicolas* de Launoy, né le 25 déc. 1712, chev. de S. Louis, ancien capit. des Gren. au rég. de l'Iſle de France, infant. vivant ſans alliance.

Les armes : parti au 1 faſcé de gueules & d'argent de huit piéces; & au 2 bandé de gueules & d'or auſſi de huit piéces. *Cimier* : un caſque ouvert, orné de ſes lambrequins aux métaux & couleurs de l'écu.

LAVAL, de la maiſon de Montmorency. Le duc de Laval, premier baron de la Marche, &c. lieut. gén. des armées du Roi, gouv. de la Province d'Aunis, premier gentilhomme de la Chambre de *Monſieur*, Frere du Roi, reçu Command. de l'Ordre Royal & Milit. de S. Louis, le 21 fév. 1779, & Grand'Croix dudit Ordre le 25 août ſuiv. a auſſi été reçu par *Monſieur*; le 20 juillet précédent, chev. des Ordres Royaux, Milit. & Hoſp. de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem.

Le vicomte de Laval, ſon fils, colon. du rég. d'Auvergne, infant. premier Gentilhomme de la Chambre de *Monſieur*, en ſurvivance, a auſſi été reçu led. jour 20 juillet 1779, chev. deſdits Ordres Royaux, Milit. & Hoſpitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem.

Voyez l'abrégé généalogique de cette maiſon, *Tome X* du Dictionnaire de la Nobleſſe au mot MONTMORENCY, *p.* 406, *& ſuiv.*

LAUWEREYNS, aux Pays-Bas. Famille noble & ancienne, origin. de la Saxe, iſſue des ſeig. de

Diepenhede, & établie en Flandres dès le commencement du XIIIe siécle. Elle subsiste en deux branches.

De la premiere est chef *Charles-Pierre-Joseph-Xavier* Lauwereyens, écuyer, seig. de Roosendaele, &c. né le 2 sept. 1724, ancien Conseiller de la ville de Bruges, dont il est devenu troisieme échevin le 4 fév. 1754, élu chef de la confrairie Impériale de Saint-Georges en 1769. Il a épousé à Bruges, le 8 sept. 1751, *Marie-Charlotte-Jeanne-Joséphine* Vander-Haghen, derniere du nom & armes de sa famille, origin. de Flandres, de laquelle il reste : — 1. *Jean-Batiste-Charles-Joseph* Lauwereyns, écuyer, né le 20 juin 1752, major de la ville de Bruges ; — 2. *Alexandre-Joseph-Xavier*, né le 31 mars 1757, reçu le 13 mars 1779, cadet au rég. d'infant. du Général Comte de Murray, au service de l'Impératrice Reine de Hongrie ; — 3. *François-Xavier-Marie*, né le 27 oct. 1758 ; — 4. *Jacques-Ange-Hyacinthe*, né le 30 juin 1770 ; — 5. & *Marie-Françoise-Charlotte*, née le 27 février 1761. Pour les freres & sœurs du seig. de Roosendaele, & la seconde branche, voyez-en l'état actuel dans les Étrennes de 1779.

Cette famille de Lauwereyns, dont nous donnerons la généalogie dans le suppl., porte pour *armes* : d'argent, à un arbre de laurier arraché de sinople ; au chef de gueules, chargé de trois merlettes du champ. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré & couronné d'or à trois fleurons, entre chacun une perle, ornée de ses lambrequins d'argent & de gueules ; & au dessus en cimier, une merlette de l'écu entre un vol d'argent & de gueules ; Supports : à droite un lion la tête contournée, armé & lampassé de gueules ; & à gauche un ours de même, accolé de gueules, le tout d'or. Pour cri d'armes : *Diepenhede*. Devise : *ad laurum non aurum*.

LÉAUMONT : Maiſon origin. d'Allemagne, dont le nom en Allemand eſt écrit *Léaulmons*, établie en France en 1400.

Elle a contracté de très-belles alliances, & a donné un chev. de l'Ordre du Saint-Eſprit, reçu à la promotion du 31 décembre 1580, dans la perſonne de *Jean* de Léaumont, ſeig. de Puygaillard, baron de Blou & de Moré, capit. de 50 hommes d'armes, &c. un des plus vaillans officiers de ſon ſiécle, qui s'eſt diſtingué ſous les regnes de *Charles IX* & d'*Henri III*. Il en eſt parlé avec éloge dans l'Hiſt. de France, par le P. Daniel, à l'année 1570, dans les Mémoires de Caſtelnau, *p.* 263, *chap.* 11, & auſſi dans la Vie du célebre *François* de la Noue, ſurnommé *Bras-de-fer*, *p.* 42 *& ſuiv.* où il eſt dit qu'il défit *Jean* de Léaulmone-de-Puygaillard, & non pas qu'il prit le fort de Puygaillard, où il défit les Catholiques, comme on l'a annoncé par erreur dans les Etrennes à la Nobleſſe de 1775, art. *la Noue*, aux anecdotes hiſt. *p.* 197.

Cette maiſon de Léaulmont ſubſiſte en quatre branches.

René de Léaulmont né le 30 ſept. 1694, reçu chev. de Malte le premier juillet 1701, command. dud. Ordre & Grand-Prieur de Toulouſe, qui s'eſt diſtingué au ſiége de Belgrade, le 12 mai 1739.

Il a pour neveux & niéces vivans : — 1. le marq. de Léaumont, ſeig. de Gariès en Lomagne, marié à demoiſelle de Lupé, fille du comte de Lupé-Garané, & de *N*.... Colbert-de-Saint-Mars, dont ſix garçons & quatre filles. L'aîné a été reçu Page de la petite écurie du Roi, le 31 déc. 1778, & trois ont été reçus chev. de Malte de minorité. — 2. *N*.... de Léaumont, chev. de Malte ; — 3. & 4. & deux ſœurs ; l'une mariée à *N*... Dagreſt de Toulouſe, & l'autre à *N*... de Combes, de l'Puymirol en Agénois.

Le chef de la ſeconde branche étoit *Antoine* de Leaumont, écuyer, ſieur de Gachot en Agenois, né le 4 mars 1706, établi à Aiguillon où il s'eſt marié, mort en 1770, laiſſant quatre fils vivans, dont trois eccléſiaſtiques & un qui ſert dans les Gendarmes.

Ces enfans ont pour oncles : — 1. *Jean* de Leaumont, écuyer, ſeig. de Reinbel, né le 16 ſept. 1713, anc. officier d'infant. marié en 1763, à demoiſelle de Maſſac, dont deux fils ; — 2. *Pierre* de Leaumont, né le 12 août 1720, élevé à Toulouſe par brevet du Roi, Curé de Feſpect en Agénois, reçu Bachelier en 1760. Et pour tantes deux filles non mariées.

Le chef de la troiſieme branche étoit *Paul-Jacques* de Leaumont, écuyer, ſeig. de Caſtille près Clairac, né le 16 nov. 1722, mort en 1775, qui de ſon mariage avec demoiſelle de Fontbourgade, a laiſſé deux fils. L'aîné, reçu cadet-gentilhomme dans le rég. de Neuſtrie en mars 1777, ſur ſon certificat de Nobleſſe ſigné par quatre gentilshommes, par le lieut. des Maréchaux de France & de plus par le Maréchal de Mouchy, gouv. de la Province. Le ſecond a auſſi été reçu ſur leſdites preuves, cadet-gentilhomme dans le même régim. de Neuſtrie en 1779.

Ces enfans ont deux oncles & trois tantes, le premier, nommé *Gabriel-Henri* de Leaumont, écuyer, né le 31 oct. 1723, ancien offic. de caval. établi aux iſles Saint-Domingue, où il vit depuis 1746 ſur ſon habitation. Il s'y eſt marié avec demoiſelle de Bezin, dont il reſte 5 garçons & une fille; ſçavoir, — 1. *Gabriel-Henri* écuyer, né le 24 février 1755 ; — 2. *Jean-Suſanne*, né le 2 mars 1756, tous les deux lieut. dans le rég. de Royal dragons, depuis le mois de mai 1777, — les trois autres ſervent dans la Colonie; — 6. & une fille mariée en 1777, à

N..., de Lomenie-de-Marmé, fils du marquis de Marmé.

Le ſecond oncle eſt *Joſeph* de Leaumont, écuyer, ſeig. de Saint-Martin du Bidat, né le 3 nov. 1725, anc. officier au rég. de Picardie, gouv. de Sauveterre en Agénois depuis 1767, qui réſide à ſa terre de Saint Martin du Bidat, avec ſon épouſe *N...* de Fonthourgade, dont il a deux filles.

La premiere des tantes, *N...* de Leaumont, eſt mariée à *N...* de Baglerie, ſeig. de Pailleres près Clairac, ſans enfans, — la ſeconde eſt veuve de l'écuyer de l'Académie Royale de Bordeaux, auſſi ſans enfans. — Et la troiſieme s'appelle *Mademoiſelle de Saint-Martin.*

De la quatrieme branche étoit chef feu *Pierre* de Leaumont, écuyer, marié en 1712, à *Madeleine* de Fontanieu, morte en 1734, de laquelle il a eu huit enfans. Il ne reſte plus que trois filles, ſçavoir : — *Bénigne* & *Françoiſe* de Leaumont, vivantes ſans alliance à Hambourg; — & *Hyacinthe-Madeleine* de Leaumont, née le 5 mai 1730, mariée par cont. du 7 oct. 1766, à meſſire *Jean-Baciſte-Charles* de Bouvet-de-Lozier, écuyer, d'une ancienne nobleſſe de Bretagne, chev. de S. Louis, ci-devant gouv. de l'Iſle Bourbon, &c. dont poſtérité. Voyez Bouvet.

Les armes : d'azur, au faucon d'argent, les ailes étendues, perché & grilleté de même.

Leigonye : famille noble établie à Aurillac, en Haute-Auvergne, dont eſt chef *Jean-Joſeph-Georges* de Leigonye-de-Rangouze, chev. né le 24 avril 1745, appellé *le Comte de Rangouze de la Baſtide*, capit. aide-major gén. dans la légion américaine, Conſ. d'épée, chev. d'honneur au Préſidial d'Aurillac, & gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, non marié.

Nous en donnerons la gén. dans notre ſuppl.

Les armes : d'or, ſemé de flammes de gueules, au laurier de ſinople.

LESGUISÉ : famille ancienne, orig. de Champagne, reconnue noble ſous *Charles V.* Elle ne ſubſiſte plus que dans trois freres.

L'aîné, nommé *Louis-Nicolas* Leſguiſé, chev. ſeig. du grand Aigremont en Brie, Creſancy & en partie de Foſſoy, ancien ſous-brigad. de la premiere comp. des Mouſquet., avec commiſſion de capit. de caval. chev. de S. Louis, & penſionnaire du Roi, a épouſé le 26 janv. 1751, *Marie-Anne-Vitar* de Coulomiers en Brie, dont : — 1. *Louis-Marc-François* Leſguiſé-d'Aigremont, chev. né le 21 nov. 1751, lieutenant au régiment provincial de Soiſſons depuis 1769 ; — 2. *Adélaïde-Marie-Félicité*, mariée le 17 mai 1779, à meſſire *Barbe-Oger* Pinterel-de-Louverny, capit. de caval. au rég. de Beſzunce, & chev. de S. Louis ; — 3. & *Anne-Louiſe-Sophie* Leſguiſé, mariée le même jour que ſa ſœur, à meſſire *Joſeph* Pujet-de-Rozoy, maréchal de logis de la gendarmerie, chev. de S. Louis.

Le ſecond, *Marc-Antoine* Leſguiſé, chev. de S. Louis, ancien Mouſq. de la premiere comp. avec commiſſion de capit. de caval. & penſionné du Roi, a épouſé en 1761, *Marie-Louiſe* Grimbert-du-Breuil, dont il a deux demoiſelles, *Louiſe* & *Victoire* Leſguiſé.

Le troiſieme frere, *Charles-Henri* Leſguiſé, ancien ſous-brigad. des Mouſquet. de lad. comp. avec commiſſion de capit. de caval. chev. de S. Louis, & penſionné du Roi, a épouſé le 5 août 1749, *Marie-Louiſe* de Fruges, fille de feu *Louis-François* de Fruges, écuyer, ſeig. des Tournelles, paroiſſe de Beleu près Soiſſons, anc. Mouſquet. de la ſeconde comp. & de défunte dame *Agnès* d'Arſonval, tous les deux d'une ancienne famille noble de Champagne, & ſœur cadette de *Gabrielle* de Fruges, non mariée. Il n'en a point d'enfans.

Généal. que nous donnerons dans le ſupplément.

Les armes : d'azur, à trois têtes de Léopard d'or.

LESTRANGE (de) : ancienne nobleſſe originaire du Périgord & établie en Languedoc, dont le chef actuel eſt :

Louis de Leſtrange, chev. marié le 25 juin 1737, avec demoiſelle *Jeanne-Pierrette* de Lalor, de laquelle ſont iſſus 20 enfans. Ceux qui exiſtent ſont : — 1. *Louis-Henri* de Leſtrange, né 19 fév. 1754, prêtre à S. Sulpice de Paris ; — 2. *Joſeph-Daniel*, appellé *le Chevalier* de Leſtrange, né 24 avril 1758, garde de la marine, embarqué ſur l'eſcadre du comte d'Eſtaing dans l'Amérique ; — 3. *Geneviéve-Henriette*, aînée de ſes freres, née 9 mars 1747 ; — 4. *Henriette-Françoiſe*, née 22 mai 1749, — 5. *Héléne-Charlotte*, née 31 mars 1755, toutes les trois religieuſes en l'Abbaye royale de S. Pierre à Lyon ; — 6 *Geneviéve-Charlotte*, née 31 mars 1757, religieuſe au couvent de Ste Marie à Romans en Dauphiné ; — 7. *Louiſe-Henriette*, née 19 nov. 1758, religieuſe en l'abbaye royale de Montfleury, près Grenoble ; — 8. & 9. *Geneviéve-Henriette* & *Louiſe-Françoiſe*, nées jumelles le 18 mai 1761.

LIMOSIN-DALHEIM (de) : famille noble & ancienne originaire du Brabant, tranſplantée depuis au duché de Luxembourg, & actuellement établie à Boulay dans la Lorraine, diſtinguée par ſes belles alliances & ſes grades militaires, ſoit au ſervice d'Eſpagne, ſoit à celui des Empereurs. Elle a obtenu du Roi LOUIS XV, au mois de ſept. 1760 des lettres-patentes portant reconnoiſſance du titre de *Baron*, qui avoit été conféré le 17 nov. 1540, par l'Emp. *Charles-Quint*, à *Charles* & *Henri* de Limoſin, freres, (fils de *Jean* Limoſin, vivant en 1494, capit. d'une

compagnie de 100 hommes d'armes, ſous l'Empereur *Maximilien I*), en conſidération de leurs ſervices & de ceux de leurs ancêtres.

Dans tous les actes que ceux de ce nom ont paſſés, ils ont pris le titre de *très-noble*, *très-honoré* ou *très-généreux ſeigneur*, & celui de *chevalier*, même long-temps avant leſdites lettres de l'Empereur *Charles-Quint*.

Le chef actuel de cette famille, eſt *Jean-Baptiſte*, baron de Limoſin-Dalheim, né 22 juillet 1714, chev. de S. Louis, anc. capit. de grenad. & commandant de bataillon au rég. d'Alſace, avec lequel il s'eſt trouvé à divers ſiéges & batail. où il a été bleſſé, & à toutes les affaires pendant la derniere guerre & les deux précédentes. En conſidération de ſes ſervices ſignalés, Louis XV, par lettres-patentes du mois de ſept. 1760, l'a maintenu lui, ſes enfans & deſcendans mâles nés & à naître, dans la qualité de *Baron*, comme deſcendant de *Charles* de Limoſin, qui fut honoré de ce titre, ainſi que ſon frere *Henri*, par l'Empereur *Charles-Quint*, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus. Le Baron de Limoſin-Dalheim eſt veuf 1°. de *Marie-Madeleine* de Limpach, qu'il avoit épouſée 21 nov. 1747, & 2°. de dame *Marie-Thérese-Monique* Taverne, qu'il avoit épouſée le 1 juin 1760, décédée ſans enfans le 13 oct. 1764. Du premier lit il reſte: — 1. *Ferdinand-Charles-Emmanuel*, Baron de Limoſin-Dalheim, né à Boulay, le 10 nov. 1748, capit. au régiment d'Alſace, par commiſſion du mois d'oct. 1777, qui n'eſt pas encore marié; — 2. *Jean-Baptiſte*, appellé *le Chevalier de Dalheim*, né à Thionville, le 22 oct. 1750, ci-devant capit. dans la légion de Soubiſe, par commiſſion du 10 mai 1773, & depuis la réforme de ce corps, attaché au rég. de Savoie-Carignan; — 3. & *Barbe-Chriſtine-Marguerite*, née à Boulay, le 19 juillet 1752,

reçue à S. Cyr au mois de nov. 1763, ſur ſes preuves faites devant le juge d'armes de France. Elle n'eſt pas encore mariée.

Sœurs vivantes du pere. — 1. *Charlotte-Guillaume* de Limoſin, mariée en janv. 1740, avec meſſire *Joſeph-Marie* de Chapuis-de-Tourville, chev. ancien lieut. col. d'infant. & chev. de S. Louis, dont elle a *Charles* de Chapuis de Tourville, major du rég. de Gâtinois, chev. de S. Louis; & *Charlotte* de Chapuis de Tourville, religieuſe à Thionville. — 2. & *Anne-Marie-Catherine* de Limoſin, mariée en 1756, avec meſſire *Jean* Staudt, ſeig. d'un fief à Breiſtroff, ancien lieut. au rég. de la March. Généal. que nous donnerons dans le ſupplément de notre Dictionnaire.

Les armes : de ſinople, à une face d'or, bordée de ſable, chargée d'un lion de gueules paſſant & accompagné en chef de trois bezans d'argent, & en pointe d'un bezan & d'une étoile auſſi d'argent, rangés en faſce. Deviſe : *fortes creantur fortibus.*

LOMBELON-DES-ESSARS : Maiſon l'une des plus anciennes de la province de Normandie, dont le premier connu eſt :

Gilbert, ſire des Eſſars, compris dans le nombre des chev. qui furent à la conq. de Jéruſalem en 1096. Voyez *DUMOULIN*, *hiſt. de Norm.* Il étoit ſeig. des terres des Eſſars, Lormes, la Poutiere, Mandres, Nuiſement, Bournainville, le grand & le Petit Lombelon, paroiſſe de Duranville, ainſi qu'il eſt juſtifié par différentes chartes, des donations faites aux abbayes du Bec, Lyre, Conches, S. Sauveur, Leſtrées, la Noë, & par la fondation faite en 1148, d'une miniſtrerie de Mathurins à la Poutiere, où eſt la ſépulture de lad. maiſon.

L'on voit à l'abbaye de Bec, une charte du commencement du XIIe ſiécle de, *Gilbert*, dit

fils de *Roger*, qui y donne les Égliſes & les dixmes de Bournainvilles, Duranville & Mandres. Par charte de vers l'an 1160, à lad. abbaye du Bec, on en voit une autre de *Gilbert*, ſire des Eſſars, qui confirme la donation de Bournainville & Duranville, chef-lieu du Fief Lombelon, faite par Gilbert, ſon ayeul, & celle de l'Égliſe de Mandres, par Roger, ſon pere.

L'an 1203, par Charte qui eſt à la Bibliotheque du Roi, *Philippe-Auguſte* donna à *Roger* des Eſſars le jarrier, & tout ce qu'*Arnaud* du Bois poſſédoit dans les Eſſars, & le Chêne, en récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendu, & par autre Charte ce Prince lui conſerva le droit d'uſage dans la forêt de Breteuil, pour lui & les habitans de la Poutiere.

Cette maiſon a l'avantage de poſſéder la plus grande partie des terres ſuſdites, depuis le XIe ſiécle juſqu'à préſent. Elle eſt alliée à la maiſon de Dreux par le mariage de *Gilbert* des Eſſars avec *Iſabeau* de Dreux, ſuivant un partage de 1361, de *Gilbert* des Eſſars & Yonet, ſon frere, avec MM. Gauvain de Dreux.

Raoul de Lombelon, chev. qui fit pluſieurs inféodations en 1291, fut le chef de la branche qui a adopté ce nom & qui réunit partie des ſuſdits biens par le mariage de *Jean*, l'un de ſes deſcendans avec *Agnès* des Eſſars, l'an 1350, dont la branche aînée a ſubſiſté juſqu'en 1410 ou 1413, par les ſeig. du Cheſne.

On ne peut douter que la maiſon de Lombelon ne ſoit une branche cadette de celle des Eſſars par les loix du parage qui ſont un principe certain dans la Province de Normandie, ainſi que dans pluſieurs autres, pour reconnoître la branche qui a poſſédé originairement le fief dominant, quand bien même elle n'en porteroit ni le nom ni les armes; mais celles que lad. maiſon de Lombelon porte encore aujour-

d'hui, (énoncées à la fin de cet article,) ſont aux Sceaux de toutes les Chartes de donations faites par les ſeigneurs des Eſſars, & que l'on voit encore aux Chapelles de Saint Louis & de Saint-Claude, fondées dans la Cathédrale d'Evreux par *Mathieu* des Eſſars, qui en étoit Evêque l'an 1299.

Guillaume des Eſſars, ſeig. du Cheſne, dans un gage pleige tenu en 1406, déclare que *Jehan* de Lombelon, dont il relevoit, étoit de ſa ligne, & le parage éteint, tandis que *Huet* des Eſſars, ſon pere, dans ſon aveu rendu en 1399, déclare le tenir par parage.

Cette maiſon ſubſiſte aujourd'hui en deux branches. L'aînée eſt repréſentée par *Gilbert-Louis* de Lombelon des Eſſars, capit. de dragons au rég. de Jarnac, fils de *Louis*, marq. des Eſſars, & de *Marie-Clotilde* Jehannot-de-Bartillat.

Il a pour frere; — *Louis-Marc* de Lombelon, chev. profès de l'Ordre de Malte, & lieut. au rég. du Roi, caval. — & pluſieurs ſœurs, dont une mariée au comte de Bompré, ci-dev. meſtre-de camp de cavalerie.

Le chef actuel de la ſeconde branche eſt *Gilbert-Alexandre-François* de Lombelon, appellé *le Comte des Eſſars*, ci-devant capit. de caval. au rég. de Chartres & chev. de S. Louis, qui a été admis le 4 nov. 1776 à monter dans les caroſſes du Roi. Il a épouſé *Marie-Françoiſe-Claude* de Châlons, fille de *Louis-François* de Châlons, chev. ſeig. haut-juſticier d'Auberville-la-Manuelle, & de *Marie-Marguerite* de Berthelot. — Leurs enfans ſont: — *Alexandre-Amable-Marie* de Lombelon-des-Eſſars; & *Claude-Eléonore-Geneviève*.

Le comte des Eſſars a pour frere *Paul-Louis-François* de Lombelon-des-Eſſars, ci-dev. cap. au rég. royal des vaiſ. & chev. de S. Louis, non marié.

La maiſon de Lombelon porte : de gueules, au chevron d'or.

LONJON (de) : famille originaire de Guienne, maintenue dans ſa nobleſſe par jugement de M. Pellot, Intendant de la Généralité de cette province, rendu à Montauban, le 10 juin 1667, ſur la production de ſes titres.

Nous donnerons dans le ſupplément de notre Dictionnaire, la généal. de cette famille depuis *Samuel* de Lonjon, qualifié *noble*, ſeig. de Ricaumont & de Roquefort, habitant du lieu de S. Sardos, province de Guienne, dioc. de Montauban, qui vivoit en 1518, au-deſſus duquel elle n'a pu encore remonter ſa filiation, à cauſe des guerres & des troubles qui ont ſi ſouvent agité la Guienne depuis le XIVe ſiécle, & qui y ont détruit ou enlevé la plupart des dépôts publics de titres.

Elle ſubſiſte en pluſieurs branches. *François* de Lonjon, écuyer, conſ. du Roi, juge-viſiteur gén. des gabelles de Languedoc, près la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, né le 1 fév. 1722, marié par cont. du 21 ſept. 1749, à demoiſelle *Jeanne-André*, de laquelle il reſte pour enfans vivans : — 1. *François-Jean*, mentionné ci-après ; — 2. *Gabriel-Ambroiſe*, né 5 mars 1761, eccléſiaſtique ; — 3. *Proſper-Amédée-Félicien*, né 28 mai 1767 ; — 4, 5 & 6. & trois filles, *Madeleine-Félicité*, *Vitale-Cécile-Eliſabeth* & *Chriſtine-Roſalie-Eliſabeth*, encore jeunes.

François-Jean de Lonjon, écuyer, ſieur de la Grange, né 4 ſept. 1750, a épouſé par cont. du 9 juillet 1776, demoiſ. *Jeanne-Louiſe* Guibal, fille de *Jean* Guibal, ancien conſeiller du Roi, maire de la ville de Montech en Languedoc, & de feu dame *Jeanne* Lafont, dont : — 1. *Jean-Alexandre* de Lonjon-de-la-Grange, écuyer, né

né 15 avril 1777; — 2. *Françoiſe-Jeanne-Louiſe*, née 20 juin 1778.

Tante des ſix enfans ci-deſſus. *Eliſabeth* de Lonjon.

Le chef actuel de la branche des ſeigneurs de la Prade établie en Haut-Languedoc, eſt *Jean* de Lonjon, écuyer, ſeig. de la Prade, de la Martineſque & de la paroiſſe des Avennes, né 1 janv. 1717, Conſ. honoraire en la cour des Aides & Finances de Montauban, par lettres du 24 août 1759, en conſidération, y eſt-il dit, de ſes ſervices, & auſſi en reconnoiſſance des ſervices militaires que ſa famille, diſtinguée en Guienne depuis 1500, par ſes emplois, avoit rendus à l'état ſucceſſivement, &c. &c. Il a épouſé le 9 fév. 1751, demoiſelle *Catherine* d'Eſcorbiac-de-Luſtrac, fille de meſſire *Louis*, baron du Bouſquet, & de dame *Marguerite* de Rigail, dont: — 1. *Etienne-Marguerite* de Lonjon de la Prade, écuyer, né 15 fév. 1754, reçu Page de la petite écurie du Roi, le 1 juillet 1768, officier au rég. de Noailles, dragons, en 1779; — 2. *Jean-Pierre-Marthe*, né 17 juin 1755, auſſi reçu page de la petite écurie du Roi, le 28 juin 1768, capit. de dragons au rég. de la Rochefoucaud, en 1779; — 3. & *Françoiſe-Thérèſe*, mariée le 6 ſept. 1773, à meſſire *Jean-Joſeph*, vicomte de Groſſolles, ancien capit. de dragons, & chev. de S. Louis

Frere & ſœurs vivans. — 1. *Jean-Pierre* de Lonjon, Prieur de S. Hilaire; — 2. & 3. *Monique* & *Thérèſe*, religieuſes au couvent de la Viſitation de Toulouſe.

La branche établie à Toulouſe, & ci-devant à S. Sardos en Guienne, ſortie de la précéd. eſt repréſentée par *Jean-François* de Lonjon-de-Ricaumont, écuyer, né le 21 mars 1764.

Mere. *Marie* de Vinſſac, fille de *Jean-Batiſte* de Vinſſac, Conſ. Procureur du Roi au pays de

Riviere-Verdun, veuve du 4 ſept. 1778, de *Pierre* de Lonjon, écuyer, ſieur de Bieuleſques, pere du ſuſdit *Jean-François*.

Oncle. *Jean-Bernard* de Lonjon, écuyer, ſieur de Ricaumont, né 10 mars 1712, vivant ſans alliance.

Les armes ſont d'or, à une bande de gueules, & ſe trouve dans l'Armorial général de France, ordonné par édit du mois de nov. 1696, *Vol.* coté *Toulouſe*, *page* 389.

LORRAINE : maiſon ſouveraine de l'Europe, dont le chef eſt :

Joſeph de Lorraine, connu ſous le nom de *Joſeph II*, Empereur d'Allemagne, Archiduc d'Autriche, né le 13 mars 1741, élu Roi des Romains le 27 mars 1764, couronné le 3 avril ſuivant, parvenu à l'Empire le 18 août 1765, après la mort de ſon pere *François-Etienne*, marié à Vienne le 12 fév. 1736, avec *Marie-Thérèſe*, Archiducheſſe d'Autriche Impérat. Douairiere, Reine de Hongrie & de Bohême, vivante, veuve du 18 août 1765. Voyez les Étrennes de 1779.

LOUBENS-DE-VERDALLE : anc. & illuſtre maiſon du Languedoc, qui a donné un Evêque de Maguelonne, (le ſiége eſt aujourd'hui à Montpellier), un Grand Maître de Malte dans *Hugues* de Loubens-de-Verdalle, mort Cardinal ; & un chev. des Ordres en 1585, dans *Jacques* de Loubens, baron de Verdalle & d'Auriac, &c.

Le chef actuel de cette maiſon eſt *Frédéric-Jerôme-Joſeph* de Loubens-de-Verdalle, vic. gén. du dioc. de Lavaur.

Freres. —— 1. *Fréderic* de Loubens, comte de Verdalle, baron de Conſtrat, capit. au rég. des dragons de Condé, avec rang de meſtre-de-camp, préſenté au Roi en 1768, non marié ; —— 2. *Hugues-Alexandre*, vicomte de Loubens-de-Verdalle, chev. de Malte.

Sœur. *Eliſabeth-Georgette* de Loubens-Verdalle, mariée en 1769, à meſſire *Alexandre-Gregoire* de Laurens, ſeig. de Puginier, du Caſtelet, baron de Biès, chev. de S. Louis, capit. au rég. de Soiſſonnois, infant. retiré du ſervice.

Mere. *Marie-Antoinette* du Cap, veuve en oct. 1777, de meſſire *Henri-François* de Loubens, marq. de Verdalle, baron de Conſtrat.

LUGAT, en Guienne : famille noble dont eſt chef :

Anne-Claude de Lugat, écuyer, né le 23 fév. 1723, non marié, qui a trois freres & deux ſœurs, ſçavoir :

1. *Fortis* de Lugat, écuyer, né le 23 janv. 1724, qui a épouſé *Marie* de Coulluſſac, fille de *Pierre-Guillaume* de Coulluſſac, écuyer, ſeig. de Paradou en Agenois, & de feu *Françoiſe* de la Prade, dont un fils, *Anne-Claude* de Lugat, né le 20 fév. 1769, & deux filles, *Marie*, née en avril 1772, & *Roſe-Françoiſe-Louiſe*, née en janv. 1778.

2. *Pierre* de Lugat, né le 18 juin 1729, Prêtre, Curé de la Paroiſſe de Moriſez, dioc. de Bazas, & penſionné du Roi, ſur l'Evêché de Rhodès. — 3. *Jacques*, né le 13 mai 1735, archi-prêtre & curé de la ville de Sainte Bazeille, dioc. de Bazas. — 4. *Jeanne-Angélique*, née le 20 fév. 1725, non mariée; — 5. & *Jeanne-Marie* de Lugat, née le 18 janv. 1733, relig. carmélite à Bordeaux.

Les armes : d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, & en pointe un croiſſant de même, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

M.

MAILLIARDOR : maiſon établie à Fribourg en Suiſſe, qui ſubſiſte en quatre branches.

De la premiere eſt chef *Joſeph-Emmanuel* de Maillardor, né en 1748, nommé des deux cent de la République de Fribourg, en 1769.

Frere & ſœur. *Pierre*, dit *le Chevalier de Mailliardor*, né en 1756, premier ſous-lieut. aux Gardes-Suiſſes; & *Marie-Anne* de Mailliardor, aînée du précédent, née en 1752, non mariée.

Mere. *Hélene* de Praroman, vivante, veuve depuis 1762 de *Protais* de Mailliardor, chev. de S. Louis, ſeig. bailli de Bulle.

Oncle & tantes des enfans ci-deſſus. — 1. *Joſeph-Emmanuel* de Mailliardor, (frere cadet de feu *Protais*), officier en France, bailli de Montagny, aujourd'hui Sénateur, vivant & non marié; — *Eliſabeth*, religieuſe; — 3 & 4. *Marie-Anne* & *Marie-Urſule*, non-mariées.

Le chef de la ſeconde branche eſt *Joſeph-Nicolas Ignace* de Mailliardor, officier en France, bailli de Cheyres en 1766, non marié.

Frere & ſœur. — *Jean-Fréderic-Roch*, dont nous allons parler; — & *Françoiſe* de Mailliardor, aînée, veuve ſans enfans de *Joſeph-Protais* de Gletereſſe, mort ſeig. bailli de Wuippens, en 1762.

Jean-Frédéric-Roch, marq. de Mailliardor, né en 1727, chev. de S. Louis, maréc. de camp & capit. aux Gardes-Suiſſes, a épouſé le 17 juillet 1764, *Marie-Anne* de Griſet-de-Forell, nommée dame de l'Ordre de la Croix étoilée par l'Imp. Reine le 3 mai 1773, dont pour enfans vivans: — 1. *Conſtantin* de Mailliardor,

né le 24 mai 1765, — 2. *Jean*, né le 29 mars 1775; — 3. *Françoiſe*, aînée du précédent, née le 24 avril 1767, nommée Dame ſurnuméraire de la Cour Electorale de Saxe, le 27 avril 1776; — 3. *Laurette*, née le 17 mai 1771; — 4. *Valpurge*, née le 17 août 1778.

De la troiſieme branche eſt chef *Nicolas* de Mailliardor, Avoyer d'Eſtavayer en 1769, marié en 1764, à *Joſephe* de Boccard, de laquelle il a beaucoup d'enfans des deux ſexes & en bas âge.

Il a trois ſœurs mariées, & une tante auſſi non mariée.

Le chef de la quatrieme branche eſt *François-Nicolas* de Mailliardor, co-ſeig. d'Arlens, bailli de Montagny, aujourd'hui Sénateur, marié en 1753 à *Eliſabeth* Tumbé, dont il a: — 1. *Antoine*, des deux cent de Fribourg; — 2. *Emmanuel*; — 3. *Albert*, appellé *le Chevlier de Mailliardor*, ſous-lieuten. au rég. des Gardes-Suiſſes.

Sœurs du pere. — *Marie-Hélene*, non mariée; & *Marie-Françoiſe* de Mailliardor, mariée à *Georges-Antoine* de Vevey, ſeig. de Buſſy. Généal. impr. *Tome IX*, *p.* 326 *& ſuiv.*

MAISTRE (de): ancienne nobleſſe du Languedoc, dont le chef actuel eſt:

Jean-Armand-Philippe de Maiſtre, cheval. de S. Louis, & anc. capit. au rég. Royal, infant. baron de Vaujour, par érection de cette terre, avec union de celles de Montauban & de Vergaland, en Baronnie, ſous la dénomination de *Vaujour*, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de mai 1763, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Il a épouſé 2°. par cont. du 30 novemb. 1754, *Marguerite-Françoiſe* Poullain, fille de feu *Antoine*, écuyer, premier Avoc. Gén. en la Cour des Monnoies de Paris, dont: — 1. *Armand-*

Jean-François de Maiſtre, chev. né le 27 avril 1756, nommé en juil. 1772, enſeig. aux Gardes-Françoiſes; — 2. *Jeanne-Marguerite*, mariée le 6 fév. 1776, à *François-Jules* Jehannot, marq. de Bartillat, chev. de S. Louis, colon. en ſecond du rég. de Blaiſois, infant. — 3. & *Iſabelle-Renée*, mariée le 24 août 1778, à *Claude-Geoffroi* de Montjay, chev. Conſ. du Roi, ſon premier Avoc. au Châtelet de Paris, & à préſent Conſ. au Parl.

Article à ſubſtituer à celui inſéré *p.* 209 des Étrennes à la Nobleſſe de 1779. Généal. impr. *Tome IX* de notre Diction. *p.* 396 *& ſuiv.*

MALESHERBES. Voyez LAMOIGNON.

MALVOISIN (de): ancienne nobleſſe, orig. du Duché de Luxembourg, & établie à Nancy en Lorraine; dont la filiation ſuivie remonte au XIVe ſiecle, que vivoit *Jehan* de Malvoiſin, écuyer. Le chef actuel eſt:

Charles-François, baron de Malvoiſin, chev. ſeig. d'Aboncourt, de Bleumerey, Chef-Hault & Boulaincourt, né 10 mai 1734, (fils de feu *Joſeph-François*, baron de Malvoiſin, lieut. col. au ſervice de l'Empire, & de demoiſelle *Catherine*-de Myon, née en 1709, vivante), major en 1778, du rég. de dragons de *Monſieur*, & chev. de S. Loüis, marié par cont. du 6 nov. 1764, à demoiſ. *Gabrielle-Françoiſe* de Contriſſon, fille de *Pierre-Gabriel*, chev. ſeig. de Contriſſon, dont il a — *Pétronille-Charlotte* de Malvoiſin, née 11 août 1769.

Freres & ſœurs: — 1. *Gabriel-François*, mentionné ci-après; — 2. *Melchior-François* de Malvoiſin, né 14 juin 1736, chanoine de l'inſigne égliſe Primatiale de Nancy, vic. gén. du dioc. de Beſançon, nommé en 1773, abbé commendat. de l'abbaye royale de S. Saulve de Montreuil-ſur-mer, au dioc. d'Amiens; — 3. *Pétronille-Angélique*, née baronne de Malvoiſin,

dont les preuves ont été faites le 12 nov. 1776, pour être reçue au chap. noble de Neuville-les-Dames, mariée enſuite par cont. du 4 mai 1778, à meſſire *Denis-Georges-Joſeph*, vicomte de Nedonchel, chev. ſeig. d'Antreuille, reçu chev. de Malte, dont il continue de porter la Croix de cet Ordre avec permiſſion du Grand-Maître, depuis ſon mariage. — 4. & 5. *Catherine-Thérèſe* & *Marie-Charlotte*, non mariées.

Gabriel-François, baron de Malvoiſin, chev. ſeig. de Hameville, né le 4 juin 1735, chev. de S. Louis, lieut. colon. au rég. de la Rochefoucault, dragons, du 4 mai 1776, a épouſé par cont. du 21 avril 1770, demoiſelle *Béatrix-Marie* de Beurges, fille de meſſire *Jean-Baptiſte* de Beurges, chev. ſeig. de Reneſſon, Tremont, Vovincourt, &c. & de dame *Anne* de Beurges, ſa couſine, dont: — 1. *Melchior-François* de Malvoiſin, chev. né le 14 juillet 1776; — 2. *Catherine-Louiſe*, aînée du précédent, née le 28 juillet 1771; — 3. *Anne-Pauline*, née le 27 juin 1773. Généal. que nous donnerons dans le ſupplément, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués & que nous avons vérifiés.

Les armes: écartelé au 1 & 4 d'azur, à trois buſtes de Reine au naturel, couronnés d'or, qui eſt de *Grandmont*; au 2 & 3 écartelé d'or & de gueules, qui eſt de *Myon*; & ſur le tout d'argent, à la croix potencée de gueules, qui eſt de *Malvoiſin*; l'écu ſurmonté d'une couronne de Baron. Supports: deux lions au naturel, lampaſſés de gueules & couronnés d'or. Deviſe: *A Deo ſolo.*

MANDAT: ancienne famille noble origin. du Limouſin, connue dès 1339 que vivoient deux *Pierre* Mandat, oncle & neveu, dans la paroiſſe de Préſignac.

N'en ayant donné, faute d'inſtruction, qu'une

notice peu exacte & trop abrégée dans le *Tome IX.* de notre Diction. *p.* 472, nous en rapporterons la généal. au ſuppl. d'après des recherches faites depuis, tant à la Biblioth. du Roi, qu'au cabinet des ordres du Roi, &c. & nous ſuivrons particuliérement la ſeule branche qui ſubſiſte aujourd'hui, d'après feu M. de la Cour, généal. des pages de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans. Elle remonte, par filiation ſuivie, à *Galiot* Mandat, écuyer, ſieur de la Jonchere, (filleul de *Galliot* Mandat, ſeig. de Laſtour) d'abord élevé page de Henri II, Roi de Navarre. Secrétaire de la Reine de Navarre, *Marguerite* d'Orléans, ſœur unique de *François* I, Ducheſſe d'Alençon & de Berri, & ſon penſion. extraordin. en 1539. Il épouſa *Marie* Brodeau, avec laquelle il fut préſent le 5 juillet 1556, au contr. de mariage de *Marguerite* Brodeau leur niéce, avec *Jean* le Royer, Secrét. de la Reine de Navarre.

Le chef actuel de cette branche eſt *Antoine-Jean-Galiot* Mandat, chev. ſeig. de Berny & des Pins, né le 7 mai 1731, ſous-lieut. au rég. des Gardes Françoiſes le 23 déc. 1759, retiré du ſervice avec le brevet de colon. Il a épouſé, par contr. du 21 janv. 1758, célébré le 31 du même mois à ſaint Gervais, *Angélique-Simone* Boucher, troiſieme fille de feu meſſire *Claude Olivier* Boucher, chev. ſeig. de Villiers-le-Bâcle, Preſles, Montigny &c. Conſ. au Parl. de Paris, & de Dame *Louiſe-Simone* Noblet-de-Rommery, dont pour enfans vivans: *Alexandre* Mandat, né le 2 janv. 1759, enſeigne au rég. des Gardes en mars 1775; — & *Marie-Claude*, né le 17 ſept. 1760, mariée, le 28 janv. 1777, à *N*... Favier, Conſ. au Parlement.

Frere. *Galiot-Jean-Marie* Mandat, chev. baron de Nully, ſeig. de Thil, Grancey, & de Bouron en Champagne, né le 13 oct. 1733, chev. de ſaint Louis, le 7 mai 1763, en a reçu la croix le 11 du même mois, a été pourvu de l'office de grand bailli de la ville de Chaumont en Baſſigny, par lett.

données à Verſailles le 7 juin 1769, fait lieuten. aux Gardes en 1771, & eſt retiré du ſervice avec brevet de lieut. col. Il a épouſé, par contr. du 4 nov. 1764, célébré le 5 en la paroiſſe de Chamarande au dioc. de Langres, *Marie-Françoiſe-Charlotte* Petit de Lavaux, fille de feu *Gédéon-Claude* Petit de Lavaux, chev. ſeig. & baron de Mathaut, acien cap. au rég. de Vexin, infant. grand bailli de Chaumont, & de *Charlotte-Jeanne* de Poirreſſon. Leurs enfans ſont: — 1. *Adrien-Simon-Galiot-Marie* Mandat, chev. né le 8 nov. 1765; — 2. *Alexandre-Galiot-Charles*, né le 3 déc. 1766; — 3. *Antoine-Galiot-Marie*, né le 2 fév. 1769; — 4. *Etienne-Martial*, né le 12 déc. 1770; — 5. *Louis-Maurice-Fortuné*, né le 18 ſept. 1773; — 6. *Alexandrine-Claudine-Félicité*, née le 25 oct. 1767, aînée des trois derniers; — 7. *Anne-Sophie*, née le 8 fev. 7776; — 8. & *Antoinette-Hermine*, née le 9 mai 1778.

Sœur. *Marie-Françoiſe-Félicité* Mandat, née le 18 janv. 1742, veuve, le 23 janv. 1766, de *François-Guillaume-Simon* Briçonnet, chev. marq. d'Oyſonville, &c. qu'elle avoit épouſé par contr. du 4 juillet 1763, & remarié en juillet 1774, au marq. de Fraguier, brig. des armées du Roi, & lieut. de ſes gardes du corps dans la comp. Ecoſſoiſe: leur contr. de mariage a été ſigné par leurs Majeſtés le 15 janvier 1775. De ſon ſecond lit ſont iſſus un garçon & deux filles vivans.

Les armes: d'azur, au lion d'or lampaſſé & armé de même; & un chef d'argent, chargé d'une hure de ſanglier, de ſable défendue d'argent, accoſtée de deux roſes de gueules. Supports: deux lions d'or.

MANNOURY: ancienne nobleſſe de Normandie, connue dès le VIVe. ſiecle, & diviſée en pluſieurs branches, dont nous redonnerons la généal. dans le ſupplément de notre Dictionnaire.

Le chef de la branche des ſeig. d'Aubry, &c. eſt

Charles-Guillaume-François-Léonor-Iſaac de Mannoury, chev. ſeig. d'Aubry en Exmes, S. Eugenne, &c. (fils de feu *Iſaac-Pierre-François-Léonor* de Mannoury, chev. ſeig. d'Halaine, &c. & de *Françoiſe* de Mannoury ſa couſine germaine) lieut. des maréchaux de France au département d'Exmes, qui ſert dans la comp. des chevaux-légers de la garde du Roi depuis 1763, & eſt penſionné de Sa Majeſté. Il a épouſé, par acte ſous ſeing-privé du 20 juillet 1711, (dépoſé devant le notaire de Trun en 1776) *Madelaine-Charlotte-le-Raiſtre*, dont — 1. *Guillaume-Léonor* de Mannoury, chev. — 2. *Jean-Charles-Alexandre-François*; — 3. & *Louiſe-Charlotte-Madelene-Marcelle*, aînée de ſes freres, appellée *Madenoiſelle de Mannoury-d'Aubry*.

De la branche de la Brunnetiere, eſt chef *Pierre-Louis* de Mannoury, écuyer, ſieur de la Brunnetierre, chev. de S. Louis, ancien brig. des gendarmes de la garde, capit. des chaſſes de Sa Majeſté pour le comté de Montgommery, & conſervateur des chaſſes de *Monſieur*, frere du Roi, pour les baronnie de Montpinçon & de Malicorne. Il a épouſé *Marie-Angélique* de Margeot, & en a: *Charles* de Mannoury de la Brunnetiere, écuyer, ancien gendarme de la garde. Neveu. *Robert-Louis* de Mannoury, écuyer, fils & héritier de feu *Louis-Robert, dit le chev. de la Brunnetiere*, chev. de S. Louis, frere de *Pierre-Louis*, ci-deſſus.

La branche de Valingoux ſubſiſte dans la perſonne de *Jean-Auguſte* de Mannoury, écuyer, ſieur de Valingoux, ancien garde du corps du Roi, où il a ſervi 10 ans, & lieut. des chaſſes de *Monſieur*, pour les barronnies de Montpinçon & & de Malicorne. Il n'a point d'enfans de *Madelène* de Mannoury-de-la-Brunnetiere, ſon épouſe.

Le chef de la branche de Putot eſt chef *Jean-Baptiſte-Guillaume* de Mannoury, chev. ſeig. de

Putot en Auge, Trihan, Livet & le Quesnay, ancien chevau-léger de la garde du Roi, actuellement capit. au rég. de Languedoc, dragons.

Les armes : d'argent, à trois hermines de sable 2 en chef & 1 en pointe. Supports : deux licornes, & *une* pour cimier. Devise : *Regi fidelis*. La branche des Mannoury-d'Aubry les portes écartelé au 1 & 4. comme ci-dessus, & au 2 & 3, d'argent, à trois coqs de gueules 2 & 1, qui est de *Rouxel-de-Grancey-Medavy*.

MARCHANT-DE-CALYGNY (le) en Normandie. voyez l'état actuel de cette famille noble & ancienne dans les étrennes de 1779.

MARTELIERE (de la), au Perche : famille noble divisée en deux branches.

Le chef de la premiere, est *Jérôme-Bernard* de la Mateliere, chev. comte de Fez, seig. d'Amilly, ancien capit. au rég. de Picardie & chev. de S. Louis, marié en oct. 1776, à Demoiselle de la Chastre, fille du marquis de la Chastre, seig. de Malicorne, lieut. général des armées du Roi.

De la seconde Branche est chef *Alexandre-Louis* de la Marteliere, chev. seig. Patron & fondateur de l'Hermitiere, Villeneuve, haut-justicier de Saint-Germain de la Coudre, né en 1707, d'abord Mousquet. du Roi dans la premiere comp. & ancien Capit. au Rég. d'Orléans, dragons, marié en 1737, à *Perrine-Louise-Françoise* Thibault-de-la-Rochetullon, fille puinée de *Jean-Bapt.* chev. seig. de Baudimant & du château de Mayette, col. d'un rég. de son nom, & chev. de S. Louis; & de *Françoise* Tibault-de-la-Rochetullon, sa cousine-Germaine. De ce mariage il a : — *Philippe-Louis*, qui suit; — & sept filles, dont une religieuse à Nogent-le-Rotrou; les autres non mariées.

Philippe-Louis de la Marteliere, chev. seig. de Vaux-le-Vicomte, Courdemanche, haut-justicier de S. Germain de la Coudre, capit. au rég. de la

Fere du corps Royal artillerie, a épouſé, le 26 nov. 1770, *Madelene-Catherine* le Pelerin-de-Gauville, fille de *Louis-Charles*, comte de Gauville ſeig. du Rouvre, de Villebourg, &c. chev. de S. Louis capit. au reg. de Bourbonnois. Il a pour enfans : —— 1. *Philippe-Alexandre-Louis* de la Matteliere, né en oct. 1771 ; —— 2. *Martial-Charles-Eugène*, né en 1774, reçu chev. de malte de minorité en 1775, —— 3. *Jules-Marc-Antoine-Jérôme*, né en déc. 1776. —— 4 & 5. & deux filles. Généal. impr. aux addit. du *Tome XII.* & que nous redonnerons dans le ſupplément.

Les armes : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois feuilles de lauriers de ſinople. Support ; deux lions. Article à ſubſtituer à celui inſéré dans les Etrennes à la Nobleſſe de 1779.

MARTELLIERE (de la) : famille différente de la précédente, & établie à Paris, dont le chef actuel eſt...

Charles-Jacques de la Martelliere-de-Chançay, écuyer, né le 8 déc. 1716, (fils aîné de feu *Charles* de la Martelliere, écuyer, ſeig. de Chançay, la Corte, Vaux, Orfeuil & Moleux, & de défunte *Claude-Louiſe* de Lory, ancien ſous-brigadier de la ſeconde comp. des Mouſquet. où il a ſervi juſqu'au moment de la ſuppreſſion de cet établiſſement, & chev. de S. Louis, non marié.

Freres & ſœurs vivant : —— 1. *Louis-François* de la Martelliere, écuyer, né le 5 nov. 1728, auſſi ancien ſous-brig. de la ſeconde comp. des mouſquet. & chev. de S. Louis ; —— 2. *Charles-Jacques-Louis*, né le 24 ſept. 1736, chev. de S. Louis, qui a ſervi ainſi que ſes freres, dans la ſeconde comp. des mouſquet juſqu'à la réforme ; & a auſſi ſervi comme aide-de-camp du marquis de Fremeux, & enſuite du maréchal de Richelieu, alors général de l'armée ; —— 3. *Joſeph-Louis*, écuyer, né le 3 oct. 1738, reçu garde de la marine le 24 juin 1756 ; —— 4. *Louiſe-Madelène-Antoinette* de la Martelliere,

Martelliere, née le 30 juillet 1732; — 5. & *Louiſe-Thérèſe*, née le 30 mai 1741, veuve du 29 août 1768, ſans poſtérité de *Guillaume* de Panthou, chev. ſeig. patron d'Eſcots, S. Martin de Freſnay, &c. ancien capit. au rég. de Piémont, infant. (d'une ancienne nobleſſe de Normandie, connue dès l'an 1070) qu'elle avoit épouſé le 19 ſept. 1763. Elle s'eſt mariée 2°. le 5 oct. 1775 avec *Henri* Seymour en Angleterre, de la branche cadette des Ducs de Sommerſet, & allié à la maiſon de France & d'Angleterre. Article imprimé aux addit. du *Tome XI.* du Dict. de la nobleſſe, *p.* 741 & 742.

MATHAREL : maiſon origin. de la ville de Ravenne en Italie, établie en France depuis 1385.

Le chef de la branche aînée eſt *Jean-Baptiſte* de Matharel, chev. ſeig. du Chery, Toyras, &c. chevau-léger de la garde ordin. du Roi, (deuxieme fils de *Damien-Louis-Antoine* de Matharel, ch. ſeig. du Chery, & de *Marie-Anne-Huguette* de Fay-Maubourg) veuf ſans enfans en premieres noces de *Françoiſe* de Varenne, & remarié au mois d'oct. 1772, à Demoiſelle *Urſule* de Molineri de Murolles, fille du baron de Murolles, chev. ſeig. d'Albignac, &c. dont : — 1. *Louis-Alexandre* de Matharel; — 2. *Claude-Théodore-Marie*, reçu chev. de malte; — 3. *Françoiſe-Louiſe-Philiberte*; — 4. *Marie-Françoiſe*, toutes deux aînées du chev.

Il a pour frere aîné : *Antoine-François* de Matharel, né le 14 janv. 1746, reçu comte du Palais Apoſtolique le 23 déc. 1767, vic. gén. actuel du dioc. de Liſieux, abbé commendataire de l'abbaye royale de Chambon, dioc. de Poitiers depuis le 15 nov. 1778. — Et pour ſœurs — 1. *Marie-Charlotte-Florimonde*, mariée à *Paul* de Varenne, chev. ſeig. d'Augerand, &c. chevau-léger de la garde ordin. du Roi; — 2. *Marie-Julienne*, chanoineſſe de l'ordre du S. Sépulcre de la maiſon de Bellechaſſe à Paris; — 3 & 4. *Marie-Anne* &

Huguette de Matharel, religieuſes, à l'Abbaye de Panthemont.

De la branche établie en Normandie eſt chef *Armand-Joſeph*, chev. marq. de Matharel, anc. capit. du rég. Commiſſaire-général, caval. fils de feu *Marie-Joſeph*, marq. de Matharel, chev. de S. Louis, gouv. de Honfleur, &c. & de *Marie-Madeleine* le Bigot-de-Martigny, ſa premiere femme.

Du ſecond mariage du feu marq. de Matharel, avec *Adélaïde-Félicité* de Fiennes, (la derniere de ſa maiſon), vivante veuve du 9 oct. 1777, ſont iſſus : — 1. *Auguſte-Joſeph-Félicité*, marq. de Matharel-Fiennes, ſubſtitué aux noms & armes de Fiennes, né 15 oct. 1753, qui a ſervi dans la premiere comp. des mouſq. du Roi, avec brevet de capit. de caval. Il a épouſé par cont. du 25 déc. 1774, célébr. le 7 janv. ſuivant, demoiſelle *Marie-Angélique-Louiſe-Gabrielle* de Lambertye, fille d'*Emmanuel-François*, marq. de Lambertye, baron de Corignie, &c. brigad. des armées du Roi, ancien capit. lieut. des Gendarmes-Bourguignons, & de *Louiſe-Antoinette-Gabrielle*, née comteſſe de Lambertye. Le Marq. de Matharel-Fiennes, a de ſon mariage : — 1. *Auguſte-Emmanuel-Marie-Maximilien* de Matharel, batiſé le 29 juin 1777; — 2. & *Armand-Joſeph*, né le 29 ſept. 1755, chev. non profès de l'Ordre de Malte, qui a ſervi comme ſon aîné dans la premiere comp. des mouſq. de la garde du Roi. Art. à ſubſt. à celui inſéré dans les Etrennes de 1779. Voyez la gén. impr. *Tome IX*, *p. 607 & ſ.*

MAUPEOU : famille diſtinguée dans la robe & dans l'épée diviſée en trois branches qui ſubſiſtent.

Le chef du nom eſt *René-Nicolas-Charles-Auguſtin* de Maupou, Chancelier de France du 16 ſept. 1768, veuf du 21 avril 1752, d'*Anne-Marguerite-Thereſe* de Roncherolles, dont deux fils, L'aîné *René-Ange-Auguſtin* de Maupeou,

marq. de Bully, a épouſé le 23 mai 1769, *Anne-Juſtine* Feydeau-de-Brou, fille d'un Maître des Requêtes de ce nom. Voyez la généalogie impr. *Tome IX*, *p.* 630 *& ſuiv.*

MAUVESIN, Voyez CASTILLON.

MELUN : maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres, dont eſt chef

Adam-Joachim-Marie, vicomte de Melun, ſeig. de Brumet (iſſu de la branche des Melun-la-Borde), né au château de Brumet en Champagne, le 30 oct. 1730, qui a commencé de ſervir dans la premiere comp. des mouſq. en 1750 ; a enſuite été fait capit. d'infant. en 1759 ; chev. de S. Louis en 1777, & capit. de Grenadiers Royaux, le 10 juin 1779. Il a épouſé le 2 mai 1771, demoiſelle *Françoiſe* d'Artaud, (d'une famille noble & très-ancienne des Artaud, établis au Comtat Venaiſſin), de laquelle il n'a point encore d'enfans.

Le Vicomte de Melun a pour frere & ſœur ; — *Aloph-Claude-Marie* de Melun, né le 2 fév. 1736, eccléſiaſt. réſidant à Paris ; — & *Adélaïde-Louiſe* de Melun, née le 10 avril 1733, penſionnaire au Prieuré de S. Louis de Rouen.

Les armes : d'azur, à ſept beſans d'or, 3, 3 & 1, au chef d'or. Art. impr. *Tome X*, *p.* 20 *& ſuiv.*

MIRE (de la) : Maiſon une des plus anciennes de la Province de Guienne, connue dès l'an 1031. Elle ſubſiſte en deux branches.

Le chef de la premiere étoit *Gabriel-Melchior*, comte de la Mire, chev. baron & châtelain d'Hangeſt, d'Avenencourt, &c. lieut. pour le Roi au gouvernement de Picardie, mort le 15 mars 1777. Il avoit épouſé 1°. par cont. du 21 nov. 1749, *Marie-Chriſtine* de Cardevaque-d'Havrincourt, ſœur du feu marq. d'Havrincourt, mort Ambaſſad. de France à la Haye ; & 2°. par cont. du 14 fév. 1764, *Lucie-Philippine-Joſephe* de

Cardevaque-de-Gouy, vivante veuve, fille de *Chrétien-Pierre* de Cardevaque, chev. ſeig. de Gouy en Artois & autres lieux, chev. de Saint Louis, & de *Marie-Catherine-Henri-Joſeph* de Sucre-de-Bellain. Du premier lit il a laiſſé pour enfans vivans : — 1. *Gabrielle-Louiſe*, née le 7 janv. 1751, relig. à l'Abbaye de Montreuil-ſous-Laon ; — 2. *Anne-Charlotte-Chriſtine-Gabrielle*, née le 22 juillet 1754, mariée en 1777, avec *Louis-Charles* de Nouë, chev. ſeig. de Villers, Merval, &c. chev. de S. Louis, meſtre-de-camp de dragons par brevet, & lieut. col. au rég. de Languedoc, dragons ; — 3. *Anne-Françoiſe-Théreſe*, née le 5 oct. 1757. Et du ſecond lit : — 4. *Alexandre-Joſeph-Gabriel* de la Mire, chev. né le 23 avril 1771, pourvu en ſurvivance de la charge de lieut. pour le Roi au gouvernement de Picardie, dont il eſt titulaire depuis le 15 mars 1777 ; — 5. *Antoine-Louis-Gabriel*, né le 5 juin 1773, reçu chev. de Malte de minorité la même année ; — 6. *Anne-Charlotte-Gabrielle-Lucie*, née le 11 déc. 1764 ; — 7. *Françoiſe-Henriette*, née le 13 fév. 1769 ; — 8 & *Gabrielle-Alexandrine-Julie* de la Mire, née le 4 juin 1775, toutes trois reçues dames chanoineſſes-comteſſes de Neuville, ſur leurs preuves faites & admiſes au mois d'avril 1779.

De la ſeconde branche eſt chef *François-Jean* de la Mire, (oncle des enfans ci-deſſus) comte de Mory & de Honneingheim, ſeig. de Congis, &c. né le 14 ſept. 1723, chev. de Malte, qui a ſervi onze ans ſur les galeres & vaiſſeaux de la Religion, a fait la campagne de 1744 ſur le Rhin, en qualité de Cornette de caval. dans le rég. de Condé, & a quitté l'Ordre de Malte avec permiſſion d'en porter la Croix en conſidération de ſes ſervices importans rendus à l'Ordre. Il a épouſé par cont. du 7 mai 1753, *Marie-Anne-Théreſe* de Chamborant-de-la-Claviere, dame

d'honneur de S. A. S. Madame la Princeſſe de Conti, fille de *Claude* de Chamborant, comte de la Claviere, lieut. gén. des armées du Roi, & de *Marie-Anne* Moret de Bournonville. De ce mariage ſont iſſus : — 1. *Claude-Madeleine* de la Mire-de-Mory, né le 17 août 1755, deſtiné à l'état eccléſiaſtique ; — 2. *André-Jerôme*, chev. né le 8 avril 1762 ; — 3. *Claude-Gabriel-François*, né le 18 avril 1767, reçu chev. de Malte le 22 mai de la même année ; — 4. *Claude-Marie-Louiſe*, née le 28 juin 1754, aînée de ſes freres, reçue chanoineſſe-comteſſe de Neuville, le prem. août 1765, & mariée le 11 janv. 1773, à *Jean-Dominique* de Caſſini, capit. au rég. de Conti, caval. & direct. de l'Obſervatoire ; — 5. *Alexandrine-Emilie*, née le 28 août 1764, reçue chanoineſſe-comteſſe de Neuville en août 1765 ; — 6. *Pauline-Marie*, ſœur jumelle de la précédente, auſſi reçue chanoineſſe-comteſſe de Neuville en août 1765 ; — 7. & *Antoinette-Louiſe-Marie-Edeſſe* de la Mire-de-Mory, née le prem. nov. 1773, reçue au même chap. le 6 fév. 1774.

Sœurs vivantes du comte de Mory. — 1. *Marie-Anne* de la Mire, née le 11 août 1709, religieuſe à l'Abbaye Royale de Moncel, à Pont-Sainte-Maixence près Senlis ; — 2. *Anne-Charlotte-Françoiſe*, née le 26 janv. 1716, mariée par cont. du 7 janv. 1753, à *Charles-François-Joſeph*, marq. de Rune, exempt des Gardes du Corps du feu Roi *Staniſlas*, duc de Lorraine & de Bar ; — 3. & *Geneviéve-Alexandrine*, née le 10 janv. 1721, mariée le 22 mai 1764, à *Pierre* Boucher-de-Flogny, comte de Carliſey, chev. de S. Louis, prem. capit. au rég. de meſtre-de-camp général de la cavalerie. Art. à ſubſtituer à celui inféré dans les Étrennes de 1779. Voyez la généalogie impr. au *Tome X.* de notre Diction. *p.* 144 & *ſuiv.*

Molé, Voyez les Étrennes de 1779.

MONTEINARD en Dauphiné, voyez les Étrennes de 1779.

MORELL : *Charles-Alexandre* de Morell, comte d'Aubigny, lieut. général des armées navales, Grand'Croix de l'Ordre royal & milit. de Saint-Louis, a épouſé en 1743 *Marguerite* de Gouſſé de la Rochalar, fille du vice-amiral de ce nom, il ne leur reſte d'enfans qu'une fille, *Agathe-Louiſe* de Morell d'Aubigny, mariée en 1776, à ſon couſin iſſu de germain, *Achille-Louis-Charles* Hardouin de Morell, vicomte d'Aubigny, capit. de dragons au rég. de la Rochefoucaut : ils ont pour fils, *Achille-Louis-Charles-Alexandre*, âgé de dix mois.

MONET : il y a pluſieurs familles de ce nom, celle dont nous avons à parler ici, eſt originaire de Savoye, & a pour chef *Jean-Antoine* comte de Monet, & de S. Jean-Piégautier, lieutenant gén. au ſervice du Roi de la républ. de Pologne, chev. grand'croix de l'ordre de S. Michel de Baviere, appellé au ſervice de France par Louis XV. Il a épouſé, *Marie-Antoinette*, comteſſe de Leyouſtedt, fille de *Charles-Jacob*, comte de Leyouſtedt-Guillaimbourg, premier chambellan du Roi de Suede, & de *Béatha-Eſther*, baronne d'Eſparwemfed. Il a été créé le 9 nov. 1776, comte héréditaire en France pour lui & ſa poſtérité par Brevet de Louis XVI. ſans être obligé d'affecter ce titre ſur aucune terre. Il a de ſon mariage : — 1. *Charles-Marie*, d'abord officier au rég. de Berry, & nommé en 1778 cap. au rég. de Belzunce dragons : — 2. *Staniſlas-Auguſte-Adam*, au ſéminaire de S. Sulpice à Paris.

Les armes : parti au 1. d'azur à ſix beſans d'argent poſés, 3, 2, & 1, & au 2 d'azur au moulin à vent, d'ergent ſurmonté d'une girouette de même.

MOY OU MOUY : maiſon illuſtre par ſon anti-

quiré, ſes alliances & les grandes ſeigneuries dont elle a été en poſſeſſion :

La terre de Moy lui a donné ſon nom. Elle eſt ſituée en Picardie au comté de Vermandois ſur la riviere d'Oiſe ; comme la plupart des terres des anciennes maiſons, elle portoit la qualité de *Sirie*, & les ſeigneurs celle de *Sires*.

La maiſon de Moy a donné quatre chev. à l'ordre du S. Eſprit. Elle a eu l'honneur de s'allier deux fois à la maiſon de France ; elle l'a été encore à celles de Portugal, de Savoye & de Lorraine. C'eſt même dans celle-ci que s'eſt éteinte la branche aînée, par le mariage de *Claude* de Moy avec Henri de Lorraine comte de Chaligny à qui elle porta en 1585, le marquiſat de Moy.

Quant à la branche cadette, elle ſubſiſte encore. Séparée vers l'année 1300 de la branche aînée, elle prit le ſurnom des terres de Sons & Roquerolles qui formoient ſon partage ; ces terres ſont ſituées dans la prév. de S. Quentin.

On peut voir dans le ſuppl. de notre dict. de la nobleſſe la filiation de cette branche, & conſulter auſſi le *Tome X*, *p.* 558, où nous avons parlé de la branche aînée ; l'on y remarquera qu'elle s'eſt ſoutenue dans la dignité de ſon origine, en s'alliant ſans ceſſe avec les maiſons les plus anciennes & les plus diſtinguées. La mere de Meſſieurs de Moy dont [illegible]ler, étoit fille de Claude [illegible]me-mont, chambel[illegible] Lorraine. De [illegible] les Salomon ma[illegible]

—1. *Charles-*[illegible] d'infanterie, deme[illegible]

—2. *Louis-Joſ.* de [illegible] *Hiacinthe-Char*[illegible], d'Auſtraſie.

[illegible] *Alexandre de* [illegible] & primatiale de [illegible]

— 5. *Marie-Anne*, chanoineſſe du noble & illuſtre chapitre de Bouxiers en Lorraine.

— 6. Et *Françoiſe-Joſéphine*, religieuſe de Ste. Elizabeth à Nancy.

Moy porte de gueules fretté d'or de ſix piéces.

MUYSSART, en Flandres. Voyez les Étrennes de 1779.

N.

NAPLE : Voyez les Étrennes de 1779.

NASSAU : *Idem*.

NEUVILLE-VILLEROI : *Idem*.

NICOLLAI : *Idem*.

NOIR (le) famille noble dont eſt *Jean-Charles-Pierre* Lenoir, chev. conſ. d'état lieut. gén. de police de la ville, prevôté & vicomté de Paris, dont la fille à épouſé, (contrat ſigné le 26 fév. 1777 par le Roi & la famille Royale). M. Boula de Nanteuil, maître des requêtes.

NOUAILLES : voyez les Étrennes de 1779.

O.

ORIGNY EN THIERACHE : ancienne nobleſſe dont eſt chef *Adam-Claude* d'Origny, chev. ſeig. d'Agny, Braux, &c. (fils de feu *Philippe-Louis*, ſeig. d'Agny, & de *Marguerite* de Cambray) chev. de S. Louis, ancien capit. au rég. de Champagne, marié le 21 fév. 1762, à *Elizabeth* de Berles-Maſſrécourt, Dames des Planches, Moi-

vres, &c. dont les enfans qui ſeront rapportés dans les Étrennes de 1781.

ORLÉANS : Princes du ſang de France. Voyez-en l'état actuel après celui de la maiſon Royale de France, à la tête de cet ouvrage.

OSSUN : ancienne maiſon du Bigorre, dont eſt chef *Pierre-Paul*, marq. d'Oſſun, baron de Heiches, &c. admis chev. des ordres le 29 mai 1757, marée. de camp du 20 fév. 1761, ancien ambaſſad. extraord. & plénipotentiaire du Roi; auprès de S. M. Catholique, conſ. d'état d'épée, & grand d'Eſpagne de la premiere claſſe.

P.

PAGES (de) : en Languedoc. Maiſon une des plus anciennes & des mieux alliés de la province, qui remonte par titres originaux à *Jean* de Pages; ſeig. de Beaufort, connu par deux actes, le premier du 12 juin 1137, & le ſecond de l'an 1160 : c'eſt depuis lui que nous en donnerons le généal. dans le ſuppl. de notre Dict. qui conſiſte en 2 branches, & dont nous donnerons l'état actuel en 1781.

Les armes : d'azur à trois chevrons d'argent l'un au deſſus de l'autre, ſurmontés en chef des deux roſes d'or, tigées avec leurs épines.

PARME ET PLAISANCE : le Prince royal ſouverain de ces Duchés eſt Don Ferdinand, infant d'Eſpagne, né le 20 janv. 1751, Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, 18 juillet 1765, mar. le 27 juin 1769, à *Marie-Amélie-Joſephe-Jeanne-Antoinette* de Lorraine, Achiducheſſe d'Autriche, née en 1746, ſœur de l'Empereur régnant. Voyez l'état actuel dans les Étrennes de 1779.

MONTEINARD en Dauphiné, voyez les Étrennes de 1779.

MORELL : *Charles-Alexandre* de Morell, comte d'Aubigny, lieut. général des armées navales, Grand'Croix de l'Ordre royal & milit. de Saint-Louis, a épouſé en 1743 *Marguerite* de Gouſſé-de la Rochalar, fille du vice-amiral de ce nom, il ne leur reſte d'enfans qu'une fille, *Agathe-Louiſe* de Morell d'Aubigny, mariée en 1776, à ſon couſin iſſu de germain, *Achille-Louis-Charles* Hardouin de Morell, vicomte d'Aubigny, capit. de dragons au rég. de la Rochefoucaut : ils ont pour fils, *Achille-Louis-Charles-Alexandre*, âgé de dix mois.

MONET : il y a pluſieurs familles de ce nom, celle dont nous avons à parler ici, eſt originaire de Savoye, & a pour chef *Jean-Antoine* comte de Monet, & de S. Jean-Piégautier, lieutenant gén. au ſervice du Roi de la républ. de Pologne, chev. grand'croix de l'ordre de S. Michel de Baviere, appellé au ſervice de France par Louis XV. Il a épouſé, *Marie-Antoinette*, comteſſe de Leyouſtedt, fille de *Charles-Jacob*, comte de Léyouſtedt-Guillaimbourg, premier chambellan du Roi de Suede, & de *Béatha-Eſther*, baronne d'Eſparwemfed. Il a été créé le 9 nov. 1776, comte héréditaire en France pour lui & ſa poſtérité par Brevet de Louis XVI. ſans être obligé d'affecter ce titre ſur aucune terre. Il a de ſon mariage : — 1. *Charles-Marie*, d'abord officier au rég. de Berry, & nommé en 1778 cap. au rég. de Belzunce dragons : — 2. *Staniſlas-Auguſte-Adam*, au ſéminaire de S. Sulpice à Paris.

Les armes : parti au 1. d'azur à ſix beſans d'argent poſés, 3, 2, & 1, & au 2 d'azur au moulin à vent, d'argent ſurmonté d'une girouette de même.

MOY ou MOUY : maiſon illuſtre par ſon anti-

quiré, ſes alliances & les grandes ſeigneuries dont elle a été en poſſeſſion :

La terre de Moy lui a donné ſon nom. Elle eſt ſituée en Picardie au comté de Vermandois ſur la riviere d'Oiſe ; comme la plupart des terres des anciennes maiſons, elle portoit la qualité de *Sirie*, & les ſeigneurs celle de *Sires*.

La maiſon de Moy a donné quatre chev. à l'ordre du S. Eſprit. Elle a eu l'honneur de s'allier deux fois à la maiſon de France ; elle l'a été encore à celles de Portugal, de Savoye & de Lorraine. C'eſt même dans celle-ci que s'eſt éteinte la branche aînée, par le mariage de *Claude* de Moy avec Henri de Lorraine comte de Chaligny à qui elle porta en 1585, le marquiſat de Moy.

Quant à la branche cadette, elle ſubſiſte encore. Séparée vers l'année 1300 de la branche aînée, elle prit le ſurnom des terres de Sons & Roquerolles qui formoient ſon partage ; ces terres ſont ſituées dans la prév. de S. Quentin.

On peut voir dans le ſuppl. de notre dict. de la nobleſſe la filiation de cette branche, & conſulter auſſi le *Tome X*, *p.* 558, où nous avons parlé de la branche aînée ; l'on y remarquera qu'elle s'eſt ſoutenue dans la dignité de ſon origine, en s'alliant ſans ceſſe avec les maiſons les plus anciennes & les plus diſtinguées. La mere de Meſſieurs de Moy, dont nous allons parler, étoit fille de Claude comte de Montbeliard, Franquemont, chambellan de S. A. R. le Duc *Léopold* de Lorraine. De ſon mariage, fait en 1731 avec Charles Salomon marquis de Moy, ſont nés :

—— 1. *Charles-Louis*, marq. de Moy, ancien offic. d'infanterie, demeurant à S. Mihel en Lorraine.

—— 2. *Louis-Joſ.* de Moy curé de S. Laur. à Paris.

—— 3. *Hiacinthe-Chatherine* Vicomte de Moy, capit. au rég. d'Auſtraſie.

—— 4. *Charles-Alexandre* de Moy, chanoine de l'égliſe cathédrale & primatiale de Nancy.

PIERRE-DE-BERNIS : ancienne maiſon du Languedoc, diviſée en trois branches.

Le chef de la premiere établie à Lunel, eſt *Pons-Simon-Frédéric* de Pierre, comte de Bernis, anc. colonel des Grenadiers de France, veuf du 11 avril 1756, ſans poſtérité de *Marie-Hélene-Hyacinthe* de Narbonne-Pelet, fille de *Claude*, baron de Salgas, & de *Françoiſe-Hélene* de Pierre-de-Bernis, ſœur du marq. & du Cardinal de ce nom.

La ſeconde branche établie à Niſmes, a pour chef *Pons-Simon* de Pierre, appellé *le Vicomte de Pierre-Bernis*, chev. ſeig. de Loubatiere, colon. d'infant. au ſervice de France, marié à Rome le 6 mai 1776, à la fille aînée du marq. du Puy-Montbrun, meſtre-de-camp de caval. La bénéd. nuptiale leur fut donnée par le Cardinal de Bernis, leur oncle.

De la troiſieme branche eſt chef *Philippe-Charles-François* de Pierre, chev. ſeig de S. Marcel, marq. de Bernis, baron de Châteauneuf, de Blou-Laval & vicomte de Gourdon, anc. Cornette de caval. au rég. de Royal-Pologne ; marié en 1746, à *Renée* d'Arnaud, baronne de la Caſſagne & du Pouget, ſans enfans vivans.

Il a pour frere. *François-Joachim* de Pierre-de-Bernis, appellé *le Cardinal de Bernis*, reçu command. de l'Ordre du S. Eſprit le 14 mai 1758, nommé cardin. le 2 oct. ſuiv. ſacré Archevêque d'Alby le 3 août 1764, & nommé peu aprés Ambaſſad. de S. M. à la Cour de Rome, où il réſide depuis pluſieurs années. Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes de 1779. Voyez la généalogie de cette maiſon imprimée *Tome XI*, *p.* 309 *& ſuiv.*

PIGNATELLI, Voyez EGMOND.

PILLOTE, *alias* PILLOTTI : ancienne nobleſſe orig. d'Italie en Languedoc & Champ. dont eſt *Louis-Denis* de Pillote, chev. marq. de Saint

Clément, anc. mouſq. de la premiere comp. dans laquelle il avoit été reçu le 16 oct. 1753, préſenté au Roi & à la Famille Royale le 16 juin 1746, non marié.

Mere. *Jeanne-Gabrielle* de Pons-de-Bourneuf, (fille de feu *Claude-Louis* de Pons, ch. ſeig. de Bourneuf, de Pons & Neuvelle, lieut. col. chev. de S. Louis, & de *Marguerite* de Scoriot), veuve du 21 fév. 1770, de *Denis* de Pillotte, chev. marq. de Saint Clément, ancien capit. de caval. chev. de S. Louis, fils de feu *Jean-Batiſte* de Pillotte, chev. ſeig. de Saint-Clément, capit. de dragons, chev. de Saint Louis, & de *Jeanne* de Portalès.

Les armes: écartelé au 1. & 4. de gueules, à deux piliers d'or mouvans de la pointe de l'écu, ſurmontés chacun d'une étoile de même; & au 2 & 3 d'argent, à un vaiſſeau de ſable ſur une mer de ſinople, mouvante auſſi de la pointe de l'écu.

Plessis-Richelieu (du), en Poitou, dont deux branches ſubſiſtent.

Le chef de cette maiſon ſubſtitué aux nom & armes du Cardinal de Richelieu, eſt *Louis-François-Armand* du Pleſſis, né le 13 mars 1696, duc de Richelieu en Poitou, Pair de France, chev. des Ordres du Roi, premier gentilhomme de ſa Chambre, Maréchal de France du 11 oct. 1748, de l'Académie Françoiſe, Honoraire de celle des Sciences, &c. veuf en ſecondes nôces le 2 août 1740, d'*Eliſabeth-Sophie* de Lorraine, ſœur du dernier Prince de Guiſe; il lui reſte pour fils unique: — *Louis-Antoine-Sophie* du Pleſſis-Richelieu, duc de Fronſac, né le 4 fév. 1736, noble Génois comme ſon pere, maréchal de camp, premier gentilhomme de la Chambre du Roi en ſurvivance, veuf du 3 fév. 1767 avec deux garçons d'*Adélaïde-Gabrielle* de Hautefort, & remarié en avril 1776, avec demoiſelle de Galliſſet.

Le chef de la ſeconde branche eſt *Emmanuel-*

Armand du Pleſſis-Richelieu, duc d'Aiguillon. Voyez AIGUILLON. Généalogie impr. *Tome XI*, *p.* 358 *& ſuiv.*

PLOTHO : ancienne maiſon originaire d'Allemagne, & connue en Flandres depuis pluſieurs ſiecles.

Le chef de la branche établie en Flandres eſt *Charles-Joſeph-Louis-Marie-Guiſlain*, baron de Plotho, du S. Empire & d'Ingelmunſter, né le 13 fév. 1757, reçu en ſept. 1773 chevau-léger de la garde ordin. du Roi depuis 1777.

Freres & ſœurs vivans. — 1. *Euſtache-Cajétan-Maurice-Guiſlain* de Plotho, né le 1 oct. 1760, enſeigne du rég. de Clerfay, au ſervice de l'Empereur né en 1778; — 2. *Ferdinand-Maximilien-Auguſte-Guiſlain*, né le 8 août 1762, reçu chev. de Malte de minorité au grand prieuré de France par brevet du grand-maître, du 7 mai 1764; — 3. & *Marie-Françoiſe-Caroline-Guiſlaine* de Plotho, née le 14 oct. 1758, religieuſe profeſſe à la Viſitation, rue S. Antoine à Paris depuis le 28 avril 1778. Nous donnerons la gén. de cette maiſon dreſſée ſur les titres, en ſon rang, dans le ſuppl.

PONS : maiſon ancienne dont une branche en Bourgogne avant l'an 1350, & enſuite en Champagnes, dont le chef actuel eſt :

Antoine-Angélique de Pons, de Bourneuf, chev. ſeig. de Pons & de Neuville au comté de Bourgogne, ancien capit. de caval. chevalier de S. Louis, fils de feu *Claude-Louis de Pons*, chev. ſeign. de Bourneuf, de Pons & de nouvelle, lieut. col. chev. de S. Louis, & de *Marguerite* de Scoriot ſa ſeconde femme. Il a épouſé le 25 fév. 1745, *Marie-Barbe-Philippe* de la Rue, Dame des Urſins, de Frenay, Bouy, &c. fille de *Pierre-François* de la Rue, chev. ſeig. deſdits lieux, lieut. col. chev. de S. Louis, & de *Barbe-Françoiſe* de Paliſot-d'Incourt. De ſon mariage il a : — *Jeanne-Louiſe-Angélique* de Pons de-Bourneuf,

de-Bourneuf, née le 25 mars 1750, mariée le 21 nov. 1768, à *Edme-Paul-Nicolas*, comte de Nogent, chev. ſeig. d'Erlance & de Vrufolle, chev. de S. Louis; — & *Jeanne-Iſabelle*, dite *Mademoiſelle des Urſins*, née le 3 août 1754.

Le comte de Pons a pour ſœurs du même lit: — 1. *Nicole*, dite *Mademoiſelle de Pons*; — — 2. *Jeanne Gabrielle* de Pons, marq. de Saint-Clément, veuve du 21 fév. 1770, de *Denis* de Pillotte, chev. marq. de S. Clément, anc. capit. de caval. & chev. de S. Louis; — 3. *Thérèſe-Marie*, dite *Mademoiſelle de Bourneuf*; — 4. & *Louiſe-Madeleine*, appellée *Mademoiſelle de Neuvelle*.

Frere & ſœurs, enfans dudit *Claude-Louis* de Pons-de-Bourneuf, & de *Jeanne* d'Alichamp, dame d'Eſpagne, & de Balenot-le-Châtel, ſa troiſième femme; ſçavoir: — 1. *Louis* de Pons-de-Bourneuf, appellé *l'Abbé de Pons*, doyen du chapitre de Vitry, au dioc. de Châlons-ſur-Marne, Prieur d'Eſpineuſeval; — 2. *Jeanne*, dite *Mademoiſelle d'Eſpagne*; — 3. & *Marguerite*, appellée *Mademoiſelle de Balnot*.

Les armes: faſcé d'argent & de gueules de ſix piéces, & une bande d'argent brochante ſur le tout.

PORTUGAL: maiſon ſouveraine. Voyez les Étrennes à la Nobleſſe de l'année 1779.

PONT D'AUBEVOYE (du): ancienne nobleſſe établie en Anjou, dont eſt chef:

René-Jacques-Claude du Pont-d'Aubevoye, dit *le Comte de la Rouſſiere*, chev. ſeig. de Launay-Baffert, &c. né le 11 nov. 1734, ancien lieut. au rég. de Saint-Jal, caval. qui a ſervi juſqu'en 1760, marié le 10 juillet 1763, à *Marie* Bouët de la Noue, fille de meſſire *Claude-François*, chev. de S. Louis, anc. capit. de Grenadiers au rég. de Bourbonnois, & de *Louiſe* Douineau: ils n'ont point d'enfans.

Frere. *Henri-Charles* du Pont-d'Aubevoye, dit *le Chevalier de la Rouſſiere*, né le 15 janv. 1738, ancien capit. au rég. de Grenoble, dans le corps Royal-Artillerie, chev. de S. Louis, retiré du ſervice avec penſion, non marié.

Mere. *Geneviève-Claude* Briçonnet, marquiſe d'Oyſonville, mariée par cont. du 25 janv. 1734, & veuve du 23 avril 1755, d'*André-René* du Pont d'Aubevoye, chev. ſeig. de la Rouſſiere, &c.

De la branche des ſeig. de la Rouſſiere-du-Maine & de Lauberdiere eſt chef *François-Charles-Mathieu* du Pont-d'Aubevoye, chev. ſeig. de Lauberdiere, &c. né le 12 oct. 1723, ancien capit. de caval. chev. de S. Louis, retiré du ſervice avec penſion, marié par cont. du 16 nov. 1750, à *Louiſe-Jeanne-Claire* le Gros-de-Princé, dont: — 1. *Louis-François-Bertrand* du Pont-d'Aubevoye-de-Lauberdiere, né 27 oct. 1759, ci-devant élève de l'école royale militaire, d'où il eſt ſorti en 1776, pour entrer cadet gentilhomme au rég. de Saintonge, infanterie, dans lequel il eſt ſous-lieut. depuis 1778; — 2. *Marie-Louiſe-Françoiſe*, dite *Mademoiſ. de Lauberdiere*, née 1. nov. 1755; — 3. & *Claire-Henriette-Charlotte*, dite *Mademoiſelle du Pont-d'Aubevoye*, née 4 déc. 1757, admiſe à S. Cyr le 1 nov. 1769.

Frere & ſœurs. — 1. *François-Louis*, mentionné ci-après; — 2. *Marie-Jacquine-Françoiſe*, veuve de *Louis-Charles-Thibault* Girouſt-de-Marcillé, ancien garde du corps du Roi, capit. des troupes de la colonie de S. Domingue, dont un fils; — 3. & *Marguerite-Louiſe-Gabrielle* du Pont-d'Aubevoye, ſœur jumelle de *François-Louis*, mariée 28 déc. 1754, & veuve de *Louis-Hervé-Charles-René* de Faudoas, comte de Serillac, dont trois garçons; le ſecond eſt eccléſiaſtique.

François-Louis du Pont-d'Aubevoye, dit *le Chevalier* de la Rouſſiere-Lauberdiere, né en avril 1730, ancien capit. d'infant. au rég. de Bour-

bon, & major des troupes gardes-côtes de Bretagne, capitainerie de S. Nazaire, a entrée & voix délibérative aux états de Bretagne, en vertu d'un arrêt rendu au Parl. de Rennes, le 17 août 1761. Il a épouſé par cont. du 29 ſept. 1759, *Marie-Anne-Gabrielle* Michiel, dame du Deffais & de Condeſt au comté Nantois, dont pour enfans : — 1. *François-Louis-Bertrand* du Pont-d'Aubevoye, né 13 ſept. 1761, reçu garde de la marine à Breſt en 1778 ; — 2. *Claude-François-Marie*, dit *le Chevalier du Pont-d'Aubevoye*, né 27 oct. 1763 ; — 3. *Félicité*, aînée de ſes frères, née 23 ſept. 1760 ; — 4. *N...* du Pont-d'Aubevoye, ſœur jumelle de *François-Louis-Bertrand*, née 13 ſept. 1761 ; — 5. *Claire-Françoiſe-Marie*, née 14 nov. 1762 ; — 6. & *Marie-Louiſe*, née 16 août 1765. Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes de 1779.

Les armes : d'argent, à deux chevrons de gueules. Supports : deux lions. Deviſe : *virtute & labore*. Généal. impr. aux addit. du *Tome XII*, *p. 897 & ſuiv.*

Prestre (le) ancienne maiſon de Bretagne, diſtinguée dans l'épée ſous les ducs de Bretagne ; elle ne le fut pas moins ſous les Rois de France, après l'union de la Bretagne à la couronne, un le Prêtre, Gouverneur de Concarneau, chev. de l'ordre du Roi, ayant contribué à reduire l'Évêché de Cornouailles ſous l'obéiſ. de *Henri IV*.

Aujourd'hui le chef de cette maiſon, eſt *René-Jacques-Louis* le Prêtre, baron de Châteaugiron, marquis d'Épinay, ancien Préſid. à Mortier, au Parl. de Bretagne, né en 1720, veuf en 1762, de *Marguerite-Silvie* des Cartes, petite niéce & héritiere du philoſophe de ce nom, & marié en ſecondes noces en 1764, à *Marie-Charlotte* de la Briffe d'Amilly : du premier lit eſt iſſu — *René-Joſeph* le Prêtre de Châteaugiron, né en 1753, marié en 1773, à *Agathe* Carné

de Trécesſon, dont : — 1. *René-Charles-Hypolithe* le Preſtre ; — 2. *Agathe-Charlotte* ; — 3. *Sophie.*

Frere. — *Auguſte-Félicité* le Preſtre, anc. avocat-général au Parlem. de Bretagne, ancien Préſident à Mortier au parl. de Paris, Sur-Intendant honoraire de la maiſon de la Reine, Préſident au grand conſeil du Roi, né en 1728, marié en 1761, à *Jeanne-Charlotte* Lloyd de Treguibé, d'une maiſon noble d'Angleterre, dont — 1. *Guillaume-René-Félicité-Jean* le Preſtre, né en 1766 ; — 2. *Thereſe-Louiſe-Gabrielle*, née en 1768, reçue chanoineſſe-comteſſe de Neuville en Breſſe, le 6 mars 1770 ; — 3. *Auguſtine-Caroline-Victoire-Aimée*, née en 1769, reçue chanoineſſe comteſſe de Neuville, le 3 janv. 1770 ; — 4. *Auguſte-Pierre-Paul-Jean*, né en 1772, reçu chevalier de Malte de minorité.

Sœurs. — 1. *Françoiſe-Pauline-Jeanne-Renée* le Preſtre, veuve de *Louis-Pierre-Cyr* le Roy de la Potherie, Conſeiller au parlement de Bretagne, & remariée en 1777, à *Charles-Antoine* de Laſtic, Brigadier des armées du Roi, ci-devant chevalier de Malte ; — 2. *Thereſe-Pauline* le Preſtre, veuve en 1774, de *Regnault-Gabriel* de Boisgelin, marquis de Cucé, & Baron de la Rochebernard, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne ; — 3. *Jacquette-Hyacinthe* le Preſtre, mariée en 1751, à *Anne-Gilles-Jacques* Guerin, marquis de S. Brice, ancien capitaine de cavalerie au rég. de Conty, dont deux filles. — 4. *Adélaïde-Jeanne-Claudine* le Preſtre, mariée en 1756, à *Pierre* Dymas, comte de Robiet, ancien lieut. des grenadiers à cheval, Proc. général, Syndic des États de Bretagne, dont une fille. — 5. *Céleſte-Joſephe* le Preſtre, ci-devant chanoineſſe comteſſe de Neuville, mariée en 1764, à *Marie-Philippe-Henri* de Charbonnier, marquis de Crangeac, ancien capit. du régim. des carabiniers,

meſtre-de-camp de cavalerie, dont un garçon & une fille. — 6. *Julienne-Marie-Renée* le Preſtre, veuve en 1770, d'*Antoine-Henri* de la Briſſe, comte d'Amilly, capitaine de vaiſſeaux du Roi, dont deux garçons & une fille. Voyez la généal. impr. *Tome XI*, Dict.-de la nobleſſe.

PRUDHOMME, en Querci : ancienne nobleſſe iſſue au commencement du XIIIe. ſiécle, des comtes de Pepthomme en Angleterre. Elle ſubſiſte dans trois freres, enfans de feu *Claude-Charles* de Prudhomme, écuyer, ſeig. du Roc, & d'*Honorée* de Laval, d'une ancienne nobleſſe du Périgord, ſçavoir :

1. *Bertrand* de Prudhomme, écuyer, ſeig. du Roc, marié par cont. du 9 ſept. 1758, à noble *Marie-Henriette* de Lavaur, fille de feu *Pierre-Louis*, ſeig. de Laboiſſe, Préſid. Tréſorier gén. de France à Montauban, & de dame *Eliſabeth* de Peyruſſe de Banſe, dont — *Géraud-Louis* de Prudhomme, écuyer, né 15 mars 1762, ſous-lieut. au rég. de Picardie, infant. en 1779; — & *François-Louis*, né 28 août 1769.

2. *Emmanuel*, Eccléſiaſtique; — 3. & *François* de Prudhomme, écuyer, ancien capit. de canoniers du corps royal d'artillerie, chev. de S. Louis, retiré du ſervice, marié par cont. du 12 oct. 1775, à demoiſ. *Marie-Marguerite-Sophie* de Languedoue, fille de feu meſſire *Adrien-Bernard* de Languedoue, chev. Aide-major de Cambray, & d'*Eliſabeth* de Boniface, dont — *Jean-Batiſte-Henri* de Prudhomme, écuyer, né 5 nov. 1776. Généal. que nous donnerons dans le ſupplément.

Les armes : d'azur, à trois tours d'argent crenelées & maçonnées de ſable, 2 & 1. Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrénnes de 1779.

PRUSSE. Maiſon regnante. Voyez les Étrennes de 1779.

Q

QUELEN : Il y a deux maiſons de ce nom en Bretagne.

Le chef de la premiere, eſt *Paul-François* de Quelen-de-Stuer-de-Cauſſade, né en 1746, duc de la Vauguyon, nommé le 11 mai 1776, Ambaſſadeur de Sa Majeſté auprès des États génér. Il a épouſé le 14 oct. 1966, *Antoinette-Roſalie* de Pons, fille du vicomte de Pons, brigad. des armées du Roi, & de *Gabrielle-Roſalie* le Tonnelier-de-Breteuil, dont un fils né le 20 juin 1768. Art. Impr. *Tome XI*, *p.* 611 *& ſuiv.*

Le chef de l'autre maiſon de Quelen, eſt *Maurice-Louis* de Quelen, Procureur-Syndic de la nobleſſe des États de Bretagne, qui a de ſon mariage contracté le 26 août 1722, avec *Hélene* Berthou, entr'autres enfans, deux filles. L'une reçue à S. Cyr, le 14 mai 1735; — & l'autre dans la maiſon de l'enfant Jeſus. Art. impr. *ibid. p.* 613.

QUEUILLE (de la) : Maiſon d'Auvergne, dont eſt chef *Jean-Claude*, marquis de la Queuille, &c. né 2 janvier 1742, chev. de S. Louis en fév. 1771, ci-devant col. en ſecond du rég. de Breſſe en 1776, marié, cont. ſig. le 12 avril 1773, à *Emilie* de Scorailles, fille de feu *Etienne-Marie*, Marquis de Scorailles, lieuten. gén. des armées du Roi, & de feu *Charlotte* de Fortia, dont : — 1. *Aglaé-Louiſe*, née 8 mars 1774; — 2. *Adélaïde-Emilie* de la Queuille, née 30 ſept. 1775.

Freres & ſœurs. — 1. *Claude-Gilbert*, vicomte de la Queuille, né 10 août 1748, capit. de caval. — 2. *Jacques-Philippe*, né 10 nov. 1753,

chev. de malte de minorité, du 30 août 1757, ſous-lieut. au rég. royal de Picardie, caval. en 1770; — 3. *Armand-Jean*, auſſi chevalier de Malte de minorité, du 30 août 1757, ſous-lieut. de dragons au rég. de *Monſieur* en 1773; — 4. *Marguerite*, mariée au mois d'Août 1765, à *Louis-Dominique* de Creuzy, comte de Marſillac; — 5 & 6. *Anne-Joſephe* & *Anne-Jeanne* de la Queuille. Art. impr. *ibid. p.* 635 *& ſuiv.*

QUINEMONT, en Touraine. Ancienne nobleſſe dont eſt chef *Jean-Jacques-Ours* de Quinemont, chev. ſeig. de Varennes, Beaugé & la Guenerie, ancien officier de caval. marié 11 fév. 1736, à demoiſelle *Marie-Jeanne* Odart, fille de *Charles*, chev. ancien capit. de carabiniers, dont: — 1. *Jean-Charles-Ours* de Quinemont, anc. capit. de caval. au rég. d'Artois; 2. *Louis-Charles-Pierre*, ancien capit. d'infant. au rég. de Poitou; — 3. *Marie-Charlotte*, mariée à *N...* de Vernage, écuyer, Médecin ordinaire du Roi; — 4, 5 & 6. *Marie-Louiſe-Adélaïde*, *Victoire-Catherine*, & *Marie-Félicité-Julie* de Guinemont. Art. impr. *ibid. p.* 638 *& ſuiv.*

QUIRIT: ancienne nobleſſe, origin. du pays de Loudunois en Poitou, & établie en Touraine, dont deux branches ſubſiſtent.

Le chef de la premiere, eſt *Henri* Quirit, chev. baron de Coulaine, ſeig de la Herpiniere, &c. marié par cont. du 28 juillet 1743, à *Anne-Madeleine* de Seguin, fille de *Pierre*, chev. anc. mouſquet. de la garde du Roi, aîné de la branche des Seguin de Cabaſſolle, établie en Touraine, origin. du Comtat d'Avignon. Ils ont pour enfans vivans: — 1. *Henri-Auguſte* Quirit, chevalier, baron de Coulaine, capit. au rég. de Saintonge, infant. depuis 1769, marié par cont. du 29 juin 1773, à *Marie-Aimée* Briſard du Martray, fille de *Charles-Mathieu*, écuyer, ancien gendarme de la garde du Roi, & de dame *Marguerite* Gi-

belin-de-Florançol, dont — *Anne-Aimée* Quirit, née 14 avril 1774.

2. *Henri-Edmé-Joſeph*, Prêtre, chan. du chapitre noble de l'Egliſe Collégiale de N. D. de S. Florentin au château d'Amboiſe, du 14 mars 1775; — 3. *Auguſtin-Pierre*, dit *le Chevalier de Coulaine*, lieutenant en ſecond au rég. de Saintonge, infant. en 1779; — 4. *François-René*, ſous-lieut. aud. rég. en 1776; — 5, 6 & 7. *Anne-Hélene*, *Marie-Hélene*, & *Madeleine-Julie*, non mariées.

Ces enfans ont pour tante : *Henriette-Marie* Quirit, femme d'*Aimé-Mathieu* de Jouſſeaume, chev. ſeig. du Sommau, dont trois garçons & deux filles.

De la ſeconde branche eſt chef *Joſeph-Charles* Quirit, chev. ſeig. de la Motte, Uſage, &c. qui a épouſé, le 20 fév. 1732, *Marie* Torterue, fille de *Joſeph*, ſeig. de Sazilly, Conſ. du Roi au Bailliage & ſiége royal de Chinon, & de *Marie* Sermais, dont : — 1. *Charles-Joſeph-Henri* Quirit, chev. ſeig. de la Motte, Uſage en Touraine, & de Chaunay en Poitou, ancien chevau-léger de la garde ordin. du Roi, & capit. de caval. marié 27 juillet 1766, à *Louiſe* Marin, fille de feu *Joſeph*, chev. de S. Louis, mort lieut. col. du rég. étranger de Benouſqui, & de *Charlotte* Fleury-de-la-Gorgendiere. Il n'a de ſon mariage, qu'une fille, nommée *Louiſe* Quirit.

— 2. *Marie-Marguerite* Quirit, mariée 19 mai 1754, à *Joſeph-Marie* de Feſques, chev. ſeig. de la Coudre, qui a deux garçons & une fille; — 3. & *Marie-Madeleine*, mariée 14 fév. 1756, à *Joſeph-René* de Crozé, chev. ſeig. de la Treille, & mere de trois garçons & de deux filles. L'aîné des garçons eſt ſous-lieut. au rég. de Foix. Voyez la généal. impr. *Tome XI*, *p. 647 & ſuiv.* Art. à ſubſtituer à celui inſéré dans les Étrennes de 1779

R

RAGET (du) : famille noble & ancienne, originaire d'Alſace, & établie en Champagne, dont nous donnerons la généal. dans le ſupplém. de notre Dictionn. dreſſée ſur titres authentiques & piéces originales, depuis *Etienne* du Raget, qualifié *Meſſire* & *Ecuyer*, ſeig. de S. Balle & de Domblain, le premier de ſa famille qui paſſa en Champagne, vers 1560, avec le duc de Guiſe, Prince de Joinville, dont il étoit écuyer & premier homme d'armes de ſa compagnie de 100 gentilshommes, ce qui conſtate la nobleſſe de ſon extraction, puiſque le Duc de Guiſe étoit petit-fils du Duc de Lorraine, & le plus grand ſeigneur du Royaume. Cette famille ſubſiſte en trois branc.

De la premiere il ne reſte que *Claude-Pierre* du Raget d'Arceville, chev. ancien officier de dragons au rég. de Beaufremont, chev. de l'Ordre de S. Louis, vivant ſans alliance.

Il eſt fils de *Pierre-Paul* du Raget, ſieur d'Arceville, anciennement chambellan de ſon Alteſſe le Duc de Virtemberg, & officier dans ſes troupes, mort en 1730, & de dame *Marie-Victoire* Daafeliſé, & petit-fils de meſſire *Louis* du Raget, chev. ſeig. d'Arceville, & de dame *Louiſe* de Gedoin Duval.

Or la ſuſdite qualité de chevalier, a été conſtatée & reconnue dans la perſonne de *Louis* du Raget, dès l'an 1687, par pluſieurs actes, ſentences & arrêts du Parlement de Paris, que l'aîné de la premiere branche a entre les mains.

De la ſeconde eſt chef, *Louis-Touſſaint* du Raget, écuyer, ſeig. de Champbonin, ancien premier commis de la guerre, commiſſaire des guerres, Gouverneur de la ville de Vaſſy en Cham-

pagne, retiré avec penſion du Roi. Il a épouſé demoiſelle *Anne* Mouſle, fille de meſſire *Jean-Louis*, écuyer, ſeig. de Jarville, dont il n'a point d'enfans.

Mere. *Anne-Paulin* de Bourmont, veuve depuis 1748, de *Jacques-François* du Raget, écuyer, ſeig. du-Champbonin, ancien capit. d'infant. penſionné du Roi, & chev. de S. Louis.

Le chef de la troiſieme branche, eſt *François* du Raget, écuyer, d'abord garde du corps du Roi, comp. de Noailles, où il a ſervi 20 ans, dont 15 en qualité de lieut. & 5 avec commiſſion de capit. de caval. depuis nommé Aide-major au Neuf-Briſack, avec brevet de commandant du 25 mars 1765, & chev. de S. Louis, penſionné du Roi. Il a épouſé, le 16 août 1762, demoiſelle *Eliſabeth-Marie* Durand-de-Virloup, fille de meſſire *Louis* Durand, écuyer, ſeig. de Virloup, chev. de S. Louis, aide-major de Cour, & anc. officier de la premiere comp. des Mouſquet. & de dame *Françoiſe-Charlotte-Suzanne* le Prince. Leurs enfans ſont : — 1 & 2. *Pierre-François* du Raget, écuyer, & *Louis-Alexandre*, dit *le chevalier du Raget*, nés jumeaux le 28 janvier 1764, Eleves du corps royal d'artillerie; — 3. *Alexandre-Joſeph*, né le 15 déc. 1767; — *Touſſaint-Gabriel*, né le 18 fév. 1769; — 5. *Charlotte-Irêne*, (aînée des deux précédens) née le 3 juin 1765; — 6. *Louiſe-Claudine-Eliſabeth*, née le 16 oct. 1766; — 7. *Françoiſe-Octavie-Eléonore*, née le 28 avril 1773; — 8. & *Louiſe-Marguerite* du Raget, née le 14 déc. 1778.

Son frere, *Jean-Pierre* du Raget, qui ayant été reformé à la paix de 1748, a embraſſé l'état eccléſiaſtique, & eſt depuis pluſieurs années, Curé de Villiers-aux-Bois en Champagne.

Les armes : d'azur, au lion d'argent accompagné de trois étoiles, & en pointe d'une roſe, le tout d'argent.

RAINEVAL : voyez les Étrennes de 1779.

REBECQUE. Voyez CONSTANT-DE-REBECQUE.

RICOUART D'HEROUVILLE. Voyez les Étrennes de 1779.

RIOLLET. Voyez les Étrennes de 1779.

RIPERT (de) : ancienne nobleſſe originaire du Dauphiné, & établie en Provence, dont trois branches ſubſiſtent.

De la premiere il ne reſte que *Jean-Batiſte-Joſeph-Elie* & *Jean-Nicolas-Albert* de Ripert, tous deux capit. au régim. de Hainaut, enſuite commandans des recrues d'Aix & de Lyon, avec brevet l'un & l'autre de col. à la ſuite de l'infant.

Le chef de la ſeconde branche, eſt *Joſeph* de Ripert, marié par cont. du 12 janvier 1735, paſſé à Apt, à demoiſ. *Delphine* de Thomas-Gignac, fille de *Jean-Batiſte*, ſeig. de Gignac & de Roqueture, & de dame *Marguerite* de Guerin, de laquelle il reſte —— *André* de Ripert, qui a épouſé en 1767, demoiſ. *Marie-Anne* de Meyronnet, fille de meſſire *Philippe*, baron de S. Marc, conſ. au Parlement d'Aix, & de dame *Thereſe* de Fauris de S. Clément, dont deux garçons & deux filles.

De la troiſieme branche, eſt chef *Gilles* de Ripert, marq. de S. Saturnin, baron de Monclar, ſeig. de Salonet & d'Ubaye, fils unique de feu *Jean-Pierre-François* de Ripert, marq. de S. Saturnin, &c. Proc. gén. au Parl. d'Aix, & de *Catherine* de Lille, qu'il avoit épouſée en mars 1747.

Sœurs. *Emilie* de Ripert, mariée en 1770, à *N...* de Raffelis, ſeig. de Broves, chef d'Eſcadre; —— & *Roſalie*, mariée à Nice.

Oncle. *Joſeph-Jean-Batiſte* de Ripert-de-Salonet, ancien capit. au rég. du Roi, caval. avec brevet de lieuten. col. Voyez la généal. impr. *Tome XII, p. 406 & ſuiv.* à la fin de la lettre *R*.

RIVIERE (de la) en Normandie. Maiſon dont

il ne reſte plus que trois branches. L'une eſt établie depuis pluſieurs ſiecles en Angleterre.

La ſeconde ſubſiſte dans les trois ſœurs de feu *Pierre-Charles*, marquis de la Riviere, chevalier, col. en ſecond du rég. de la Reine, infanterie, mort en janv. 1779, ſans poſtérité de *Marie-Henriette-Eliſabeth-Gabrielle* de Roſſet-de-Fleury, fille du duc de Fleury, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, chev. de ſes Ordres, & Gouv. de Lorraine.

Les ſœurs du feu marquis de la Riviere, ſont : — 1. *Anne-Guye* de la Riviere, religieuſe ; — 2. *Marie-Louiſe-Charlotte* : mariée par cont. du 25 avril 1767, à *Henri*, comte de Gautier-Savignac, ancien capitaine au rég. de Duras, aujourd'hui Vivarais, dont poſt. Voyez GAUTIER-DE-SAVIGNAC ; — 3. & *Marie-Judith* de la Riviere, mariée à *Gilbert-Bonnaventure* d'Eſcodeca, chev. marq. de Boiſſe-Pardaillan, comte de Montblanc, &c.

Le chef de la troiſieme branche, ſéparée depuis 1630, de celle du feu marq. de la Riviere, eſt *Bénédic-François*, comte de la Riviere, ancien capit. de caval. qui a épouſé *Marie-Anne* Roy, dont il n'a point d'enfans. Voyez l'art. impr. *ibid. p.* 137 *& ſuiv.*

ROCHECHOUARD : Maiſon illuſtre qui ſubſiſte en pluſieurs branches. Voyez les Étrennes de 1779.

ROCHEFOUCAULD (de la) en Angoumois : Maiſon dont nous avons parlé dans nos Étrennes de 1779. Voici la branche de la *Rochefoucauld-Bayers*, dont eſt *François-Joſeph* de la Rochefoucauld Bayers, né à Angoulême en 1735, ſacré Évêque de Beauvais, le 22 juin 1672, & reçu Pair au Parlement.

Il a pour freres & ſœurs : — 1. le marquis de Bayers, marié à *N...* de Fougere, Américaine, dont une fille ; — 2. le comte de Bayers, marié à *N...* Frémont de Chavandon, fille de M.

M. Frémont d'Auneuil en Beauvoiſis, connu ſous le nom du Préſident du Mazis : — 3. l'abbé de la Rochefoucauld-Bayers, Agent du Clergé, en 1775, & grand-chantre de l'Egliſe de Beauvais, vicaire-général dudit diocèſe : — 4. une ſœur Abbeſſe du Paraclet, au diocèſe de Troyes, en 1768, & une ſeconde ſœur non mariée.

ROHAN en Bretagne, grande & illuſtre maiſon dont nous avons donné l'état actuel dans les Étrennes de 1779, & la généal. dans le *Tome XII* de notre Dictionnaire à la Nobleſſe. Voyez ces deux Ouvrages.

S.

SAINT-MAURIS-MONTBAREY : ancienne maiſon de Franche-Comté, de laquelle eſt :

Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris, Prince de Montbarey & du S. Empire, maréc. des camps & armées du Roi, inſpecteur gén. d'infant. capit. col. des Gardes-Suiſſes de *Monſieur* en ſurvivance, miniſtre & ſecrét. d'état de la guerre, reçu chev. des Ordres, le 7 juin 1778, qui a épouſé le 29 oct. 1753, *Françoiſe-Parfaite-Thaïs* de Mailly, dame de l'ordre impérial de la Croix étoilée, fille de feu *Louis* de Mailly, marq. de Neſle, chev. des Ordres, & dame de compagnie de Madame *Adélaïde* de France, dont : — 1. *Louis-Marie-François-Alexandre* de Saint-Mauris-Montbarey, appellé *le Prince de Saint-Mauris*, capit. de dragons au rég. de Lanan, & capit. col. des Suiſſes de la garde de *Monſieur*, frere du Roi, & nommé par Sa Majeſté, le 7 fév. 1779, Sénéchal-Gouverneur du pays de Rouergue, & Sénéchal-Comtal du Comté de

Rodès ; — 2. & *Marie-Françoiſe-Maximilienne* de S. Mauris-Montbarey.

SARTINE : famille noble, dont eſt *Antoine-Raimond-Jean-Gualbert-Gabriel* de Sartine, chev. comte d'Alby, né à Barcelonne, le 12 juillet 1729, Conſeiller du Roi en ſes conſeils d'état & privé, le 5 oct. 1767, Miniſtre & Sécrét. d'état de la Marine, le 25 août 1774, marié le 9 juillet 1759, à *Marie-Anne* Hardy-du-Pleſſis, née le 5 ſept. 1739, fille d'*Etienne* Hardy-du-Pleſſis, chev. de S. Louis, ancien capit. d'infant. & de dame *Marie-Bonne* de Colabau, dont pour fils unique : — *Charles-Marie-Antoine* de Sartine, chevalier, né le 27 oct. 1760, Avocat du Roi au Châtelet de Paris. Art. impr. *Tome XII*, *p.* 499.

SAVOIE : Maiſon ſouveraine qui nous a donné MADAME & MADAME LA COMTESSE D'ARTOIS, Belles-Sœurs du Roi LOUIS XVI. Voyez les Étrennes de 1779.

SAXE : Maiſon ſouveraine de laquelle étoit feu MADAME LA DAUPHINE, mere du Roi LOUIS XVI. Voyez-en l'état actuel dans les Étrennes de 1779.

SEGUIER : maiſon féconde en grands magiſtrats & en perſonnages illuſtres.

Le chef de la branche des ſeig. de S. Cyr, eſt *Antoine-Louis* Seguier, né 1. décem. 1726, Avocat gén. au Parl. de Paris, depuis le 10 mars 1755, de l'Académie françoiſe en 1757, marié 29 déc. 1767, à demoiſelle *N*... Vaſſal, fille de *Jean* Vaſſal, écuyer, receveur-général des finances de Languedoc, dont un garçon, né au mois de ſept. 1768.

De la branche des ſeigneurs de la Verriere, eſt *Jean-Louis* Seguier, ſeigneur de Courtampiere, &c. marié à *Marie-Conſtance* Hebert, dont une fille nommée *Marie-Conſtance* Seguier. Généal. impr. *Tome XII*, *p.* 523 *& ſuiv.*

SERENT : ancienne maiſon de Bretagne, connue dès le Xe ſiécle, & qui ſubſiſte en trois branches.

De la premiere il ne reſte que *Renée-Louiſe* de Serent, Dame de la Riviere, vivante ſans alliance.

Le chef de la ſeconde, eſt *Armand-Louis*, marq. de Serent, chev. Pair de Bretagne, baron de l'ancienne baron. de Maleſtroit, Préſid. né de la nob. de Bretagne, ſeig. de Kerſily, Kervaſy, Belon, baron de Baule, &c. né à Nantes, le 31 déc. 1736, ſucceſſivement meſtre-de-camp du rég. royal caval. le 10 fév. 1759, brigadier des armées du Roi, du 20 avril 1768, nommé Gouv. des enfans de Mgr le Comte d'Artois, ſecond frere du Roi, le 8 ſept. 1776, marié par cont. du 15 janv. 1754, à *Bonne-Marie-Félicité* de Montmorency-Luxembourg, fille de *Charles-Anne-Sigiſmond*, duc d'Olonne, & de *Marie-Antoinette* de Bullion-Fervaques, dont: — 1. *Armand-Sigiſmond-Félicité-Marie*, né en ſept. 1762, appellé *le baron de Serent*; — 2. *Armand-Léon-Bernardin*, dit *le Vicomte de Serent*, né en oct. 1764; — 3. *Anne-Angélique-Marie-Emilie*, née en ſept. 1770; — 4. & *Anne-Félicité-Simone*, née en janv. 1772.

Le chef de la troiſieme, eſt *Joſeph-René-François* de Serent, chev. ſeig. de Branbec, &c. commiſſaire des états de Bretagne, non marié.

Sœurs iſſues d'un ſecond lit: *Marie-Joſephe* & *Marie-Jeanne-Vincente* de Serent, auſſi non mariées. Généal. que nous donnerons dans le ſupplément.

Cette maiſon porte pour *armes*: d'or, à trois quintefeuilles de ſable.

SÉROUX en Picardie, qui ſubſiſte en trois branches dont nous ne pouvons donner l'état actuel qu'en 1781, à cauſe de l'abondance des matieres.

SIMIANE en Languedoc, à Avignon & en Dauphiné. De cette maiſon eſt le Marquis de Simiane, qui a pour frere cadet le Comte de Simiane, marié avec mademoiſ. de Sanze, dont

deux garçons & une fille, non mariée. L'aîné des garçons, eſt lieut. au rég. du Roi infant. le cadet eſt auſſi lieut. au même rég. & chev. de Malte. Le marquis & comte de Simiane, ont deux ſœurs, l'une mariée & veuve avec enfans, de M. Bonnet d'Honiere, chev. de S. Louis; la ſeconde mariée à M. Dollone, & a auſſi des enfans. Elles demeurent toutes les deux dans le Comtat Veneſſain.

Les armes : d'or ſemées de fleurs de lys & de châteaux d'azur.

SUERE (de) : anc. nobleſſe origin. d'Eſpagne, connue ſous le nom de *Suëro* & de *Sueyro*, laquelle a donné deux évêques de Lisbonne, le dernier en 1212, & un évêque d'Avila. Elle ſubſiſte à Paris dans l'abbé du Plan, chev. de l'ordre de S. Jean de Latran, Prêtre licentié en droit de la faculté de Paris, qui a un frere au ſervice, & deux ſœurs non mariées. Nous en parlerons plus en détail dans les Étrennes de 1781, & dans le ſupplément de nôtre Dictionnaire généalogique de la nobleſſe.

SUEURE. Voyez les Étrennes de 1779.

T.

TALARU : Maiſon ancienne & illuſtre du Lyonnois, qui a donné trois Archev. de Lyon, dont deux Cardinaux, un grand nombre de chan. comtes de cette Primatiale, & des chev. des Ord.

Le chef de la branche des ſeig. de Chalmazel, la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui, eſt *Céſar-Marie* de Talaru, chevalier, marquis de Chalmazel, comte de Chamarande, ſeig. de S. Marcel, &c. appellé *le marq. de Talaru*, né 8 juin 1725, gouv. des villes & châteaux de Phaltzbourg &

Sarbourg, le 20 août 1750, maréc. des camps & armées du Roi, le 20 fév. 1761, nommé Grand'Croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis, le 26 fév. 1777, marié en mai 1750, à *Marie-Juſtine* de Saſſenage (ſeconde fille du feu marq. de Saſſenage, chev. des Ord.), ſans enfans vivans.

Le marq. de Talaru a pour freres & ſœur : —— 1. *Ange-François* de Talaru-Chalmazel, né 14 mai 1727, nommé Évêque de Coutances ſur la fin de l'année 1764, ſacré le 10 mars 1765; —— 2. *Louis-François*, mentionné ci-après; —— 3. & *Marie-Louiſe-Angélique*, née 20 mars 1723, aînée de ſes freres, mariée 20 juillet 1741, & veuve le 27 janv. 1743, ſans enfans, d'*Armand-François* de la Croix, marquis de Caſtries.

Louis-François, Vicomte de Talaru, ſeig. du Chauſſing, Mole, Peroux, &c. né en ſept. 1729, meſtre-de camp de caval. en 1758, premier maître-d'hôtel de la Reine, par ceſſion de ſon aîné en 1770, au renouvellement de la maiſon de Sa Majeſté, nommé chev. des ordres au Sacre du Roi, en 1775, & reçu le 1 janv. 1776, a quitté la croix de Malte, & a épouſé par contrat du 22 juillet 1767, *Henriette-Jeanne-Hélie* de Bec-de-Liévre, fille du feu marq. de Cany & de Quevilly, & de *Charlotte* de Paulmier-de-la-Bucaille. Elle a été préſentée au Roi & à la famille royale le 8 août ſuivant par la Marquiſe de Talaru, ſa belle-ſœur, & nommée en déc. 1768, dame de compagnie de Madame *Adélaïde* de France, tante du Roi. De leur mariage eſt iſſu : —— *Louis-Juſtin-Marie* de Talaru-Chalmazel, chev. né le 2 ſept. 1769. Nous donnerons la généalogie de cette maiſon dans le ſupplément de notre Dictionn.

Les armes : parti d'or & d'azur, au bâton de gueules brochant ſur le tout.

TALEYRAND : Maiſon des plus anciennes du Périgord, de laquelle eſt *Charles-Daniel*, comte de Taleyrand, reçu chev. des Ordres, le 1 janv. 1776

Alexandre-Angélique de Talcyrand-Périgord, né en 1737, ſacré 26 déc. 1766, Archevêque de Trajanople, a été nommé Archevêque de Reims en oct. 1777, Prélat commandeur de l'ordre du S. Eſprit, & depuis la mort du card. de la Roche-Aymond eſt archevêque & duc de Reims.

Le Vicomte de Périgord a épouſé, cont. ſigné le 2 déc. 1778 par leurs Majeſt. demoiſ. de Virville.

TALON : de cette famille diſtinguée dans la robe, il reſte du mariage de *Jean-Baptiſte* Talon, Conſ. au Parl. de Paris en la premiere chambre des enquêtes, mort en nov. 1772, contracté en 1750 avec *Marie-Charlotte* Radix, décédée en 1779 : — 1. *Antoine-Omer* Talon, né 21 janv. 1760, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, depuis le 29 juillet 1777, non encore marié. — 2. *Marie-Geneviève*, née 16 nov. 1754, mariée 21 janv. 1770, à *Etienne-Philippe*, marquis de Villaines, exempt des gardes du corps de S. M. — 3. & *Marie-Victoire* Talon, née 3 avril 1756, mariée 6 fév. 1775, à *Marie-Louis-Henri* d'Eſcorches, chev. marq. de Ste Croix, ſous-lieut. au rég. des gardes-Françoiſes, depuis 1777. Voyez la généal. impr. *Tome XII*, *p.* 585 & *ſuiv.*

Nous ajouterons ici que M. Talon, avocat du Roi au Châtelet de Paris, n'eſt pas le ſeul de ſon nom. Il y a M. Talon-de-Vertchamp, attaché au garde-meuble de la couronne, qui eſt marié & n'a point d'enfans ; mais il a deux couſins-germ. de ſon nom, qui ſont deux riches banq. établ. à Lyon. Nous les croyons ſortis d'une branche cadette de celle de M. l'Avocat du Roi au Châtelet de Paris.

Les armes : d'azur, au chevron accompagné de trois épis ſortant chacun d'un croiſſant, le tout d'or.

THIBOUTOT. Voyez l'état actuel de cette maiſon dans les Étrennes de 1779.

THUISY. Voyez GOUJON-DE-THUISY.

TIMBRUNE-DE-VALENCE. Maiſon des plus anc. & des plus diſtinguées de la province de Picardie & du Boulonnois, dont deux branches ſubſiſtent. Nous en parlerons dans les Étrennes de 1781.

TOSCANE. Voyez LORRAINE.

TOUR (du) en Guyenne : famille d'ancienne extraction dont nous ne pouvons parler que dans les Étrennes à la Nobleſſe de 1781, à cauſe de l'abondance des matieres.

TURPIN de Criſſé, dont eſt le comte de ce nom, maréc. des camps & armées du Roi, Inſpecteur gén. de caval. & de dragons, & commandeur de l'ordre de S. Louis. Voyez les Étrennes à la Nobleſſe de 1779.

U.

UHART (d') : Maiſon établie dans la baſſe Navarre, qui ſubſiſte dans la perſonne du marquis d'Uhart en Navarre, marié à demoiſelle de Caupene-d'Amou, fille du Vicomte d'Echaux, dont il a pluſieurs enfans & un chevalier de Malte de la langue de Provence. Art. impr. *Tome XII, p. 710 & ſuiv.*

URTUBIE (d') : ancienne nobleſſe du pays de Labour, dont eſt chef *Pierre* d'Alzatte-d'Urtubie, baron de Garro, lieut. col. d'infant. chev. de S. Louis, qui a épouſé en 1738, *Marie* de Ville, dont pour fils unique :

Laurent d'Alzatte-d'Urtubie, baron de Garro, capit. au rég. de Belſunce 1775, bailli d'épée, col. commandant des milices du pays de Labour, marié en 1769, avec *Jeanne-Martine* de Logras, fille de *Jean*, marq. de Logras, & de *Madeleine* le gendre, de laquelle il a : — *Valentin-Bertrand*

d'Alzatte-d'Urtubie, né en 1772; — & *Madeleine-Angélique*, aînée de ſon frere, née 3 ſept. 1771. Généal. impr. *ibid. p.* 714 & *ſuiv.*

USSON (d'): ancienne maiſon du pays de Donnezan, dont eſt chef *N...* d'Uſſon de Bonac, marq. d'Uſſon, chev. de S. Louis, col. commandant du rég. d'Angoumois, infant. marié, par cont. du 14 avril 1771, à demoiſ. du Rumain. Nous ignorons s'il en a poſtérité.

Sœur. *Louiſe-Pétronille* d'Uſſon-de-Bonac, mariée par cont. du 20 nov. 1778, à *Jean-Paul*, marq. d'Angoſſe, chev. de S. Louis, col. du troiſieme rég. d'état-major, grand-Sénéchal & gouv. d'Armagnac, dont poſtér. Voyez ANGOSSE dans cet Ouvrage.

Mere. *Pétronille-Louiſe* Bidé-de-la-Grandville, veuve du 2 déc. 1778, de *François-Armand* d'Uſſon, marq. de Bonac, lieut. gén. des armées, chev. de l'Ordre de S. André de Ruſſie, ci-devant Ambaſſad. du Roi auprès des états généraux des Provinces-unies, &c.

Oncles & tantes du marq. d'Uſſon. — 1. *N...* d'Uſſon de Bonac, dit *le Comte d'Uſſon*, lieut. gén. au comté de Foix, & Ambaſſad. du Roi en Suede, marié; — 2. *Jean-Louis* d'Uſſon-de-Bonac, nommé le 1. nov. 1767, Évêque d'Agen, ſacré 14 fév. 1768; — 3. *Madeleine-Françoiſe*, veuve en 1757, de *N...* Yſoré, marquis de Pleumartin en Anjou; — 4. & *Jeanne-Louiſe*, mar. au marq. de Vignacourt. Voyez la généalogie impr. *ibid, p.* 716 & *ſuiv.*

V.

VALETTE (de la) : ſuivant l'abrégé d'un Mémoire généalogique fourni & dreſſé anciennement ſur les titres, cette Maiſon eſt conſidérable & illuſtre de chevalerie, pour avoir donné entr'autres dans la perſonne de *Jean* de Valette, Grand-Maître de Malte le 21 août 1557, lequel en fit lever ſe ſiége entrepris par Soliman II, après quatre mois de tranchée ouverte ; un chevalier des Ordres dans la perſonne de *François* de la Valette, (il unit le double article *la* à ſon nom), ſeigneur de Pariſot, Cornuſſon, &c. &c. reçu le 31 décembre 1583 ; beaucoup de chevaliers armés, ſix chevaliers de l'Ordre du Roi, dont un ſous Louis XI, un grand nombre de chevaliers des Ordres de Saint Jean de Jéruſalem, dit *de Malte*, des Templiers, & de Saint Louis, pluſieurs Prélats, des Conſeillers d'Etat, des Chambelans, des Ambaſſadeurs, pluſieurs Gentilshommes de la Chambre du Roi, des Préſidens du Parlement, des Grands Sénéchaux & Gouverneurs de Ville & de Province ; des Capitaines de 50 hommes d'armes, & Lieutenans-Généraux des armées & des Provinces ; & en général beaucoup d'Officiers diſtingués de tous les grades, dont quelques-uns ont perdu la vie au ſervice du Roi : enfin pluſieurs ſeig. de cette Maiſon ſe ſont anciennement croiſés contre les Infideles & les Hérétiques Albigeois. Dans leurs alliances ſe trouvent les plus illuſtres & les plus anciennes Maiſons de France.

Elle tire ſon origine des vicomtes ſouverains

de S. Antonin, iſſus des comtes de Rouergue, & ceux-ci des prem. comtes héréd de Toulouſe. Ces derniers, ſelon d'anciens généalogiſtes, deſcendoient du fameux Bertrand, qui ſuccéda à Yzaure-Thurſin, au comté de Toulouſe, & étoit un des fils d'Albon II, comte de Poitiers, à qui les Empereurs *Louis le Débonnaire* & *Charles le Chauve*, donnerent en fiefs de la Couronne les comtés de Toulouſe, de Carcaſſonne & de Rodez, afin de les mettre en état de s'oppoſer aux incurſions des Sarraſins qui ravageoient alors cette partie du Royaume; & l'on voit dans quelques auteurs que les comtes de Poitiers deſcendoient de Mérovée III, roi de la premiere race, qui porte ſon nom.

On ignore l'étymologie du nom de *Valette*; mais il eſt probable que c'eſt celui de la ſituation d'un lieu, car *Valette* en idiome gaſcon, ſingifie *petite vallée*, d'ailleurs, *Fortuné* de Valette, (le premier ſeig. de cette Maiſon qui prit ce nom adopté par tous ſes deſcendans), fit bâtir un fort château en 1180, au bord de la riviere d'Aveyron en Rouergue. Il en eſt parlé ainſi dans les anciens actes latins: *caſtrum Vallatum, linguâ Celticâ, Valletta dictum.* Cette Maiſon dont nous parlerons dans notre ſupplém. a formé beaucoup de branches, dont quelques-unes ſont éteintes. Voici l'état actuel de celles qui ſubſiſtent.

Le chef de la premiere branche, dite celle des barons de la Valette, Morlhon, S. Venſon, éteinte, établie en Périgord, eſt *Jean-Iſaac-François*, baron de la Valette-la-Finou, ancien Garde du Corps du Roi, né le 20 août 1724, marié le 30 juin 1754, avec *Catherine* de Verdeſme, dont il n'a point d'enfans. Il a pour ſœur *N.*. de la Valette-la-Finou, mariée avec *N.*., de la Paliſſe.

De la ſeconde branche établie en Quercy, eſt

chef *Barthelemi*, marq. de la Valette-Pariſot-Talbènque, chev. de S. Louis, marié en 1761, avec *Marie-Claire*, comteſſe de Courtois, dont pour fils unique, *Jean-Batiſte-Marie-François*, dit *le Comte de la Valette-Pariſot*, eccléſiaſtique. —— 2. & *Marie-Henriette*, mariée avec le comte de Montlezun.

La troiſieme branche dite des Comtes de Montroyer, ſortie de la précédente, ſubſiſte en Catalogne, dans les enfans de deux freres nommés *Joſeph* & *Louis* de la Valette-Montrozier, au nombre de huit, dont trois filles.

La quatrieme branche établie en Vivarais, ſortie de celle des marq. de la Valette-Parizot-Cornuſſon, éteinte, étoit le Grand-Maître *Jean* de Valette, oncle du chevalier des Ordres le 24 Octobre 1592, époque du mariage de *Jean*, troiſieme fils de ce chevalier des Ordres avec *Philippe* de Burine-Chabriol, eſt celle des marquis de la Valette-Chabriol, qui a pour chef actuel *Jacques-François*, dit *le Comte de la Valette-Chabriol*, né le 25 mars 1742, qui a ſucceſſivement ſervi dans les Gardes du Corps du Roi, & dans les Gendarmes de la Garde, marié en Dauphiné le 4 février 1774, avec *Anne-Françoiſe-Sylvie*, marquiſe de Borel-Hautterive, de laquelle il a —— 1. *Sylvain-Pierre-François-Marie*, dit *le Marquis de la Valette-Chabriol*, né le 24 oct. 1774, —— 2. *Charles-Joſeph-Bruno-Catherine*, dit *le Baron de la Valette-Chabriol*, né le 24 février 1776,

Il a pour mere : *Jeanne-Eliſabeth*, de Sibleyras, derniere de cette ancienne maiſon & douairiere de *Joſeph-François*, marquis de la Valette-Chabriol, décédé le 15 nov. 1755. Ils étoient mariés depuis le 3 avril 1741.

Le Comte de la Valette-Chabriol a pour freres & ſœurs : —— 1. *Claude-Laurent*, dit *le Chevalier* ou *le Vicomte de la Valette-Chabriol*, né le 16

avril 1743 ; il ſert dans les Gardes du Corps du Roi ; — 2. *Jean-Claude-Bernardin*, appellé *le Marquis de la Valette*, né le 6 février 1746 ; il a ſervi en France en qualité de capitaine, & s'eſt marié en Brabant le 15 avril 1779, avec *Marie-Catherine-Theodore*, baronne de Kettenis, d'une très-ancienne nobleſſe qui ſubſiſte en Allemagne & dans le Brabant ; — 3. *Jeanne-Marie-Anne* de la Valette-Chabriol, née le 17 nov. 1744 ; — 4. *Louiſe-Marie-Françoiſe*, née le 29 mai 1748. — 5. & *Marie-Françoiſe*, née le 13 nov. 1749, religieuſe à l'abbaye de Boulieu, ordre de Citeaux, diocèſe de Lyon.

Tante : *Jeanne* de la Valette-Chabriol, née le 8 juin 1710, fille de *Jacques*, comte de la Valette-Chabriol, décédé le 11 avril 1767, & de feue *Claudine* de Rioufot.

La cinquieme & derniere branche qui eſt celle des vicomtes de la Valette-Veiſcamps-Pern, a pour Auteur (*Joachim*, frere puîné de Pons), auteur de la branche des marquis de la Valette-Pariſot, en Quercy, dont eſt iſſue celle des comtes de la Valette-Montrozier, en Catalogne. Ce *Joachim* eſt encore frere puîné de *Guillot*, Auteur de la branche des marquis de la Valette-Cornuſſon, en Rouergue, éteinte, dont eſt ſorti celle des marquis de la Valette-Chabriol, en Vivarais, ils étoient tous trois enfans de *Bernard* de Valette, ſeig. de Pariſot, Cornuſſon, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Gaillarde* de Valette-Morthon-Saint-Veuſſon, ſa couſine, mariée le 6 juin 1745. Cette branche ſubſiſte en Auvergne, dans la perſonne de *Jean-Batiſte* de la Valette, Prêtre & Prieur de Sainte Illide. Il a une ſœur mariée avec *N...* de la Serre.

Le Grand-Maître *Alophe* de Vignacourt accorda par Bulle émanée du Chapitre général, tenu le 24 février 1603, le privilége d'exemption du droit

du droit de paſſage, pour être reçu chevalier de l'Ordre de Malte, à tous les deſcendans mâles à perpétuité, de *Guillot* de Valette II du nom, ſeig. de Pariſot, Cornuſſon, chevalier de l'Ordre du Roi, & unique frere germain qui ait été marié, du célebre Grand-Maître *Jean* de Valette, lequel privilége d'exemption perpétuelle du droit de paſſage, a été confirmé par un décret auſſi émané du Chapitre général, le 17 décemb. 1676, du Grand-Maître régnant *Emmanuel* de Rohan-de-Pouldue, en faveur des ſeig. de la Valette-Chabriol, dont la branche ſortie de la Valette Cornuſſon, éteinte, eſt enfin rentrée dans le ſein de l'Égliſe Catholique & Romaine, dont elle étoit ſéparée depuis long-tems.

Les armes ſont: un écu en bannière, parti au 1 de gueules au gerfaut d'argent, ayant la patte droite levée, qui eſt *Valette* au 2 de gueules au lion d'or, armé & lampaſſé d'argent, qui eſt *Morlhon-Saint-Venſſon*: l'écu timbré d'une couronne d'or à hauts fleurons: cimier: un ſeneſtrochere d'or tenant un poignard & portant un bouclier où ſont les armes d'Eſpagne, écartelées de *Caſtille* & de *Leon*: ſupports, 2 griffons au naturel, couronnés d'or, portant chacun une croix d'or, pendant au col & ſoutenant deux bannieres, l'une aux armes de l'écu, & l'autre chargée d'une Croix de Malte; le tout environné d'un manteau de gueules attachés d'or & doublé d'hermines: Deviſe: *Plusquam valor Valetta valet*: cri de guerre: *non æs, ſed fides*.

L'écu de Valette parti de *Morlhon* eſt quelquefois placé ſur une écartelée: au 1 chiqueté de gueules & d'or, l'échiqueté de gueules, chargé de châteaux d'or, qui eſt *Poitiers ancien*, au 2 de gueules à la croix vuidée, cleſſée, pommetée & alaiſée d'or, qui eſt *Toulouſe*, au 3 de gueules: au léopard d'or, qui eſt *Rodez*: au 4 de gueules à la croix ancrée d'or, qui eſt *Saint-Antonin*.

VERDIER-DE-GENOUILLAC (du) : Famille noble & ancienne originaire du Limouſin, & établie en Anjou.

Henri-Auguſtin du Verdier-de-Genouillac, chev. ſeig. de la Grüe, de Cellieres & autres lieux, conſ. au Parlem. de Bretagne, marié à Angers par cont. du 4 juillet 1746, à *Marie-Louiſe* de Lantivy, fille de feu meſſire *Louis-Pierre-Jacques* de Lantivy, chev. ſeig. de Bouchamps, la Lande-Boucheduzure, &c. Patron & Fondateur de la Paroiſſe de Niaſle, & de *Louiſe* Langlois de la Rouſſiere. Ils ont pour enf. — 1. *Marie-André-Paul-Louis* du Verdier-de-Genouillac, né le 25 janv. 1756, auſſi Conſeiller au Parlement de Bretagne; — 2. *Louiſe-Henriette* née le 19 ſept. 1748, mariée en 1776, à *N...* Warice, chev. ſeig. de Marcillé, dont elle a un fils & une fille — 3. *Marie-Louiſe-Auguſtine*, née le 19 fév. 1751.

Les armes : écartelé au 1 & 4 d'azur, à trois bandes d'argent, chargées de cinq charbons de ſable ardens de gueules, au 2 & 3 de gueules; au lion rampant d'or, & ſur le tout d'or, au chêne de ſinople, qui eſt du *Verdier-de-Genouillac*. Pour ſupports, deux ſauvages.

VERGENNES, Voyez GRAVIER DE VERGENNES.

VERNON : illuſtre maiſon originaire de Normandie, qui tire ſon nom de la ville de Vernon en cette province.

Le Prince *Richard* de Vernon, accompagna en ſept. 1066, *Guillaume* le Conquérant, dans ſon expédition en Angleterre, où ce Roi le créa premier baron de Shibroke, avec la ſouveraineté ſur les ſeigneuries de Alſton, Picton, Crew, Hethuze, Cockshall, Will, Malatune, Wantune, Davenham, Douſtoke, Adeline, &c.

La maiſon de Vernon, qui poſſédoit des terres en Normandie, ayant ſubi, en 1103, ſous le Roi *Jean*, le ſort commun de toute cette pro-

vince, ſe fixa pour toujours en Angleterre, où elle n'a ceſſé juſqu'à préſent d'exercer les premieres charges à la Cour, dans le Parlement, la marine & l'armée. Elle a fourni à l'Angleterre un Connétable, dont la charge fut abolie après lui, parce qu'elle contrebalançoit l'autorité royale. Le fameux amiral Vernon étoit de cette maiſon; & il y a actuellement en Angleterre un lieut. gén. des armées du Roi de ce nom, un amiral & une dame d'honneur de la Reine.

De cette maiſon il reſte en France, demoiſ. *Eliſabeth* de Vernon, (fille de feu *Jacques* de Vernon, iſſu des Princes de ce nom, & de *Lydia* de Purnell, vivante, ſortie d'une des plus anc. maiſons du comté de Gloceſter) mariée à Dieppe le 8 fév. 1779, à *Alexandre* du Pont, d'abord appellé *le Chevalier*, & aujourd'hui *le Comte du Pont*, qui ſert dans le rég. de Champagne, ſecond fils d'*Ame* du Pont, chev. ancien officier au rég. de Navarre, & de *Louiſe* Jacquier Vaulouis-de-Montbrunet.

La maiſon de Vernon, porte pour *armes*: écartelé au 1. & 3. d'argent au fret de ſable; au 2. & 4. d'or, à la bande d'azur, chargée de trois gerbes d'or; l'écu timbré d'un caſque poſé de front. Cimier: une tête de ſanglier, au col de laquelle eſt paſſée une couronne ducale qui eſt attachée au caſque par une chaîne d'or. Deviſe: *Vernon ſemper viret.*

VERON: famille noble, origin. de Franche-Comté, établie à Langres en Champagne, dont deux branches ſubſiſtent.

De la premiere eſt chef *Jean-Batiſte-Charles* Veron de Farincourt, écuyer, né à Langres, le 21 ſept. 1737, capit. au rég. de Guienne infant. en déc. 1777, non marié, fils aîné de feu *Claude-Nicolas* Veron, écuyer, ſeig. de Farincourt & des Eſſarts, chev. d'honneur au Préſid. de Langres, & de *Marie-Angadrene-Etienne-Joſephe* Bourier.

Freres & ſœurs. — 1. *Etienne-Jerôme* Veron-des-Eſſarts, écuyer, né le 27 ſept. 1738, anc. officier au rég. de Talaru, infant. non marié; — 2. *Joſeph*, né 12 avril 1745, prêtre & chan. de l'Egliſe cathédrale de Langres; — 3. *Franç. Amâtre*, né 11 mai 1749, prêtre, chanoine de Langres, du 16 fév. 1778; — 4 & 5. *Marie-Anne*, née 25 ſept. 1740; & *Marie-Claudette*, née 15 août 1743, qui ont été reçues toutes les deux à S. Cyr, ſur leurs preuves de nobleſſe faites le 16 fév. 1751.

Le chef de la ſeconde eſt *Pierre* Veron-de-Montginot, écuyer, né 3 janv. 1737, attaché au département de la marine, fils aîné de feu *Claude-Nicolas* Veron-de-Montginot, écuyer, décédé le 14 fév. 1779, dans ſa 85e année, étant né le 24 mars 1694, & de défunte *Marie-Simone* Hutinet.

Frere. *Nicolas-Jerôme* Veron-de-Montginot, écuyer, né 1. juillet 1740, marié 23 janv. 1774, à demoiſ. *Jeanne-Batiſte* Richard-de-Laude, dont: — 1. *Claude-Nicolas* Veron de Montginot, écuyer, né 16 avril 1775; — 2. *Pierre-Nicolas*, né 30 mai 1776; — 3. *Nicole*, née en juillet 1777; — 4. & une autre fille.

Sœur. *Nicole* Veron-de-Montginot, née 9 janv. 1736, mariée le 7 janv. 1777, & veuve le 24 juin 1778, de *Nicolas-Prudent* Philpin-du-Fincourt, écuyer, Conſeiller du Roi & ſon Avocat au Siége Préſidial de Langres, ſon couſin-germain. Voyez la généal. impr. *Tome XII, p. 761 & ſuiv.*

VESC-DE-BECÔNE, le marquis de ce nom a 2 garçons & 2 filles, l'aîné des garçons eſt officier de dragons au régiment de Beſſunce, & les deux filles ſont chanoineſſes & comteſſes de l'Argenterie. Voyez les Étrennes de 1779.

VILLE (de ou de la): Maiſon de l'ancienne chevalerie, originaire de Lorraine, illuſtre avant

le XIe ſiécle, alliée aux maiſons ſouveraines de Bourgogne, ancien de Lorraine, de Heſſe, de Bade, à la Couronne de Pologne, & qui a auſſi l'honneur de l'être à l'auguſte maiſon de Bourbon.

Le chef actuel de la branche de cette maiſon établie en Agénois, eſt *Jean-Joſeph-Médard*, comte de la Ville, ſeig. de Lacepede, Coleyrac, Coupat, Plaiſance, Cadillac & autres lieux, veuf de *Marie* la Font, dame de Maleden, &c. qui a pour fils unique : —— *Bernard-Germain-Etienne*, comte de la Ville, appellé *le Comte de Lacepede*, né le 26 décemb. 1756, membre de pluſieurs Académies & colon. des troupes de l'Empire, non marié en 1779.

Sœur du pere. *Marie-Louiſe*, appellée *Mademoiſelle de la Ville*. Nous donnerons la généalogie de cette maiſon dans le ſupplément.

Les armes : écartelé au 1 de Lorraine, briſé d'un lambel d'azur mis en faſce; au 2 de Pologne, au 3 de Bourgogne-Montagu, au 4 de Lorraine. Sur le tout d'or, à la croix de gueule, au chef de ſinople, à la bande d'argent chargée de trois roſes de gueules, qui eſt de *Ville*. Le timbre ſurmonté d'un bonnet de gueules rebraſſé d'hermines & ſommé d'un globe d'or ſoutenant une croix de même.

VILLENEUVE : Maiſon l'une des plus anciennes de Provence, qui ſubſiſte en pluſieurs branches.

De l'aînée dite de Villeneuve-Trans, eſt chef *Louis-Henri* de Villeneuve, marq. de Trans, comte de Tourette-les-Fayence, baron de Mons & du Gout, ſeig. de Pybreſſon, du Caſtellet, de Velnaſque, de Rouet, Seillans, co-ſeig. de Roquebrune, Vilpeis & Palaiſon, chev. de Saint Louis, ancien col. de Royal-Rouſſillon, infant. qui a épouſé *Anne* de Chamillart-de-la-Suze, fille de *Louis-Michel*, comte de la Suze, grand maréchal des logis de la maiſon du Roi, lieut. gén. de ſes armées, & d'*Anne-Madeleine* de

Chauvelin, fille du feu Garde des Sceaux de France de ce nom.

Freres. — 1. *Thomas* de Villeneuve-Trans, chev. de Malte & lieut. de vaiſſeau. — 2. & *Alexandre-Marie*, docteur en Théologie, vic. gén. de Graſſe.

Branche de Villeneuve, marq. de Vence, ſeig. de Graulieres. *Alexandre* de Villeneuve, marq. de Vence, col. du rég. de Royal-Corſe, maréc. des camps & armées du Roi, a épouſé *Angélique-Louiſe* de la Rochefoucaud : ſœur du vicomte de la Rochefoucaud-Surgeres, chev. des Ordres, dont : — *Romé* de Villeneuve, marq. de Vence, officier dans les carabiniers ; — & une fille mariée à *N*.. de Villeneuve-Tourettes, ſon parent, dont il ſera parlé ci-après.

Branche de Villeneuve, marquis de Flayoſc. *Ours* de Villeneuve, marq. de Flayoſc, ſeig. de Valbourges, la Mothe, Châteaudouble, ancien officier de galeres, eſt marié à *Pauline* de Villeneuve-Vence, ſœur d'*Alexandre*, marq. de Vence, ci-deſſus mentionné, de laquelle il a cinq garçons & trois filles.

Branche de Villeneuve-Bargemont, iſſue des marq. de Trans. *Chriſtophe* de Villeneuve, baron de Bargemont & de Vauclauſe, ſeig. de Saint-Auban, chev. de S. Louis, anc.ᵉ capit. de galeres, a épouſé *Françoiſe* de Gourdon, fille de *Louis*, ſeigneur de Gourdon : leurs enfans ſont : — 1. *Joſeph* de Villeneuve, baron de Vauclauſe, marié en 1770, à demoiſelle de Beauſſet-Rocquefort, niéce de l'évêque de Fréjus : — 2. *Louis*, chan. de la Cathédrale d'Aix, vic. gén. du dioc. de Cahors ; — 3. *Charles*, ſous-aide-major du rég. de Royal-Rouſſillon, infant. — 4. *Jean-Paul*, chanoine-comte de S. Victor de Marſeille.

Ils ont pour oncle : *Barthelemi-Joſeph* de Villeneuve, docteur en Théologie, Prieur de Saint-

Etienne, de Saint-Michel, de Favas, de N. D. d'Eſpeluques, vic. gén. du diocèſe de Riez, chanoine-comte & grand chantre de S. Victor de Marſeille.

Branche de Villeneuve, ſeig. de Clumans, Callian, Puymichel & Tartonne, iſſue des anciens marq. de Trans. *Joſeph* dit *le Marquis de Villeneuve*, capit. de caval. marié à la Préſidente de Fortia, dont il n'a point eu d'enfans.

Frere. *N...* de Villeneuve, abbé command. de l'abb. royale de S. Gildas-de-Ruys, en Bretagne.

Sœur. *Marguerite* de Villeneuve, demoiſ. d'honneur de S. A. S. mademoiſ. de Bourbon-Condé, Princeſſe du Sang, Surintendante de la Maiſon de la Reine.

Branche de Villeneuve-Source, ſortie des marquis de Trans. *N...* de Villeneuve-Source, chev. de S. Louis, capit. de vaiſſeaux. Il a une ſœur chanoineſſe à Hieres.

Branche de Villeneuve-Beauregard, ſortie des marq. de Trans. *Joſeph* de Villeneuve, ſeig. de Beauregard, Seillans, Alluye, S. Léger, Mons-Saint-Pierre, a épouſé *Roſſoline* de Villeneuve, ſœur du marquis de Villeneuve-Trans.

Il a pour frere *N...* de Villeneuve-Beauregard, command. de l'Ordre de Malte; — & 3 ſœurs.

Branche de Villeneuve établis à Valenſole, ſortie des marq. de Trans. *Charles* de Villeneuve, ſeig. d'Eſclapon & de Trevans, chev. de Saint Louis, marié, a huit enfans placés à l'école royale militaire, & à S. Cyr.

Il a pour freres : — 1. *N...* de Villeneuve, chev. de S. Louis, capit. de grenadiers au rég. de Savoye-Carignan; — 2. le Prieur de Longueville; — 3. le Prieur de Carenac & de Montaud; — 4. le Prieur de Valenſole; — 5. & 6. & deux ſœurs.

Branche de Villeneuve-Mons, ſortie des marq. de Trans. *François-Antoine* de Villeneuve, baron de Mons, ſeig. de Pauſſe, chev. de S. Louis

marié à *Marthe* de Monier, a un garçon & une fille.

Branche de Villeneuve, ancien ſeigneur de Ramatuelle, aujourd'hui Eſclapon, ſortie des marq. de Trans. *Jean-Batiſte* de Villeneuve, ſeig. d'Eſclapon, eſt marié à *Adélaïde* Demandol-la-Palu.

Il a pour frere. *François-Joſeph* de Villeneuve, au Séminaire de S. Sulpice, & pour ſœurs. —— 1. *Marie-Pauline* de Villeneuve, mariée à *N...* de Caille de Gard, capit. d'infant. retiré du ſervice; —— 2. *Anne-Sophie*, mariée au ſeig. de Séranon; —— 3. & *Marie-Françoiſe*, demoiſelle.

La branche de Villeneuve, établie depuis cinq générations en Eſpagne, cadette des marquis de Villeneuve-Trans, eſt repréſentée par Don de Villanova, capit. des Gardes-Eſpagnoles.

Branche de Villeneuve-Tourettes-lès-Vence. *Joſeph-Céſar* de Villeneuve, ſeig. de Tourettes-lès-Vence, & de la Gaude, a épouſé *Claire* de Graſſe-du-Bar, dont —— *N...* de Villeneuve-Tourettes, marié en 1775, à demoiſelle de Villeneuve-Vence, fille d'*Alexandre*, marq. de Vence, maréc. des camps & armées du Roi, colonel du rég. de Royal-Corſe, & d'*Angélique-Louiſe* de la Rochefoucaud, ſœur du vicomte de ce nom, chev. des Ordres, ainſi qu'il a été dit ci-devant, branche de Villeneuve, marquis de Vence.

Joſeph-Céſar a pour freres : *N...* de Villeneuve-Tourettes, Archidiacre & Grand-Vicaire d'Angers; & *N...* de Villeneuve, major de cavalerie & chev. de S. Louis.

Branche de Villeneuve, ſortie de celle des marq. de Vence. *N.* de Villeneuve, chev. de S. Louis, ancien major du régim. de dragons, eſt marié depuis 1769, à *N...*

Frere. *N...* de Villeneuve, chanoine de S. Victor de Marſeille, vic. gén.

de Nevers. État actuel fourni par M. l'Abbé de Villeneuve-Trans. Il eſt parlé de cette maiſon dans les Étrennes de 1778, *p.* 236 *& ſuiv.*

VINCENT dans le comté de Ponthieu : Maiſon d'une ancienne nobleſſe qui ne ſubſiſte plus que dans deux branches. Le chef de la premiere eſt *Gabriel-Pierre-André-Chriſtophe-Vincent*, marq. d'Hantecourt, cheval. ſeig. de Vincent, de Raimécourt, mouſq. lors de la réforme de ce corps, avec la commiſſion de capit. de caval. Il a épouſé en 1773, *N...* Tillette, dame d'Oſinicourt, & Patrone de Lonvilliers.

Le chef de la ſeconde branche eſt *François-Vincent* de Tournon, chev. baron de Saint Dizier, ſeigneur de Digonce, vicomte de Ville, & de Bout de Ville, ſeig. & Pair d'Acheux, ancien officier au rég de Chepy ; caval. & enſuite lieutenant du rég. de la Tour d'Auvergne, réformé en 1740, marié 1°. en 1751, à *Thérèſe-Eliſabeth* de Raimécourt, ſa couſine-germaine, morte ſans enfans en 1759 ; & 2° en 1761 à *Marie-Françoiſe-Urſule* de Beauvarlet, de Maymont, morte des ſuites de couches en 1765, laiſſant 2 filles au berceau, l'aînée nommée *Marie-Françoiſe-Urſule-Juſtine*, appellée *Mademoiſelle de Tournon* ; la ſeconde *Françoiſe-Eliſabeth*, appellée *Mademoiſelle de Cherville.*

Les ſeig. de *Vincent* de Tournon, portent écart. au premier & quatre d'azur, ſemé de *France*, parti de gueules au lion d'or rampant ; au 2 d'azur à ſix beſans d'or, au chef de même qui eſt *Chalançon de Cherville*, au 3 d'azur à 3 étoiles d'or à la bordure de gueules, qui eſt *Digonce* : ſur le tout ; d'azur au chevron d'or accompagné de 3 licornes d'argent ſaillantes, qui eſt *Vincent.* Pour cimier une licorne naiſſante, accompagné d'un *vol Banneret* : l'écu entouré de lauriers de cédre & de palmes avec cette deviſe.

Laurea Palma cedrus,
Gloria fama decus.

W.

WATTEVILLE : cette maiſon, appellée *Batteville* en Eſpagne, tire ſon nom de la terre de Watteville dans le Tockenbourg, comté de Suiſſe dans la Turgovie.

Elle eſt une des ſix familles nobles de Berne, qui remonte, par ſa bourgeoiſie dans cette capitale du Canton, juſqu'au tems où la ville même fut fondée, c'eſt-à-dire, à la fin du XIIe ſiecle, titre précieux qui fait toute ſa gloire : Elle n'en rappelleroit aucun autre, ſi l'hiſtoire n'avoit fait des recherches ſur ſon origine, qu'elle eſt obligée d'indiquer par reſpect pour l'illuſtre maiſon de Sintzendorff, qui lui accorde une origine commune avec elle. Les comtes de Sintzendorff, conſervent dans leurs archives une ancienne table généalog. que l'Archevêque de Saltzbourg, *Theodoric* de Raitenau, fit dreſſer en 1554, laquelle fut ſignée & vidimée par trois eccléſiaſtiques qui certifierent qu'elle étoit dreſſée ſur d'anciens titres qui leur avoient été produits. Cette généal. remonte à *Eticon*, comte d'Altorff, fils de *Henri II*, duc de Baviere, deſcendant des Velphes, dont le fils Guelphe eſt connu pour auteur des maiſons d'Arberg & de Sintzendorff en Autriche, & de celles de Raitenau, Watteville & Ehrenfels en Suiſſe. La maiſon de Watteville, dont nous donnerons la généal. dans le ſupplément de notre dictionnaire, a formé pluſieurs branches, dont trois principales.

De la prem. qui s'eſt diviſée en 4 autres branches ci-après, le chef act. eſt *Nicolas-Amédée* de Watteville, né en 1730, (fils aîné de feu *Samuel-Louis*, gouv. de Payerne en Suiſſe, & de *Jeanne* de Dieſbach), capit. au rég. d'Erlach Suiſſe en France.

Freres. — 1. *Louis* de Watteville, né en 1732, officier au ſervice d'Hollande; — & *Alexandre*, capit. au ſervice de Pruſſe, marié en 1771, avec *Louiſe* de Bonſtetten.

Couſin. *Frédéric* de Watteville, né en 1728, (fils de feu *Salomon*, & de *Judith* Vurſtenbergue), eſt cap. au ſervice d'Hollande, & n'eſt pas marié.

De la branche des barons de Diesbach, eſt chef *Albert* de Watteville, baron de Diesbach,) fils de feu *Nicolas* & de *Marguerite* de Graffenried), membre du ſouverain Sénat en 1766, bailli de Romainmortier, marié à *Charlotte* de Bonſtetten, fille de *Charles*, Sénateur, & de *Marie-Anne* d'Erlach : il n'en a point d'enfans.

Freres. — 1. *Rodolphe* de Watteville-de-Montbenay, Avoyer de l'état extérieur du conſeil ſouverain; commandant d'Arbourg en 1767, marié à *Sophie* Thormann, dont un fils, *Rodolphe* de Watteville, né le 4 janv. 1760, officier au ſervice d'Hollande; — 2. & *Frédéric*, capit. au rég. d'Erlach, Suiſſe en France, marié à *Alexandrine*, fille d'*Alexandre-Louis* de Watteville, & de *Salomé* d'Erlach.

Le chef de la branche établie à Herrenhut, eſt *Nicolas* de Watteville, un des Directeurs de la Confrairie des freres Moraves, veuve de *Marie-Anne* Weyſſ, après le décès de laquelle il s'eſt retiré en 1748, avec ſa famille à Herrenhut. Il a de ſon mariage deux fils; ſçavoir: — *Rodolphe-Frédéric* de Watteville, marié en 1769, à *Eliſabeth*, fille de *Nicolas-Louis*, comte de Sintzendorff. Nous ignorons s'il en a poſtérité; — & *Jean-Rodolphe*, marié en 1776, avec *Marie* Planta-de-Wildenberg.

De la branche dite *de Loin*, eſt chef *Ferdinand* de Watteville, bailli d'Oron, (fils de feu *Jean-François*, ſurnommé *de Loin*, gouv. de Beaumont, & d'*Anne-Marie* Sturler) qui a été marié deux fois. De *Marguerite* de Roth, ſa ſeconde

femme ; il a un fils nommé *Emmanuel* de Watteville, né en 1743, qui ſert en Hollande.

Il avoit pour frere puîné *Alexandre* de Watteville, dit *de Loin*, Colonel-commandant des Gardes-Suiſſes en Hollande, mort à Loin en 1758, laiſſant de *Marguerite* d'Erlach, ſon épouſe, fille d'*Abraham*, baron de Spietz & de Riggisberg, ſept garçons, ſçavoir : —— 1. *François-Louis* de Watteville, né en 1736 ; —— 2. *Alexandre*, né en 1738, capit. au ſervice d'Hollande ; —— 3. *Louis*, né en 1741, capit. au rég. d'Erlach Suiſſe, en France ; —— 4. *Charles*, né en 1743, officier en Piémont ; —— 5. *Victor* de Watteville, né en 1745, du conſeil ſouverain en 1775, mar. depuis 1770, avec *Catherine*, fille de Sigiſmond d'Erlach, & de *Salomé* de Bonſtetten ; —— 6. *Rodolphe*, officier de caval. au ſervice de Pruſſe ; —— 7. & *Ferdinand*, officier au ſervice de France.

Couſin iſſu de germain. *Albert-Alexandre* de Watteville, né en 1748, fils de feu *Alexandre*, Avoyer de l'état extérieur du Conſeil ſouverain, & d'*Eliſabeth* de Mulinen, eſt Avoyer de l'état extérieur depuis 1775, non marié.

De la quatrieme branche, ſortie de la premiere, & qui ſubſiſte en pluſieurs rameaux, eſt chef, *Gabriel* de Watteville, du Conſeil ſouverain, & ancien bailli de Thorberg, qui a épouſé *Marie-Anne* Gottier, dont il a *Louis-Frédéric* de Watteville, né en 1754, offic. d'art. au ſerv. d'Hollande.

Oncles. —— 1. *Beat-Louis* de Watteville, mort Sénateur en 1756, laiſſant de *Marie* Steiguer, ſon épouſe, *François-Charles* de Watteville, capit. en Hollande & du grand conſeil ; —— 2. *Benjamin* de Watteville, dit *de Maliſſert*, bailli de Fraubrune, marié à *Marguerite* Fiſcher, dont deux fils vivans, ſçavoir : —— *Charles-Louis*, capit. lieut. en Hollande, qui a épouſé *Marie* Steiguer ; —— & *Jean-David*, marié à *Sophie*, fille de *Rodolphe* de Watteville, & de *Sophie* Thormann ;

mann ; — 3. & *Emmanuel* de Watteville, gén. major des états-généraux, bailli à Konitz, mar. à *Jeanne* Warnery, de laquelle il a quatre fils, — L'aîné, *Emmanuel*, du Conſeil ſouverain, depuis 1775, marié à *Catherine* Jenner, eſt pere d'*Emmanuel* de Watteville, né en 1769; — le ſecond *Louis* de Watteville, ſert en Hollande, eſt depuis 1775 du Conſeil ſouverain, & marié avec *Eliſabeth-Madeleine* Jenner; — les deux autres, nommés *Salomon* & *Frédéric* de Watteville, ſervans auſſi en Hollande, ont épouſé deux dames du nom Sturler.

Le rameau formé par feu *Jean-François* de Watteville, & *Urſule* May, ſa femme, eſt repréſenté par *Frédéric* de Watteville, leur petit-fils, né en 1726, capit. au ſervice d'Hollande, qui a pour oncle *Albert* de Watteville, né en 1701, non marié.

Le rameau formé par feu *Béat-Louis* de Watteville & *Jeanne* Tſcharner, ſon épouſe, ſubſiſte dans *Victor* de Watteville, leur petit-fils, marié en Hollande, à *Théodore-Guillelmine* de Linden.

De la cinquieme branche ſortie de la quatrieme, eſt chef, *Alexandre-Louis* de Watteville, né en 1714, (fils de feu *François-Louis*, bailli de Landshut, &c. & d'*Eliſabeth* de Meſtral), bailli de Nidau, haut commandant du Munſterthal, membre de l'académie de Caſſel, auteur de l'hiſt. de la Confédération Helvétique, marié à *Salomé* d'Erlach, dont un fils, *Jean-Gabriel* de Watteville, né le 16 juin 1756.

Le chef de la ſixieme, ſortie auſſi de la quatrieme, eſt *Gabriel* de Watteville, membre du Conſeil ſouverain, bailli d'Avenches, marié en 1760, à *Marguerite* May, de laquelle il n'a point d'enfans mâles.

Frere. *Alexandre* de Watteville, marié à *Catherine* de Weiſſ, dame de Mollens.

La ſeconde branche principale, établie en Bou-

gogne, a actuellement pour chef *Maximilien-Emmanuel*, comte de Watteville, marq. de Conflans, baron & ſeig. de Châteauvilain & Foncines, ſeig. de Dompiere, &c. (fils de feu *Charles-Emmanuel*, marq. de Conflans, chev. de la Toiſon d'or, lieut. gén. des armées d'Eſpagne, gouv. d'Ath, & d'*Iſabelle-Thérèſe* de Merode), a épouſé, le 12 Mai 1729, *Marie-Louiſe-Roſalie* Phélipeaux, fille de feu *Jerôme*, comte de Pontchartrain & de Maurepas; & d'*Hélene-Roſalie-Angélique* de l'Aubeſpine, ſa ſeconde femme, dont il n'a point d'enfans.

Sœurs vivantes. — 1. *Anne-Marie-Dele* de Watteville, veuve du baron de Stein, lieut. gén. — 2. *Anne-Deſirée*, femme de *Charles-Daniel-Louis*, baron de Rouvray, & mere de la princeſſe de Gavre; — 3. *Marie-Françoiſe*, Abbeſſe de Château-Châlon, & princeſſe du S. Empire; — 4. & *Gabrielle*, Co-adjutrice de la même abbaye.

De la troiſieme branche principale, établie en Suiſſe, dite *des Seigneurs de Burgiſtein*, *&c.* eſt chef *David-Salomon* de Watteville, baron de Belp, (fils de feu *Charles-Emmanuel*, Avoyer de la République, & de *Barbe* de Graffenried), Sénateur de la Répub. tréſorier du pays Allemand en 1771, premier député de Berne, dans la négociation de l'alliance avec la couronne de France en 1777, qui a épouſé *Marguerite* de Graffenried, fille de *Bernard*, fille de Villards-le-Moine, & de *Jeanne* de Graffenried-de-Bourgiſtein. Leurs enfans ſont: — 1. *Charles-Emmanuel* de Watteville, né le 25 déc. 1749, marié en 1776, à *Charlotte*, fille d'*Albert* de Watteville, baron de Diesbach, & de *Charlotte* de Bonſtetten; — 2. *David*, né en 1754, officier aux Gardes-Suiſſes en France; — 3. & *Bernard*, né en 1756.

Couſins. — 1. *Sigiſmond* de Watteville, (fils

de feu *David-Salomon*, bailli de Nyon, & d'*Eliſabeth* de Graffenried, ſa premiere femme), membre du Souverain Sénat, ſans enfans de *Roſine* Oth, ſon épouſe, — 2. & *Charles* de Watteville: (fils de feu *David-Salomon*, & de *Marie* de Buren, ſa ſeconde femme), vivant ſans alliance.

Les armes de la Maiſon de Watteville ſont: de gueules, à trois demi vols d'argent, 2 & 1. Cimier, un ange iſſant & ſans bras, vêtu de gueules, couronné d'or & aîlé d'argent.

WATRONVILLE (de) anc. maiſon qui tire ſon nom d'un village ſitué à deux lieues de Verdun-ſur-Meuſe. Elle eſt connue dès le XIIe ſiecle que *Urſion* de Watronville, abbé de S. Remi de Reims, ſuccéda en 1129, à *Henri*, fils du Comte de Blois, dans l'Évêché de Verdun, où il eſt compté pour le 45e Évêque. Mais la filiation ſuivie par titres ne commence qu'à *Robert* de Watronville, ſeig. dudit lieu, & l'un des quatre Barons-Pairs de l'Évêché de Verdun, né avant 1230, depuis lequel nous donnerons la généalogie de cette maiſon dans le ſupplément de notre Dictionnaire. Elle ne ſubſiſte plus aujourd'hui que dans deux branches.

Le chef de la premiere eſt *Mathieu-François* de Watronville, écuyer, réſidant à Verdun, non marié, ainſi que *Jacques-André* de Watronville, ſon frere, chev. de S. Louis, ancien capitaine au régiment Cuſtine, dragons, tous deux enfans de feu *Jean-François* de Watronville, écuyer, & de *Marie-Eliſabeth* Scarron, la derniere de ſa famille, dont le pere étoit chev. de l'Ordre de S. Lazare & capit. d'infant.; l'ayeul, Préſident d'Arras, & le biſayeul, Prévôt des Marchands de Paris en 1646.

Oncle vivant. *Nicolas* de Watronville, écuyer, ſeig. de Blanſès, en Verdunois, & de Brichambeau, près de Nancy; né à Verdun le premier juillet 1699, a fixé d'abord ſon domicile en

Lorraine, où il a fait les preuves de ſa nobleſſe comme il appert de l'Arrêt du Conſeil d'État de S. A. R. du 24 août 1734, & eſt enſuite retourné à Verdun où il réſide depuis le décès de ſa femme, arrivé le 9 janv. 1770. Il avoit épouſé par cont. du 13 oct. 1730, *Marie-Anne* de Brichambeau, la derniere de ſa branche, fille & unique héritiere de *Jean-Nicolas-Henri*, écuyer, ſeig. de Brichambeau, & de Laxou en partie, lieut. gén. au Bailliage de Nancy, & de *Marguerite* Laurent, dont : — 1. *Jean-Nicolas* de Watronville, écuyer, ſeig de Brichambeau, (ſelon ſes repriſes à la Chambre des Comptes de Lorraine des 13 déc. & 11 avril 1777), né le 15 fév. 1738, non marié ; — 2. *François-Mathieu*, né en 1739, auſſi non-marié ; — 3. *Jean* de Watronville, né en 1743, qui a épouſé par cont. du 2 juillet 1771, *Marie-Eliſabeth* Malcuit, fille d'*Hubert*, écuyer, conſ. à la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Monnoies de Lorraine, & de *Catherine* de Boilinelle, dont il n'a point d'enfans. — 4. *Gérard*, né en 1744, Prêtre & chanoine d'Hauſſonville ; — 5. *Marguerite-Eliſabeth*, née en 1751, non mariée, — 6 & *Marie-Anne*, née en 1752, relig. au Monaſtere des Dames Prêchereſſes de Nancy, où elle a fait profeſſion au mois d'oct. 1772.

Niéce du pere. — 1. *Louiſe-Scholaſtique* de Watronville, mariée à *Staniſlas-Catherine* d'Autouard, chev. de S. Louis, capit. au régim. de Picardie, infant. dont des enfans ; — 2. *Agathe-Charlotte*, mariée à *Claude* de Failly, chev. ſeig. de Chinery & de Villers-Cloix, gendarme ordinaire de la garde du Roi, ; — 3. & *Marguerite-Charlotte* de Watronville, mariée à *Joſeph* de Coſte, chev. ſeig. de Lanſécourt, chev. de S. Louis, capit. des gren. au rég. de Vexin, infant.

La ſeconde branche eſt repréſentée par *Fran-*

çois-Joſeph-Benoit de Watronville, écuyer, ſeig. de Pintheville & de Riaville, ſuivant ſes repriſes à la Chambre des Comptes de Metz, né en 1743, (fils de feu *François-Joſeph* de Watronville, écuyer, ſeig. deſdits lieux, & de *Catherine* de Saillet,) reçu conſ. cheval. d'honneur au Préſidial de Verdun en 1768, réſidant en ſon château à Pintheville, marié par cont. du 7 août 1769, à *Marie-Joſeph* de Queffeldt-de-Sueve, fille de *François*, chev. baron de Creuve, (une des quatre anciennes Baronnies-Fairies de l'Évêché de Verdun), ſeig. d'Aincreville, &c. de Milly, & de *Madeleine* du Pleſſis, dont il n'a point d'enfans.

Sœurs. *Jeanne* de Watronville, mariée à *Nicolas* des Anchevins, écuyer, ſeig. de Saint-Maurice en partie; — & *Antoinette*, femme de *Jean-Batiſte* de Roſin, chev. auſſi ſeig. en partie de Saint-Maurice, chev. de S. Louis, capit. des grenadiers au rég. de Rouſſillon.

Les *armes*: mi-parti au 1 de gueules, à une porte & une demi-porte de ville ouverte, ſemé de croix recroiſetée au pied fiché d'or, qui eſt la moitié des armes du lignage de *la Porte*; & au 2 d'or, au lion de gueules, qui eſt de *Watronville*.

WIRTEMBERG: maiſon ſouveraine d'Allemagne, dont *Charles-Eugene*, Duc de Wirtemberg-Stuttgard, né le 11 fév. 1728, marié le 26 ſept. 1744, à *Eliſabeth-Sophie* de Brandebourg-Bareith, née 30 août 1732.

Freres du Duc. *Louis-Eugène*, né 6 janv. 1731, marié en 1762, à *Sophie-Albertine*, comteſſe de Beichlingen, née le 13 déc. 1728; & *Fréderic-Eugène*, dont nous allons parler.

Fréderic-Eugène de Wirtemberg-Stuttgard, ſecond frere du Duc, né le 21 janv. 1732, a épouſé le 29 nov. 1754, *Frédérique-Dorothée* de Brandebourg-Schwedt, née le 18 déc. 1736,

dont : — 1. *Frédéric-Guillaume*, Prince de Wirtemberg, né le 7 nov. 1754 ; — 2. *Frédéric-Louis*, né le 31 août 1756 ; — 3. *Frédéric-Eugène*, né 21 nov. 1758 ; — 4. *Frédéric-Philippe*, né le 27 déc. 1761, — 5. *Frédéric-Auguſte*, né le 21 oct. 1763 ; — 6. *Frédéric-Henri-Charles*, né le 3 mai 1770 ; — 7. *Charles-Alexandre-Frédéric*, né le 2 juin 1771 ; — 8. *Charles-Frédéric*, né le 3 juillet 1772.

De la branche de Wirtemberg-Oëls, eſt chef *Charles-Chriſtian*, Duc de Wirtemberg-Oëls, né 26 oct. 1716, marié le 28 avril 1741, à *Marie-Sophie* de Solms-Laubac, née 3 avril 1721, dont — *Frédérique-Sophie-Charlotte* de Wirtemberg-Oëls, née le 1 août 1751, mariée le 6 ſept. 1768, à *Frédéric-Auguſte* de Brunſwick, né le 29 oct. 1740, fils de *Charles* de Brunſwick, Duc de Wolfembutel, & de *Philippine-Charlotte* de Pruſſe.

X.

XIMENEZ : ancienne maiſon originaire d'Arragon, qui ſubſiſte en Eſpagne dans la perſonne de *N.*. Ximenez, frere du feu Grand-Maître de Malte de ce nom.

De la branche établie en France, il ne reſte que le marquis de Ximenez, ancien meſtre de camp de caval. & ci-devant ſous-lieut. des gendarmes de Flandres, auquel le Grand-Maître de Malte, aujourd'hui régnant, a fait expédier le 19 mai 1776, un bref par lequel il lui eſt permis de porter la Croix de l'Ordre. Art. impr. *Tome XII*, *p.* 837.

Y.

YSORÉ : Maiſon des plus anciennes de la Province d'Anjou, dont eſt chef le Marquis de Pleumartin, capit. au rég. de Royal-Rouſſillon, caval. en 1779, qui a une ſœur.

Mere. *Madeleine-Françoiſe* d'Uſſon-de-Bonac, ſœur du Comte d'Uſſon & de l'Evêque d'Agen, veuve en 1757, de *N...* Yſoré, marquis de Pleumartin. Art. impr. *ibid. p.* 838 *& ſuiv.*

F I N.

ADDITIONS.

Articles arrivés pendant l'Impreſſion.

ALBON DE LA ROSSIERE : Maiſon très-conſidérable qui vient de s'éteindre en Brabant dans la perſonne de *Bruno-Joſeph*, comte d'Albon de la Roſſiere, ſeigneur de la terre franche & baronnie de Zetrud, Letmay, premier Pair de la comté de Namur, & gouverneur pour le Roi de France de la ville du Bourg-Saint-Andjol, décédé à Tirelemont, ſans enfans, le 6 déc. 1777. Il avoit épouſé 1°. *N...* Marq. d'Yves; 2°. *N...* baronne d'Eynatten. Cette illuſte maiſon s'étoit établie en Vivarrais en 1240, par le mariage de *Silvain* ou *Silvion*, troiſieme fils de *Guy V* du nom, *Dauphin* de Viennois, & de *Béatrix* de Savoye, avec *Jeanne*, fille unique & héritiere du chevalier *Jean* de la Roſſiere.

Les armes : écartelé de Dauphiné & d'Albon.

ANFOSSY : ancienne nobleſſe origin. d'Italie, diſtinguée par ſes emplois militaires & autres, dont pluſieurs branches établies à Naples, en Piémont, dans le comtat Véneſſin, & à Marſeille en Provence. C'eſt de cette derniere dont nous donnerons la filiation ſuivie dans notre ſupplém. En voici l'état actuel.

Le chef eſt *Melchior-Nicolas* Anfoſſy, écuyer, né à Marſeille, le 5 avril 1725, reçu lieut. dans un des rég. de grenadiers royaux de Modene, le 25 mars 1752, fait capit. le 1 ſept. 1759, dans le premier bataillon de Provence, continue de ſervir en lad. qualité. Il a épouſé à Niſmes, le 25 fév. 1762, demoiſ. *Françoiſe-Madeleine-Louiſe*

de Beaulieu, de la ville de la Rochelle, autoriſée de meſſire de Vidal, commandant pour le Roi au château de Gueiras en Dauphiné, ſon oncle maternel, dont pour fils unique: — *Marie-Nicolas-Guillaume* Anfoſſy, écuyer, né à Treſt, le 30 nov. 1763, nommé en 1779, aſpirant garde de la marine, au département de Toulon.

De cette branche ſont ſortis trois rameaux.

Le chef du premier rameau, eſt *Pierre-Paul* Anfoſſy, écuyer, troiſieme fils de *Gaſpard* III du nom, & de *Marie-Anne* Bopp, né à Naples, le 29 juillet 1731, a ſervi dans la marine pendant 12 ans, s'eſt retiré en 1762, avec une penſion du Roi, & a épouſé, le 26 fév. 1768, par cont. paſſé devant de Cormis, Notaire de Marſeille, demoiſ. *Claire* de Bourguignon, fille de feu *Jean* de Bourguignon, écuyer, & de défunte *Madeleine* Beraud, (famille ancienne de la ville de Marſeille, alliée à la maiſon de Glandevès) laquelle dite *Claire* de Bourguignon avoit deux freres, morts capitaines; l'un dans le rég. de Soiſſonnois, & l'autre dans celui de Piémont: de ſon mariage il a: *Balthazard* Anfoſſy, écuyer, né à Marſeille le 13 janvier 1771; — 2. *François*, né en la même ville, le 4 août 1773; — 3 *Roſe-Thérèſe*, née à Marſeille, le 30 août 1769, & batiſée à la paroiſſe de S. Martin; — 4 & *Madeleine-Mélanie*, née auſſi à Marſeille, le 5 juillet 1777, & batiſée à la même paroiſſe.

Le chef du ſecond, eſt *Joſeph* Anfoſſy, écuyer, quatrieme fils de *Gaſpard*, III du nom, & de *Marie-Anne* Bopp, né à Marſeille le 5 fév. 1734, a paſſé à l'iſle Martinique S. Pierre, en 1764, où il a épouſé en 1765, demoiſ. *Jeanne* de Moizac, d'une maiſon noble & ancienne d'Irlande, dont il a des enfans. Il ſert actuellement dans les troupes de la colonie en qualité de capitaine, & habite aujourd'hui l'iſle de la Dominique, où il poſſede des habitations.

Le chef du troiſieme, eſt *Etienne* Anfoſſy, écuyer, cinquieme fils de *Gaſpard*, III du nom, & de *Marie-Anne* Bopp, né à la Servianne, proche Marſeille, le 12 juillet 1735, lieut. garde-côte au bataillon de Marſeille pendant 11 ans, a épouſé le 13 nov. 1759, dans l'égliſe de la Major à Marſeille, demoiſ. *Marguerite* Reboul, de la ville d'Aix, dont : — *Balthazard-Maurice* Anfoſſy, écuyer, né le 26 ſept. 1760.

Les armes : d'or, à un aqueduc à quatre arches de gueules, maçonné de ſable, où paſſe un courant d'eau azuré, une fontaine de même, ſortant de chaque arche, & un pied de ſinople arraché brochant ſur le tout. Cimier : un lion iſſant d'or, tenant entre ſes deux pattes une étoile d'or. Supports : deux lions de même. La branche de Marſeille les a toujours portées telles depuis pluſieurs ſiecles, & on les voyoit ainſi ſculptées ſur un mauſolée dans la paroiſſe de N. D. des Accoules ; lequel mauſolée a été détruit en 1752, lors de la réédification du pavé de cette égliſe, où MM. d'Anfoſſy ont leur ſépulture. On les voit de même au château de la Servianne & en d'autres lieux.

Arcisas au comté de Bigorre : *Charles-Louis* d'Arciſas, ſeig. de la Broquerre, chev. de Saint-Louis, colon. d'infanterie, eſt marié à *Marie-Urſule* de la Gallée, & a un garçon & une fille en bas âge. Généal. impr. *Tome I, p.* 552.

B.

BERTRAND : famille noble de Metz, qui a ſervi avec diſtinction dans le Parlement de cette ville, diviſée en deux branches.

Le chef actuel de la branche aînée, eſt *Louis* Bertrand, conſ. honoraire au Parlement, chev. maître Echevin de la même ville, préſident de l'aſſemblée des trois ordres, du Clergé, de la Nobleſſe & du tiers-état de la ville de Metz, colonel de la milice bourgeoiſe, député du Parlement à la Cour, en 1764, & des trois ordres en 1774, pour le rétabliſſement de ce Parlement.

Le chef de la ſeconde branche eſt *Claude-François* Bertrand de Boucheporn, fils de *Louis-Pierre* Bertrand de Chailly, Conſ. au Parlem. de Metz, reçu avocat gén. en juillet 1768, maître des requêtes en 1772, nommé Intend. de Corſe, ordonnateur, conſervateur & reformateur gén. des forêts de ladite iſle, le 2 avril 1775. Il a épouſé, le 8 mai 1765, *Barbe-Catherine* d'Amerville, dont il a 4 fils & une fille.

Les armes : écartelé au 1 & 4 de gueules, chargé de trois annelets d'argent entrelacés, au 2 & 3 d'azur, chargé d'une pomme de pin d'or.

BRUYERES : en Languedoc & en Dauphiné, maiſon diviſée en deux branches, de la premiere nommée *Bruyeres de Chalabres*, ſont entr'autres, 3 garçons, l'aîné appellé le *marq. de Calabre*, & chev. de S. Louis, le ſecond, Évêque de S. Pons, & le troiſieme lieut. des vaiſſaux du Roi, & chev. de S. Louis.

De la ſeconde branche appellée *Bruyeres S. Michel*, eſt chef, le baron de Bruyeres S. Michel, Synd de la nobl. de la ſénéch. du bas Dauph. lieut.

de MM. les Maréchaux de France, & décoré de la Croix de S. Louis, en ſept. 1779. Son fils unique, baron de Bruyeres S. Michel, chev. de S. Louis & col. au rég. royal marine, &c. a un fils nommé off. au même rég. Voyez l'état actuel de cette maiſon dans les Étren. de 1779.

BURGO (de) de *Bourg* ou de *Burgh*, ou *Burke* ou *Bourke*, grande & très-ancienne maiſon qui tire ſon origine de *Jean* de Commines, baron de Tonsbourg en Normandie, qui étant général des armées du Roi, & gouverneur de ſes principales villes, fut dès lors, à cauſe de cela ſurnommé de *Burgo*, le mot latin *Burgus*, ſignifiant Ville, Bourg ou Forteresſe. Il en eſt ſorti nombre de rameaux qui exiſtent en France, en Eſpagne, en Irlande & ailleurs. Préſentement en Bretagne il y a *Richard* Bourke, chev. ancien capit. dans le rég. de Lally, marié à l'orient avec *Jacquette* S. John, demoiſ. dont il y a déja cinq garçons & 3 filles; les deux aînés ſont inſcrits pour l'école militaire. Tous leurs oncles ont ſervi dans la brigade Irlandoiſe, &c. Il exiſte une autre branche des Bourkes en Languedoc, dont le chef ſorti d'Irlande & paſſé en Amérique, s'y maria à S. Chriſtophe, à *Eliſabeth* du Pas, demoiſ. il fut tué au ſiége de cette iſle, il laiſſa ſon fils *Antoine* qui, marié à la Guadeloupe à *Marie-Anne* du Clerc, demoiſ. fille du lieut. de Roi de l'iſle, & ſœur du chef de l'eſcadre de ce nom, qui commanda l'expédition de Riojaneiro, où il fut tué en 1710. *Antoine* eut 4 garçons & 6 filles, l'aîné marié à *Jeanne-Thereſe* Perrey, demoiſ., dont 3 garcons. — Le premier eſt mort ſans hoirs; — le 2. *Louis-Henri*, officier dans les grenadiers de France, fut tué en 1759, au ſiége de la Guadeloupe, a laiſſé un fils *Louis-Auguſte-Marie* de Bourg, chev. d'Offrery en Languedoc; — le 3. *Charles-Pierre* de Bourg, chev. ſeig. de Sauſſens, Marmeclac, Nartaud, Co-ſeig. du Bourg, Carman,

man, Prunet, Vindines, Bannieres, Montcabrié, &c. chev. de l'ordre de S. Louis, lieut. col. & commandant au cap Tiburon, marié à demoiſ. *Angélique* Gautier, dont un garçon & 2 filles.

Les premieres *armes* de cette maiſon de Bourg, furent d'azur, aux trois fleurs de lys herminées, que quelques branches portoient encore le ſiecle dernier, tels que les Lords Bourkes, comte de S. Albans & de Burgh, comte de Clanrikard, ſecond Pair d'Irlande; mais ces branches ont repris avec les autres Bourgs: d'or à la croix de gueules, arboré aux premieres croiſades avec cette deviſe, *une Foi, un Roi, une Loi*, & depuis, preſque chaque branche y a ajouté quelques pieces à l'écu, ou changé le cimier, les ſupports ou la deviſe, tels que les Bourkes, vicomte de Mayo, & le rameau de Balintober, qui porte: d'or à un lion rampant au premier quartier, au ſecond une main droite auſſi de ſable, les 3 & 4 quartiers herminés; pour cimier, un lion aſſis: & ſupports, à droite une harpie gardant, & à la gauche, un homme cuiraſſé, armé: & la deviſe, *à cruce ſalus*.

C.

CARBONNEL-DU-VERGER: de la premiere branche il ne reſte que *Madeleine-Félix* de Carbonnel, ſeule & unique héritiere de *Charles* de Carbonnel, marquis de Beaudricourt, mort le 4 Mai 1771, âgé de 50 ans, premier capit. du corps royal de l'artillerie, commandant à Amiens, & chevalier de S. Louis; il avoit un frere aîné auſſi officier dans le même corps, mort à Barcelonnette.

Couſins-Germains: —— 1. *Nicolas-Louis* de Carbonnel, dit *le comte de Beaudricourt*, garde

de la manche du Roi, chev. de S. Louis, né le 26 août 1729, marié 1°. ſans enfans, à *N...* Paquier de la Greniere; 2°. à *N...* de la Mery-de-Ver, dont deux fils & une fille; — 2. *Louis-Honoré*, dit *le chevalier de Carbonnel*, mort à 18 ans officier de dragons; — 3. *Jean-Marie-Auguſtin* de Carbonnel, né le 26 août 1734, nommé en 1763 par le Cardinal de Gêvres à un Canonicat de N D. du Châtel de Beauvais, & à un autre de Mouchy-le-Châtel, en 1766, par M. le Maréchal de Mouchy.

D'une autre branche eſt *Jean-Charles* de Carbonnel, dit le marquis de Mongival, né le 18 nov. 1703, fils de *Jean-Charles*, officier dans les chevaux-légers, tué en 1706, à la bataille de Ramillies, & d'*Anne-Thérèſe* de Sarcus; il eſt ancien capit. de caval. & gendarme de la garde du Roi, & a épouſé en avril 1737, *Jeanne-Marguerite* Fromont, dont: — 1. *Jean-Charles* de Carbonnel, officier dans la marine du Roi, tué ſur les côtes de Barbarie, en 1763. — 2. *Jean-François*, capit. du rég. de Toul, au corps royal d'artillerie, — 3. *Ambroiſe-Théodore*, officier dans le même corps; — 4. & *Gaſton-Jean-Baptiſte*, dit *l'Abbé de Carbonnel*, nommé par M. le marq. de Néele, à une des chapelles de ſon château de Néele, en 1770.

Derniere branche, dont eſt *Louis-Emmanuel* de Carbonnel, comte d'Hyerville, anc. capit. d'infant. au rég. de Navarre, chev. de S. Louis, marié à *Marie-Geneviève* de Monſure, d'Agniere, dont un fils né le 27 août 1759, qui ſert dans les dragons; & 4 filles.

Les armes de la branche aînée: d'azur au chevron d'or, chargé de trois coquilles d'or, 2 & 1. Supports: 2 lions contre & rampans, avec la tête du paon. Cimier: un lion naiſſant.

D.

DUCLAUX DE LA MESANGERE en Dauphiné, *Jean-François* Duclaux de la Meſangere, mort en 1776, a laiſſé un fils officier au rég. royal marine, & une fille non mariée.

R

RIBEYREYS (de) : Famille noble de race & d'extraction, établie depuis pluſieurs ſiécles en Périgord, qui a donné des perſonnages illuſtres & diſtingués par leurs ſervices, & auſſi ſon nom à un château & terres ſituées dans le haut Périgord, entre les villes de Chalus & de Thiereſt. Nous en donnerons la généalogie en ſon rang dans le ſupplément de notre Dictionnaire à la Nobleſſe, *in*-4°. Elle eſt diviſée en pluſieurs branches, dont l'aînée vient de s'éteindre dans *Etienne-Gédéon*, chev. comte de Ribeyreys, marquis de Baſtide, Baron de de Courbeſſic, ſeig. de S. Pried les Fougeres, mort en 1771. Exempt des Gardes du Roi dans ſa premiere compagnie, & Brigadier des Armées du Roi, qui n'a laiſſé que deux ſœurs, *Marie* & *Marie-Victoire*, la derniere eſt mariée depuis le 8 octobre 1765, avec meſſire *Pierre* de Béron, chev. ſeig. de Coutancie & de Gourantias.

Le chef de la ſeconde eſt *François* de Ribeyreys, II du nom, chev. ſeig. de la Feuillade, &c. né le 10 décembre 1752, reçu ſur ſes

preuves faites, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 25 février 1769, enſuite officier au régiment de Noailles, cavalerie, marié par cont. du 10 avril 1776, à demoiſelle *Françoiſe-Charlotte* Duſſoulier, fille de *Charles*, ancien lieutenant-colonel au régiment Royal, caval. & de *Marie* Peyry, dont *Jean-Batiſte* de Ribeyreys, né le 23 août 1778.

De la branche des ſeigneurs de Nonzerine, eſt *Henri-Arnaud* de Ribeyreys, né le 26 déc. 1755, ancien mouſquetaire du Roi, dans ſa ſeconde compagnie, non encore marié. Il a pour frere *Jean-Batiſte*, né le 13 décembre 1757, ſous-lieuténant au régiment de Navarre, infanterie, & pour ſœur *Marie-Solange-Urſule* de Ribeyreys, née le 18 mai 1763, non encore mariée.

Le chef de la branche des ſeigneurs de la Cotebouille, ſubſiſtant dans le Périgord, ſorti de la branche aînée des barons de Courbeffic, eſt *Yrié-Martin* de Ribeyreys, chev. ſeig. de la Cotebouille, &c. lieut. au régiment de la Sarre en 1757, marié par cont. du premier août 1760, à *Marie* de Grignols de la Porte, fille de *Pierre-Louis* & de *Marie-Louiſe* de Malet, de la garde du Chatenay & de la Jorie, dont *Jean-George* de Ribeyreys, né le 20 août 1762, au ſervice du Roi, en 1779, en qualité de cadet gentilhomme.

De la branche des ſeigneurs du Chaufours & du Sourzac, eſt *Guillaume-Laurent-Auguſte* de Ribeyreys, chev. ſeig. du Chaufours, de Sourzac, & de S. Michel, marié le 26 novembre 1763, à *Marie* de Ribeyreys de Farges, fille de *Marie-Pierre* de Ribeyreys, chev. ſeig. de Farges, & du Fouilloux, & de *Marie* Beaupoil de Saint-Aulaire, dont pour fille *Marie* de Ribeyreys, née le 17 octobre, non encore mariée.

Il a pour freres aînés : — 1. *Pierre* de Ri-

beyreys, Prêtre, Prieur de Jonzac en Saintonge, —— 2. *Jean-Georges* de Ribeyreys, vicaire gén. premier Archiprêtre de S. Aigulin, la Roche-Chalais en Saintonge, & en Périgord.

De la branche des ſeigneurs de Farges, eſt *Pierre* de Ribeyreys, II du nom, ſeigneur de Farges, du Fouilloux, & du Biarnois, marié par cont. du 20 avril 1764, à *Anne* de Chanderet de Vetat, fille de *Pierre*, ſeig. de la Barothiere, & de *Marie-Anne* de Poulard, dont *Pierre-Elie* de Ribeyreys, né le 20 mai 1765, chev. ſeig. de Seillac, &c.

Les armes : d'azur à trois lions d'or, couronnés de même, armés & lampaſſés de gueules, deux grimpans, & un paſſant; ſupports : deux licornes au naturel, la tête contournée, ſupportant l'écuſſon.

Changemens arrivés pendant l'Impreſſion.

Page 22, à l'art. de la Maiſon d'Orléans, aux enfans de *Madame la Ducheſſe de Chartres*, *ajoutez* : 3. un *Prince*, né le 7 oct. 1779, appellé *le Comte de Beaujolois.*

Page 27, *ligne* 33, Lautoſes, *liſez* Lantoſque.

Page 77, *ligne* 13. *Marie-Antoinette* du Putel de la Croix: *liſez Louiſe-Thereſe* du Putel de la Croix.

Ibid. N° 2. *Marc-Alexandre* Caminade, né le 21 mars 1746 : *liſez*, né le 27 fév. 1746.

Ibid. Dont, *Amélie-Renée-Juſtine* Caminade, *ajoutez* : née le 22 août 1779.

Page 105. Après COURTEVILLE : ajoutez :

COURTIVRON. La comteſſe de ce nom, née comteſſe de Clermont-Tonnere, a été honorée de l'Ordre de la Croix étoilée, par l'Impératrice Reine de Hongrie, en oct. 1779, avec permiſſion du Roi, d'en porter les marques.

APPROBATION.

DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit qui a pour titre : *Etrennes à la Nobleſſe*, pour ſervir de ſuite au Calendrier des Princes, par M. DE LA CHENAYE DESBOIS, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 10 Septembre 1779.

Signé CARDONNE.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amée MARIE-FÉLICITÉ DORIGNY, épouſe du ſieur DESVENTES, Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'elle deſireroit faire imprimer & donner au Public, *les Etrennes à la Nobleſſe* ; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſante, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume,

pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit de ladite Expoſante, ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Expoſante, ou à celui qui aura droit d'elle, & de tous les dépens, dommages & intérêts; A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance dudit Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL, qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE MEAUPOU, & un dans celle du ſieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir

ladite Expoſante, & ſes Ayans-cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le dixième jour du mois de Mars mil ſept cent ſoixante-ſeize, & de notre Règne le troiſieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris; N° 807, fol. 248, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 17 Octobre 1776.

Signé, *LOTTIN.*

De l'Imprimerie de VALADE, rue des Noyers.